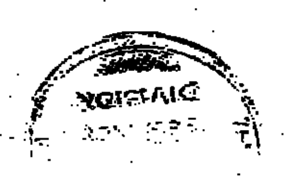
هكذا من الأصل



Temps libre : l'été indien en Amérique du Nord

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15476 7 F

SAMEDI 29 OCTOBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Nouvelles inquiétudes au Cambodge

DES déclarations contradictoires sont faites depuis quelques heures sur le sort des otages occidentaux enlevés par les Khmers rouges le 26 juillet. Les pays dont ils sont ressortissants, au premier rang desquels la France, tendent, hélas !, à considérer qu'ils sont morts. Les trois hommes auraient été tués, il y a un mois, par un obus tiré par l'armée pourchassant la guérilla dans la zone de montagne du sud où ils étaient détenus.

Le ministère de la défense de Phnom-Penh vient, en revanche, de contredire les propos d'un de ses généraux, qui avait étayé le pessimisme, en affirmant que les otages avaient été transférés ailleurs par leurs geôliers. Un colonel cité par le dernier « Sunday Times » de Londres aurait, lui, vu les trois hommes aussi tard que le 14 octobre.

ON préférerait, d'évidence, croire le démenti de Phnom-Penh. On *ne peut, cependant,* manquer de noter l'incurie cambodgienne démontrée par cette affaire. L'armée, qui devrait être l'un des piliers du nouvel Etat né de la récente intervention des Nations unies, y montre le pire de ses visages : celui d'une instance désorganisée et incompétente. *Les autres rouages du pays* sont à l'avenant.

Le gouvernement vient, pour sa part, de connaître une grave crise : le Parlement a voté la défiance envers trois ministres, dont Sam Rainsy, ministre de l'économie, dont l'honnêteté, la compétence et les options libérales rassuraient les bailleurs de fonds occidentaux qui tiennent le pays à bout de bras. Dans cette circonstance, le Cambodge a aussi perdu le chef de sa diplomatie, le prince Sirivuth, écœuré de la perte d'influence du roi Norodom Sihanouk ainsi révélée. De fait, le PPC, la faction ex-communiste mise en place au début de 1979 par les Vietnamiens, en a profité pour renforcer sa main, déjà lourde.

LES hommes ainsi éloignés des affaires étaient royalistes, *même s'ils ne partageaient pas* nécessairement la conviction du souverain, plutôt partisan d'un accommodement avec les Khmers rouges – aussi épuisés que leurs concitoyens par près d'un quart de siècle de guerre, civile et étrangère – que d'un ostracisme de cette faction, accompagné d'une relance de la guerre à leur endroit, dont les deux défaites des forces gouvernementales du début de l'année ont montré la vanité.

Quoi qu'il en soit, la capture des otages occidentaux par les Khmers rouges – pour ne rien dire de l'éventualité de leur mort entre leurs mains – ne peut que relancer les inquiétudes suscitées, au Cambodge et à l'étranger, par cette faction. Le fond du problème est qu'il n'est pas si aisé de réintégrer dans le jeu national, comme si de rien n'était, un groupe tenu pour responsable de l'assassinat d'au moins un million de ses compatriotes lors de son passage au pouvoir dans les années 70. Un mouvement qui n'a même pas jugé bon de se doter d'un nouveau chef en remplacement du criminel Pol Pot, et qui continue de tenir des propos ouvertement xénophobes contre la minorité vietnamienne hébergée sur le territoire national.

Lire page 4

M 0147 - 1029 - 7,00 F

Après sa rencontre avec le président Hafez El Assad

M. Clinton affirme que la Syrie progresse sur la voie de la paix

Le président Bill Clinton a quitté Tel-Aviv vendredi 28 octobre pour le Koweït où il devait inspecter les forces américaines déployées lors de la récente tension avec l'Irak. Il devait se rendre ensuite en Arabie saoudite. En Israël, où il a séjourné jeudi après un entretien en Syrie avec le président Hafez El Assad, Bill Clinton a affirmé que « quelque chose » est « en train de changer » à Damas et que les dirigeants syriens « comprennent qu'il est temps de faire la paix ». Alors que les Israéliens doutent de cette évolution, Bill Clinton a fait état de « progrès » dans les négociations israélo-syriennes sans apporter de précisions.



Entre passion et raison

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Chaleureux, convaincant, passionné, le président Clinton a réaffirmé, jeudi soir, devant la Knesset, l'indéfectible soutien de son pays à l'Etat juif. Rappelant, dans un sourire, qu'il avait, en 1981, lors de sa première visite à Jérusalem, fait le serment à un pasteur baptiste de ne *« jamais abandonner Israël »* (*le Monde* du 28 octobre), Bill Clinton a sans aucun doute su toucher le cœur de son auditoire.

Stupéfait par le ton cordialement empressé de l'orateur, un rabbin, député d'extrême droite, Yossef Bagad, du parti Moledet, a même renoncé à la manifestation publique à laquelle il avait promis de se livrer pour protester contre l'accord avec la Jordanie, *« territoire biblique qui fait partie du Grand Israël »*. *« J'étais bouche bée*, a-t-il expliqué, *en entendant les citations bibliques auxquelles le président a eu recours. »*

Sur le fond, l'allocution du chef de la Maison Blanche n'a rien révélé de nouveau. *« Notre rôle en temps de guerre a toujours été de vous aider à vous défendre vous-mêmes »*, a-t-il dit. *« Désormais, il s'agit de vous aider à minimiser les risques sur le chemin de la paix. Je me suis engagé à travailler avec le Congrès en vue du maintien des niveaux actuels de notre assistance économique et militaire* [environ 16 milliards de francs par an]. *Nous avons pris des mesures concrètes pour affirmer la supériorité qualitative d'Israël* (en matière d'armements) (...) *J'ai aussi pris des mesures pour renforcer l'armée israélienne et sa capacité à répondre à de possibles menaces, non seulement contre elle-même mais contre la région* (...) *Israël, à nos yeux, doit toujours être capable de se défendre »*, a encore affirmé le président américain.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite et nos informations page 3

Issu des travaux d'un chercheur colombien

Un vaccin prometteur contre le paludisme

Une série de résultats expérimentaux, obtenus notamment en Tanzanie, laissent espérer que l'on dispose enfin d'une méthode de prévention vaccinale efficace contre le paludisme. Ces résultats sont issus des travaux d'un chercheur colombien, le docteur Manuel Patarroyo, dont la démarche fut longtemps contestée dans les milieux scientifiques spécialisés. M. Patarroyo a offert à l'Organisation mondiale de la santé l'intégralité des droits pouvant résulter de sa découverte.

Une étape essentielle dans la lutte séculaire contre le paludisme vient d'être franchie avec la publication, dans les colonnes de la revue médicale internationale *The Lancet*, des résultats d'un essai expérimental conduit en Tanzanie avec un vaccin mis au point par le docteur Manuel Patarroyo (université de Bogota, Colombie). Cette publication fournit en effet, pour la première fois, de solides espérances quant à la diffusion, à court ou moyen terme, d'une méthode de prévention vaccinale de cette maladie parasitaire. Celle-ci est à l'origine d'environ deux millions de décès chaque année et constitue l'un des principaux fléaux infectieux à l'échelon planétaire.

Cette nouvelle étape démontre la justesse d'une approche préventive jusqu'à présent souvent décriée par les spécialistes du paludisme. Elle souligne qu'une recherche médicale et scientifique peut être menée avec succès par des équipes œuvrant en dehors des grands instituts de recherche des pays industrialisés.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 11

M. Carignon maintenu en détention

Invoquant un *« trouble grave et durable à l'ordre public »*, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon a rejeté, vendredi 28 octobre, la demande de mise en liberté d'Alain Carignon, détenu depuis le 12 octobre. Son ancien conseiller, Jean-Louis Dutaret, restera lui aussi incarcéré. D'autre part, le groupe de travail présidé par M. Séguin suggère une réforme de la législation afin de clarifier les rapports entre l'argent et la politique.

Lire page 24 et pages 12 et 13 nos informations sur la lutte contre la corruption

Fin de la grève à Radio-France

Les journalistes de Radio-France ont repris le travail, vendredi 28 octobre, après seize jours de grève, mettant ainsi fin au conflit le plus long de l'histoire de la radio publique. Le texte final de « sortie de grève », élaboré par Guy Servat, le médiateur nommé par Nicolas Sarkozy, ministre du budget et de la communication, devait être signé dans la matinée de vendredi par la direction, les syndicats et la Société des journalistes.

page 14

Le testament européen de Jacques Delors

Avant de quitter ses fonctions, le président de la Commission de Bruxelles invite les Etats membres à s'interroger sur leurs objectifs communs

L'Union européenne survivra-t-elle en 2004 ? Jacques Delors ne formule pas la question dans des termes analogues à ceux qu'avait utilisés jadis Andreï Amalrik en évoquant l'avenir de l'URSS après 1984. Mais à quelques mois de son départ de la présidence de la Commission de Bruxelles après dix ans d'exercice, il écrit par petites touches successives ce qui pourrait apparaître comme son testament européen, pour que la réponse à la question posée ait quelques chances d'être positive. Par tempérament, il cultive le pessimisme actif. Il tire la sonnette d'alarme, insiste sur les difficultés, les manquements des Etats membres aux engagements pris, les retards dans l'exécution des décisions, non pour décourager mais pour appeler les responsables à redoubler d'énergie.

Ce qui le préoccupe, c'est moins la survie de l'Union européenne que la nature de cette Union : *« Comme si on voulait rédiger le contrat de mariage avant de demander aux fiancés s'ils veulent vraiment se marier »*, dit-il en pensant au rendez-vous de 1996. Les Douze, bientôt les Quatorze ou les Seize selon le résultat des référendums suédois et norvégien, doivent se retrouver dans deux ans pour une conférence intergouvernementale destinée à réformer les institutions de l'Union européenne. Jacques Delors débusque déjà les arrières pensées de politique intérieure dans les prises de position des uns et des autres, et d'abord dans la demande de la France, acceptée au sommet de Corfou au printemps, de repousser la constitution du groupe de travail chargé de préparer la conférence jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle.

Avant de jongler avec les constructions institutionnelles plus sophistiquées et incompréhensibles les unes que les autres, peut-être conviendrait-il de répondre à une question de fond : quelle est la finalité de cette Union européenne ? Qu'est-ce que les Etats membres veulent faire ensemble ? Définir simplement un nouveau *code de conduite ou préparer une* Europe unie qui propose un modèle de société grâce à un rayonnement mondial ? La réponse n'est pas évidente, et les divergences ne se limitent sans doute pas à l'opposition simpliste entre l'idée d'une zone de libre-échange – l'Europe invertébrée prêtée aux Anglais – et l'Europe acteur international que sont supposées vouloir la France et l'Allemagne. Bien des nuances *devraient* être apportées, car des deux côtés du Rhin la même conviction – si elle existe – ne se traduit pas nécessairement dans les mêmes termes.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 8

Un entretien avec Nicolas Seydoux PDG de Gaumont

Patron de la première société française de cinéma, qui fêtera en 1995 son centenaire – un an avant Pathé –, Nicolas Seydoux exprime son inquiétude devant la perte d'identité nationale des films, dénonçant, notamment, le risque d'un *« volapük cinématographique européen »*. Il évoque aussi la politique d'exportation de la société Gaumont à la veille de la sortie aux Etats-Unis des *Visiteurs*, et définit son point de vue sur les grands dossiers en cours : l'essor des mégacomplexes, l'après-GATT, les autoroutes de l'information.

page 16

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

QUÊTE D'EMPLOI
Jouons ensemble !

Voici un jeu, proposé à tous les énarques qui ont un emploi et un avis sur l'exclusion et le chômage.

Rédigez vous un *curriculum vitae* d'aide-comptable dont le salaire serait d'environ 6 500 F mensuels et qui viendrait d'être licencié économique d'une petite entreprise de nettoyage industriel du nord-est de la France. Laissez à votre famille la charge du quotidien et démissionnez (sans prime évidemment).

Partez pour Angoulême, Perpignan, Salon-de-Provence, ou ailleurs, chercher du travail. Choisissez un lieu ou vous n'avez ni *famille, ni amis, ni soutien affectif* ou professionnel d'aucune sorte, habillez-vous « aide-sociale » (vêtements désuets, défraîchis et dépareillés) et prenez le train. En *sortant de la gare, n'hésitez* pas à découvrir l'hébergement en foyer. Inscrivez-vous à l'ANPE locale, et puisque vous êtes en première semaine et très motivé, remplissez donc aussi les formulaires des ASSEDIC. Cherchez un logement dans le privé et, dans le social, et pour faire bonne mesure, essayez d'ouvrir un compte bancaire.

Approfondissez votre découverte de la société :

Allez boire un café avec un demandeur d'emploi qui consulte le même panneau que vous ;

Visitez en novembre les bistrots de soirs de match à la télé,

Faites-vous des amis de rencontre ;

Enrichissez-vous des formidables économies que vous proposent à grand renfort publicitaire les grandes surfaces ;

Découvrez l'intelligence subtile du transport en commun dans une ville inconnue ;

Appréciez le délicat cynisme du guichetier qui vous retourne votre dossier avec la mention « *incomplet* » ;

Vivez sereinement le dix-septième refus de location d'appartement au vu de la garantie de ressources que vous offrez ;

Osez l'inscription a un stage qui se situe dans un autre département ;

Flânez dans les grands ensembles à la recherche d'un *plan de carrière*.

ALBERT ZARMA
(Toulouse)

ALGÉRIE
Les Aurès, sans voile

Après la lecture de l'article de Tariq Ramadan, président de l'association Musulmans, Musulmanes de Suisse (*le Monde* du 13 octobre), permettez-moi de répondre à l'auteur.

En 1962, à cause du colonialisme et des traditions musulmanes, 35 % des Algériennes étaient analphabètes et inexistantes politiquement ; celles qui avaient participé à la guerre de libération furent renvoyées dans leurs foyers. Celles de 1994 sont « *analphabètes bilingues* » grâce aux coopérants égyptiens – et juridiquement « *incapables majeures* » – grâce au code de la famille de 1984, inspiré de votre islam.

La tolerance, la justice sociale : pouvez-vous me citer un pays musulman où règnent ces deux qualités ? Pourquoi le fellah égyptien ne ressemble-t-il pas à son cousin du Golfe ?

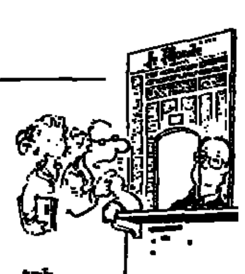
La reconnaissance de l'autre : je regrette de vous contredire, mais c'est une notion occidentale qui n'a ni cours ni valeur dans l'islam que vous représentez. Vous êtes dangereux pour nos enfants, vous utilisez un langage codé afin de mieux placer le ver dans la pomme.

L'identité : les discours sur la nation arabe ont effacé une grande partie de l'histoire de mon peuple. Mon petit-fils risque de ne pas savoir que le sang de la Kahina (figure historique des Aurès) coule dans ses veines, que les Chaouïas (population des Aurès) sont les fils de l'Algérie, rebelles car libres, hospitaliers car nobles, que son identité culturelle peut accueillir Steinbeck, Tolstoï, Rousseau, René Lenoir, Mahmoud Darwich, Abdelhemid Benhedouga et Ali El Kemz sans condamnation, ni culpabilité ; qu'il peut chanter ses Aurès et être fier de sa grand-mère sans voile ; aborder son siècle sans malaise ni obscurantisme.

Tout cela il le pourra, s'il ne vous rencontre pas sur son chemin, vous les intégristes.

DJEMEE DJOGHLAL

L'AVIS DU MÉDIATEUR
La faute à Corneille



Lorsque le médiateur déambule dans les bureaux de la rédaction, des lettres de lecteurs à la main, il est accueilli, avec circonspection, par des mines mi-figue, mi-raisin : sur quoi vient-il encore nous chercher noise ? On l'écoute gentiment (comme si l'on n'avait que cela à faire !), on se penche sur un texte qui n'en finit pas ou sur une carte griffonnée à la hâte, avant de donner un avis, un élément de réponse, ou de reconnaître une erreur. Quel soulagement quand c'est le lecteur qui se trompe, et quel triomphe si c'est un lecteur qui fait le savant !

Voici, par exemple, quatre lettres pour rectifier la même inexactitude supposée : deux le font aimablement, deux autres de manière plus hautaine (la manière que l'on reproche parfois au Monde lui-même). Ces deux derniers correspondants sont stupéfaits par notre ignorance ! Ils ont relevé dans le Monde *daté 23-24 octobre que le premier ministre espagnol avait collé son monde, c'est-à-dire ses hôtes français, dont le ministre de la culture, et les journalistes accompagnateurs, en citant deux alexandrins de notre théâtre classique sans nommer la pièce :*

« Mourir pour son pays n'est pas un triste sort ;
C'est s'immortaliser par une belle mort. »

Notre collaborateur Jean-Louis Andréani avait reconnu s'être renseigné à bonne source pour préciser qu'il s'agissait de deux vers du Cid, de Corneille, empruntés à une tirade de Chimène, acte IV, scène 5. Felipe Gonzalez nous renvoyant au Cid, c'était le clin d'œil d'une culture à l'autre.

Nos deux lecteurs ont bondi pour réparer l'affront fait à Corneille. L'un nous dit que le premier ministre espagnol ne citait pas le Cid, mais parodiait deux autres alexandrins, connus de tous les bacheliers :

« Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu'on briguerait en foule une si belle mort. »

*L'autre, agrégé de l'Université, rappelle que ces vers sont extraits d'*Horace *(acte II, scène 3) et nous invite à vérifier nos informations en se référant au texte lui-même.*

Chers lecteurs, que ne l'avez-vous fait vous-mêmes ? Vous auriez constaté que le grand Corneille se répétait, en la circonstance, ou, comme l'on dit dans le jargon journalistique, « doublonnait ». On ne va pas lui en vouloir pour si peu.

ANDRÉ LAURENS

L'ÉTAT RÉPUBLICAIN
Ne pas céder

Selon M. Tariq Ramadan, le fait que les musulmans n'aient pas participé à une histoire qui a abouti à la conception française de la laïcité nécessiterait une « *reconsidération* » de cette notion fondamentale de notre société. Argumentation singulière et dangereuse.

N'est-ce pas, en effet, le lot commun de tous les immigrés que de s'adapter aux lois et usages du pays d'accueil ? Les étrangers résidant dans notre pays qui n'acceptent pas nos mœurs et souhaitent vivre comme dans leur patrie d'origine n'ont pas leur place en France.

L'Etat républicain n'a plus de ligne de conduite claire face aux assauts multiples dont il est l'objet : exciseuse acquittée, polygamie tolérée, port du foulard et de la kippa dans les écoles *publiques mollement combattu...* Et que dire des zones où les lois de la République ne sont plus appliquées parce que l'Etat n'a pas le courage d'affronter des *problèmes, certes liés à une mauvaise* situation économique, mais largement aggravés par une politique déraisonnable et irresponsable en matière d'immigration !

D'abandons en abdications, la société française change de nature sous la pression de minorités agissantes essayant d'imposer des réformes que la majorité *des Français ne souhaitent* pas. C'est à une dérive suicidaire que nous assistons aujourd'hui. Si rien n'est fait, la France ne sera plus une nation, mais une juxta*position de communautés* ethnico-religieuses.

Si l'on souhaite conserver un patrimoine inestimable qui s'appelle la République française, *je ne vois qu'une solution : ne pas* céder.

PHILIPPE DESMAREST
(Paris)

LAÏCITÉ
Dans l'intimité...

Un petit garçon scolarisé en *cours préparatoire me fit* part l'autre soir, au moment de son bain, de ses préoccupations religieuses : « *Les garçons catholiques*, me dit-il, *sont comme ça et les garçons juifs, comme ça.* » Démonstration pénienne à l'appui. Il en déduit alors sa religion personnelle puis bute sur la question fondamentale : et les *filles ? « Comment sait-on si les filles sont juives ou catholiques ? »*

Dans l'environnement scolaire de ce petit garçon, la religion musulmane, *ainsi que les autres* religions sont très discrètement « *représentées* ».

Ainsi faisait-il cet étrange constat que, par les temps qui courent, pour les filles, à l'école et plus particulièrement dans les toilettes ou les vestiaires, l'appartenance religieuse est invisible.

En *cherchant une réponse* qu'il n'attendait déjà plus, mes pensées allaient des petites filles excisées aux collégiennes voilées en passant par l'« *impossibilité* » de protéger un écrivain comme Taslima Nasreen. Puis je me suis arrêtée sur ce constat que des *petites filles* d'aujourd'hui ont tout simplement la chance de vivre leur féminité, citoyennes du monde et dans une spiritualité qui n'a pas besoin d'une marque *sur quelque partie de leur corps*, fût-elle intime.

MARIE-ANNE LEPEZ
(Saint-Mandé)

JEAN-PAUL II
Des slogans pour ne pas entendre...

Il faudra écrire un jour l'histoire des slogans successifs par lesquels l'establishment n'a cessé de tenter de disqualifier l'enseignement du pape Jean-Paul II. Je propose de distinguer trois étapes successives :

1. « Le chanteur, mais pas la chanson » : c'est la première étape jusqu'au milieu des années 80 ; il s'agissait de dissocier la personne du pape de son enseignement pour réduire sa popularité étonnante à un simple phénomène de séduction médiatique.

2. « Le rêve de Compostelle » : il s'agit cette fois de dévoiler l'archaïsme du pape, de faire apparaître ses arrière-pensées de restauration de l'ancienne chrétienté, de démontrer qu'il est l'ennemi du progrès de l'humanité comme l'ont été la plupart de ses prédécesseurs.

3. « La fin de règne » : cette fois il s'agit de disqualifier l'enseignement d'un vieillard qui se crispe, et de débusquer dans cette crispation le jeu d'un entourage qui prépare la suite... Un peu comme à la fin du règne de Franco en Espagne !

Mais l'histoire ne cesse de s'essuyer les pieds sur les pauvres certitudes en déroute de l'establishment : la chanson, comme le chanteur, ont eu quelque écho, notamment à l'est de l'Europe ; le rêve était comme le songe de Joseph dans l'Evangile, il était porteur de la vérité puisque c'est lui qui finalement l'a emporté ; quant au règne qui s'achève, nul doute que la Providence nous dévoilera vite pour qui sonne le glas, même s'il est vrai bien sûr que, comme chacun de nous, Jean-Paul II est mortel.

BERNARD HÉRAUD
(Paris)

OUESSANT
Le billet de retour

Les récents articles du *Monde* consacrés aux iles m'encouragent à vous signaler ceci : je passe mes vacances depuis plus de trente ans dans l'île d'Ouessant en faisant le trajet Paris-Brest en train. Les années précédentes, lorsqu'on voulait réserver ses places de retour, il suffisait de téléphoner à la gare de Brest et les réservations étaient « mises de côté » jusqu'au jour du départ. Aujourd'hui, « *afin de réduire votre attente* », le service des réservations SNCF est centralisé à Vannes et, si on ne vient pas les retirer, il est impossible de réserver des places plus de quarante-huit heures à l'avance avec le risque de ne pas en avoir ou de ne pas bénéficier de légitimes réductions en raison des quotas (ce qui s'est vérifié).

Il m'a été conseillé de « *faire la promenade jusqu'à Brest* » pour prendre possession de ces billets. Promenade (!) de six heures de bateau, aller et retour, qu'il est impossible de faire dans la jour*née sauf en débarquant* au Conquet et en utilisant des taxis pour un coût total d'environ 400 F !... et rigoureusement impossible avec les « horaires *d'hiver* ». *J'ajouterai également*, mais ceci est valable aussi pour le « continent », qu'il est impossible de réserver plusieurs places par Minitel si on bénéficie de réduc*tions différentes (ex : billet de* séjour, congés payés, etc.), si ce n'est en renouvelant l'opération et sans être assuré de voyager ensemble !

MICHEL SALOME
(Paris)

UNIVERSITÉ
A propos des bunkers

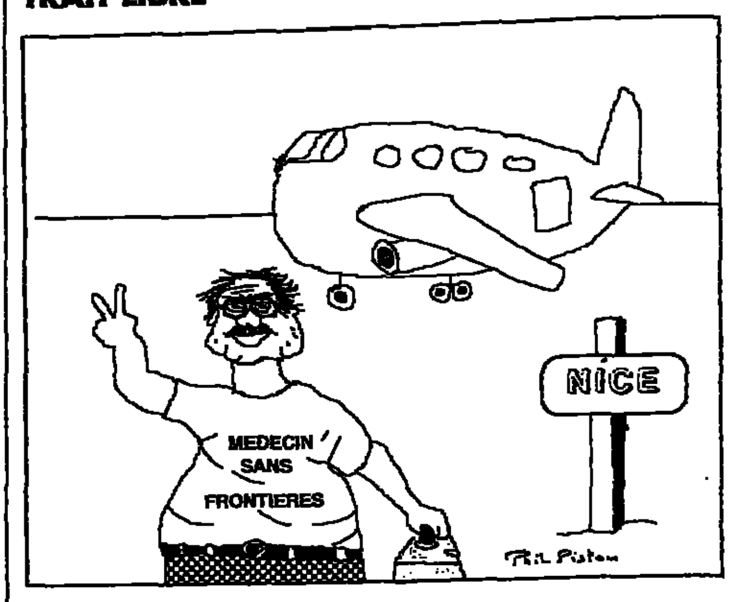
J'ai été responsable du syndicat de droite universitaire UNI (Union nationale interuniversitaire) à la faculté de Villetaneuse (Paris- XIII) de 1990 à 1994. Fidèle lecteur du *Monde*, je souhaite réagir à l'article du *Monde* du 5 octobre concernant le « bunker d'Assas ». Je ne conteste pas l'exposé des faits, qui me semble exact, mais il est particulièrement indécent que *le Monde*, au fil de ses publications, parle inlassablement du « bunker d'Assas » sans jamais évoquer les « bunkers » de Tolbiac (Paris-I), Censier (Paris- III), Jussieu (Paris-VI et VII), Saint-Denis (Paris-VIII) et Villetaneuse. Mais il s'agit là de « bunkers » d'extrême gauche.

Je souhaite témoigner que, dans ma faculté, il est impossible à tout mouvement de droite, aussi modéré soit-il, de distribuer des tracts ou d'exercer normalement une activité syndicale. *Sans* nous apitoyer sur notre sort, nous voulons évoquer les insultes et les bousculades, les menaces de mort, les pressions de toute nature qui visent à nous diffamer, à nous décourager, à nous « casser » psychologiquement et physiquement afin de nous faire renoncer. Nous résistons et c'est, il me semble, à notre honneur, mais *quid* de la liberté d'expression ? Et il nous faut confesser que notre situation est enviable comparée à d'autres facultés.

Si tout cela n'excuse pas les excès de certains groupuscules d'Assas (car nous souhaitons la disparition de tous les « *bunkers* »), *il rend encore moins* excusable un traitement aussi partial de l'information de la part d'un journal qui revendique son attachement à une information objective.

HUGUES SERAPION-SABATIER
(Paris)

TRAIT LIBRE



LES JUSTES
A propos de Sugihara

Votre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, consacre (*le Monde* du 17 septembre) un article à Senpo Chiune Sugihara, consul japonais en Lituanie, dont l'action courageuse permit en 1940, par le biais de l'attribution de visas de complaisance, le sauvetage de milliers de juifs pris entre le marteau soviétique et l'enclume nazie. Permettez-moi d'apporter quelques précisions et compléments sur cette page d'histoire.

S'il est exact que, peu de temps avant l'annexion par l'URSS de la Lituanie, les consulats de France, de Grande-Bretagne et des autres pays occidentaux s'apprêtaient à fermer leurs portes alors que celui du Japon, étrangement, ouvrait les siennes, le Danemark et les Pays-Bas eurent aussi un rôle à jouer dans l'élaboration d'une stratégie imaginée par un étudiant juif, Nathan Gutwirth, à savoir : Jan Zwartendijk, directeur de la firme Philips et consul du Danemark et des Pays-Bas, fournissait un certificat attestant que nul visa n'était nécessaire pour l'entrée aux Antilles hollandaises. En vertu de quoi, Senpo Sugihara autorisait le transit par le Japon en direction de Curaçao.

Par ailleurs, Israël a reconnu bien plus tôt que vous ne l'affirmez les mérites de M. Sugihara. C'est de son vivant qu'il a été fait « Juste parmi les nations » par l'Institut Yad Vashem, en 1985. Pour des raisons de santé, il n'a pas pu recevoir lui-même sa médaille, laissant ce soin à son épouse Yokuko. Le plus jeune fils de celui que vous nommez « l'Oskar Schindler nippon », Nobuki Sugihara, fut invité par les autorités israéliennes à faire ses études en Israël. Il y séjourna une dizaine d'années. Il parle couramment l'hébreu et maîtrise le yiddish. Initié en Israël au métier de diamantaire, il est aujourd'hui installé à Anvers.

En France, trois ouvrages, pour le moins, évoquent cette affaire. L'*Histoire inconnue des juifs et des Japonais pendant la seconde guerre mondiale* (Pygmalion, 1980), *Sauvés par Changhaï* (Emounah 1989), *l'Aventure de Chang-Haï* (Kountrass, 1989). En Belgique, Diane Perelsztejn, dans son long métrage, *Survivre à Shanghaï* (1990), interroge Yokuko Sugihara. Enfin, le film de Marek Halter, *Tzedek, les justes*, qui vient d'être présenté aux Festivals de Toronto et de Haïfa et dont la sortie en salle en France est annoncée pour novembre, raconte l'histoire de trente-six « justes » qui sont autant de Schindler. Parmi eux, Senpo Chiune Sugihara.

JEAN-PIERRE ALLALI
(Paris)

Le consul américain de Lisbonne

La lecture de l'article sur Chiune Sugihara me remémore l'histoire suivante : lors de la débâcle et devant l'avancée des troupes allemandes, de nombreux juifs français et étrangers se réfugièrent en Espagne et au Portugal avec l'espoir de passer ensuite en Amérique du Nord. Il y avait alors à Lisbonne un consul américain qui facilitait aux gens l'obtention de leur visa de la manière suivante : la réglementation américaine prévoyait, en plus des documents requis, la présentation par le candidat à l'exode d'une somme d'argent importante, trop pour beaucoup de demandeurs de visas.

La communauté des réfugiés se rassembla et tous contribuèrent jusqu'à ce que la somme prescrite fût réunie. Ensuite on remettait l'argent à chaque demandeur de visa avant qu'il n'entre dans le bureau du consul. Ce dernier vérifiait ensuite que les documents requis étaient fournis et comptait l'argent pour voir si le compte y était, ce qui lui permettait de certifier que la réglementation avait été respectée. Lorsque le demandeur sortait du bureau, quelqu'un était là pour lui reprendre l'argent et le remettre au suivant... Le consul feignait de ne pas s'apercevoir que c'était toujours le même argent qu'il comptait.

Je ne connais malheureusent pas le nom de cet homme.

HENRI-GEORGES KAUDERS
(Paris)

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur de la gestion
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

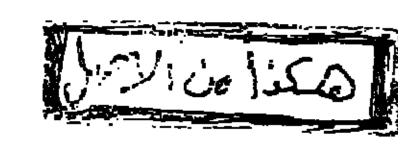
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10



La fin de la tournée du président américain au Proche-Orient et la recherche de la paix entre Israël et la Syrie

Au terme d'un entretien de quelques heures, jeudi 27 octobre, à Damas, avec le président Hafez El Assad, Bill Clinton a fait état, sans autre précision, de « progrès » à propos du processus de paix israélo-syrien. Pour sa part, le chef de l'Etat syrien a réaffirmé qu'Israël devait évacuer tout le Golan et le Sud du Liban.

JÉRUSALEM : Bill Clinton a renoncé à se rendre sur les Lieux saints à Jérusalem-Est, lors de sa visite en Israël, pour éviter d'envenimer la polémique entre l'Etat juif et les Palestiniens sur le statut de la ville. Seule Hillary Clinton s'est rendue devant le Mur des lamentations.

SOUTIEN : Devant la Knesset, le président américain a réaffirmé avec force le soutien des Etats-Unis à Israël pour l'« aider à minimiser les risques pris pour la paix ». Il s'est engagé à œuvrer pour le maintien des « niveaux actuels de l'assistance économique et militaire » des Etats-Unis à l'Etat juif.

Bill Clinton se contente d'évoquer des « progrès » après sa rencontre avec Hafez El Assad

DAMAS

de notre envoyée spéciale

Le président américain Bill Clinton l'avait dit à plusieurs reprises : il ne fallait pas attendre de son premier voyage à Damas de percée majeure dans les difficiles négociations syro-israéliennes. Il n'y en a pas eu, mais *« des progrès ont été faits »*, a affirmé à quatre reprises M. Clinton, lors de la conférence de presse commune qu'il a tenue avec le président syrien, Hafez El Assad.

Refusant de donner des détails sur ces *« progrès »*, le président américain a toutefois longuement insisté sur la volonté de paix du président syrien, affirmant : *« Il est clairement un avocat très efficace et déterminé des intérêts de son pays et de son peuple. Mais je crois qu'il veut la paix et je crois que nous y parviendrons »*.

Le président Assad, visiblement beaucoup plus à l'aise que son homologue américain, a réaffirmé avec force la détermination de la Syrie à conclure la paix. Mais il a insisté sur les conditions syriennes qui restent les mêmes. Il faut *« une paix globale et juste qui soit fondée sur les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, 242, 338 et 425* – relatives au Liban –, *et qui permette à tous les peuples de la région, arabes et israélien, de vivre, dans la sécurité, la stabilité, la dignité et la prospérité »*.

Dans les délicates négociations syro-israéliennes, où chaque mot et chaque inflexion de langage ont leur sens, le président syrien a précisé : *« J'ai informé le président Clinton de l'intention de la Syrie de respecter les exigences de la paix, à travers l'établissement de relations pacifiques normales avec Israël, en échange du retrait total d'Israël du Golan jusqu'aux lignes du 4 juin 1967 et du Liban sud. »* Cette formulation est à ce jour la plus précise jamais exprimée par le président Assad et les officiels syriens en soulignaient l'importance.

Bien que le chef de l'Etat syrien n'ait à aucun moment précisé sa conception des *« relations normales et pacifiques »* – avec Israël –, M. Clinton a paru se contenter de cette déclaration : *« Je respecte et j'accueille favorablement la déclaration qu'a faite aujourd'hui le président Assad qui va au-delà, selon moi, des initiatives de diplomatie publique qui ont été entreprises par le passé. Je pense que cette déclaration doit rassurer le peuple d'Israël, encourager à plus de dialogue et à un plus grand désir de poursuivre le processus de paix. »*

Les dirigeants syriens, qui appréhendaient quelque peu les éventuelles demandes que pouvait formuler M. Clinton, ont tout lieu d'être satisfaits des résultats de la visite. L'insistance mise par le président américain sur le nécessaire respect des résolutions de l'ONU, sur *« le rôle régional clé de la Syrie »*, et surtout, sur la satisfaction indispensable des *« besoins de sécurité des deux parties »*, sont autant de bonnes nouvelles pour Damas. Cette sorte de garantie américaine de parité dans les arrangements de sécurité est fondamentale pour la Syrie, compte tenu des exigences avancées par Israël en cas de retrait du Golan.

Garanties de sécurité et terrorisme

Autre sujet de satisfaction pour Damas et qui pourrait en revanche se retourner, sur le plan intérieur, contre le président américain, la question du terrorisme. Les Etats-Unis avaient à peine caché, avant la visite de M. Clinton, qu'ils souhaitaient obtenir du président Assad la condamnation du récent attentat de Tel-Aviv. La Syrie n'avait fait aucun commentaire officiel à ce sujet. Jeudi, le président syrien n'a rien dit lui-même et c'est le président Clinton qui a dû affirmer : *« Le président Assad m'a dit qu'il pensait que c'était une erreur de tuer des civils innocents que ce soit dans l'affaire du bus* [de Tel-Aviv] *ou à Hébron. »*

Reconnaissant que sur ce point et *« malgré le désir des deux parties de résoudre ce problème, aucune solution n'avait été trouvée entre Damas et Washington »*, le président Assad a pris les devants. *« Chacun sait*, a-t-il dit, *que le problème du terrorisme est une accusation qui est liée à notre conflit avec Israël. Aucun des hauts responsables de l'administration américaine avec qui j'ai discuté de cette question n'a jamais pu me citer un seul incident dans lequel la Syrie ait soutenu le terrorisme. »*

« J'ai dit, a commenté le président Clinton, *et je crois que le président Assad en est d'accord, que si nous avons la paix dans la région et qu'un accord de paix est signé, soutenir ceux qui essayent de saper cette paix serait incohérent, particulièrement s'ils essayent de le faire par des moyens terroristes. Nous avons discuté du terrorisme dans ce contexte. »*

En l'absence de précisions sur les *« progrès »* accomplis, il est difficile de mesurer exactement ce que le président américain a obtenu de son hôte. Celui-ci a toutefois affirmé que la Syrie poursuivrait le processus de paix *« selon la formule actuelle, ou selon tout autre moyen plus efficace qui reste à trouver dans le but de conclure la paix »* le plus rapidement possible. Il est trop tôt pour dire s'il s'agit là d'une ouverture. Le président syrien a néanmoins déjà écarté toute idée de visite en Israël. *« L'établissement de la paix ne relève pas de questions formelles ou rhétoriques »*, a-t-il déclaré.

FRANÇOISE CHIPAUX

Entre passion et raison

Suite de la première page

Au sujet de l'étape syrienne de son voyage, une étape que beaucoup de commentateurs israéliens avaient tendance dès jeudi soir à décrire comme un *fiasco*, l'hôte américain de la Knesset a répété qu'il estimait que *« quelque chose »* était *« en train de changer »* à Damas. *« Les leaders syriens comprennent qu'il est temps de faire la paix. (...) Nous les avons pressés de parler avec vous un langage de paix que vous puissiez comprendre. Je pense que le président Hafez el Assad a commencé à le faire. »*

« Ayez confiance »

Interrogé peu après, lors d'une conférence de presse, M. Clinton a été plus explicite : *« Je ne me souviens pas qu'il* [le président syrien] *ait jamais dit, lors de nos entretiens passés, vouloir établir avec Israël une relation constructive et pacifique (...). En privé, il a abordé certains détails du processus de négociations qu'il serait inconvenant pour moi de discuter en public (...), mais je pense que cela est positif »*, a révélé le président américain qui *« regrette, en revanche »* que M. Assad *« n'ait pas répété en public les profonds regrets qu'il m'a exprimés en privé pour les victimes innocentes du bus de Tel-Aviv* [22 morts israéliens], *ou du massacre d'Hébron* [29 morts palestiniens] *»*.

J'estime, a ajouté le président, *« qu'il y a du nouveau »* dans la position syrienne *« et c'est pourquoi j'ai demandé au secrétaire d'État Warren Christopher de revenir dans la région d'ici quelques semaines »*. L'Amérique, a-t-il promis, *« sera avec vous sur le chemin de Damas, dans la sécurité »*. *« Mes amis*, a-t-il conclu, *le cercle de vos ennemis se réduit, ayez confiance. »*

PATRICE CLAUDE

La cote de popularité du président Clinton remonte à deux semaines des élections législatives du 8 novembre aux Etats-Unis. – A mi-parcours de son mandat, et à dix jours des élections législatives qui se dérouleront le 8 novembre aux Etats-Unis, le président Bill Clinton, porté par ses succès de politique étrangère, voit sa cote de popularité remonter sensiblement, selon un sondage publié jeudi 27 octobre par le quotidien *USA-Today* et la chaîne de télévision *CNN*. Il gagne sept points en une semaine, avec 48 % de satisfaits (49 % pour le parti démocrate). Les républicains conservent cependant une nette avance (53 % contre 43 %) auprès des personnes interrogées ayant exprimé leur intention d'aller voter. – *(AFP.)*

Sous la pression des Palestiniens

La visite des lieux saints annulée

JÉRUSALEM

de notre correspondant

La partie « sainte » de Jérusalem – celle où se dressent le mur des Lamentations, la mosquée Al Aqsa et le Saint-Sépulcre – n'a finalement pas reçu la visite de Bill Clinton. La ville était pourtant *« pavée de policiers »* depuis deux jours, selon l'expression du chef de la police israélienne. Motif officiel : *« Pas assez de temps. »* Motif réel : le président n'a pas voulu gâcher ses dix-neuf heures de visite en Israël par une polémique qui promettait d'être violente.

Les faits sont simples. Alors qu'Israël, qui a conquis la partie orientale de la ville en 1967, la revendique dans son entier comme *« capitale éternelle et unifiée »* de l'Etat juif, les 150 000 habitants palestiniens entendent faire de la partie est de la cité la capitale de l'Etat *qu'il veulent créer. Les* Etats-Unis, comme d'ailleurs le reste du monde, ne reconnaissant pas l'annexion, décidée en 1980 par la Knesset, maintiennent encore leur ambassade à Tel-Aviv. Dans son discours devant les parlementaires israéliens, jeudi 27 octobre, M. Clinton a pris grand soin de ne pas répondre à Itzhak Rabin qui, de la tribune, a répété que, si *« Jérusalem, capitale éternelle d'Israël, sera toujours ouverte à ceux qui croient en Dieu, elle sera pour toujours gouvernée par le peuple juif »*.

Sur le principe de la visite présidentielle, annoncée puis annulée, les Palestiniens, qui représentent encore environ 90 % de la population de la vieille ville, où sont sis les trois lieux saints, n'avaient rien à redire. Mais la *« capitale unifiée »* d'Israël a un maire, Ehoud Olmert, qui fut ministre des gouvernements du Likoud dirigés par Itzhak Shamir et que les Palestiniens, qui boycottent régulièrement les élections municipales depuis 1967, ne reconnaissent pas. Or l'édile insistait fermement pour accompagner l'ancien gouverneur de l'Arkansas *« partout »* où il irait. D'où le problème.

Même si l'hôte d'Israël n'a eu à aucun moment de sa visite un mot de salut aux Palestiniens, Fayçal Husseini, le « numéro un » de l'OLP dans la ville, le déclara *« bienvenu sur l'esplanade des Mosquées »*. A une condition cependant : *« S'il vient en compagnie d'Olmert ou de n'importe quel officiel israélien, l'esplanade* – troisième lieu saint de l'Islam après La Mecque et Médine – *sera fermée. La police sera obligée de forcer les grilles. »* On imagine l'effet médiatique désastreux qu'aurait eu une telle opération.

Ehoud Olmert eut beau tempêter, proclamer qu'il n'y a « qu'un seul maire à Jérusalem et que, selon le protocole », c'était à lui *« d'accompagner tout visiteur important dans la capitale éternelle d'Israël »*, rien à faire. L'ancien ministre insista, rappela que son prédécesseur, Teddy Kollek, avait accompagné Jimmy Carter en mars 1983 dans les trois lieux saints, mais quelqu'un souligna qu'à *l'époque ce dernier n'était plus* président depuis deux ans.

Le maire israélien de Jérusalem dut finalement se consoler avec l'entretien de dix minutes que lui accorda M. Clinton et la visite que son épouse, Hillary, alla faire en fin de soirée au mur des Lamentations. Les Palestiniens, par l'entremise de plusieurs de leurs dirigeants, voulurent voir dans le renoncement présidentiel *« une victoire politique »*, les Etats-Unis ayant ainsi, selon eux, *« réaffirmé sur le terrain qu'ils ne reconnaissaient pas l'occupation israélienne de Jérusalem-Est »*.

D'autres allèrent plus loin et se réjouirent d'avoir ainsi démontré à la face du monde que les Israéliens *« ne font pas encore la loi partout »* dans la ville. *« Tant qu'on n'y reconnaîtra pas nos droits légitimes, Jérusalem ne sera pas une mais deux »*, confiait un notable palestinien. Jeudi soir, avec la partie orientale et arabe hermétiquement bouclée, la division était encore plus évidente que d'ordinaire.

PATRICE CLAUDE

DANS LA PRESSE

The Independent (Robert Fisk) : « Sans doute éprouvé d'avoir rencontré un Arabe qui n'était pas pressé de faire la paix avec Israël, le président américain a abandonné la plupart des clichés qu'il avait utilisés lors de la signature du traité de *paix israélo-jordanien. Il n'a fait aucune allusion* à l'avènement de nouvelles ères, répétant à peine qu'il n'y aurait pas de paix sans la Syrie. (...) Ce fut de loin l'épisode le plus dramatique dans la tournée de M. Clinton au Proche-Orient. Le traité israélo-jordanien était un acte historique dont la dramatique propre était symbolique. Mais à Damas, M. Clinton devait écouter quelqu'un qui refuse encore de se soumettre au rouleau-compresseur américain de la paix. »

International Herald Tribune (Douglas Jehl) : « Les débuts de M. Clinton *en tant qu'intermédiaire entre Jérusalem* et Damas semblaient avoir peu de chances de rassurer les citoyens israéliens, frappés par une récente vague de violence terroriste. Cela d'autant plus que M. Assad n'a fait, jeudi, aucune condamnation publique de l'attentat, et que les officiels américains reconnaissaient que M. Clinton n'avait pas exercé de pression directe sur M. Assad au sujet du rôle de son gouvernement dans la protection des terroristes. »

Libération (Christophe Boltanski et Pierre Haski) : « Les diplomates s'attendaient à un geste de la part de la Syrie, toujours soucieuse de contenter la Maison Blanche, *a fortiori* à une semaine des élections sénatoriales américaines. Le dirigeant syrien, cependant, n'a pas voulu prendre le risque d'apparaître à la remorque du roi Hussein en faisant de nouvelles concessions, un jour après la signature d'un traité de paix entre Israël et la Jordanie. »

Le Figaro (Stéphane Marchand) : « A Damas, Bill Clinton voulait convaincre le président Assad qu'il peut rester un acteur régional majeur tout en faisant la paix avec l'État hébreu. Le raïs a déjà entamé la préparation psychologique de ses concitoyens. (...) Mais les vieilles habitudes sont tenaces. Mercredi, la télévision syrienne n'a couvert que très brièvement la signature du traité de paix entre Israël et la Jordanie. Les téléspectateurs ont pu écouter les discours du roi Hussein et de Bill Clinton, mais pas celui d'Ithzak Rabin. »

Europe 1 (Alain Duhamel) : « Pour les États-Unis, tout ce qui touche au Proche-Orient, et en particulier à Israël, est le problème de politique étrangère le plus sensible, et celui dont l'impact électoral est le plus direct. (...) Aujourd'hui, Bill Clinton connaît des échecs en matière de politique sociale, alors qu'il est en train de remporter des succès sur la scène internationale. Il essaye au fond de s'en tirer avec une méthode républicaine, bien qu'il soit un président démocrate. »

Ecartant provisoirement le Mistral français

Le Koweït achète des missiles antiaériens à la Grande-Bretagne

Le Koweït a décidé d'acheter des missiles antiaériens portables Startburst à la Grande-Bretagne pour un montant de l'équivalent de quelque 420 millions de francs. *Le contrat a été signé*, mardi 25 octobre, à l'occasion d'une visite au Koweït de Malcolm Rifkind, le ministre britannique de la défense.

Conçu par la société Shorts Brothers, à Belfast, le Startburst est un missile anti-avions et anti-hélicoptères à basse altitude, tiré à l'épaule par son servant. C'est le successeur du missile Javelin, déjà livré à plus d'une dizaine de clients étrangers. M. Rifkind a signé le contrat avec son homologue du Koweït, cheik Ahmed Al Humoud Al Sabah. Des missiles du même genre équipaient les forces britanniques venues défendre le Koweït après l'invasion irakienne de 1990.

A l'origine, le Startburst était en compétition avec le Mistral du groupe français Matra-Défense, auquel qui le marché, semble-t-il, avait été initialement promis dans son entier. Une offensive diplomatique de dernière minute du Royaume-Uni a eu pour effet que le Koweït a partagé sa commande, Matra-Défense devant obtenir, probablement dans les semaines prochaines, la seconde moitié. A *ce jour, le Mistral a été vendu* à seize pays clients. Dans le cas du Koweït, l'existence de deux sources d'approvisionnement n'est pas nécessairement un avantage pour le coût et l'« opérationnalité » de la logistique après-vente.

Beaucoup d'industriels français de l'armement considèrent, à tort ou à raison, que *les Etats du Golfe*, à commencer par le Koweït et l'Arabie saoudite, risquent de réserver en priorité leurs prochaines commandes militaires aux deux puissances, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, qui se sont manifestées pour contrer la récente menace de Saddam Hussein. La France n'a pas déployé de *forces terrestres au Koweït.*

Des appels d'offres internationaux – auxquels la France a répondu – ont été lancés par le Koweït pour des achats éventuels de corvettes, de patrouilleurs rapides et d'hélicoptères.

AFRIQUE

MOZAMBIQUE

Le chef de la RENAMO met fin au boycottage des élections

Les opérations de vote ont repris, vendredi 28 octobre, pour la deuxième journée des élections présidentielle et législatives, peu avant qu'Afonso Dhlakama, le chef de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), ne revienne finalement – sous les pressions internationales – sur sa décision de boycotter le scrutin.

MAPUTO

de notre envoyé spécial

Les premières élections pluralistes mozambicaines semblaient mal parties. La seule formation politique qui pouvait, peut-être, concurrencer la toute puissance du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), au pouvoir à Maputo depuis l'indépendance acquise en 1975, avait déclaré forfait, appelant jeudi matin ses partisans et ses électeurs à ne pas participer au scrutin. Moins de 36 heures plus tard, la RENAMO revenait sur sa décision.

Cette succession de coups de théâtre a commencé jeudi 27 octobre lorsque, vers 3 heures du matin, le porte-parole de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), Rabil Khan, a annoncé que son parti ne participerait pas à une consultation viciée, selon lui, par la fraude (*le Monde* du 28 octobre). Mardi, déjà, un communiqué de son mouvement avait lancé un premier avertissement en affirmant que les conditions requises pour des élections libres et honnêtes n'étaient pas réunies. Mais personne, alors, ne soupçonnait que la RENAMO se lancerait dans un boycottage en bonne et due forme.

Jeudi matin, encore dans l'ignorance des événements de la nuit, de longues files d'hommes et de femmes serpentaient calmement devant les bureaux vote de Maputo, attendant, parfois pendant plusieurs heures, de pouvoir remplir leur devoir électoral. Il en est allé de même dans l'ensemble du pays où les 2 300 observateurs des Nations unies n'ont rapporté aucun incident notable et, selon le communiqué officiel de l'ONU publié jeudi soir dans la capitale, n'ont décelé *« aucun signe de boycottage »*.

Dès l'annonce de ce dernier, tous les organismes internationaux impliqués dans le processus de retour à la paix s'étaient mobilisés pour tenter de faire revenir la RENAMO sur sa décision. Tous soulignaient qu'étaient en place les mécanismes pour prévenir d'éventelles fraudes et pour redresser les inévitables irrégularités. Tous appellaient le chef de la RENAMO à faire preuve de sagesse et à maintenir le cap des élections.

Mais vendredi à l'aube, Afonso Dhlakama n'avait toujours pas changé d'avis. Même si commençait à circuler l'hypothèse que son retournement était imminent, officiellement il s'en tenait toujours à son refus initial, ses conseillers s'interdisant de prononcer une seule parole tant que la réunion en cours avec les responsables de l'ONU et les ambassadeurs de la Commission de supervision et de contrôle n'était pas terminée. Toute la nuit précédente avait été passée à négocier avec Eric Lubin, le conseiller spécial d'Aldo Ajello qui dirige au Mozambique la Mission des Nations unies.

Rien ne pouvait être exclu avec Afonso Dhlakama, y compris un revirement spectaculaire. C'était en tout cas l'espoir auquel s'accrochaient les Nations unies et la communauté internationale. La *« folie »* du chef de la RENAMO – ainsi que l'on explique, dans ces milieux, la raison de sa décision – pouvait, espèrait-on, jouer dans le sens inverse. Après avoir poussé au boycottage, pourquoi ne provoquerait-elle pas un retour dans le jeu électoral ?

Quel partage du pouvoir ?

Quelle que soit la psychologie personnelle du personnage – et, en l'occurence, elle a joué son rôle – il est probable que cet accord de dernière minute devrait prendre en compte ce qui est véritablement au cœur de la crise : le partage du pouvoir. Autant que la fraude – qu'aucun élément ne permet jusqu'à présent de conforter – ce problème est celui qui a le plus pesé sur l'évolution de la situation au cours de ces dernières semaines.

Aucune des nombreuses interventions faites par la communauté internationale, y compris celles de Nelson Mandela, le président sud-africain, n'avait pu convaincre le gouvernement mozambicain d'accepter de faire une place à son adversaire. *« Le gâteau n'est pas assez gros »*, nous avouait crûment, il y a quelques jours, un haut responsable du FRELIMO, un parti qu'une longue pratique solitaire du pouvoir n'a pas habitué à partager.

Ce qui est ici en question est moins une répartition politique du pouvoir qu'une redistribution des privilèges matériels qu'il procure. Dès la conclusion des accords de paix, en 1992, la RENAMO a exigé maisons, voitures, argent, plus la considération qui les accompagne. Et pendant deux ans, sous prétexte de lui donner les moyens de se transformer en parti politique, l'ONU a payé les factures. Mais le mandat des Nations unies se termine et le gouvernement de Maputo, qui a des moyens limités et, lui aussi, une clientèle à satisfaire, ne veut pas les remplacer dans le rôle du caissier.

Cette détermination est apparue définitive lorsque, mardi, à Harare, le sommet des chefs d'Etat d'Afrique australe a apporté son soutien à leur collègue du Mozambique. Reçu la veille par Robert Mugabe, président du Zimbabwe, Afonso Dhlakama s'était vu sommé de ravaler ses récriminations et de participer, comme convenu, aux élections. Trois jours plus tard, il répliquait par le boycottage.

Ce pari était risqué : rien ne dit que la RENAMO sera effectivement en mesure de contrôler les conséquences politiques de ses atermoiements. *« Il n'est pas question de reprendre la guerre »*, prévenait jeudi Afonso Dlhakama. Le voudrait-il qu'il en serait vraisemblablement incapable : comme ceux du gouvernement, ses soldats sont démobilisés et sans doute peu tentés de reprendre une guerre qui fut longue et cruelle.

Mais ce constat ne suffit pas à rassurer. Quelques que soient les éventuelles mesures d'apaisement qui viennent d'être prises, la situation reste instable. Jeudi, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud ont fermé leurs frontières avec le Mozambique et mis leurs troupes en état d'alerte. Il s'agit « officiellement » d'empêcher l'afflux d'éventuels réfugiés.

GEORGES MARION

ALGÉRIE

Assassinat d'un vingt et unième journaliste

Un journaliste de l'agence officielle Algérie presse service (APS), Mohamed Salah Ben Achour, a été tué par balles, jeudi 27 octobre, alors qu'il rentrait chez lui à Boufarik, au sud d'Alger. C'est le vingt et unième journaliste assassiné – dix-neuf Algériens, un Franco-Algérien et un Français – depuis mai 1993, dans des attentats attribués aux groupes armés islamistes.

Dans un communiqué, les évêques d'Algérie ont appelé, jeudi, *« tous ceux qui ont une responsabilité quelconque dans la crise actuelle à tout faire pour briser le cycle infernal de la violence et de la contre-violence ». « Dans un climat qui se dégrade, qui provoque la vengeance et attise la haine*, ajoutent-ils, *tous les efforts entrepris risquent d'être réduits à néant. »*

La veille, le pape avait évoqué, au Vatican, le *« martyre »* des deux religieuses espagnoles, assassinées, dimanche, à Alger. Selon Jean-Paul II, l'Algérie ne pourra résoudre ses problèmes qu'en s'engageant sur *« le chemin du dialogue, des choix sages, cohérents et courageux, ainsi que d'une recherche sincère du bien commun »*.

Dans un entretien publié, jeudi, par le quotidien saoudien *El Hayat*, Hassan II a évoqué la situation en Algérie. *« Si le peuple algérien décide de vivre dans le cadre d'un gouvernement islamique, c'est son droit le plus absolu et nous devons respecter son choix »*, a-t-il estimé. Selon le roi, un tel gouvernement *« s'il est choisi par le peuple algérien »*, devra respecter le Maroc *« tel qu'il est »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD : les trois assassins d'une étudiante américaine condamnés. – Trois Sud-Africains, accusés du meurtre d'une jeune étudiante américaine, Amy Biehl, en août 1993, dans la cité noire de Gugulethu, près du Cap, ont été condamnés, mercredi 26 octobre, au Cap, à dix-huit ans de prison. Le procureur avait requis la peine de mort à l'encontre des trois hommes. – *(AFP.)*

DJIBOUTI : un Français condamné à six mois de prison. – Un Français, membre d'une organisation humanitaire, a été condamné, jeudi 27 octobre, par un tribunal de Djibouti à six mois de prison pour non-respect d'un arrêté d'expulsion (*le Monde* du 4 octobre). Jean-Michel Pouchele, responsable de SOS-Africa, qui, selon ses avocats, poursuit une grève de la faim dans sa cellule, n'était pas présent lors du jugement. – *(Reuter.)*

ÉTHIOPIE : l'ancien président inculpé de génocide. – L'ancien président éthiopien, Mengistu Haïlé Mariam, en exil à Harare (Zimbabwe) depuis 1991, a été inculpé de génocide et crimes contre l'humanité, ainsi que 72 de ses proches, a annoncé, jeudi 27 octobre, dans la capitale éthiopienne, le procureur Guirma Wakjira. Ils sont accusés d'avoir assassiné 1 823 personnes, dont l'empereur Haïlé Sélassié et les 60 membres de son gouvernement. Ils risquent la peine de mort. – *(AFP.)*

ASIE

CAMBODGE

Le ministère de la défense dément la mort des otages occidentaux détenus par les Khmers rouges

Le ministère cambodgien de la défense a démenti, vendredi 28 octobre, l'information donnée la veille par le général Sok Bunsœun, l'un des chefs d'une région militaire, selon laquelle les trois otages occidentaux retenus par les Khmers rouges depuis leur enlèvement, le 26 juillet, ont été tués le 27 septembre et enterrés au lieudit Andong Pralit, annonce l'agence France Presse. Le ministère déclare dans un communiqué que les otages ont quitté, avec leurs ravisseurs, la région de Phnom Voar où ils avaient été repérés et que, depuis, ils ont été vus par des civils.

Le ministère cambodgien précise que le général Sok Bunsœun n'avait pas qualité pour s'exprimer comme il l'a fait, car il *« n'est pas le porte-parole du ministère ni le chef d'état-major »*. L'armée, indique toutefois le texte, continue de chercher autour de Phnom Voar pour vérifier les informations faisant état de l'enterrement des trois hommes. Mais aucune trace de tombe n'a encore été trouvée. Souhaitant apparemment réagir aux critiques internationales l'accusant de ne pas fournir toutes les informations, le ministère ajoute qu'il continuera à publier tous les éléments en sa possession.

Informations « contradictoires »

Les otages, Jean-Michel Braquet, un Français de vingt-sept ans, David Wilson, un Australien de vingt-neuf ans, et Mark Slater, un Britannique de vingt-huit ans, ont été enlevés par des guérilleros khmers rouges lors de l'attaque du train à bord duquel ils voyageaient, dans le sud du pays. Depuis le 29 août, date à laquelle des villageois ont aperçu les trois hommes, plus aucun indice jugé fiable n'a été fourni sur leur situation.

Jeudi 27 octobre, le ministère des affaires étrangères français et le ministre des affaires étrangères australien, Gareth Evans, avaient déclaré que les otages étaient très probablement morts.

Le numéro deux de l'ambassade de France à Phnom-Penh a, de son côté, déclaré jeudi en fin de journée : *« Je crois malheureusement que les risques de voir se confirmer la nouvelle de leur mort sont très élevés. »* Il reconnaît, pourtant, que les informations dont il dispose *« restent contradictoires »*. Paris, comme Londres et Canberra, font pression sur le gouvernement de Phnom-Penh pour qu'il fournisse des éclaircissements sur le sort des trois hommes.

La famille de Jean-Michel Braquet, originaire du Midi, déclare conserver un mince espoir qu'il soit encore vivant.

JAPON

La démolition du quartier général de l'armée impériale crée des remous

TOKYO

de notre correspondant

Alors qu'en prévision du cinquantième anniversaire de la fin de la guerre du Pacifique et de la défaite du Japon en août 1945, la presse a commencé à publier des articles sur l'évolution du pays ce dernier demi-siècle, vient de commencer la démolition de l'un des vestiges de l'ultranationalisme : le quartier général de l'armée impériale au cours de la deuxième guerre mondiale.

Situé dans le complexe de la garnison des forces armées terrestres à Tokyo, dans le quartier d'Ichigaya, ce bâtiment de trois étages construit dans le style imposant des années 30 fut le théâtre d'événements marquant de l'histoire moderne. A l'origine (1937), il abritait l'Académie militaire ; puis il devint le Q.G. de l'armée impériale six mois avant l'attaque de décembre 1941 sur Pearl Harbor. C'est dans son auditorium que siégea, entre 1946 et 1948, le tribunal militaire international d'Extrême-Orient, qui jugea, entre autres, vingt-huit accusés de crimes de guerre de la classe « A », passibles de la peine capitale, dont le général Hideki Tojo, qui fut condamné à mort. C'est aussi dans un bureau de cet édifice aux épaisses portes de bois et aux murs décorés de l'emblème impérial (le chrysanthème), dont l'inextricable réseau de souterrains fut utilisé comme abris pendant les bombardements américains, que, après avoir vainement harangué les soldats d'un balcon, l'écrivain Yukio Mishima se donna la mort par éventrement (*seppuku*) le 25 novembre 1970.

Protestations à gauche comme à droite

La démolition de ce bâtiment, qui rappelle le règne tumultueux de l'empereur Showa (Hirohito), a suscité des protestations à gauche comme à droite : symbole de la guerre d'agression pour les uns, du patriotisme pour les autres, il était visité chaque année par quinze mille personnes, en particulier d'anciens soldats. Une cinquantaine de personnes ont saisi la justice pour empêcher une démolition, dont l'historien Seïichi Uno, professeur honoraire de l'université de Tokyo, estime qu'elle constitue une atteinte au droit à la mémoire des citoyens ; mais le 17 octobre, le tribunal de Tokyo a jugé cette plainte irrecevable. L'auditorium et le bureau où Mishima se donna la mort seront cependant reconstitués dans un musée.

Si la coïncidence avec le cinquantième anniversaire de la fin de la guerre peut prêter à des interprétations sur la volonté du Japon de gommer son passé, l'initiative semble dictée par un impératif plus terre à terre : la rénovation du siège des forces d'autodéfense (dénomination de l'armée japonaise).

PHILIPPE PONS

SRI-LANKA : le premier ministre accuse l'opposition d'être responsable de la mort de son chef. – Mme Chandrika Kumaratunga, chef du gouvernement sri-lankais, a laissé entendre, jeudi 27 octobre, que le principal parti d'opposition (UNP, Parti national unifié) pourrait bien être responsable de la mort de son leader, Gamini Dissanayake, tué, lundi dernier, dans un attentat à la bombe (*le Monde* du 25 octobre). Elle a affirmé que l'UNP avait déjà connu plusieurs règlements de comptes internes sanglants. L'UNP, de son côté, accuse le gouvernement de vouloir maintenir un dialogue avec les séparatistes tamouls et de censurer les informations selon lesquelles ces derniers seraient les auteurs de l'attentat. – *(AFP, Reuter.)*

TIMOR-EST : l'Eglise catholique en faveur d'un statut spécial. – L'évêque du Timor-oriental, Mgr Ximenes Belo, a indiqué, vendredi 28 octobre, que l'Eglise catholique pesait de tout son poids pour favoriser le dialogue *« entre toutes les parties »* afin d'aboutir à l'élaboration d'un statut particulier pour Timor-Est, ancienne colonie portugaise peuplée de 90 % de catholiques qui a été annexée en 1976 par l'Indonésie sans que l'ONU reconnaisse cette situation. Mgr Belo a déclaré travailler à ce sujet avec des Timorais et Djakarta. – *(AFP.)*

CORÉE DU NORD

La maladie du « numéro 2 » ne devrait pas influer sur la succession

TOKYO

de notre correspondant

L'état de santé de O Jin-u, ministre de la défense nord-coréen et deuxième personnage de la hiérarchie du régime après Kim Jong-il, fils et héritier du « Grand Dirigeant » Kim Il-sung, suscite des interrogations à Séoul et à Tokyo. O Jin-u est arrivé mardi 25 octobre à Paris pour y subir des examens médicaux (*le Monde* du 27 octobre). Il aurait été admis à l'hopital Laënnec. Agé de soixante-dix-sept ans, il serait atteint d'un cancer des poumons.

Il était apparu affaibli, soutenu par des aides de camp, le 16 octobre, lors de la cérémonie marquant la fin de la période de deuil observé après la mort de Kim Il-sung. La visite en France de O Jin-u, qui avait présenté sa demande de visa à Pékin, a été autorisée par Paris pour des raisons humanitaires, en contact étroit avec Séoul.

La maladie de O Jin-u intervient à un moment délicat d'une transition qui traîne en longueur. Quatre mois après la mort de Kim Il-sung, la Corée du Nord n'a toujours pas de chef de l'Etat ni de secrétaire général du Parti des travailleurs. Kim Jong-il est certes considéré comme le *« chef suprême de la République populaire démocratique de Corée »* (RPDC), selon l'expression employée dans la lettre que le président Clinton lui a adressée à propos des accords de Genève, mais il n'a pas encore été désigné officiellement.

Représentant des vétérans de la guérilla antijaponaise, O Jin-u était, depuis le début des années 80, le troisième personnage du régime, après les deux Kim. Ce militaire au caractère carré, que l'on disait très proche de Kim Il-sung, est considéré comme l'un de ceux qui ont soutenu dès le début le principe d'une « succession dynastique » afin de préserver la stabilité du régime. L'aval de la vieille garde constitue un élément important de légitimité pour Kim Jong-il.

D'autre facteurs que la maladie sont-ils intervenus dans l'arrivée inopinée de O Jin-u à Paris ? S'agit-il d'une mise à l'écart ? Dans l'état actuel des informations filtrant de RPDC, l'hypothèse semble peu probable : aucune indication ne donne à penser que son départ s'inscrit dans une lutte de pouvoir. O Jin-u a été un protecteur de Kim « junior », dont il a préparé de longue date l'accession en éliminant ses adversaires au sein d'une armée qui reste, comme dans tout régime totalitaire, un facteur d'un poids décisif. Kim Jong-il est, depuis quelques années, commandant suprême des forces armées.

Selon les experts des questions nord-coréennes à Séoul, le déclin de l'état de santé de l'homme qui a été avec Kim Il-sung l'artisan de l'ascension de Kim Jong-il ne devrait pas avoir de conséquences sur le processus de succession. Son retrait permettrait l'ascension d'autres personnalités mises en place par O Jin-u et fidèles à Kim Jong-il : le général Chae Gwang, chef d'état-major (qui appartient à la première génération de révolutionnaires), et le général O Guk-ryol, membre de la commission militaire nationale. Plus jeune, et protégé de Kim Jong-il, ce dernier fut brièvement chef d'état-major à la fin des années 80.

PHILIPPE PONS

هكذا من الاصل

EUROPE

RUSSIE

Le gouvernement résiste à une première motion de censure

MOSCOU

de notre correspondante

Qui voudrait réellement prendre aujourd'hui la place de Viktor Tchernomyrdine, le premier ministre qui s'est chargé de mettre la Russie à la diète, avec un budget de grande austérité pour 1995 ? Personne. Cela explique, en partie, pourquoi il a manqué 32 voix, jeudi 27 octobre, à la Douma, pour adopter la première motion de censure depuis les élections de décembre 1993.

Ce ne fut pas une grande surprise. Le pouvoir avait affirmé que les députés de la Chambre basse du Parlement qui réclament *« un changement radical du cours des réformes »*, sans préciser toutefois lequel, ne réuniraient pas de majorité cet automne. Mais, signe que tout n'était pas joué, un oukaze présidentiel avait remplacé, deux heures avant le scrutin, un ministre de l'agriculture malade par un membre de l'importante fraction agrarienne de la Douma, qui menaçait de voter la censure.

L'inquiétude du pouvoir n'en subsiste pas moins. Mais elle provient moins d'un Parlement sans grand pouvoir que de la crainte de voir la Russie vivre un nouveau « mardi noir » monétaire. Si M. Tchernomyrdine s'est décidé à prôner la rigueur (*le Monde* du 28 octobre) que réclamait son prédécesseur Egor Gaïdar, c'est moins pour plaire au FMI que parce qu'il a senti, le 11 octobre, le *souffle de la catastrophe qui* risque d'effacer tous les premiers demi-succès russes sur la voie des réformes.

Faisant, jeudi, son autocritique *« pour les injections impulsives de monnaie dans l'économie »* qui ont relancé l'inflation dès septembre, M. Tchernomyrdine a affirmé que l'Etat était capable de maintenir celle-ci à moins de 7 % jusqu'à la fin de l'année. C'est dire que la banque centrale disposerait encore de réserves pour soutenir le rouble. Mais celui-ci continue à perdre chaque jour un peu de sa valeur. D'où le cri d'alarme lancé, le même jour à la Douma, par Egor Gaïdar : *« Si le gouvernement ne change pas réellement de politique, comme il le promet, les réserves permettront de soutenir le rouble encore trois semaines, puis ce sera l'effondrement, et l'opposition obtiendra l'imposition d'un rouble inconvertible et le contrôle des prix, prélude à un retour aux magasins vides de 1991. »*

Il semble que l'opposition ait conscience de ce danger, sans vouloir l'avouer. Même les plus ardents des « industrialistes » n'ont pas réclamé, ouvertement du moins, un retour au contrôle des prix. Ils dénoncent, certes, la gabegie et la corruption du pouvoir, mettant en doute sa capacité à récolter plus de recettes en 1995 que cette année (où elles n'ont pas atteint la moitié des prévisions). Mais, comme la plupart des partis d'opposition, ils agissent en groupes de pression, réclamant des rallonges dans un budget dont chacun semble admettre la nécessaire rigueur. Seul Vladimir Jirinovski, le chef des ultra-nationalistes, est toujours là pour dire que *« lutter contre l'inflation ou citer des chiffres, ce n'est plus la peine* [car] *le pays est détruit, dirigé par la CIA »*. La solution viendra, dit-il, quand il sera élu, dans un an, président...

Semi-échec des syndicats

Dans un an, affirme M. Tchernomyrdine, l'inflation sera ramenée à 1 % (en rythme mensuel). Malgré cela, la reprise de la croissance n'est pas prévue, bizarrement, avant 1997. Plus inquiétant encore, pour que ces prévisions se réalisent, le FMI doit d'abord apporter *« pour la dernière fois »* un solide coup de pouce au budget 1995. Douze milliards de dollars de crédits occidentaux sont inscrits dans la loi de finances pour couvrir un déficit de 7,8 % du PIB sans recourir à la planche à billets – aux côtés des revenus de la privatisation et de la vente de bons du Trésor, que l'opposition estime irréalistes. Les crédits du FMI paraissent plus accessibles : *« Pourquoi refuser ce qu'on nous offre, ce à quoi nous avons droit »*, a déclaré M. Tchernomyrdine. Il semble assuré que son « budget modèle » finira par être adopté par le Parlement, permettant aux créditeurs internationaux de venir, enfin, à la rescousse de la Russie.

Rescapé de la censure, le gouvernement a aussi été soulagé par le demi-échec, le même jour, d'une *« grande journée d'action syndicale »* préparée depuis des mois. A Moscou, les manifestants, venus réclamer le versement de leurs arriérés de salaires, étaient à peine trois à quatre mille, guère plus que les épargnants floués des fonds d'investissements frauduleux, qui avaient manifesté il y a une semaine. En province, là où les « syndicats libres », héritiers de ceux du Parti communiste, sont plus actifs, les manifestations ont été plus imposantes.

SOPHIE SHIHAB

Explosion mortelle d'une bombe artisanale à Moscou. – Un membre des services secrets (FSK, ex-KGB) a été tué, jeudi 27 octobre à Moscou, alors qu'il tentait de désarmorcer une bombe artisanale découverte dans un institut de recherche. Un autre membre du FSK a été blessé. D'autre part, un pirate de l'air de nationalité russe qui tentait de prendre le contrôle d'un avion de ligne avec 164 personnes à bord à l'aéroport moscovite de Vnoukovo a été arrêté jeudi par les forces spéciales du ministère de l'intérieur. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE

M. Léotard réitère à Sarajevo sa mise en garde contre une levée de l'embargo sur les armes

SARAJEVO

de notre correspondant

La visite de François Léotard dans l'ex-Yougoslavie se déroule alors que, sur le terrain, les « casques bleus » doivent faire face, depuis deux mois environ, à un net regain de tension. *« La tension s'est accrue autour de Sarajevo, à cause de la volonté des Serbes de Bosnie d'étouffer la ville »*, a déclaré le ministre de la défense, peu après son arrivée, comme il visitait un poste d'observation de la FORPRONU dans le quartier ravagé de Dobrinja, à l'entrée de la capitale bosniaque assiégée. *« La poursuite du siège de Sarajevo est politiquement et moralement inacceptable »*, a-t-il ajouté. Du haut de l'immeuble où les soldats français ont pris position, M. Léotard pouvait contempler l'aéroport de Sarajevo, souvent fermé à cause de tirs contre les avions des Nations unies. Le ministre français a longuement rendu hommage aux troupes françaises qui servent en Bosnie-Herzégovine sous le drapeau de l'ONU et s'est rendu à la présidence bosniaque, où il s'est entretenu durant plus d'une heure avec Alija Izetbegovic. *« J'ai rencontré le président bosniaque à la veille d'un débat à New-York sur une nouvelle résolution qui pourrait conduire à une levée de l'embargo sur les armes*, a déclaré M. Léotard. *J'ai rappelé au président Izetbegovic que si la résolution était acceptée, les Européens, et la France en premier, ordonneraient le retrait de la FORPRONU. »*

« Retour d'une guerre forte et rude »

L'ex-Yougoslavie est soumise à un embargo sur les ventes d'armes depuis le début du conflit. Les forces serbes, qui se sont appropriées tous les stocks d'armement de l'ancienne armée yougoslave, ont tiré parti de cette situation pour conquérir 25 % de la Croatie et 70 % de la Bosnie-Herzégovine. Le gouvernement bosniaque a donc toujours réclamé une levée de cet embargo, afin de pouvoir acheter les armes nécessaires à la défense du pays. Il y a un mois, lors d'un discours à New-York, M. Izetbegovic a cependant demandé un délai de six mois avant une éventuelle levée de l'embargo, conscient qu'une telle décision serait utilisée par les Serbes afin de relancer leurs offensives. La résolution évoquée par François Léotard, si elle était votée, entérinerait une levée de cet embargo, qui ne serait effective qu'au printemps prochain.

« Cette hypothèse n'est pas favorable pour une évolution vers la paix », a poursuivi le ministre de la Défense. Elle signifierait *« le retour d'une guerre forte et rude, dont les premières victimes seraient les Musulmans bosniaques. »* François Léotard devait poursuivre, vendredi, sa tournée en ex-Yougoslavie, en rencontrant à Zagreb le général Bertrand de Lapresle, le commandant de la FORPRONU. Les deux hommes devaient notamment évoquer la question des relations entre la FORPRONU et l'OTAN.

M. Léotard avait publiquement défendu, lors d'une réunion le mois dernier à Séville, une intensification des frappes aériennes contre les Serbes de Bosnie en cas d'attaques contre les *« zones de sécurité »*, alors que le général de Lapresle redoute que ces actions ne représentent un danger pour la sécurité des *« casques bleus »* présents sur le terrain. *« Le renforcement de certaines sanctions est le prix à payer pour éviter une levée de l'embargo sur les armes »*, a expliqué le ministre de la Défense.

REMY OURDAN

L'ONU et l'OTAN conviennent d'améliorer l'efficacité des frappes aériennes

A l'issue de trois jours de discussions difficiles, l'ONU et l'OTAN sont parvenues, jeudi 28 octobre à New-York, à un accord de principe en vue d'améliorer l'efficacité des frappes aériennes en Bosnie-Herzégovine. Le projet mis au point et concernant les modalités pratiques d'exécution des frappes aériennes devra être approuvé au plus haut niveau par les deux organisations. Le conseil de l'OTAN devait s'en saisir, vendredi 29 octobre, lors d'une réunion à Bruxelles.

De sources diplomatiques, il semblerait que les deux instances internationales aient réussi à aplanir leurs divergences de vues quant au contrôle global des opérations par une formule de compromis. Aussi la riposte de l'Alliance atlantique sera désormais plus rapide, comme le demandait l'OTAN, mais le camp concerné restera averti de l'imminence de la frappe, toutefois la cible ne lui sera plus notifiée. *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

La démission du chef de la diplomatie risque de troubler l'image du pays à l'étranger

VARSOVIE

de notre correspondant

Déjà malsaine, la situation politique s'est encore aggravée en Pologne avec la démission-surprise, jeudi 27 octobre, du ministre des affaires étrangères, Andrzej Olechowski. Le responsable de la diplomatie polonaise n'a pas supporté de voir son honnêteté mise en cause par l'un de ses collègues du gouvernement, le ministre de la justice Wlodzimierz Cimoszewicz, qui avait rendu publique la veille une liste de hauts responsables de l'Etat exerçant par ailleurs des activités rémunérées.

M. Olechowski n'est pas le seul ministre figurant sur la liste, mais il en est le plus éminent. Surtout, il en était, en tant que chef de la diplomatie, l'un des trois ministres dits « présidentiels » (c'est-à-dire nommés par M. Walesa) et ses relations avec les représentants de la majorité « néo-communiste », et tout particulièrement avec le premier ministre, Waldemar Pawlak, étaient fort aigres. A certains égards, l'opération « mains propres » lancée par le ministre (« néo-communiste ») de la justice peut donc apparaître comme une machine de guerre dirigée avant tout contre M. Olechowski, un homme dont la stature politique a beaucoup grandi depuis qu'il conduit, avec compétence et autorité, la diplomatie polonaise.

Sur le plan juridique, l'affaire n'est pas limpide. Il est reproché à M. Olechowski et à soixante-huit autres hauts responsables (dont deux autres ministres) d'avoir siégé dans des sociétés de droit commercial, où ils avaient d'ailleurs souvent été chargés de représenter les intérêts du Trésor public, et d'avoir touché pour cela des rémunérations (il s'agit en général de sommes modestes).

La démission de M. Olechowski ajoute quelques nœuds à un écheveau politique déjà embrouillé. En effet, le premier ministre va d'abord devoir décider s'il accepte ou non cette démission. Il pourrait sauter sur l'occasion qui se présente d'être débarrassé d'un homme « de l'autre bord », qu'il tente depuis plusieurs mois de contourner pour se lancer lui-même sur le terrain de la politique étrangère. Cependant ses partenaires sociaux-démocrates au sein de la majorité actuelle préféreraient apparemment que M. Olechowski reste à son poste. Et en tout état de cause, c'est le président Walesa qui devra décider en dernier ressort. Il s'agit donc d'une complexe partie à quatre, sinon cinq, car l'Union de la liberté, le parti de l'opposition démocratique de Bronislaw Geremek – (brouillé avec M. Walesa), pense et dit le plus grand bien de M. Olechowski.

« Voiture embourbée »

Le coup d'éclat – à moins qu'il ne s'agisse d'un mouvement d'humeur – du ministre contribue à nourrir une inquiétude de plus en vive en Pologne, à savoir que l'étalage de toutes ces divisions internes, la multiplication des crises politiques ne renforcent les arguments de ceux qui, en Occident, n'ont aucune hâte de voir la Pologne admise dans l'Union européenne et dans l'OTAN. C'est précisément ce sentiment de malaise général, de piétinement, qu'a évoqué jeudi soir le président Walesa dans un « discours à la nation » annoncé depuis plusieurs semaines, et où il n'a d'ailleurs fait aucune allusion à l'événement du jour. *« La Pologne ressemble à une voiture embourbée* (...). *Nous tournons en rond.* (...) *La Pologne est faible, personne ne la gouverne »*... A entendre M. Walesa évoquer longuement les échecs et de toutes les impuissances de son pays – *« où la privatisation avance à pas de tortue »*, où *« l'on veut entrer à l'OTAN, mais sans armée, puisqu'il n'y a pas d'argent pour la payer »*, où *« la science, l'éducation et la culture luttent avec la misère »* – on pouvait parfois se demander s'il parlait bien du pays qui fait encore figure de locomotive de la croissance et d'une réforme économique audacieuse en Europe de l'Est.

L'ancien chef de Solidarité a sans aucun doute touché beaucoup de points sensibles. Mais le seul remède qu'il ait proposé est tout sauf nouveau. M. Walesa veut un système présidentiel, *« pour moi ou pour un autre »*, un *« pouvoir fort »* qui ne puisse échapper à ses responsabilités, qui *« agisse »* au lieu de *« parler »*, et *« mette de l'ordre dans le pays »*. Il a donc appelé les Polonais à prendre leur destin en main, à voter une Constitution qui lui donne les pouvoirs qu'il réclame : le problème est que le projet de Constitution ne sera pas prêt avant des mois, que l'élection présidentielle n'aura lieu que dans un an. M. Walesa ressemblait donc un peu à un homme qui prêche dans le désert, devant un auditoire blasé.

JAN KRAUZE

EN BREF

BELGIQUE : durcissement du mouvement des étudiants francophones. – Plus de 30 000 étudiants francophones de Belgique ont manifesté, jeudi 27 octobre, à Liège pour exprimer leur mécontentement contre un projet de réforme de l'enseignement supérieur. C'est la deuxième manifestation nationale des étudiants francophones, la première ayant rassemblé plus de 20 000 personnes jeudi dernier à Bruxelles. La fédéralisation de l'Etat a dévolu aux trois communautés linguistiques du Royaume (francophone, néerlandophone et germanophone) la responsabilité de l'enseignement. – *(AFP.)*

ESTONIE : nomination d'un nouveau premier ministre. – Le Parlement estonien a approuvé, jeudi 27 octobre à une large majorité, la nomination d'Andres Tarand (sans parti et ex-social-démocrate), ministre de l'environnement du cabinet sortant, comme chef du gouvernement. Victime, notamment, d'un scandale financier, le précédent premier ministre, Mart Laard, chef du parti majoritaire de centre-droit, avait été destitué, le 26 septembre, par les députés qui voulaient cependant éviter des législatives anticipées. – *(Corresp.)*

ITALIE-SLOVÉNIE : Pas d'accord dans le différend sur l'Istrie. – Les ministres des affaires étrangères d'Italie et de Slovénie, qui se sont rencontrés jeudi 27 octobre à Rome, n'ont pas réussi à conclure d'accord formel sur le différend opposant les deux pays et portant sur des propriétés expropriées par la Yougoslavie à la fin de la seconde guerre mondiale. Ces propriétés appartenaient à des Italiens ayant fui la région lorsque l'Italie a perdu l'Istrie. Ce différend pourrait, notamment, entraver la demande d'association de la Slovénie à l'Union européenne, qui devrait être examinée lundi à Luxembourg par les Douze. – *(Reuter.)*

ROUMANIE

Le Parlement maintient la répression de l'homosexualité

BUCAREST

de notre correspondant

Si ce n'est pas une provocation, cela y ressemble fort. Les députés roumains ont voté contre la dépénalisation de l'homosexualité, mardi soir 25 octobre, le jour de l'arrivée dans le pays d'une délégation du Conseil de l'Europe, qui avait précisément recommandé la levée de cette législation répressive. L'un des membres de cette délégation, venue pour juger l'évolution démocratique de la Roumanie un an après son adhésion au Conseil de l'Europe, a aussitôt rappelé que *« le pays encourt une plainte à la Cour européenne des droits de l'homme »*. *« Pénaliser l'homosexualité entre des personnes consentantes*, a-t-il souligné, *est une atteinte à leur vie privée. »*

Il y a quelques mois, le Sénat avait longuement débattu avant de limiter les peines de prison uniquement au cas où l'homosexualité *« provoque un scandale public »*. Mardi, les députés n'ont pas eu cette réserve en adoptant un article selon lequel *« les relations sexuelles entre personnes du même sexe »* sont passibles de peines de prison allant de un à cinq ans. De telles dispositions maintiennent donc en vigueur le tristement célèbre article 200 du code pénal de l'époque communiste, en vertu duquel les homosexuels ont été envoyés en prison.

Le ministre des affaires étrangères, Teodor Melescanu, a cependant exprimé le souhait que la commission de médiation, qui doit être mise sur pied pour rapprocher les points de vue des deux Chambres, adopte *« une loi similaire à celle en vigueur dans les pays occidentaux »*.

En attendant, la Roumanie donne l'impression de faire des pas de deux depuis son adhésion au Conseil de l'Europe, en septembre 1993. A cette époque, l'Assemblée de Strasbourg avait recommandé, outre la dépénalisation de l'homosexualité, des améliorations sur le droit des minorités, des garanties sur l'indépendance de la justice et des médias ainsi que la mise en place d'une réelle décentralisation. A l'issue de sa tournée d'inspection, le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Daniel Tarschys, a souligné, mercredi, que *« des progrès considérables ont été faits, mais qu'il y a encore beaucoup à faire »*.

CHRISTOPHE CHATELOT

DIPLOMATIE

Nouveau secrétaire général de l'OTAN

M. Claes veut « préparer l'Alliance atlantique à admettre de nouveaux membres »

BRUXELLES

de notre correspondant

Willy Claes, nouveau secrétaire général de l'OTAN, a évoqué un futur élargissement de l'Alliance atlantique à certains membres de l'ancien pacte de Varsovie, vendredi 28 octobre à La Haye. Il s'adressait à l'Association du traité atlantique, qui a pour fonction d'informer le public des buts de l'Alliance.

Willy Claes a fait l'éloge du *« partenariat pour la paix »*, ces accords de coopération passés ces derniers mois entre l'Alliance et une vingtaine de pays, en majorité d'anciens membres du bloc communiste. Selon lui, après avoir *« assuré à l'Europe occidentale une période sans précédent de paix et de prospérité »*, l'OTAN pourra *« étendre ces mêmes bienfaits aux populations d'Europe centrale et orientale »*. M. Claes a ajouté : *« Le partenariat pour la paix ne remplace pas l'appartenance à l'OTAN (...) Notre prochaine tâche est de commencer à examiner au plan interne la voie à suivre afin de pouvoir préparer l'Alliance à admettre de nouveaux membres d'une manière qui renforce la sécurité européenne. Dans l'intervalle, les pays auront le temps de se préparer aux obligations majeures qu'implique une adhésion à l'Alliance. Le partenariat pour la paix est pour eux le moyen idéal d'y parvenir. »*

« Partenariat pour la paix »

Après avoir cherché à bénéficier d'un statut spécial, la Russie a, elle aussi, signé l'accord de *« partenariat pour la paix »*, le 22 juin. Tout en renonçant à user d'un droit de veto sur les initiatives de l'Alliance, la Russie avait alors souligné son désir d'être informée, notamment sur la délicate question de l'élargissement de l'OTAN. Ce dernier devrait commencer par la Pologne. A Bruxelles, on indique que depuis l'été la Russie semble disposée à accepter l'adhésion de certains de ses anciens pays satellites en échange de la reconnaissance de son rôle pour le maintien de la paix dans les anciennes composantes de l'ex-URSS.

A partir du moment où il est officiellement présenté comme une étape vers l'adhésion à l'Alliance, le « partenariat » devient beaucoup plus attrayant pour les pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Depuis juin, un bâtiment spécial lui est réservé dans l'enceinte même de l'OTAN à Bruxelles. Une *« cellule de coordination du partenariat »* fonctionne au SHAPE, près de Mons.

Diverses manœuvres militaires ont déjà eu lieu entre certains membres de l'Alliance et des pays de l'Est. Les premières ont été organisées en Pologne (*le Monde* du 14 septembre). Puis, du 28 septembre au 7 octobre, ce fut un exercice naval en mer du Nord et en mer de Norvège, avec la Lituanie, la Pologne, la Russie et la Suède (non membre de l'Alliance mais « partenaire »). A l'occasion de son voyage au Pays-Bas, M. Claes a clos, jeudi 27 octobre, un exercice d'instruction conjoint dans la zone d'entraînement militaire des forces terrestres néerlandaises.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Le Parlement européen critique l'attitude de la France à propos de Mme Nasreen. – Une majorité de députés européens a adopté, jeudi 27 octobre à Strasbourg, une résolution mettant en cause la France pour la récente décision de son gouvernement de limiter, initialement à une journée, la durée de visite à Paris de l'écrivain Taslima Nasreen, de nationalité bangladaise, condamnée à mort par une *« fatwa »* des intégristes musulmans de son pays. – (*AFP.*)

REPÈRES

ARGENTINE
Les tortionnaires de deux religieuses françaises ne seront pas promus

Le Sénat argentin a refusé, jeudi 27 octobre, la promotion de deux officiers de marine, les capitaines de frégate Juan-Carlos Rolon et Antonio Pernias, qui avaient été impliqués notamment dans la disparition de deux religieuses françaises en 1977 et avaient récemment avoué avoir utilisé la torture durant la dictature militaire (1976-1983).

Le capitaine Antonio Pernias avait reconnu avoir torturé en 1977 les sœurs Alice Domon et Léonie Duquet, qui avaient été arrêtées comme « subversives » et dont les corps n'ont jamais été retrouvés. Le président Carlos Menem, privilégiant *« l'oubli du passé »* s'était déclaré favorable à la promotion des deux capitaines mais la majorité des sénateurs de son parti, membres d'une commission sénatoriale *ad hoc*, s'y sont opposés. Lors de sa visite officielle à Buenos-Aires, mardi et mercredi, le ministre français des affaires étrangères Alain Juppé, avait déclaré que *« la France n'oubliait pas »*, et qu'il allait informer la justice française des *« nouveaux et graves éléments »* concernant cette affaire. – (*AFP, Reuter.*)

CHINE
Adoption d'une loi favorisant l'eugénisme

Le Parlement chinois a adopté, jeudi 27 octobre, une loi destinée à *« réduire le nombre de naissances d'enfants physiquement ou mentalement anormaux »*. Aux termes de ce texte, une femme enceinte dont le fœtus est *« gravement anormal »* ou porteur d'une maladie héréditaire sera encouragée à avorter. En outre, les personnes souffrant de maladies mentales ou contagieuses *« devront ajourner leur mariage si la maladie est sérieuse ou susceptible d'affecter une tierce personne »*. La loi souligne aussi l'importance des consultations prénatales, mais *« l'identification du sexe de l'enfant avant sa naissance est interdite, pour éviter des discriminations »*.

Dès la présentation, fin 1993, de ce projet, qui n'est pas sans évoquer l'eugénisme pratiqué dans l'Allemagne de l'époque nazie, de très vives protestations avaient été émises à l'étranger, mais aussi parmi le corps médical chinois. – (*AFP.*)

Exécution de quatorze trafiquants de drogue

Quatorze trafiquants de drogue ont été exécutés, jeudi 27 octobre, dans le sud de la Chine, rapporte le *Journal des lois*. Ils avaient été arrêtés en possession de drogue qu'ils s'apprêtaient à exporter vers l'étranger à partir du Yunnan. Cette province, qui partage une frontière avec la Birmanie, le Laos et le Vietnam, est la plaque tournante du trafic de drogue en Chine. – (*AFP.*)

L'Europe des brasiers mal éteints

V. – Moldavie : l'impossible indépendance

Après avoir évoqué l'Italie et son contentieux istrien, la Grèce et ses « dépendances » albanaises, la question des minorités hongroises, la renaissance de l'impérialisme russe (« le Monde » des 25, 26, 27 et 28 octobre), nous poursuivons notre série sur les irrédentismes en Europe par le cas de la République moldave.

CHISINAU et TIRASPOL

de nos envoyés spéciaux



Bien malgré elle, la petite République de Moldavie, avec ses 4,6 millions d'habitants et son territoire grand comme celui de la Belgique, ressemble à un laboratoire de tous les avatars du post-soviétisme.

En l'espace de trois ans, la Moldavie a connu toutes les étapes de l'enchantement puis du désenchantement de l'après-communisme : déclaration tonitruante d'indépendance, guerre civile sanglante, partition brutale du pays, occupation ostentatoire d'une armée devenue « étrangère » et, aujourd'hui, retour résigné dans le giron du grand frère moscovite. Un lot sans doute commun à d'autres Républiques de l'ex-URSS mais qui, dans le cas moldave, se compliquait d'une autre donnée : le désir de réunification avec la Roumanie, dont la Moldavie fut séparée par le pacte Ribbentrop-Molotov de 1939, et dont finalement elle s'éloigne de plus en plus, malgré une langue et une histoire communes.

L'enjeu de ce « cas d'école » déborde largement du cadre strictement moldave. L'Ukraine voisine, confrontée à la menace d'une sécession criméenne, observe de près l'évolution de la Transnistrie, cette région russophone de Moldavie qui s'est autoproclamée *« République »*. La Roumanie scrute avec hantise les statuts d'autonomie accordés aux minorités, de peur que les Magyars de Transylvanie y puisent une inspiration (1). Pour l'heure, la Moldavie vit en équilibre instable, préservant la fiction d'un État unitaire, en fait écartelée entre les séparatistes russophones et les autonomistes gagaouzes (les Turcs christianisés du sud du pays), et soumise à la tutelle « bienveillante » de Moscou qui, en dernier ressort, tranchera sur l'avenir de cette petite République aux portes des Balkans.

Hymne et drapeau roumains

Rapide retournement de situation pour le président Mircea Snegur, l'homme qui proclama l'indépendance moldave en août 1991, au lendemain du putsch manqué contre Gorbatchev, et qui courtise aujourd'hui Boris Eltsine, dans l'espoir que le « patron » saura discipliner ses sujets belliqueux de Transnistrie. On est effectivement très loin de l'époque euphorique où, par dizaines de milliers, les habitants de Chisinau (ex-Kichinev), la capitale moldave, acclamaient Mircea Snegur et narguaient les anciens « colons » en scandant sans vergogne : *« Les valises, la gare, la Russie ! »*

Tout paraissait possible. Le centre moscovite était trop désorganisé pour s'occuper des poussées de fièvre des Moldaves qui, prenant exemple sur la toute récente réunification allemande, se croyaient capables d'effacer les frontières. D'entrée de jeu, la Moldavie, dont deux tiers de la population est de souche roumaine, adoptait l'hymne et le drapeau roumains. Mircea Snegur, le communiste de toujours, alla même se recueillir très pieusement au monastère de Putna, le haut lieu des orthodoxes roumains.

Le retour de bâton ne s'est pas fait attendre. Effrayées par la perspective d'une réunification avec la Roumanie, les minorités russophones (russe et ukrainienne) et les Gagaouzes russophiles ont intensifié leur lutte. Les premiers combats éclatent, à armes inégales. Les sept mille soldats de la XIVe armée russe basée à Tiraspol, la « capitale » de la Transnistrie, font pencher la balance. A son tour, la Transnistrie proclame son « indépendance ». Ecrasée militairement, la Moldavie démembrée allait aussi être étranglée économiquement. Ultime baroud d'honneur, elle continue, pendant encore un an, à narguer la Communauté des Etats indépendants (CEI), créée sur les ruines de l'URSS. Mais, privée de débouchés pour ses produits agricoles et entièrement dépendante pour son énergie, la Moldavie capitule et intègre, en octobre 1993, l'union économique de la CEI.

Une fois les velléités de réunification avec la Roumanie enterrées et l'Etat unitaire piétiné, le chemin de la Moldavie « indépendante » était tout tracé. Le président, Mircea Snegur, qui avait pris en marche le train du nationalisme, opère une nouvelle volte-face, devenant l'artisan du rapprochement avec Moscou. Et l'année 1994 consacre cet inéluctable glissement vers l'Est. En février, les premières élections législatives multipartites laminent les roumanophiles du Front populaire et donnent une confortable majorité aux alliés de M. Snegur, les socialistes et les agrariens, représentant le lobby des industriels et des dirigeants des kolkhozes, formés à l'école soviétique et largement russophones, comme la plupart des cadres de l'appareil d'État. Un référendum, en mars, entérine ce choix, et la nouvelle Constitution, adoptée en juillet, coupe les ponts avec Bucarest.

La Moldavie reconnaît un statut d'autonomie aux Gagaouzes et à la Transnistrie et doit leur accorder le droit (acquis dans les faits) de faire sécession en cas de réunification avec la Roumanie. Mais surtout, la Constitution érige plusieurs langues, dont le russe et le « moldave », au rang de langues officielles. Une imposture criante car le moldave n'est autre que le roumain, mais qui dit langue différente dit peuple distinct et donc Etat séparé.

« Inéluctable réunification »

A Bucarest, bien sûr, les protestations fusent. Mais, malgré les envolées d'usage, les passions demeurent contenues. Les Roumains dans leur ensemble estiment que la Moldavie est « naturellement » roumaine, mais la question est loin d'être jugée prioritaire. Les apparences sont néanmoins soigneusement préservées : ce sont les indicatifs nationaux que l'on utilise pour appeler la Moldavie depuis la Roumanie ; les avions pour Chisinau décollent de l'aéroport réservé aux vols intérieurs, et le journal télévisé de Bucarest se conclut toujours par la météo moldave...

Certes, la classe politique roumaine se retrouve autour d'une rare « union sacrée » pour invoquer *« l'inéluctabilité de la réunification »*, mais seulement du bout des lèvres. Candidat à l'élection présidentielle roumaine, l'ancien premier ministre moldave, Mircea Druc, a péniblement obtenu 2 % des suffrages. *« Le soutien de la population des deux côtés de la frontière pour la réunification est assez faible »*, assure Teodor Melescanu, le ministre roumain des affaires étrangères, qui prône *« l'accélération de l'intégration économique et la construction d'un espace culturel et spirituel »* entre les deux pays.

Or ce détachement, aux antipodes de l'exaltation nationaliste anti-hongroise et anti-tsigane prompte à se manifester en Roumanie, tient, entre autres, au fait que *« la Moldavie est la contrée du globe qui a été la plus absente du champ visuel des Roumains. Pendant quarante ans, toute trace de cette province annexée par les Soviétiques a été systématiquement rayée des cartes et des livres »*, raconte l'historien Andrei Pippidi. Autre élément : *« Les mêmes démagogues qui font de la surenchère avec la Transylvanie touchent beaucoup plus prudemment à la Moldavie. Elevés à l'école communiste, ils ont appris que c'était une question tabou. »*

Un statu quo bancal

Progressivement, le conflit entre Chisinau et Tiraspol a *« changé de nature »*, selon Valeriu Opinca, du Parti social-démocrate moldave. *« Ce n'est plus un problème ethnique ou national,* dit-il. *Les dirigeants de la Transnistrie se sont habitués à leurs privilèges et à l'idée d'un Etat souverain de 700 000 personnes. Les raisons qui les ont poussés à proclamer leur République sont oubliées depuis longtemps. »*

Il y a certes eu l'accord russo-moldave du mois d'août sur le retrait progressif, d'ici trois ans, de la XIVe armée, sur lequel repose toute solution du conflit. Mais cette évacuation ne pourra commencer qu'après la ratification de l'accord ; or l'incertitude persiste sur qui, à Moscou, du président Eltsine ou du Parlement, doit parapher ce texte. Et il y a fort à parier que les députés nationalistes russes, alliés des dirigeants de Tiraspol, vont s'employer à faire traîner le processus.

Quant à la question du statut de la Transnistrie, absente de l'accord du mois d'août, l'impasse est totale. Sur le fond, les positions n'ont pas varié. Pour le président Snegur, qui écarte d'emblée toute idée de fédération et *a fortiori* de confédération, *« la Transnistrie pourrait, à la rigueur, bénéficier du statut d'une région autonome, avec une politique extérieure et une armée communes »*. Mais à Tiraspol, au siège du « gouvernement », devant lequel trônent toujours une imposante statue de Lénine et un char de l'armée rouge, une telle idée fait bondir le très dogmatique Vladimir Lukitch Bognar, le vice-président du Parlement. *« Le seul statut qui nous convienne,* martèle-t-il, *c'est celui d'un État à part entière. »*

Pour l'instant, chacun semble s'installer dans ce statu quo bancal, pariant sur une usure de l'adversaire. A Chisinau, on affirme que la Transnistrie succombera au *« syndrome tchétchène »*, c'est-à-dire qu'elle explosera sous la pression de la lutte pour le pouvoir et l'argent. Tiraspol joue sciemment la montre : la XIVe armée la protège, et la plupart de ses officiers, originaires de Moldavie, ne sont pas pressés de rentrer en Russie pour affronter un avenir incertain. Vladimir Lukitch Bognar ne s'en cache d'ailleurs pas : *« La Moldavie dit que nous pouvons résoudre ce problème en deux ou trois ans, mais ce n'est pas réaliste. Il faut du temps pour cela. »* Et de conclure, avec un large sourire : *« Comme en Irlande du Nord... »*

YVES-MICHEL RIOLS et CHRISTOPHE CHATELOT

(1) Voir le livre de Nicolas Trifon, *Moldavie ex-soviétique : histoire et enjeux actuels*, Editions Acratie, 1993.

Prochain article :
La Crimée veut être russe ou riche

Le sang neuf des pays de l'Est

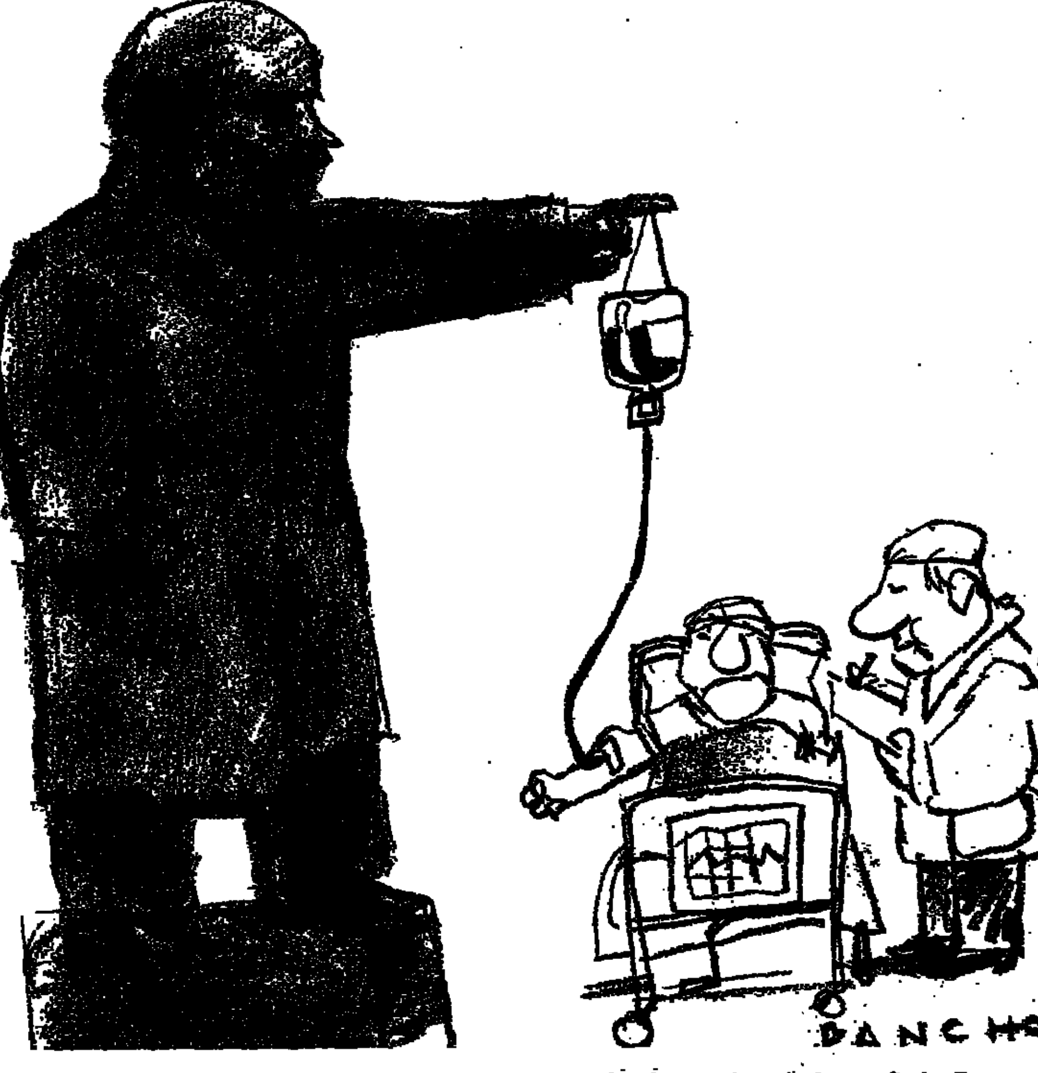
Pour aider l'Europe centrale et orientale à (re)construire ses systèmes transfusionnels, une « task force » internationale va être créée. Principes éthiques ou modèle libéral ?

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Avant l'effondrement du mur de Berlin et la déliquescence des régimes communistes, toutes les données relatives aux systèmes transfusionnels des pays d'Europe centrale et orientale étaient inaccessibles ou presque, qu'elles relèvent ou non du secret d'Etat. Il y aurait quelque exagération à affirmer que, depuis la chute du mur, la transparence dans ce domaine est réalisée. Les informations commencent toutefois à sortir grâce à la volonté affichée par le Conseil de l'Europe d'aider à la (re)construction des systèmes transfusionnels de ces pays. Une volonté qui, après une conférence paneuropéenne organisée il y a quelques jours à Strasbourg (1), va se traduire par la création d'une *task force* internationale pour assister les pays d'Europe centrale et orientale dans l'évaluation de leurs besoins et dans la restructuration de cette partie essentielle du système de distribution des soins hospitaliers.

« L'erreur serait de croire que l'ensemble de ces pays sont dans des situations – ou confrontés à des difficultés – similaires, nous a expliqué le professeur W. G. Van Haken (Amsterdam), directeur du laboratoire central de la Croix-Rouge néerlandaise et l'un des meilleurs spécialistes des systèmes transfusionnels européens (2). *Il existe en réalité de très grandes différences, certains pays, comme la Slovénie, la Hongrie et peut-être la Pologne étant très proches des normes de l'Europe de l'Ouest. D'autres, en revanche, en sont encore très éloignés et un travail considérable reste à faire.* » Pour le professeur Van Haken, il faut ajouter aux difficultés structurelles et aux insuffisances sécuritaires le phénomène nouveau que constitue, dans beaucoup de ces pays, la diminution du nombre et du volume des dons de sang.



Bouleversements idéologiques

Ce phénomène, observé par ailleurs en France, qui peut être compensé par une nouvelle rationalisation dans l'usage thérapeutique des produits dérivés du sang, semble une des conséquences des bouleversements politiques et idéologiques. « *Le point commun de ces systèmes transfusionnels était leur organisation de type militaire, soviétique, avec une forte bureaucratie et diverses formes, directes ou indirectes, d'incitation au don*, précise le docteur Jacques Soria (Paris), chargé par le Conseil de l'Europe d'une mission sur le système transfusionnel roumain. *Les associations de donneurs étaient souvent très liées aux Partis communistes et, aujourd'hui, le don de sang apparaît comme une pratique de l'ancien temps, quelque chose de « ringard.* » La coopération avec ces pays devrait permettre de développer des programmes d'information sur les dons et de recrutement des donneurs. Reste à savoir dans quel cadre éthique.

« On peut raisonnablement penser que deux groupes vont se constituer au sein des pays d'Europe centrale et orientale, ajoute le docteur Soria. *Il y a ceux qui vont rapidement rejoindre le niveau de qualité transfusionnelle de l'Ouest et il y a les autres. Quelle que soit son importance médicale, la transfusion sanguine ne peut en effet être isolée de l'environnement économique et médico-social dans lequel elle se situe. Prenons l'exemple des flacons de verre, qui sont aujourd'hui utilisés dans la quasi-totalité de ces pays. Il serait moins coûteux, beaucoup plus sûr et plus efficace d'avoir recours, comme à l'Ouest, aux prélèvements sur poches plastiques. Mais souvent on ne peut pas le faire parce que l'utilisation du verre permet l'emploi d'un grand nombre de personnes. Améliorer le système impose donc un redéploiement d'une fraction importante du personnel.* »

De la centralisation à l'éclatement

Une autre difficulté tient à la récente évolution politique, qui a provoqué à l'Est le passage d'une centralisation bureaucratique (mais non administrative) à un éclatement, une forme d'autonomisation des centres de transfusion sanguine. Ces derniers sont parfois devenus, comme dans la République tchèque, des organismes privés pour qui la quête de bénéfices est le seul moteur de l'amélioration technique. Or on observe à l'Ouest, et tout particulièrement en France, un mouvement contraire. Brutalement accéléré avec la découverte des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida, ce mouvement se caractérise par le renforcement du contrôle étatique sur les établissements et par la définition de normes nationales de sécurité. Comment parviendra-t-on à concilier ces deux évolutions contraires, ces deux logiques ?

« La restructuration des systèmes transfusionnels des pays d'Europe centrale et orientale pose plusieurs problèmes qu'il faut résoudre rapidement, souligne-t-on à Strasbourg auprès du Conseil de l'Europe. *Il s'agit de disposer de produits sanguins suffisants pour faire face à la demande de cette substance précieuse. Il s'agit également de respecter certains principes éthiques, particulièrement la non-commercialisation des substances d'origine humaine.* » Or rien ici ne semble définitivement acquis, comme en témoigne la présence conjointe au sein de la *task force* de représentants du secteur public, défenseurs du non-profit, et de représentants des industriels du fractionnement plasmatique.

Faut-il, dès lors, craindre le développement en Europe de l'Est d'activités transfusionnelles (la plasmaphérèse notamment) fondées sur la rémunération des donneurs, comme cela se pratique aux Etats-Unis ? Un tel développement devrait être renforcé par les difficultés économiques de ces pays, où il sera facile de recruter et de « fidéliser » des cohortes de donneurs rémunérés. Mais comment concilier ce type d'activité, qui s'inscrit pleinement dans le modèle libéral, avec les principes éthiques définis et défendus par le Conseil de l'Europe ? A Strasbourg, on se garde bien, pour l'heure, de poser le problème en ces termes. On préfère insister sur les vertus du pragmatisme et rappeler qu'il est illusoire de faire comme si les industriels du fractionnement plasmatique et la quête du profit n'existaient pas.

JEAN-YVES NAU

(1) « Conférence paneuropéenne sur la transfusion sanguine : restructuration en Europe centrale et orientale », Conseil de l'Europe, Strasbourg, 6 et 7 octobre.

(2) Le professeur W. G. Van Haken est notamment l'auteur d'un rapport sur la collecte et l'utilisation du sang et du plasma dans l'Union européenne.

Le testament européen de Jacques Delors

Suite de la première page

Cette question conditionne toutes les autres et les solutions proposées pour la poursuite de l'union économique et monétaire, la réforme des institutions, l'application du Livre blanc adopté à la fin de 1993, la politique extérieure et de sécurité commune, etc. dépendent des objectifs qu'on se fixe ensemble ; même si Jacques Delors ne le dit pas explicitement pour ne pas entrer dans la discussion sur le « noyau dur », relancée par la CDU-CSU, lui qui pourtant a été parmi les premiers à parler de l'Europe des cercles concentriques.

Le président sortant rappelle les trois piliers de l'UEM : compétition, coopération, solidarité ; il engage les pays qui le pourront et qui le voudront à progresser vers la coordination des politiques macro-économiques. On est loin du compte ; les politiques fiscales, budgétaires, conjoncturelles, sont encore trop divergentes. Le président de l'Institut monétaire européen, Alexandre Lamfalussy, a ajouté au scepticisme quant à la création d'une monnaie unique en 1999, même pour le cas où les critères fixés à Maastricht seraient respectés par certains ; il vient de proposer (1), suivi par le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, que le système de taux de change bloqués dure quelque temps avant que les coupures nationales soient échangées contre les billets européens.

Jacques Delors pose ensuite la question du budget communautaire, actuellement de 80 milliards d'écus (environ 520 milliards de francs). En cas d'élargissement vers l'Europe de l'Est, les dépenses de la politique agricole commune passeraient de 30 à 45 milliards d'écus, les fonds structurels de 25 à 60 milliards. Qui paiera ? Les contributeurs nets actuels, c'est-à-dire les Etats qui versent plus à la caisse communautaire qu'ils n'en reçoivent, devront payer plus. Des pays actuellement receveurs entreront dans la catégorie des payeurs, même si l'arrivée des Autrichiens et de certains Scandinaves accroît le nombre des « riches ». Une querelle de redistribution ne manquerait pas de se développer entre l'Est, et le Sud ; c'est une donnée qu'il faut avoir à l'esprit quand on parle d'élargissement vers l'Est et les Allemands eux-mêmes, farouches partisans de cette ouverture, ne l'oublient pas.

La calamiteuse expérience yougoslave

Comment réformer les institutions communautaires pour concilier l'efficacité du processus de décision, l'efficacité de l'action, la responsabilité démocratique et la transparence ? Le Parlement européen, telle une Assemblée du XIXe siècle, se bat pour arracher des lambeaux de pouvoir aux « monarques », c'est-à-dire aux gouvernements nationaux, alors que – comme on le voit en France – la démocratisation de l'UE est de plus en plus conçue à travers l'augmentation des prérogatives des Parlements nationaux dans le contrôle des décisions communautaires.

Jacques Delors déplore d'autre part que certains Etats (cinq sur douze) interdisent des liens directs entre la Commission et les régions, qui permettraient une plus grande participation et, au minimum, un meilleur suivi des aides communautaires, donc une meilleure adéquation de ces subsides.

Autre pan de son testament, auquel le président sortant tient particulièrement : le Livre blanc. Ce ne sont pas tellement quelques projets de grands travaux qui sont en cause, mais la survie ou le déclin de l'économie européenne. L'Europe saura-t-elle s'adapter aux mutations technologiques et à leurs conséquences ? Dans la plupart des Etats-membres, les systèmes d'emplois sont inadaptés à la compétitivité, au plein emploi et au maintien du lien social (le refus de la société à deux vitesses). Et pourtant tout le monde sait bien que le modèle de croissance des années 60 est incapable de répondre aux nouveaux besoins. Le Livre blanc se voulait une incitation à réfléchir sur l'adaptation de l'Etat-providence, une refonte de l'éducation, une autre organisation du travail tenant compte du temps libre et des progrès de l'information ; c'est pourquoi Jacques Delors avait proposé au « Carrefour » de Leyde le thème de l'avenir du travail (*le Monde* du 25 octobre).

Marqué par la calamiteuse expérience européenne dans la guerre yougoslave, le président de la Commission se montre sceptique sur les chances à court terme de la politique extérieure et de sécurité commune. En 1991, il aurait souhaité que la conduite de la PESC soit confiée à la Commission plutôt que laissée à la coopération intergouvernementale. Maintenant, le traité de Maastricht, malgré sa modestie, lui semble trop ambitieux. Précédent yougoslave à l'appui, il se demande si le poids de l'histoire, des traditions, de la culture, de la géopolitique aussi, ne condamne pas pour longtemps les Etats européens à avoir des intérêts, donc des politiques étrangères, divergents ; et s'il ne serait pas plus réaliste de borner la PESC à quelques actions communes précises, limitées, pouvant servir de banc d'essai. Dans le bassin méditerranéen par exemple, où l'ouverture des marchés lui paraît une réponse libérale bien courte aux drames de la région. Cette modestie hautement revendiquée ne l'empêche pas de s'interroger sur le rôle de l'Europe dans le monde, sur l'exemple qu'elle pourrait donner à l'ONU d'une coopération entre Etats, à l'heure de la globalisation de l'économie et de la mondialisation des techniques.

En livrant ainsi ses réflexions sur l'Europe, Jacques Delors ne regarde pas seulement en arrière, vers les dix ans passés à la tête d'une Commission d'où sont parties les impulsions pour le grand marché unique ou l'Union européenne ; il tire les leçons et souligne les difficultés pour être utile à son successeur, aux gouvernements des Etats-membres ; pour nourrir aussi un débat sur l'Europe qui a toutes les chances de se rouvrir en France au moment de l'élection présidentielle, quel que soit la cas de figure.

DANIEL VERNET

(1) Entretien avec le *Financial Times* du lundi 24 octobre.

هكذا من الأصل

POINT DE VUE

Les solstices du populisme

par Emile Malet

EN sonnant le glas de l'idéologie communiste, la chute du mur de Berlin allait s'accompagner d'un séisme politique inattendu en Europe : la mise à mal du Politique en tant que signifiant – ce que les psychanalystes appellent le Grand Autre – de la société moderne et démocratique. Ce coup de hache idéologique fut signe d'une liberté recouvrée – dont il faut se réjouir – pour des peuples croupissant sous l'oppression de dictateurs en même temps qu'une espèce « d'hystérisation » du champ social s'accompagnant de la multiplication d'incidences politiciennes nauséabondes et de conflits fratricides.

Des « affaires » à un certain fascisme rampant, de la corruption au tout-exclus, de la gauche triomphante à son axiologie négative, du libéralisme friedmanien aux poches de misères de l'Europe de l'Est, du populisme aux guerres, il y a là tout un refoulé qui refait surface dans la vieille Europe et qui lui fait renouer avec des habitudes anciennes. A s'y méprendre, l'effet de répétition est saisissant avec ce que l'Europe a vécu de par le passé et qui l'ont conduite à éprouver une espèce de trouble fascination pour les catastrophes et les traumatismes, la xénophobie et le nationalisme. Si erreur d'optique il y a sur le diagnostic, cela vient de l'inattendu inhérent à tout effet de répétition.

Ce n'est pas par pur masochisme, encore que ce sentiment soit très répandu, que la soif du mal et la pulsion de mort peuvent détruire, sans qu'il y soit vraiment fait obstacle, des populations et des pans de civilisation de l'ex-Yougoslavie. Ce n'est pas par simple myopie aggravée, encore que le paysage soit mafieusement obscurci, que l'Italie de Dante et de Verdi renoue, sous la houlette d'un bateleur aux allures télévisuelles, avec des valeurs populistes qui guidèrent les premiers pas d'un Duce. Et, chez nous, en France, on a assez dit de mal de la flagellation politique pour n'y point revenir, avec la gauche et un « prince » déclinant, et la droite des frères ennemis.

Mais qui a pu pousser certains de nos intellectuels – et parmi eux beaucoup d'anciens nouveaux philosophes – à poser leurs pas dans ceux d'anciens maîtres à penser, à s'emparer de causes politiques avec la fringale idéologique d'antan. On aura connu les défenseurs de la Croatie libre, de la Bosnie bosniaque, les hérauts de la diabolisation serbe, métabolisant – en messagers du tout-savoir – les traumatismes de la planète européenne, entonnant le tempo humanitaire comme une resucée de l'*Internationale*, le tout sur fond de résonance médiatique à toute épreuve. La liste est longue de ces déréglements politiques qui sont signe d'une incontestable régression et d'un malaise de civilisation. Mère Teresa et l'abbé Pierre n'y peuvent mais, il nous manque le bon docteur Freud et sa science des turpitudes humaines.

La manipulation du mental

Si un certain passé peut si aisément refaire surface, quoique sous des formes politiques, culturelles et sociales distinctes et se traduisant par des effets objectifs pathognomoniques de chaque époque, c'est, à notre avis, pour quelques raisons toutes simples qu'on pourrait consulter.

Commençons par la manipulation du mental qui voit un Radovan Karadjic, psychiatre de son état, exacerber les instincts grégaires et archaïques de citoyens pour leur faire accepter un statut de combattant jusqu'au-boutiste qui va de pair avec une propension à jouer les victimes à répétition. Il y a plus qu'un dévoiement psychologique dans cette affreuse politique, broyant la liberté du sujet pour le compte de chimères massivement imaginaires.

C'est la machine à fabriquer des victimes et des bourreaux que Freud étudia dans le contexte sanglant des années 1914-1918 en orientant le travail de la psychanalyse sur les névroses de guerre. De la pulsion de répétition à la pulsion de mort, le cycle psychotraumatique fut à l'œuvre au début du XX[e] siècle : cette fin de siècle y renvoie. C'est-à-dire, en fait, à vivre la catastrophe imminente en direct et à l'impossibilité d'en sortir par ce que – héritage du communisme ? – la pression du meurtre collectif aura dépouillé les protagonistes de leur liberté de choix et de conscience. Au risque de faire montre de quelque simplisme dans l'observation des faits, n'est-ce pas le même schéma qui est à l'œuvre de la Bosnie à l'Arménie ?

Ainsi, face à cette actualité européenne faite de conflits fratricides, de guerres civiles et d'exacerbation identitaire, se trouvent posés les symptômes d'une psychose sociale dont nous évaluons tristement chaque jour les dégâts et les ravages causés sur l'humain.

La crise économique qui secoue l'Europe depuis plus d'une décennie aura balayé quelques-unes de nos valeurs culturelles et éthiques ayant fonctionné jusque là comme référents du politique. Or ces repères symboliques structurant ce qu'il est convenu d'appeler, faute de mieux, la culture européenne, héritage de la Renaissance et des Lumières, ont été passablement mis à mal par le déferlement des scories du post-communisme.

Il ne s'agit pas de défendre – qui le pourrait ? – la chape communiste qui plongea une part de l'Europe dans les ténèbres plus d'un demi-siècle. Simplement de débusquer les miasmes identitaires, les peurs xénophobes, les touches nationalistes, les violences fratricides – Sarajevo la cosmopolite a longtemps été cité de fraternité –, la corruption politique et les démangeaisons néofascistes qui empoisonnent l'espace social européen.

Pari de fraternité en Allemagne

Paradoxalement, c'est à l'épicentre du sinistre européen de la deuxième guerre mondiale, au lieu de chute du mur de la séparation des frères allemands – et cet événement constitue un gage de fraternité recouvrée – que l'Europe se porte le mieux : les dernières élections allemandes en témoignent. Moins de 2 % de suffrages pour les postulants au néofascisme dans le Bundestag réunifié, alors que l'extrême droite tient le haut du pavé en Autriche, en Belgique, dans la plupart des pays de l'est européen. Le Pen et le Front national sont toujours bien portants en France et l'Italie berlusconienne semble faire la courte échelle au dirigeant néofasciste de l'Alliance nationale.

La résistance « républicaine » en Allemagne constitue l'exception qui confirme la régle : l'Europe s'est remise à fantasmer de ses dérives populistes et nationalistes. Malgré les désordres et les difficultés de la réunification, l'Allemagne a engagé un pari de fraternité à l'intérieur de ses frontières là où d'autres ne rêvent que de guerres fratricides et de règlements de comptes à soubassement de revanche sociale.

Qui ne comprend que l'exclusion massive est un effet de cette paupérisation agressive du social ? Qui n'a conscience que la crainte ou la quête d'un gouvernement des juges – en France et en Italie – traduit, au-delà de l'inquiètante corruption politique, la fantasmagorie populiste où le glaive divin ferait loi contre les faiblesses de la nature humaine ? Qui ne perçoit dans ces dérives identitaires l'annonce des solstices du populisme, avec une classe politique tétanisée presque partout en Europe et une intelligentsia prompte à la sacralisation de causes nationalistes éculées ? Plus que de cette spiritualité programmée par Malraux pour le XXI[e] siècle, n'y aurait-il pas en germe matière à une *« nouvelle hystérie »* (1) du champ social si de la répétition des trajets fratricides et xénophobes qui ont conduit l'Europe à son déclin et (parfois) à sa perte nous restons vassaux.

Beaucoup de choses concourent aujourd'hui, notamment la crise économique et la saturation idéologique, à verrouiller toute perspective symbolique et à forger un sentiment d'impuissance humaine face au malaise. Mais contre cette vassalisation hystérique, la résistance – au sens poétique de René Char qui dit : résistance n'est qu'espérance – peut s'organiser en faisant un retour au Politique et au sujet. C'est-à-dire, en fait, renouer les fils des Lumières de notre culture.

(1) Lire *Nouvelles Études sur l'hystérie* de Charles Melman (CLIMS).

▶ Emile Malet est directeur du mensuel *Passages*.

BIBLIOGRAPHIE

Le désamour est enfant de Bohême

LE DIVORCE TCHÉCO-SLOVAQUE
de Frédéric Wehrlé,
éd. L'Harmattan, 302 pages.

Pourquoi, après l'URSS et la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie, la dernière des ex-fédérations communistes d'Europe, a-t-elle cessé d'exister le 1[er] janvier 1993 ? C'est la question que pose Frédéric Wehrlé dans un livre sérieux comme une thèse de doctorat, écrit dans une langue accessible au lecteur honnêtement cultivé. A vrai dire l'auteur demande plutôt : pourquoi la Tchéco-Slovaquie a-t-elle existé ? Ce ne fut pas, écrit-il, *« une nation comme la France ou l'Allemagne »*. Avant la fin de la première guerre mondiale, *« les deux peuples n'avaient jamais appartenu à un même Etat, si ce n'est aux temps mythiques de l'empire de la Grande Moravie, au IX[e] siècle »*. Leur pays, situé *« au point d'intersection qui relie la Russie, la Turquie et la Méditerranée orientale à l'Europe occidentale et du Nord... a attiré la convoitise des puissances extérieures »*. La Bohême est cernée par l'Allemagne. Les Slovaques redoutent le nationalisme magyar.

Les Tchèques n'étaient pas suffisamment nombreux pour équilibrer les Germains. Bien avant qu'à la faveur de la défaite des empires allemand et austro-hongrois, ils n'accèdent à l'indépendance, leurs dirigeants avaient envisagé d'entrer dans un ensemble slave et d'appeler à leur tête un membre de la famille des Romanov. Finalement, Tomas Mazaryk estima que, pour faire face aux trois millions et demi d'Allemands qui vivaient alors en Bohême-Moravie, il fallait ajouter, aux neuf millions de Tchèques, les deux millions de Slovaques installés dans le nord de la Hongrie. Il y avait tout de même affinité de langues entre les deux peuples.

Ce fut un mariage de raison, marqué par une tension permanente. Les Slovaques se jugeaient, face à leurs partenaires, déséquilibrés *« démographiquement, économiquement, culturellement et politiquement »*. Ce déséquilibre explique d'ailleurs les conceptions divergentes de la démocratie des dirigeants des deux peuples. Pour les Slovaques, cette démocratie doit être communautaire (chacune des deux composantes dispose d'un poids égal dans la fédération). Les Tchèques estiment que le meilleur gouvernement est celui *« dans lequel les décisions collectives sont soutenues par la plupart des gens à l'échelle du pays tout entier »*.

Séparés au centre du continent

Les derniers sondages avant les élections de 1992 indiquaient que la grande majorité des Tchèques et des Slovaques voulaient maintenir l'union. En même temps, ils se prononçaient pour les partis qui, eux, tablaient sur l'éclatement de la fédération. Séparés au centre du continent, Tchèques et Slovaques se retrouveront-ils dans une Union européenne, élargie aux nouvelles démocraties de l'« Est » ? C'est la dernière question que pose et, semble-t-il, le souhait que forme Frédéric Wehrlé.

B. F.

Les Lumières à la frontière germano-polonaise

FRANCFORT-SUR-ODER
de notre envoyé spécial

Edmund Husserl, en 1935, ne voyait qu'une issue à la *« crise d'existence de l'Europe »*, menacée par la barbarie nazie : l'*« héroïsme de la raison »* et l'*« esprit de la philosophie »*. On connaît la suite. Les préoccupations d'Husserl gardent tout leur sens dans l'Europe de 1994, gagnée par les nationalismes, les irrédentismes, et les obscurantismes de toutes sortes.

Retrouver l'actualité des Lumières et son héritage de tolérance : tel était le thème d'un colloque qui a réuni des intellectuels et des journalistes français, allemands, et polonais, vendredi 21 et samedi 22 octobre à Francfort-sur-Oder (ex-RDA) (1). La ville natale d'Heinrich von Kleist, à la frontière entre l'Allemagne et la Pologne, entre l'Union européenne et l'ancien bloc de l'Est, était le cadre idéal pour un tel débat.

Depuis un an, l'université de Francfort-sur-Oder (université Viadrina, du nom latin de la ville) accueille une faculté des « sciences de la culture » destinée à favoriser les échanges entre l'Allemagne, la Pologne et la France. Cette faculté, qui a été fondée sur l'initiative de l'historien Rudolf von Thadden et du philosophe Heinz Wismann, offre un cursus pluridisciplinaire à des étudiants de tous horizons – même si pour l'instant, ceux-ci viennent surtout d'Allemagne et de Pologne. Fondée en 1991, l'université a adopté comme emblème le pont métallique qui relie les deux rives de l'Oder.

Dans cette ville-frontière en partie détruite par les bombes, on est au cœur du malaise du continent. Côté allemand, il y a les skinheads qui jettent des pierres sur les touristes polonais en hurlant *« Ausländer raus ! »* (*« Les étrangers dehors ! »*). De l'autre côté de la frontière, en Pologne, on recontre des graffitis haineux comme : *« Les Juifs sont des Allemands ! »*, d'après le témoignage de Dariusz Alexandrowicz, professeur de philosophie à l'université Viadrina. Venu de France pour prendre part au colloque, Jean-Marie Borzeix, directeur de France-Culture, a raconté que le chauffeur de taxi qui le conduisait à Roissy ce matin-là avait passé son temps à tenir des propos racistes : *« Imaginez sa réaction si je lui avais dit que j'allais participer à un colloque sur les Lumières à la frontière germano-polonaise ! »*

L'illusion d'un monde clos

Bref, en 1994 comme au XVIII[e] siècle, il est urgent de faire le point sur les échecs de la raison, chaque fois qu'on attaque les synagogues, qu'on persécute les minorités de toutes sortes – minorités nationales, malades du sida, homosexuels... – ou qu'on rejette les valeurs de la modernité au nom d'une tradition nationale. L'un des dangers très vivement ressentis par les intellectuels polonais présents à Francfort-sur-Oder, c'est que les anciens pays du bloc communiste perdent la foi dans les vertus de la démocratie libérale et se réfugient dans l'illusion d'un monde clos. Selon le philosophe Heinz Wismann, professeur à l'Ecole pratique des hautes études à Paris, l'intolérance est le réflexe de survie de sociétés faibles, de la même façon qu'un corps humain en mauvaise santé développe des substances immunitaires pour se défendre.

Dominique Bourel, spécialiste de l'histoire des religions et excellent connaisseur de l'Allemagne, s'est employé à dépasser la critique de l'*Aufklärung* formulée par Theodor Adorno et Max Horkheimer. Ceux-ci voyaient dans les Lumières la source du totalitarisme moderne et prétendaient qu'il fallait protéger les tabous culturels traditionnels contre l'universalisme de la raison. La tolérance se situe sans doute entre deux traditions : celle des Lumières françaises, et celle de l'*Aufklärung* allemande moins hostile aux religions, et de laquelle nous aurions beaucoup à apprendre à l'heure où le port du foulard islamique à l'école provoque des émois collectifs dans l'Hexagone.

LUCAS DELATTRE

(1) 14[es] rencontres franco-allemandes, organisées par France-Culture et le Saarlandischer Rundfunk, en collaboration avec Polskie Radio, l'ORB (radio du Land de Brandebourg), le Sender Freies Berlin et l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

Les travaux du Parlement

Le Sénat accepte le principe du projet sur l'aménagement du territoire

L'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit de jeudi 27 à vendredi 28 octobre, le budget pour 1995 du ministère de l'agriculture et de la pêche. Les députés de la majorité ont adressé leurs « félicitations » à M. Puech pour le récent résultat obtenu par la France à Bruxelles sur la jachère.

■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE. Les sénateurs ont terminé, jeudi 27 octobre, la discussion générale du projet de M. Pasqua, qui avait débuté mardi 25. Les socialistes ont retiré leur motion préalable, acceptant, comme les élus de la majorité, le principe d'un texte sur ce sujet essentiel. Mais les uns et les autres souhaient améliorer le texte qui leur est soumis ; quelque cinq cent cinquante amendements ont été déposés.

La volte-face en a surpris plus d'un. En déposant une motion tendant à opposer la question préalable à l'examen du projet de loi sur l'aménagement du territoire – et par conséquent en demandant au Sénat de décider qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre la délibération sur ce texte –, les sénateurs socialistes avaient, au fond, calqué leur attitude sur celle de leurs collègues de l'Assemblée nationale, lors de la discussion de ce projet de loi en juillet. Comme les députés socialistes, en effet, les sénateurs du PS motivaient leur demande en soulignant que, après les *« grands espoirs »* nés du *débat national engagé* par le gouvernement, *« force est de constater que le projet de loi ne correspond en rien aux ambitions affichées par le gouvernement ni ne répond aux attentes de nos concitoyens »*.

La symétrie, pourtant, s'est arrêtée là. Au lieu de monter à la tribune, dans la nuit de jeudi à vendredi, pour défendre cette question préalable, Aubert Garcia (Gers) a surpris tout son monde en déclarant brièvement qu'il ne défendrait pas – mieux, qu'il retirait – cette motion de procédure. Cela ne signifie nullement, a-t-il expliqué, que le groupe socialiste donne un satisfecit au gouvernement sur un texte dont plusieurs dispositions sont *« dangereuses »*. Cela préjuge encore moins, a-t-il insisté, de l'attitude que le groupe socialiste adopterait finalement lors du vote du texte. Mais M. Garcia a expliqué que *« le sujet est trop grave pour refuser la discussion »*.

Cet épisode est significatif du climat dans lequel s'est engagé le débat sur l'aménagement du territoire au Palais du Luxembourg. A l'exception des communistes, qui ont, eux, défendu sans succès une exception d'irrecevabilité afin de dénoncer les *« dispositions dangereuses et autoritaires »* de ce texte, l'ensemble de la discussion générale entamée mardi 25 octobre et terminée, dans la soirée de jeudi, après plus de vingt-deux heures de débat-fleuve, a démontré l'existence de zones de consensus importantes, depuis les groupes de la majorité jusqu'aux socialistes.

Certes les interrogations, plus ou moins insistantes, n'ont pas manqué. A gauche, mais également à droite. Bon nombre de sénateurs ont ainsi exprimé la crainte que les espoirs et les attentes suscités par le débat préparatoire au projet de loi ne soient déçus. Alphonse Arzel (UDC, Finistère) a pu *« regretter une certaine frilosité dans les choix opérés »*. Philippe Adnot (non inscrit, Aube) s'est interrogé sur *« la nécessité d'une loi »*, quand tout démontre que l'aménagement du territoire est d'abord affaire de *« volonté politique »*. Paul Girod (RDE, Aisne), a exprimé ses *« craintes »* que les nombreuses pistes de réflexion ouvertes par le projet *« n'aboutissent qu'à entretenir quelques illusions parmi nos concitoyens, faute de moyens financiers et humains »*.

En attendant M. Pasqua

Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France, a souligné, comme beaucoup de ses collègues, que tous les mécanismes juridiques ou fiscaux ne remplaceraient pas la création d'activités et de richesses, préalable indispensable à tout aménagement du territoire : *« Il ne faudrait pas laisser croire que le dégagement de moyens budgétaires ou extra budgétaires pour financer des infrastructures suffira pour relever les défis qui nous sont lancés ; faire une autoroute ne suffit pas pour irriguer le Sahel »*, a-t-il noté.

Toutefois, en dépit de ces réserves et malgré les interrogations sur tel ou tel dispositif prévu par la loi – notamment sur la péréquation des ressources entre collectivités territoriales, sur la fiscalité locale, ou encore sur la notion de « pays » (*le Monde* des 27 et 28 octobre) –, le sentiment général a été fort bien résumé par Georges Mouly (RDE, Corrèze) : *« Malheureusement, le texte initial a déçu et celui qui nous est venu de l'Assemblée nationale est jugé, par beaucoup, insuffisant.* [Mais il est] *toujours mieux que rien, et il a le mérite de lancer le débat : nous n'avons pas le droit de laisser passer cette occasion politique. Le projet de loi, quelque imparfait qu'il soit, n'en constitue pas moins un tournant de grande ampleur. »*

Cette volonté d'avancer et d'améliorer la qualité du projet de loi est commune à la plupart des sénateurs, exception faite des communistes, qui en récusent la philosophie même. Comme beaucoup l'ont souligné, cette approche constructive du débat tient largement à l'ensemble des réflexions menées depuis cinq ans par les sénateurs sur ce sujet et à leur *« investissement intellectuel »*, selon la formule, de Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances du Sénat. Marcel Charmant (PS, Nièvre) ne disait pas autre chose : *« Le Sénat, qui travaille depuis longtemps sur ce sujet, se doit de restituer au projet un contenu fort et ambitieux. »* Et d'ajouter : *« Les socialistes sont prêts à y contribuer, si du moins l'on accepte de les écouter. »*

Sous réserve, comme le soulignait sans ménagement M. Poncelet, que le ministre de l'intérieur ne fasse pas comme à l'Assemblée nationale en juillet, à savoir inviter les parlementaires à l'initiative avant de rejeter la plupart de leurs innovations. Ce sera tout l'enjeu de la discussion des articles qui doit commencer mercredi 2 novembre.

GÉRARD COURTOIS

A l'Assemblée nationale

M. Puech savoure son succès à propos de la jachère

La gauche peut bien bougonner et jouer les rabat-joie. Alain Le Vern (PS, Seine-Maritime) peut s'indigner que le gouvernement *« ne fait pas de l'agriculture une priorité »*. Remy Auchedé (PC, Pas-de-Calais) peut tonner que le budget de Jean Puech *« vise à se plier aux objectifs de la politique agricole commune (PAC) du GATT »* et avertir que la colère gronde chez les deux millions de retraités agricoles. Toutes ces banderilles effleurent à peine le ministre de l'agriculture et de la pêche, lorsque, jeudi 27 octobre, il défend son budget devant l'Assemblée nationale.

Impérial, M. Puech baigne dans une douce aura. Il n'en finit pas de savourer son succès de Bruxelles, où la France a arraché à ses partenaires, *« à l'issue d'une négociation assez âpre »*, a-t-il précisé, une diminuation de trois points du taux de jachère (*le Monde* du 27 octobre). N'est-ce pas la preuve éclatante que le gouvernement n'a qu'une parole ? *« Les engagements envers nos agriculteurs ont été tenus »*, se réjouit-il.

Cahier de doléances

Les députés de la majorité lui en ont été chaudement reconnaissants. Ils ont pu, sans trop d'états d'âme, approuver un budget qui n'augmente que de 1,6 % par rapport à l'an dernier, au contraire de ceux de l'opposition. Chacun y est allé de ses *« félicitations »* sur son *« talent »* et son *« courage »* manifestés à Bruxelles. Faussement modeste, le ministre opinait du chef et esquissait un bref rictus de remerciement. Divine surprise que cette victoire bruxelloise à la veille d'un débat budgétaire au Palais-Bourbon ! *« Maintenez la pression sur nos partenaires »*, lui a lancé Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime).

Tous les échanges n'ont pas été aussi onctueux. Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique) a souligné que *« les mesures prises à chaud »* lors de la crise de la pêche confirment que *« l'organisation actuelle n'est plus adaptée »*. Philippe Martin (République et Liberté, Marne) a averti que l'actuelle organisation commune de marché (OCM) en matière de distillerie des sous-produits de la vinification *« ne fera qu'attiser la colère et l'incompréhension de nos viticulteurs »*. Marc Le Fur (RPR, Côtes-d'Armor) s'est soucié de *« l'inquiétante dérive »* que constitue un budget *« fort éloigné des préoccupations économiques »* car, selon lui, *« la politique agricole d'un grand pays comme la France ne peut se limiter à un souci d'aménagement du territoire »*.

Pour le reste, la journée s'est résumée à une fastidieuse lecture collective d'un cahier de doléances dont on peut se demander si elle a réellement sa place dans une discussion budgétaire. Chaque député exposait très précisément les préoccupations de sa circonscription. De la situation de la tomate de conserve au sort des endives, en passant par les interrogations sur la viande de lapin, la prime au blé dur ou l'élevage de volailles de Bresse, l'inventaire a été assez exhaustif. On sentait bien que chacun était venu compléter son argumentaire pour les prochaines échéances. Et M. Puech distribuait avec plaisir les armes de campagne. *« Quand vous serez invité par les associations départementales des veuves, vous pourrez leur dire que... »*

FRÉDÉRIC BOBIN

Consultés dans tout le département

Les militants du Nord veulent un candidat unique du RPR

Les militants RPR du Nord estiment à 80 % que leur parti doit s'engager derrière un seul candidat au premier tour de l'élection présidentielle et la plupart d'entre eux sont plutôt en faveur d'une candidature de Jacques Chirac, a déclaré jeudi 27 octobre Jacques Vernier, député du Nord, maire de Douai et secrétaire départemental de la fédération RPR. Il existe chez les militants *« une volonté farouche de candidature unique »* et la rivalité entre M. Chirac et M. Balladur a créé *« un sentiment unanime et profond de désarroi, d'angoisse »*, a ajouté M. Vernier, qui commentait les résultats de débats organisés en septembre dans les 24 circonscriptions du Nord, auxquels ont participé 1 000 des 5 300 militants de la fédération. Enfin, nombreux sont les militants qui ont proposé au secrétaire départemental du Nord de soumettre aux instances nationales de *« jouer à pile ou face, ou au 421 »* pour départager les deux candidats RPR en vue de l'échéance présidentielle.

Contrairement au souhait du gouvernement français

Le Parlement de Strasbourg veut hâter la mise en œuvre de la citoyenneté européenne

Contrairement aux positions exprimées par le gouvernement français et l'Assemblée nationale, le Parlement de l'Union demande que la citoyenneté européenne s'applique dès les élections municipales prévues en juin 1995 en France. Les représentants du RPR et les élus de la liste de Philippe de Villiers ont voté contre la résolution adoptée, mercredi 26 octobre, à une forte majorité (354 voix pour, 41 contre et 37 abstentions), tandis que les centristes se sont partagés entre le « oui », l'abstention ou la non-participation au vote.

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

Certes, l'avis de l'Assemblée des Douze n'est que consultatif, et la directive sur le droit de vote et l'éligibilité aux élections municipales des ressortissants communautaires résidant dans un Etat membre autre que le leur doit être arrêtée à l'unanimité par le conseil des ministres de l'Union. Mais la forte majorité qui s'est dégagée mercredi pour demander que les étrangers ressortissants de l'UE résidant en France puissent participer aux prochaines élections municipales est significative du peu de poids que pèse la France au Parlement de Strasbourg.

Alors que la Commission de Bruxelles a prévu l'application de la citoyenneté européenne pour les municipales à compter du 1er janvier 1996, les eurodéputés invitent les gouvernements à adapter leur législation *« avant la première élection locale régulière qui suit le 31 décembre 1994 et, au plus tard, le 1er janvier 1996 »*. Outre la France, l'Espagne et les villes-Etat de Brême et de Berlin sont touchées par l'amendement parlementaire proposé par le Français Jean-Pierre Cot (PS).

C'est cette exigence qui a conduit les centristes, dont Dominique Baudis, favorable pourtant à un *« progrès de la citoyenneté européenne »*, à ne pas approuver la résolution, largement votée par les socialistes, les démocrates-chrétiens, les libéraux et les radicaux de la liste Tapie. En revanche, les représentants du RPR se sont opposés sur le fond. Ainsi, Hélène Carrère d'Encausse, soucieuse de *« ménager le temps indispensable à l'enracinement des individus dans la collectivité »*, s'est demandé : *« Quelle communauté voudrait confier ses intérêts à des oiseaux de passage ? »* Georges Berthu, au nom de l'Europe des nations de Philippe de Villiers, a pour sa part dénoncé la *« notion de peuple européen et d'Etat européen, notion qui n'existe pas »*.

Les eurodéputés ont aussi amendé le projet de la Commission dans un sens moins restrictif, en écartant catégoriquement les demandes formulées par les élus RPR portant sur le contrôle des droits civiques des futurs électeurs originaires des autres pays européens. La « spécificité luxembourgeoise » a aussi été battue en brèche. Selon l'exécutif communautaire, les non-nationaux vivant au Grand Duché – la communauté étrangère atteint près de 30 % dans cet Etat membre – ne devraient acquérir le droit de vote qu'après six ans de résidence. Les parlementaires ont refusé cette disposition alors qu'ils ont accepté, curieusement, un délai de douze ans, qui équivaut à deux mandats municipaux, pour l'éligibilité.

MARCEL SCOTTO

A l'occasion d'une visite à Blois

M. Mitterrand fait l'éloge de la décentralisation

François Mitterrand a inauguré, jeudi 27 octobre, en compagnie du maire et ancien ministre socialiste Jack Lang, le troisième pont de Blois sur la Loire. De report en annulation, l'inauguration avait failli se faire sans lui, le samedi précédent. Le président a présenté ses excuses pour tout ce tracas : « Je ne savais pas très bien moi-même comment organiser mon temps. »

BLOIS

de notre correspondant

Le ciel était un peu gris et la Loire aussi. Et ces gris tendres allaient bien au teint de ce pont « transparent » : d'acier à reflets d'ardoise posé sur des piles de béton sombre et de briques rouges, conçu par l'architecte Alain Spielman et le designer Jean-Michel Wilmotte, il s'inscrit avec une grande légèreté dans le paysage de la ville, qu'il referme en aval.

Le président a salué les écoliers déguisés en lutins tricolores à chapeau pointu, le figurant costumé en François Ier et les viticulteurs venus lui offrir un nabuchodonosor (15 litres) de Touraine. Les trompes de chasse de Cheverny sonnaient sur la berge, une gabarre, embarcation à voile et à fond plat du temps des mariniers de Loire, remontait vers le vieux pont Gabriel en dos d'âne. La foule était bon enfant, un homme écarlate s'époumonait : *« Longue vie, monsieur le Président ! »* Il eut une poignée de main et un remerciement : *« Ah, ça, si vous pouviez me le garantir, ce serait une heureuse rencontre... »*

Sous la tente dressée pour les personnalités, assis sur une estrade, le président a écouté Jack Lang s'enthousiasmer pour la *« renaissance de la vitalité des cités de France »*, exalter *« l'esprit d'équipe »*, appeler au *« devoir d'audace »*, se recommander de son exemple et s'adresser à lui : *« De vous, nous recevons sans cesse une leçon de courage. »*

« C'est un beau pont »

Badin et patelin, le président s'est livré à un éloge de la décentralisation, qui, malgré abus et dérapages, est *« un grand progrès démocratique »* et permet *« aux élus de concilier leurs responsabilités et l'intérêt de la nation »*. Il a vanté la qualité et la compétence de ces élus locaux, qui *« arrangent très bien leurs affaires »*. Il a dit : *« C'est un beau pont »* et *« je suis vraiment très content de ce que j'ai vu »*. Il a évoqué ses souvenirs d'élu local, de promenades sur la Loire, de pèlerinage familial. Et puis, au passage, sa charge où il *« travaille pour que la République fonctionne, pour que la France avance »*, cette charge qu'il *« ne compte pas abandonner avant l'heure »*.

Une heure avait passé, la pluie arrivait, le président s'en est allé. On pouvait ouvrir à la circulation ce pont qui n'a pas de nom et s'appellera sans doute un jour pont François-Mitterrand.

JACQUES BUGIER

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 25 octobre, Philippe Vidal, président de l'association Un président pour tous, destinée à soutenir la candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle, n'est pas conseiller municipal du Havre. L'adresse de cette association est la suivante : 70, avenue du 8-Mai-1945, 76620 Le Havre. Tél. (16) 35-45-47-03.

Nouvelles réactions aux déclarations de M. Balladur

M. Millon : « Etre candidat ou ne pas l'être »

Charles Millon (UDF) : « [L'intervention du premier ministre] *a illustré la formule « to be or not to be » : être candidat et ne pas l'être, être au RPR et ne pas l'être, être UDF et ne pas l'être (...) C'est presque de l'équilibrisme.* [Les « primaires » sont] *l'officialisation de la machine à perdre. On va accumuler les rancunes, les vexations (...). Je préfère un bon contrat à une fausse union. Et je souhaite un bon contrat entre le RPR et l'UDF. »*

Jean-François Mancel (RPR) : *« Il serait sans doute souhaitable que, le plus rapidement possible, on sache qui est prêt à se présenter* [à l'élection présidentielle et] *qu'on engage le débat sur le fond* [mais sans organiser de « primaires »]. *Qu'on le veuille ou non, à six mois de l'élection présidentielle, on ne peut plus se cacher trop derrière son petit doigt (...) Il faut que les choses soient dites et soient dites le plus rapidement possible. »*

Jacques Barrot (CDS) : *« Les propos du premier ministre concernant la corruption ont été empreints de fermeté et de mesure (...). Il a très justement affirmé que l'action gouvernementale ne devait pas être entravée pour cause de campagne prématurée. Le débat de fond qu'il a souhaité doit en effet mobiliser la majorité. »*

Henri Emmanuelli (PS) : « [M. Balladur] *n'a pas dit la vérité aux Français (...) Je ne suis pas d'accord lorsqu'il dit* [au sujet du financement des partis politiques] : « Il ne faut pas que ce soient les contribuables qui paient. Il faut que ce soit les entreprises. » *Les entreprises ne donneraient qu'aux partis de droite (...).* [A propos de la détention provisoire], *il aura suffi qu'un ministre soit mis en détention provisoire pour que M. Balladur ait des remords. »*

Julien Dray (PS) : « [Une intervention] *hypocrite (...). Sur les vraies questions il n'y a pas de réponse (...)* [la proposition d'abaisser l'âge de l'éligibilité] *n'est pas* [ce *qu'attendent les jeunes, ils attendent des réponses sur le système scolaire, sur l'emploi. »*

Association professionnelle des magistrats (APM, droite) : « [A propos de la détention provisoire, l'APM] *met en garde les responsables des affaires publiques contre (...) une loi de circonstance qui viendrait ôter toute efficacité à l'action de la justice à l'encontre des délinquants et criminels.* [Une telle réforme risquerait] *de recréer un déséquilibre entre les droits de la société et ceux de la défense. »*

EXCLUSION : M. Balladur a reçu l'abbé Pierre. – Edouard Balladur a reçu durant une heure, jeudi 27 octobre, l'abbé Pierre à l'hôtel Matignon, pour un entretien consacré à la politique gouvernementale vis-à-vis des mal-logés et à l'exclusion.

La lutte contre le paludisme

Un vaccin prometteur

Pour la première fois, les résultats d'un essai réalisé en Tanzanie avec un vaccin, mis au point par un chercheur colombien, montrent une efficacité dans la prévention du paludisme. S'agissant d'une des maladies les plus répandues dans le monde – chaque année, plus de cent millions de personnes sont frappées par cette pathologie qui menace 40 % de la population planétaire –, il s'agit d'une étape essentielle dans la lutte contre les maladies parasitaires.

■ PATARROYO. L'inventeur de ce vaccin – dont l'efficacité n'est que partielle –, Manuel Patarroyo, a décidé d'offrir à l'Organisation mondiale de la santé l'intégralité des droits pouvant découler de sa découverte.

[redacted]

Suite de la première page

A la condition, toutefois, que cette recherche soit soutenue par les organisations internationales. A ce titre, comment ne pas souligner le symbole que constituent les nouveaux résultats obtenus à partir des recherches du docteur Patarroyo, ce médecin colombien étant souvent présenté comme la figure de proue de la recherche médicale et scientifique des pays en voie de développement ?

Les premiers essais réalisés par l'équipe du docteur Patarroyo avaient été publiés en 1993 dans *The Lancet* (*le Monde* daté 21-22 mars 1993). Ces scientifiques colombiens et espagnols expliquaient alors avoir obtenu, pour la première fois au monde, des résultats positifs après une expérimentation menée en Colombie. L'enthousiasme des signataires de cet article était toutefois fortement tempéré par un éditorial de la même revue, qui évoquait les controverses suscitées par les premiers travaux du groupe de Patarroyo.

Comment comprendre les raisons d'un tel conflit, extrêmement rare à ce niveau, dans la presse médicale internationale ? Les différentes approches techniques retenues par la plupart des équipes spécialisées consistaient, jusqu'alors, à identifier les différentes molécules du principal parasite du paludisme – le *Plasmodium falciparum* – devant, en toute logique moléculaire, entrer dans la composition du vaccin. Une telle démarche tient compte, pour l'essentiel, de la grande variabilité antigénique du parasite responsable de cette maladie. Or l'équipe colombienne avait, à l'inverse, privilégié une attitude beaucoup plus « empirique », se bornant à produire par synthèse quelques-unes de ces molécules et à passer ensuite rapidement à l'expérimentation animale, puis humaine. Une telle attitude « pragmatique » était-elle justifiée ?

Au début de cette année, une nouvelle série d'expérimentations, menées à partir du même vaccin (dénommé SPf66) synthétisé à l'Institut d'immunologie de Bogota, permettait à l'OMS d'annoncer qu'un vaccin efficace contre le paludisme pourrait vraisemblablement être disponible avant 1998 (*le Monde* du 15 février). On évoquait alors les résultats très prometteurs d'un essai expérimental mené aux Etats-Unis.

Ce sont aujourd'hui les résultats définitifs de l'étude tanzanienne qui sont rendus publics dans les colonnes de *The Lancet* (1) avec le soutien logistique de l'OMS. L'essai tanzanien avait commencé en 1992 et s'était terminé au mois d'août dernier. Il visait à déterminer l'efficacité du vaccin colombien chez les enfants âgés de un à cinq ans dans une zone de transmission intensive de paludisme à *Plasmodium falciparum*. Trois doses de vaccin antipaludique ont été administrées à deux cent soixante-quatorze enfants, tandis que trois cent douze recevaient trois doses d'un produit placebo. Selon les auteurs de l'étude, aucun effet secondaire grave n'a été observé. En revanche, le risque pour les enfants vaccinés d'être victimes d'une manifestation clinique de paludisme s'est révélé inférieur de plus de 30 % aux risques encourus par le groupe placebo.

Une prévention partielle

Sans doute ces résultats, obtenus par une équipe indépendante de celle du docteur Patarroyo, ne correspondent-ils qu'à une protection partielle vis-à-vis de cette maladie parasitaire. Il convient toutefois de les replacer dans leur contexte, la réalité épidémiologique tanzanienne constituant une épreuve particulièrement sévère pour ce « candidat-vaccin ». *« Associées aux résultats précédents obtenus en Amérique du Sud, de telles conclusions confirment la prévention partielle apportée par le SPf66 dans les zones à très forte intensité de transmission*, précise-t-on à l'OMS. *Les habitants de cette zone subissent en effet en moyenne chaque année trois cents piqûres de moustiques infectés et, pendant la saison des pluies, jusqu'à vingt ou vingt-cinq piqûres infestantes chaque nuit, c'est-à-dire cent fois plus qu'en Colombie.* » Il est vrai que cette situation n'est pas exceptionnelle dans les zones tropicales, où se rencontrent des taux d'infection du même ordre et où des manifestations, de plus en plus inquiétantes, de résistance du parasite aux médicaments antipaludéens habituels sont observées.

Dans ces conditions, comme le souligne, dans un commentaire publié par *The Lancet*, le professeur Nicholas White (Oxford Tropical Medicine Research Programme), la protection vaccinale ainsi obtenue constitue un résultat positif et important. Les auteurs de l'essai tanzanien soulignent, pour leur part, que ces résultats confirment la validité de l'approche scientifique du docteur Patarroyo, tout en démontrant la nécessité de poursuivre les études par d'autres équipes spécialisées ? Plusieurs autres « candidats vaccins » (entre six et huit, selon l'OMS) vont en effet faire, dans les années qui viennent, l'objet d'essais cliniques.

Au-delà de l'enthousiasme légitime qu'elles suscitent, ces avancées ne permettent pas de conclure que le vaccin constituera la parade définitive vis-à-vis du paludisme. De nombreux éléments laissent penser que seule une approche pragmatique et multifactorielle (associant notamment les médicaments et les moustiquaires imprégnées d'insecticides) permettra,



afin de mieux comprendre les mécanismes immunologiques permettant à l'organisme humain d'être protégé vis-à-vis du parasite. Ces résultats seront prochainement suivis par ceux d'autres études menées sur des nourrissons ou des jeunes enfants en Afrique de l'Ouest (Gambie) et en Asie (Thaïlande).

Il restera ensuite à répondre à de nombreuses questions. Faut-il, dès à présent, modifier l'actuelle préparation vaccinale afin d'en améliorer l'efficacité ? Faut-il, au contraire, envisager sa diffusion dans les zones les plus impaludées des pays d'endémie ? Comment s'articuleront les travaux du docteur Patarroyo avec ceux conduits sinon d'éradiquer ce fléau, du moins de diminuer le nombre de ses victimes. On peut espérer que la mise au point d'un vaccin permettra de mobiliser, dans les pays les plus touchés, des moyens et une volonté politique qui font, le plus souvent, dramatiquement défaut.

JEAN-YVES NAU

(1) « Randomised trial of SPf 66 vaccine against *Plasmodium falciparum* in children in southern Tanzania » (*The Lancet*, 1994 ; 344 : 1175-81) : ce travail est signé d'un groupe de chercheurs tanzaniens, espagnols, anglais et suisses. Il a été financé par de nombreuses institutions, parmi lesquelles l'OMS, le programme des Nations unies pour le développement et la Banque mondiale.

Manuel Patarroyo, disciple de Pasteur

BOGOTA

de notre correspondante

Enfant, déjà, il avait choisi son héros : ce serait Louis Pasteur. En dévorant les livres que lui offrait son père sur les grands de ce monde, Manuel Elkin Patarroyo, aîné d'une famille de onze enfants, s'était juré de marcher sur les traces de l'illustre savant et de faire des découvertes propres à sauver des vies. Aujourd'hui, ce chercheur colombien de quarante-sept ans collectionne les prix scientifiques internationaux qui s'étalent un peu partout dans son bureau de l'Institut national d'immunologie de Bogota. Il prend plaisir à montrer à ses visiteurs les photos placées en évidence sur les étagères, où on le voit en compagnie de différents Prix Nobel. C'est donc les yeux pétillants de bonheur qu'il annonce : *« Le vaccin contre le paludisme est prêt. On est en train de terminer les essais tout autour du monde. Il peut être distribué dès 1995. »*

L'histoire de ce vaccin, le SPf 66 (pour *synthetic plasmodium falciparum* et soixante-six essais), commence en 1978. Manuel Patarroyo et son équipe ont travaillé essentiellement avec des crédits du gouvernement colombien. C'est le premier vaccin anti-parasitaire et entièrement synthétique de l'histoire de la vaccination. Il a d'abord été testé en 1986 sur des singes *aotus* – une espèce de singes répandus en Amazonie colombienne et qui développe le paludisme de la même façon que les êtres humains. Les résultats, publiés alors dans la revue *Nature*, avaient été accueillis avec un grand scepticisme par la communauté scientifique internationale. Tout comme les premiers essais humains, en 1987, effectués sur une douzaine de volontaires des forces armées colombiennes, sur la côte pacifique du pays.

Des résultats très attendus

Ce n'est qu'en 1993, après la publication dans l'hebdomadaire britannique médical *The Lancet* des résultats des tests réalisés dans une région du sud de la côte pacifique colombienne, sur 1 548 volontaires âgés de plus d'un an, que le monde scientifique et médical s'est intéressé réellement à ce vaccin controversé. L'hiver dernier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lui a apporté son soutien, après avoir notamment participé au lancement de plusieurs essais en Afrique (Tanzanie et Gambie). En Equateur et au Venezuela, des équipes de chercheurs locaux ont procédé à d'autres essais sous la tutelle de leurs gouvernements respectifs. En Thaïlande, le Walter Reed Army Institute of Research américain testera le premier vaccin fabriqué hors de Colombie par un laboratoire indépendant de San-Diego, avec l'accord de Manuel Patarroyo.

« S'il y a et s'il y a eu du scepticisme, je le comprends. Non seulement à cause de la nature du vaccin, mais aussi parce que la Colombie n'a aucun passé en matière de développement scientifique », remarque le biochimiste. A ce jour, environ quarante-cinq mille personnes ont été vaccinées par le SPf 66. En moyenne, les résultats montrent que l'efficacité du vaccin en Amérique latine varie de 30 % à 65 % sur les adultes. Ce vaccin semble beaucoup plus efficace sur les enfants de moins de cinq ans. Les effets secondaires semblent restreints : *« Sur les trente-cinq mille personnes vaccinées en Colombie, il y a au maximum 5,6 % de réactions adverses qui sont de toute façon minimes et ne nécessitent aucune médication. C'est un vaccin absolument sûr,* explique M. Patarroyo, *il n'y a aucun des problèmes liés aux vaccins biologiques. »*

Les résultats définitifs de l'essai tanzanien publiés dans la revue britannique *The Lancet* confirment cette efficacité. Au mois de février dernier, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait déjà rendu publics des résultats partiels montrant que le vaccin est bien toléré et qu'il provoque une réponse immunitaire. D'ores et déjà, Manuel Elkin Patarroyo affirme que les essais sont *« extrêmement positifs et montrent que le vaccin est efficace partout dans le monde »*.

L'idée de fabriquer un vaccin synthétique n'est pas neuve. Elle avait été lancée par Walter Goebel, en 1938, à l'université Rockefeller de New-York, la même où Manuel Patarroyo a fait une partie de ses études. Mais, à l'approche de la seconde guerre mondiale, les recherches avaient été abandonnées. Pour reprendre cette investigation, Patarroyo a mis en place un laboratoire très performant, regroupant des équipes essentiellement colombiennes et très jeunes (moyenne d'âge, trente ans) de chimistes, de physiciens, de bactériologistes, de biologistes moléculaires et de médecins. Et, comme pour mieux répondre à son rêve d'enfant, il a découvert, sur le terrain de l'hôpital San-Juan-de-Dios de Bogota, où il travaillait, un vieux bâtiment abandonné, construit au début de ce siècle par un architecte colombien ayant fait ses études en France. La bâtisse ressemblait à s'y méprendre à un Institut Pasteur en ruine.

La première étape de ses recherches destinées à mettre au point un vaccin contre le paludisme a consisté à isoler le parasite à partir de cultures de sang infectées par le *falciparum*. Il a fallu ensuite en déterminer sa structure moléculaire de manière à isoler les différentes protéines qui le composent. Après avoir exposé les singes au parasite, les chercheurs ont défini quatre molécules utiles d'un point de vue immunologique. Ensuite, ils ont fabriqué ces protéines de manière synthétique de manière à découvrir quelle combinaison de ces peptides permettrait de protéger les singes infectés. Au soixante-sixième essai, le bon peptide est apparu : le SPf 66 était né. Et le premier vaccin synthétique aussi. On était en janvier 1986.

Offert à l'OMS

« On ne sait pas exactement comment le vaccin marche, mais il marche », reconnaît Roberto Amador, un des plus anciens collaborateurs de Manuel Patarroyo. On a souvent reproché aux chercheurs d'avoir trouvé le vaccin par hasard et de manière empirique, alors que les combinaisons de molécules du parasite *falciparum* sont multiples et variables. *« Il faut être réaliste, ce vaccin va permettre de diminuer la fréquence de la maladie,* remarque Manuel Patarroyo, *mais il ne va pas l'éradiquer. Il faut continuer à contrôler la maladie, à la diagnostiquer, à utiliser des médicaments, des insecticides. Pour l'instant, on cherche à améliorer le vaccin afin qu'il soit efficace à 95 % et qu'on puisse l'administrer par voie orale. »*

Le vaccin, dont la fabrication coûte moins de 1 dollar par dose, selon son découvreur, sera distribué par un organisme international. *« J'ai eu des offres importantes de différentes compagnies pharmaceutiques, américaines, européennes, et asiatiques. Mais le vaccin doit être mis à la disposition des gouvernements afin qu'ils puissent organiser des campagnes massives de vaccination. Il ne doit pas être vendu et je ne veux pas gagner d'argent avec. Pour l'instant, je l'ai offert gratuitement à l'OMS, car ce sont eux les mieux placés pour le distribuer dans les pays qui en ont besoin. Nous sommes encore en discussion. Il faut qu'ils acceptent mes conditions : le vaccin doit être reconnu comme un vaccin et non comme un candidat vaccin. Le fait qu'il ait été découvert en Colombie par des Colombiens doit être mentionné. Nous sommes d'accord aussi pour que ce soit le pays qui ait les coûts les plus bas qui le fabrique mondialement, mais je souhaite que, à prix de production égal, ce soit la Colombie qui ait la priorité. Sinon, je me tournerai vers une autre institution des Nations unies. L'UNICEF, par exemple. »* En attendant la confirmation définitive et la distribution du vaccin SPf 66, l'équipe du docteur Patarroyo continue de travailler sur les vaccins synthétiques.

ANNE PROENZA

A la suite de l'apparition d'un nouveau virus

L'Agence du médicament retire cinq tests de dépistage du sida

L'Agence du médicament a décidé, jeudi 27 octobre, de retirer du marché cinq trousses de dépistage de l'infection par le virus du sida dans le cadre de sa réévaluation régulière de la qualité des tests et pour défaut de détection concernant une variété *« relativement rare »* de virus. Ces tests de détection d'anticorps dirigés contre les deux virus du sida (VIH 1 et 2) présentent *« un défaut de reconnaissance »* pour le *« sous-type O »*, qui est *« relativement rare en France »*, précise l'agence (1).

Sont visés par ce retrait les trousses HIV1/2 ELISA des laboratoires Ortho Diagnostic Systems, Enzymum test anti-HIV 1 et 2 des laboratoires Boehringer Mannheim, Microtrak II HIV1/2 EIA des laboratoires Syva, et les trousses Recombigen HIV1/2 RTD des laboratoires Biodis et des laboratoires Cambridge Biotech. De plus, la trousse Wellcozyme HIV recombinant des laboratoires Murex Diagnostic ne peut plus être utilisée pour les tests de dépistage, mais reste commercialisée pour des analyses complémentaires de biologie.

Cette décision confirme la réalité de l'existence de ce nouveau virus qui appartient au groupe des VIH 1 (*le Monde* du 10 août). La défaillance de détection de ce sous-type avait déjà conduit l'agence du médicament à retirer un test, celui de la firme française Clonatec. Cette dernière avait par la suite été autorisée à mettre sur le marché un autre test, apte à repérer les anticorps que l'organisme produit contre ce virus.

(1) SIDA-info-Service (tél. : 05-36-66-36) est à la disposition des personnes qui souhaiteraient des informations complémentaires.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : sixième année d'études pour les chirurgiens-dentistes. – Les études de chirurgie dentaire comprendront désormais une sixième année. Un arrêté pris conjointement par le ministre de l'enseignement supérieur et le ministre délégué à la santé, paru au *Journal officiel* du 21 octobre, prolonge d'un an les études des chirurgiens-dentistes, conformément aux vœux de l'Association dentaire française. Ces dispositions s'appliquent aux étudiants qui s'inscrivent en première année du premier cycle des études médicales à partir de l'année 1994-1995.

PRÉCISION : l'historien Yves Ternon nous précise que ce n'est pas lui mais l'avocat du Comité de défense de la cause arménienne, Me Arapian, qui a affirmé que Bernard Lewis avait bénéficié de trois bourses d'études de l'État turc, lors de l'audience du tribunal correctionnel de Paris examinant la plainte déposée par le comité contre l'islamologue (*le Monde* des 16 et 17 octobre).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 27 octobre 1994 :

UN DÉCRET

– nº 94-928 du 20 octobre 1994 pris pour l'application de l'article 11-9 de la loi nº 88-227 du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 octobre 1994 :

DES DÉCRETS

– nº 94-929 du 27 octobre 1994 relatif aux soins dispensés aux détenus par les établissements de santé assurant le service public hospitalier, à la protection sociale des détenus et à la situation des personnels infirmiers des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

– nº 94-931 du 27 octobre 1994 autorisant le transfert au secteur privé de la participation majoritaire au capital de la Société des hôtels Méridien détenue par la compagnie nationale Air France.

Le « rapport d'étape » du groupe de travail de l'Assemblée nationale et la suite des « affaires »

Les députés de tous les partis sont d'accord sur les principes devant régir les relations entre argent et politique

Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, a rendu public, jeudi 27 octobre, un « rapport d'étape » accepté par l'ensemble du groupe de travail qu'il préside sur les rapports de la politique et de l'argent. Les représentants de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale se sont mis d'accord sur un certains nombre de principes, notamment sur le rétablissement des deux *dispositions de la « loi Sapin »* supprimées par l'actuelle majorité, sur un meilleur contrôle des marchés publics, et sur l'établissement d'un statut des partis politiques.

Philippe Séguin a présenté, jeudi 27 octobre, une sorte de « rapport d'étape » du groupe de travail parlementaire sur la politique et l'argent qu'il préside à l'Assemblée nationale. Pour la première fois, les cinq groupes composant l'Assemblée se sont mis d'accord sur un texte, qui tire les leçons de la situation de la France en matière de corruption, et propose plusieurs pistes de réflexion *(lire ci-contre)*.

Ce groupe a, par ailleurs, décidé de proposer plusieurs modifications à la législation en vigueur. La réintégration – au cours de cette session parlementaire –, des dispositions de la loi Sapin contre la corruption en matière de délégations de service public, qui ont été supprimées par l'actuel gouvernement, paraît acquise. Le groupe socialiste, qui fait de ce retour au texte initial la condition de son soutien, a sans doute apprécié que, au cours de sa conférence de presse, jeudi 27 octobre, le président de l'Assemblée nationale ait remarqué que la loi du 29 janvier 1993 avait été *« édulcorée »*.

L'autre point sur lequel, selon M. Séguin, des *« progrès significatifs »* ont été faits, est la question des marchés publics. Le groupe pourrait proposer la création d'un corps de fonctionnaires chargé de porter assistance aux élus lorsqu'ils concluent un marché avec, par exemple, un des grands groupes de distribution d'eau, pour les aider dans leur choix et renforcer les contrôles de légalité de la décision. Les députés réfléchissent également au limites à apporter au financement des partis politiques par les personnes morales (les entreprises), aux moyens d'encourager ce financement par des personnes physiques (les citoyens), et à l'établissement d'un nouveau statut des partis politiques.

« Marquer » le premier ministre

L'occasion saisie par Philippe Séguin de présenter ce « rapport d'étape » au lendemain même de la prestation télévisée du premier ministre ne relève bien sûr pas du hasard. Il s'agit, pour le président de l'Assemblée nationale, de ne pas concéder une parcelle au premier ministre sur le terrain de la lutte contre la corruption, qu'il a décidé d'investir. Au-delà du caractère un peu systématique de cette rivalité, l'essentiel est que – pour la première fois –, un groupe de travail composé à parité de tous les groupes politiques de l'Assemblée nationale (RPR, UDF, PS, PC et RL), a décidé de présenter un texte commun sur un sujet qui, depuis plusieurs années, a offert plus d'occasions d'invectives que de propositions consensuelles.



Signe de cette volonté de mener *« un effort de réflexion serein, impartial et solidaire »*, *comme le précise le texte présenté par M. Séguin, les observations présentées en annexe de ce rapport d'étape par les différents groupes politiques se gardent bien de remettre en cause le bien-fondé de la démarche. Tout au plus note-t-on, de la part du groupe socialiste, quelques critiques qui semblent avant tout destinées à lui préserver un semblant d'identité. Les députés PS observent notamment que le texte qui leur a été soumis ne souligne pas assez « la différence entre les citoyens qui, avant les lois de 1990 et 1992, ont dû, faute de législation, recourir à des méthodes contestables pour financer leurs partis ou leurs campagnes électorales, et ceux qui ont eu pour seul but, de s'enrichir personnellement par l'exercice de leur mandat »*. Quant au groupe communiste, il ne laisse pas passer l'occasion de rappeler qu'il a été le seul à ne pas voter la disposition d'amnistie contenue dans la loi du 15 janvier 1990.

Ces réserves mises à part, le bilan des trois premières réunions du groupe de travail n'est pas mince. Les députés ont auditionné plusieurs personnalités, dont Marceau Long, vice-président du Conseil d'État et président de la commission pour la transparence de la vie publique ; René Vacquier, président de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques ; Marie-Laurence Pitois-Pujade, secrétaire général de la Commission centrale des marchés, et Gérard Pancrazi, chef de la mission interministérielle d'enquête sur les marchés publics. Ils devraient entendre, dans les semaines à venir, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, et Jacques Belle, président de l'Association des présidents de chambres régionales des comptes.

Le président de l'Assemblée nationale ne cache pas son intention de voir une partie de ces propositions examinées dès cet automne. Mais, même si son nouveau réglement accorde à l'Assemblée nationale un léger surcroît d'initiative parlementaire, la maîtrise du calendrier appartient essentiellement au gouvernement. La liberté de celui-ci ne rencontre qu'une limite : la volonté de l'opinion publique.

P. R-D.

Mettre fin à « la suspicion généralisée »

Au nom du groupe de travail parlementaire qu'il préside, à l'Assemblée nationale, sur la clarification des rapports entre la politique et l'argent, Philippe Séguin a présenté, jeudi 27 octobre, un texte dont nous publions les principaux extraits.

Après avoir rappelé, en préambule, que *« le pouvoir souverain appartient au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire de représentants librement élus »*, le texte souligne que *« toute crise de confiance des citoyens envers leurs institutions tant nationales que territoriales, à l'encontre des hommes et des femmes investis de la responsabilité de les faire fonctionner, et qui tiendrait à l'absence, réelle ou supposée, de clarté dans les rapports de la politique avec l'argent, contribue à miner les fondations de la démocratie et de la République ». « Telle est bien la situation qui semble se créer en France »*, remarquent les auteurs du texte, en estimant que *« l'Assemblée nationale a estimé de son devoir de prendre l'initiative d'un effort de réflexion serein, impartial et solidaire ».*

« Il ne s'agit évidemment pas de se constituer en « syndicat de défense » des élus, poursuivent-ils. *Il ne s'agit pas davantage de chercher dans le vide juridique antérieur ou dans telle ou telle insuffisance de la législation nouvelle, la légitimation ou l'excuse d'actes répréhensibles. Mais il ne s'agit pas non plus de laisser accréditer l'idée que le fonctionnement de nos institutions serait gangrené par une corruption d'une telle ampleur que son éradication exigerait une refonte totale de notre législation».*

Constatant ensuite que *« dans leur immense majorité, les élus tant nationaux que locaux exercent leur mandat au service de leurs concitoyens et de la République avec intégrité et dévouement »*, le texte précise que *« si des fautes ont été commises* (...) elles devront être sanctionnées afin que les défaillances de quelques-uns ne rejaillissent pas sur tous ». Ce document rappelle que, sous les gouvernements de Jacques Chirac, Michel Rocard et Pierre Bérégovoy, la France s'est dotée d'une législation – lois du 11 mars 1988, 15 janvier 1990 et 29 janvier 1993 – *« largement comparable à celle des autres démocraties, qui peut, et doit, encore être améliorée ».*

Or, relèvent les auteurs, *« c'est bien là que réside le paradoxe de la situation actuelle : cette législation nouvelle a conduit à mettre sur la place publique des affaires qui, sans elle, n'auraient probablement pas émergé (...) Si aucune loi ne peut empêcher d'éventuels comportements fautifs, leur responsabilité incombe à ceux qui la transgressent, et non à ceux qui ont mis sur pied des règles moralisatrices nouvelles».*

Face à la *« suspicion généralisée »* sur les affaires publiques, le texte relève les risques d'une telle situation : *« risque de dénigrement des élus (...) risque d'entrave mise à l'action de ces mêmes élus (...) risque d'une remise en cause de la décentralisation et du fonctionnement même de l'Etat (...), risque enfin de faire resurgir ces mouvements extrémistes qui s'alimentent des situations troubles (...) »*. Appelant à *« une claire répartition des rôles »*, les auteurs soulignent qu'*« il convient de laisser aux juges la charge qui est la leur, d'apurer le passif (...)* et que la représentation nationale doit, de son côté, *« s'interroger sur les problèmes nouveaux engendrés par cet effort de clarification des rapports entre le monde de l'argent et celui de la politique ».*

Le groupe de travail s'est fixé trois priorités : *« Mieux tracer les frontières entre activités privées et publiques et, à l'intérieur de ces dernières, entre certains mandats et fonctions : cela peut conduire à renforcer les incompatibilités entre mandats électifs et activité professionnelle et déboucher, plus généralement, sur des aménagements du statut de l'élu ; donner à l'ensemble des responsables publics la faculté, lorsqu'ils passent des marchés ou toute convention de même nature, de faire vérifier préventivement la validité des décisions qu'ils envisagent dans le respect des principes de la décentralisation ; soustraire à toute contestation, le financement des campagnes électorales et des partis, en supprimant la participation à ce financement, d'entreprises dont la générosité, même désintéressée, peut donner lieu à soupçon, sans pour autant entraver le développement de mouvements naissants, ou l'expression d'opinions minoritaires, facteurs d'évolution de notre vie démocratique. »*

Les auteurs observent, en conclusion, que *« face au danger qui menace la démocratie et la République, chacun, responsable ou simple citoyen, doit prendre solidairement sa part de l'effort de ressaisissement général ».*

M. Bosson propose de renforcer la transparence en matière d'urbanisme

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a annoncé, jeudi 27 octobre, qu'il déposerait un amendement au projet sur l'aménagement du territoire, afin d'assurer la transparence des cessions de terrains par les collectivités locales au secteur privé. Cette initiative intervient un an après la suppression, à l'initiative du Sénat, de l'article 51 de la loi du 29 janvier 1993, sur la prévention de la corruption, dite loi Sapin (*le Monde* daté du 5-6 décembre 1993).

Cet article rendait obligatoire la publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte. M. Bosson ne s'était alors pas opposé à cette suppression, en soulignant la *« complexité »* des procédures instituées par la loi Sapin. Mais il avait indiqué que *« le gouvernement n'entendait pas renoncer à toute mesure de publicité »* et avait annoncé qu'il confierait à une mission d'expertise, réunissant des professionnels du droit, de l'aménagement et des collectivités territoriales, le soin de faire des propositions. C'est l'une de ces propositions qui fait l'objet de l'amendement annoncé.

Sans restituer l'obligation de publicité foncière, le texte proposé encadre étroitement les actes des maires en matière d'urbanisme. Il prévoit ainsi que, pour toute cession de bien immobilier, et non plus seulement pour toute acquisition, une commune devra demander préalablement une estimation de ce bien aux domaines. Cette estimation devra être communiquée au conseil municipal.

Toute commune de plus de 3 500 habitants aura l'obligation d'établir un tableau récapitulatif de son activité foncière, précisant la nature de chaque bien, l'origine de propriété, l'identité du vendeur et celle de l'acquéreur ainsi que les conditions de vente. Ce tableau sera transmis au préfet qui pourra réagir à toute anomalie qu'il décèlerait. Enfin toute société d'économie mixte (SEM), par quoi transite souvent l'activité immobilière des communes, devra informer la commune dont elle dépend sur son action foncière.

La mission d'information sénatoriale sur le secret de l'instruction est constituée

Le 8 juin, la commission des lois du Sénat avait procédé à une série d'auditions publiques sur le thème du respect de la présomption d'innocence et du secret de l'instruction (*le Monde* du 10 juin). Le mois suivant, elle décidait, pour poursuivre la réflexion, de créer, en son sein, une mission d'information. Constituée en octobre, celle-ci veut *« proposer (...) des réponses susceptibles de permettre un meilleur respect des droits et des devoirs de l'ensemble des parties concernées. Cette réflexion devrait aboutir à la rédaction d'une ou plusieurs propositions de loi ».*

Mercredi 26 octobre, sur France 2, le premier ministre avait expliqué qu'il attendait avec intérêt le résultat des travaux de cette mission. Composée de seize membres, la mission a désigné, jeudi 27 octobre, son bureau. Jacques Bérard (RPR, Vaucluse) a été élu président, et Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire) rapporteur.

Le trésorier du PR assure n'avoir pas géré de comptes étrangers

Jean-Pierre Thomas, député (UDF-PR) des Vosges et trésorier national du Parti républicain, s'est rendu, mardi 25 octobre, devant le groupe des Républicains et indépendants du Sénat. Il a assuré, à propos *« des déclarations ayant paru dans la presse »*, qu'il n'a *« jamais participé à aucune négociation pour l'achat du rez-de-chaussée* [du] *siège* [du PR] *et encore moins au versement d'une commission »*, contrairement aux déclarations faites par le PDG de la SAGES, Michel Reyt, au juge Renaud Van Ruymbeke. Dans un communiqué, M. Thomas assure avoir expliqué aux sénateurs que *« dans l'ensemble de* [ses] *fonctions au PR, et spécialement dans celle de trésorier,* [il n'a] *jamais réalisé la moindre opération sur des comptes à l'étranger »*, alors que les investigations du juge Van Ruymbeke tendent à mettre au jour un réseau de « caisses noires » (*le Monde* du 21 octobre).

M. Tapie dément vigoureusement « l'état de cessation de paiement virtuel » de sa société BTF

Bernard Tapie a vivement réagi après la publication, jeudi 27 octobre, par *Libération*, d'un rapport d'expertise qui, selon le quotidien, *« établit l'état de cessation de paiement virtuel de Bernard Tapie Finance ». « Vous n'avez pas le droit de dire que la société* (BTF) *est en cessation de paiements alors que c'est le contraire »*, s'est insurgé Bernard Tapie, invité le même jour du journal de 13 heures de France 2, s'en prenant vertement aux journalistes, dont le présentateur Daniel Bilalian.

Le quotidien citait des extraits d'un rapport de M[e] Bernard Meille, administrateur judiciaire désigné le 29 juillet comme mandataire assistant BTF par le tribunal de commerce de Paris à la demande de M. Tapie et de son créancier, la SDBO (filiale du Crédit lyonnais). Selon un des extraits cités, *« ce qui fragilise le groupe sur le plan financier est la possibilité qu'aurait la SDBO de provoquer un état de cessation des paiements en exigeant le remboursement immédiat des crédits à court terme qui connaissent un niveau tout à fait excessif ».*

Selon le journal, ce rapport, remis le 13 septembre au tribunal de commerce, met en évidence l'étroite *« imbrication »* de BTF avec son créancier, bien que celui-ci soit devenu son adversaire devant les tribunaux. Le député des Bouches-du-Rhône a estimé *« mensonger et absurde »* l'article parlant *« d'état de cessation de paiement virtuel »* et a annoncé qu'il allait déposer une plainte en justice assortie d'une demande de 500 millions de francs de dommages et intérêts contre *Libération*.

De son côté, M[e] Meille, dans un communiqué publié en accord avec le président du tribunal de commerce, sans évoquer le détail de son rapport sur la situation financière de la holding, a souligné que celui-ci *« n'a conduit aucun de ses destinataires à des conclusions identiques à celles formulées par* Libération ».

Par ailleurs, le tribunal de police de Paris a mis jeudi son jugement en délibéré au 24 novembre concernant les poursuites engagées par les douanes contre Bernard Tapie, Elie Fellous, Fabien Domergue et la société Alain Colas Tahiti (ACT) au sujet de l'immatriculation du yacht le *Phocéa*. Dans cette affaire, les douanes estiment que les anciens dirigeants de la société ACT qui exploitait le « Phocéa », sont *« solidairement responsables »* pour des *« droits et taxes impayés »*, estimés à 16 millions de francs.

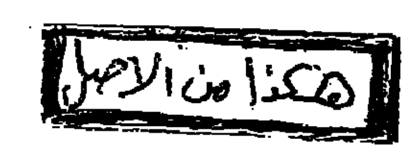
Hasard du calendrier judiciaire, M. Tapie a aussi été entendu, jeudi, par le juge Eva Joly, qui l'avait mis en examen le 29 juin pour abus de bien sociaux, abus de crédit et fraude fiscale, pour des faits concernant la gestion du yacht le *Phocéa* et le 18 juillet pour abus de biens sociaux pour des des faits concernant Bernard Tapie Finance (BTF).

EN BREF

CAUTION : le PDG de la COGEDIM remis en liberté. – Sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, Michel Mauer, PDG de la société immobilière COGEDIM, a été mis en liberté, jeudi 27 octobre, après versement d'une caution de 1 million de francs. M. Mauer a quitté la maison d'arrêt de Rennes où il avait été écroué le 4 octobre (*le Monde* du 6 octobre) après sa mise en examen pour trafic d'influence aggravé. M. Mauer est soupçonné par le conseiller Renaud Van Ruymbeke d'avoir versé des commissions au bureau d'étude SAGES lors de la passation des marchés publics à Massy (Essonne).

AFFAIRES VAROISES : Guy Liautaud a été remis en liberté. – Guy Liautaud, ancien chargé de mission du sénateur varois Maurice Arreckx, ancien président du conseil général (UDF-PR), a été remis en liberté, mercredi 26 octobre, sur décision du magistrat toulonnais Thierry Rolland, chargé de l'instruction sur le versement d'un pot-de-vin de 2 millions de francs par la société Campenon-Bernard pour la construction de la Maison des technologies de Toulon. M. Liautaud, mis en examen pour corruption active, recel et complicité d'abus de biens sociaux, était incarcéré depuis le 20 mai à la prison de Saint-Roch de Toulon.

DIFFAMATION : Pierre-Antoine Lorenzi perd son procès contre Thierry Jean-Pierre et « le Figaro ». – La dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Jean-Yves Montfort, a débouté, jeudi 27 octobre, Pierre-Antoine Lorenzi, secrétaire général du Service central de prévention de la corruption (SCPC), de ses poursuites en diffamation. M. Lorenzi poursuivait l'ancien magistrat Thierry Jean-Pierre sur les termes de son rapport sur la lutte contre la corruption, et *le Figaro* pour en avoir cité des passages dans son édition du 7 mars. Le tribunal a jugé que le rapport *« ne comporte aucune critique personnelle de l'action de M. Lorenzi ni de sa personne »*, et que *« la critique est d'ordre institutionnel et non personnelle ».*



politico-financières

M. Longuet expose sa version des faits à propos de son patrimoine

Dans un document intitulé « Gérard Longuet, la réalité des faits », qu'il a l'intention de diffuser à « plusieurs milliers d'exemplaires », notamment auprès des parlementaires et des élus locaux lorrains, l'ancien ministre de l'industrie entend « établir [sa] bonne foi et apporter la preuve de [son] intégrité ».

En huit pages, Gérard Longuet s'explique sur les différents dossiers qui font peser sur lui le soupçon d'enrichissement personnel. S'appuyant, entre autres, sur un rapport d'expertise – effectué à sa demande – (*le Monde* du 28 octobre), l'ancien ministre revient longuement sur les conditions de financement de sa villa de Saint-Tropez, ainsi que sur ses activités de conseil au sein de la société Avenir 55 et sur les revenus provenant d'Investel, société de capital-risque dont il était le fondateur.

M. Longuet explique le choix, pour la construction de sa villa, de l'entreprise meusienne Céréda, *« un entrepreneur que nous connaissions depuis quinze ans, en qui nous avions confiance ». « Je n'ai jamais, au titre de mes responsabilités électives*, précise le président du conseil régional de Lorraine, également conseiller général de la Meuse, *attribué le moindre marché public à l'entreprise Céréda. Il n'y a aucune ambiguïté. »* Concernant la valeur d'achat de sa villa, M. Longuet constate, rapport d'expertise judiciaire civile à l'appui, *« que le prix* [qu'il a] *payé correspond bien à la valeur réelle de* [sa] *maison »*. Soit 2,6 millions versés à l'entreprise Céréda, environ 500 000 francs de travaux réglés directement à des entreprises sur place, 230 000 francs d'honoraires d'architecte, auquel il convient d'ajouter le prix du terrain : 1,1 million de francs.

M. Longuet réfute la méthode de calcul appliquée par les services de police judiciaire qui ont conduit le conseiller Van Ruymbeke à estimer que l'entrepreneur Céréda n'avait pas facturé l'intégralité des dépenses à son client (ces faits seraient constitutifs d'abus de biens sociaux). Renonçant à polémiquer sur ce point, il veut avant tout se tenir au devis de base, forfaitaire, ayant valeur à ses yeux de prix ferme, signé avec Céréda le 15 janvier 1989, pour un montant de 1,54 million, et aux deux avenants à ce devis (datés du 15 juillet et du 15 octobre 1990), prévoyant 1,1 million de travaux *« complémentaires au marché de base »* (installation d'une sous-toiture non prévue, changement de revêtements de sols, choix de nouvelles tuiles, raccord au tout-à-l'égout, etc.), alors que le gros œuvre de la maison était déjà achevé.

La chronologie des paiements

Dans sa note du 19 septembre, remise au procureur général de Rennes, le conseiller Van Ruymbeke observait que ces deux avenants, qui portaient le devis initial de 1,5 à 2,5 millions, avaient été signés alors que *« l'inspecteur des impôts* [chargé de contrôler l'entreprise Céréda depuis le 6 février] *avait découvert le dossier relatif à la construction de la villa de Gérard Longuet et demandé des explications à Mme Céréda »*.

Aussi, la chronologie des paiements citée par M. Longuet ne contredit-elle en rien celle qu'avait déjà exposée le conseiller Van Ruymbeke dans sa note. M. Longuet reconnaît que le financement de l'opération *« a été effectué en totalité par chèques, douze chèques étalés sur une période allant du printemps 1989 à septembre 1993 »*. Et s'il estime que le versement d'un acompte un an avant le début du contrôle fiscal de la société Céréda (10 %, soit 153 909 francs) suffit *« à mettre fin de façon indiscutable à l'insinuation* [qu'il y a eu] *volonté de dissimuler le coût de ces travaux »*, l'ancien ministre n'infirme pas le fait qu'aucun versement n'a eu lieu pendant un an entre l'acompte du printemps 1989 et le 7 février 1990, soit au lendemain du contrôle fiscal, date à partir de laquelle les paiements s'accélèrent.

Par ailleurs, concernant l'origine des fonds ayant servi au financement de sa villa, M. Longuet précise qu'il a chargé le cabinet d'expertise comptable De Calan d'évaluer l'ensemble des revenus perçus par son épouse, avocate, et lui-même entre le 1er janvier 1988 et le 31 décembre 1993. Ceux-ci auraient été de 7,5 millions de francs, dont les deux tiers seraient composés par les honoraires de son épouse et les indemnités perçues au titre de ses mandats. *« L'expertise montre que nos revenus ont permis le financement de cette maison »*, indique l'ancien ministre. Selon l'enquête du conseiller Van Ruymbeke les paiements de la villa provenaient *« pour une large part d'Avenir 55, société écran et « unipersonnelle » de Gérard Longuet, laquelle avait été essentiellement alimentée par la* [société immobilière] *COGEDIM »*.

Justifiant son activité de conseil au sein d'Avenir 55, prévue à l'origine pour gérer sa permanence électorale, par son souhait *« d'une activité privée, d'une activité d'entreprise, d'une activité d'entrepreneur »*, M. Longuet affirme à ce sujet, dans le texte qu'il s'apprête à diffuser, qu'il a signé quatre contrats entre 1988 et 1990 : avec la COGEDIM, un avec la société de sondage Sofres, avec JMP Conseils et avec une filiale du groupe Bossard, pour laquelle le ministre des télécommunications, pendant la première cohabitation, ouvrait son carnet d'adresses, notamment pour le recrutement de dirigeants d'entreprises de télécommunications.

Il précise que, conformément aux statuts d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL), les honoraires perçus par Avenir 55 lui étaient reversés sous forme de dividendes ou de salaires, après déduction des frais généraux, des charges sociales et des amortissements. Il ne conteste cependant pas, comme le relevait le conseiller Van Ruymbeke, que les revenus provenant d'Avenir 55 étaient de suite reversés à la société Céréda.

Jeudi 27 octobre, on reconnaissait néanmoins, dans l'entourage de l'ancien ministre, qu'il n'y a peut-être pas toujours eu signature de contrat (comme le laissait notamment entendre un récent rapport de la PJ), mais simple facturation de services. On maintenait cependant qu'il y a bien eu contrat pour les études commandées à l'automne 1988 début 1989 par la COGEDIM pour un montant total de 960 000 francs hors taxes (payés semestriellement sur deux ans), que les études ont été effectivement réalisées et qu'elles s'accompagnaient *« d'une activité régulière de conseils, de réflexion, d'organisation de rencontres, etc. »*.

Enfin, l'ancien ministre justifie la participation de la Compagnie générale des eaux (CGE) au tour de table organisé, autour de RMC, par sa société de capital-risque Investel pour le rachat de Radio Nostalgie. *« La CGE était déjà actionnaire de Télé Monte-Carlo et donc proche de RMC »*, avance-t-il entre autres arguments. Le conseiller Van Ruymbeke, dans sa note du 19 septembre, observait pour sa part que le solde dû à Céréda avait été réglé *« grâce, semble-t-il, à la lucrative vente des actions d'Investel en janvier 1991 (2,4 millions), affaire dans laquelle est impliquée la Générale des eaux, bailleur de fonds du PR »*.

Plusieurs des arguments avancés par M. Longuet, note-t-on cependant, n'avaient pas été formulés d'emblée par l'ancien ministre, à qui ses conseils auraient indiqué par ailleurs qu'il n'était pas opportun de rendre public, pour l'instant, les dossiers attestant la réalité des travaux effectués pour le compte de la COGEDIM.

JEAN-MICHEL DUMAY

RECTIFICATIF : M. Balladur et le secret de l'instruction. – Précisant que le premier ministre ne souhaitait pas modifier la réglementation sur le secret de l'instruction, nous avons écrit qu'il *« semblait ignorer »* l'existence d'une mission d'information de la commission des lois du Sénat sur ce thème (*le Monde* du 28 octobre). En réalité, M. Balladur a mentionné ce travail en cours lors de son intervention sur France 2.

ÉDUCATION

Créant une commission présidée par Daniel Laurent

M. Fillon engage une réflexion sur l'avenir de l'enseignement supérieur

Après l'Assemblée nationale, devant laquelle il avait défendu son projet de budget pour 1995 (« le Monde » du 22 octobre), François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, a annoncé, jeudi 27 octobre, devant la conférence des présidents d'université, la création d'une commission chargée de réfléchir sur l'avenir de l'enseignement supérieur. M. Fillon n'écarte pas la possibilité de réformer la loi Savary de 1984.

La conférence des présidents d'université (CPU) avait réclamé récemment, avec une certaine insistance, l'ouverture d'un débat sur la *« remise à plat »* du système de financement de l'enseignement supérieur (*le Monde* du 26 octobre). Devant la CPU à nouveau réunie quelques jours plus tard, François Fillon a, en partie, répondu à cette attente. Il a annoncé la création d'un groupe de travail sur l'évolution d'un système de formation qui, avec deux millions d'étudiants, s'interroge sur ses missions et son mode de fonctionnement.

Alors qu'il avait envisagé la tenue d'assises nationales, sur le modèle de la consultation de la recherche, François Fillon s'est limité, dans un premier temps, à la création d'un groupe de travail dont il a confié la présidence à Daniel Laurent, administrateur provisoire de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne), ancien directeur adjoint du cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté en 1976, ancien recteur vice-chancelier des universités de Paris en 1978 et conseiller scientifique du groupe d'assurances AXA. Cette commission ne disposera que d'un délai très court pour rendre son rapport, au début de l'année 1995. Sa mission n'est pas encore totalement définie, mais elle devrait se pencher, notamment, sur la transformation des statuts des universités et la refonte complète de la loi Savary de 1984. Cette réflexion sur l'avenir des universités intervient dans une période de rentrée, qui, *« sans être totalement satisfaisante »*, a reconnu M. Fillon, s'est déroulée *« sans trop de graves difficultés »*.

Les présidents d'université ont, par ailleurs, exprimé leurs inquiétudes concernant le devenir de la recherche universitaire et les difficultés financières du CNRS. M. Fillon s'est efforcé de les rassurer en réaffirmant la nécessité d'une *« bonne articulation entre la politique de formation et de recherche »*. Selon lui, elle doit se concrétiser dans l'élaboration de *« projets scientifiques forts »*, désormais pris en compte dans la définition des contrats quadriennaux. A propos des relations avec le CNRS, M. Fillon a confirmé la priorité qui sera accordée à la définition de programmes spécifiques, qui pourraient atteindre *« l'objectif raisonnable de 20 % des moyens »*, sans diminuer pour autant les capacités actuelles. Le ministre a, en outre, annoncé de nouvelles procédures d'habilitation et d'évaluation des équipes qui seront mises en œuvre par le Comité scientifique d'établissement, le comité national de la recherche scientifique et les groupes d'experts de la mission scientifique et technique. Avant même d'avoir été précisées devant la CPU, ces propositions soulèvent de vives protestations chez les enseignants et les chercheurs, dont les organisations syndicales ont prévu une journée de grève et de manifestation le 8 novembre.

MICHEL DELBERGHE

POINT DE VUE

Universités : maintenir l'effort

par Lionel Jospin

Dès mon arrivée au ministère de l'éducation nationale, en 1988, j'ai pris la mesure de l'état de crise de nos enseignements supérieurs : locaux insuffisants et mal entretenus, enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques surchargés de tâches et mal rémunérés, inadéquation entre la répartition des moyens et les besoins, parcellisation extrême des cursus, etc. Tout cela exprimait et, en même temps, nourrissait une crise d'identité que nous n'avons qu'en partie surmontée.

La cause en est simple. En trente ans, le nombre d'étudiants a été multiplié par cinq. Par comparaison, les effectifs de l'enseignement primaire sont restés stables, ceux de l'enseignement secondaire ont augmenté, mais beaucoup moins. Cette croissance sans équivalent par son ampleur dans aucun autre secteur du service public a transformé la nature même de nos enseignements supérieurs.

L'université française a été conçue et construite par une élite pour une élite, pour une petite fraction d'une classe d'âge dont le devenir était tout naturellement de fournir les cadres intellectuels du pays. Depuis vingt ans, elle est devenue, *de facto*, une institution destinée à accueillir 45 % d'une classe d'âge, dont le devenir est forcément beaucoup plus diversifié et moins assuré. Cette mutation s'est accompagnée d'un changement radical des objectifs. Une université destinée à donner une culture et une formation intellectuelle s'est transformée en un enseignement supérieur à qui l'on réclame d'offrir aussi une formation professionnelle. Cette transformation s'est opérée sous la pression des événements, c'est-à-dire de la poussée démographique, sans que, d'une part, il y ait adhésion totale du corps enseignant à ce changement de cap, ni que, d'autre part, les gouvernements successifs prennent conscience pleinement de l'effort budgétaire considérable que cela allait imposer.

Non, nous n'avons pas trop d'étudiants

Cette mutation difficile, au cours de laquelle les moyens ont toujours été en retard sur les besoins, a été rendue possible grâce au dévouement d'une grande majorité des enseignants et des personnels techniques et administratifs qui, tant bien que mal, ont fait face, permettant à notre jeunesse d'acquérir ce qui reste malgré tout l'une des meilleures formations supérieures du monde.

C'est à cet enseignement supérieur sous tension et en mutation que j'ai essayé de rendre courage et perspectives par un effort quantitatif et qualitatif considérable. J'ai pu penser qu'à mon départ du gouvernement, en 1992, j'avais réussi à faire passer le message sur l'importance de notre enseignement supérieur, sur sa fragilité et sur la nécessité de poursuivre les efforts que nous avions amorcés pendant quatre ans. J'avais dit, à l'époque, que ce que nous avions accompli, bien que sous certains aspects sans précédent, était largement le rattrapage du passé, l'accompagnement du flot et seulement l'amorce d'une politique d'avenir. Il fallait absolument maintenir cet effort.

Force est de constater que mon message n'a été que très partiellement entendu. D'où mon inquiétude. Je constate avec tristesse le fléchissement des moyens financiers, le ralentissement des créations de postes, la mise en sommeil de la politique des contrats avec les universités, la dilution de la recherche universitaire, le démantèlement d'une véritable planification pluriannuelle. J'entends aujourd'hui ici et là revenir les vieux poncifs : *« Il y a trop d'étudiants », « nos universités sont des usines à chômeurs »*, quand ce n'est pas : *« Nos universités sont responsables du chômage »* ou *« pourquoi les socialistes n'ont-ils pas instauré la sélection ? »*

Je voudrais ici, sans souci de polémique aucune, rappeler quelques points qui me paraissent essentiels et qui devraient faire l'objet d'un très large accord, par-delà les clivages politiques, si l'on veut, comme je l'ai passionnément voulu, que l'enseignement supérieur français soit l'avant-garde de l'essor de notre pays à l'orée de cet inquiétant XXIe siècle.

Non, nous n'avons pas trop d'étudiants ! La France et l'Allemagne ont 40 % d'une classe d'âge à l'université, encore loin derrière les Etats-Unis et le Japon, lequel construit une université nouvelle par an. Pour avoir conservé une université restreinte, à quelque 20 % d'une classe d'âge, la Grande-Bretagne paie, sur le plan économique, très chèrement cette erreur et tente avec difficulté de rattraper son retard. Les « dragons » économiques d'Asie sont ceux qui connaissent la progression la plus forte du nombre d'étudiants. La demande d'éducation supérieure est mondiale. Ce n'est pas par mode, mais par nécessité. Dans la compétition de demain, qui sera une compétition de la matière grise, ce sera une chance, un atout décisif pour un pays d'avoir une grande proportion de sa population qui aura suivi des études supérieures.

Ceux que j'entends, ici ou là, déplorer l'excès d'étudiants et demander comme hier que l'on envoie davantage de jeunes plus tôt dans la vie active et vers le travail manuel semblent être restés à l'époque des « cols blancs » et des « cols bleus ». Savent-ils qu'aujourd'hui, et plus encore demain, beaucoup de tâches faites hier manuellement le sont et le seront par des machines, ce qui demande une qualification accrue pour ceux qui utilisent ces dernières ? Le clavier d'ordinateur est désormais le dénominateur commun, de l'ingénieur au tourneur en passant par la secrétaire.

La société de demain demandera plus de travailleurs qualifiés capables d'assimiler les nouvelles techniques constamment changeantes, mais aussi plus de citoyens cultivés. Dans un monde où la machine érode le travail primaire ou secondaire, où le plein emploi ne sera atteint que par la création d'emplois dans le secteur quaternaire, seul un public cultivé permettra le développement d'« entreprises de culture » florissantes, que ce soit dans l'édition, les arts, le théâtre ou le cinéma.

L'excellence doit rester l'objectif

Faut-il pour autant considérer que les étudiants doivent être entassés n'importe comment dans n'importe quelle filière ? Certes non. La sélection, au sens où on l'entendait hier, c'est-à-dire la garantie du succès total pour une petite minorité, l'exclusion de l'enseignement supérieur pour la grande majorité, est aujourd'hui une pratique qui n'est plus acceptable et ne serait d'ailleurs pas acceptée. Cela ne signifie nullement un laxisme quelconque dans l'octroi des diplômes ou pour la progression dans les cursus. L'excellence doit rester l'objectif pour toutes les filières universitaires et, par de multiples initiatives, j'ai montré mon attachement profond à cette exigence. Mais ces filières doivent être nombreuses, diverses, avec des passerelles variées. Car l'objectif essentiel, et qui, lui, peut être atteint, est désormais celui de l'orientation, une orientation progressive, à la fois ferme et attrayante, associant enseignement supérieur court (IUT, BTS) et enseignement supérieur long, avec, dans ce dernier, enseignement professionnalisé (IUP) et enseignement plus général.

Cela a été une erreur que de céder aux pressions corporatistes diverses sur la réforme des premiers cycles pluridisciplinaires des sciences humaines et des lettres. A-t-on besoin de spécialiser les étudiants en psychologie ou en histoire de l'art dès le DEUG ? Ne doit-on pas disposer d'une base plus large pour permettre une orientation plus progressive ? On aurait évité ainsi certains des problèmes de cette rentrée, qui risquent de se reproduire.

Ce fut aussi une erreur que de céder aux revendications des directeurs d'IUT, en accordant une troisième année d'études et en leur permettant de ne pas remplir leurs établissements sous prétexte de sélection. L'IUT a joué son rôle : fournir des techniciens supérieurs en deux ans. Pourquoi allonger la durée des études ? Pourquoi avoir, par cette scandaleuse et malheureuse affaire du CIP, marqué négativement les études professionnelles courtes ?

Si l'on ajoute les retards divers pris par le plan « Universités 2000 » pour des raisons financières venant de l'Etat, le manque d'attention pour la situation universitaire parisienne, il n'en faut pas plus pour expliquer bien des difficultés actuelles.

J'avais tenté de conduire, avec Claude Allègre et l'équipe qui m'entourait, une politique cohérente associant quantité et qualité, formation professionnelle et culture générale, impulsion de l'Etat et autonomie des universités à travers la politique contractuelle, renouveau de la recherche universitaire, nombreuses créations de postes et revalorisation des carrières, aménagement du territoire et constructions universitaires. J'avais développé cette politique en associant les présidents d'université et les directeurs de grandes écoles, en provoquant l'intérêt et souvent l'appui des responsables des collectivités locales. J'avais obtenu du gouvernement et du président de la République des moyens budgétaires adaptés, au point d'opérer un doublement du budget des enseignements supérieurs en cinq ans. Je vois revenir petit à petit le traditionnel pilotage à vue, l'érosion progressive des moyens, la recentralisation bureaucratique, le manque de courage face aux corporations, le désintérêt des autorités politiques. D'où mes craintes de nouvelles tensions.

Nous avançons vers une échéance essentielle qui est celle de l'élection présidentielle. Parmi les grandes questions qui devraient être débattues, comme cela avait été le cas d'ailleurs en 1988, il faut que figure la question de l'avenir de nos enseignements supérieurs. L'enseignement supérieur est une clé de voûte des sociétés modernes avancées. Il a le double rôle de créer le savoir (d'où l'importance de la recherche) et, sitôt créé, de le transmettre aux étudiants (d'où la nécessaire association enseignement-recherche). C'est en grande partie à l'université que se prépare l'essor technologique et culturel d'un pays. C'est là encore que se développera l'indispensable, l'inévitable formation continue, qui transformera demain l'ancienne dichotomie *« à l'école on apprend, dans la vie on applique ce que l'on a appris »*, en un va-et-vient permanent entre le monde économique et le monde de la connaissance.

Au XXIe siècle, la compétition économique sera d'abord celle de la matière grise. Ne négligeons pas les gisements de cette matière première, la plus noble de toutes celles qui s'offrent à nous. D'autant qu'elle ne dépend pas des hasards de la géographie, mais bien de la volonté des hommes.

▶ Lionel Jospin est ancien ministre (PS) de l'éducation nationale.

La réforme des concours d'entrée dans les écoles de commerce est reportée. – Prévue pour le printemps 1995, la réforme des concours d'entrée dans les écoles supérieures de commerce (ESC), instituée en juillet par l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI), a été repoussée à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Visant à modifier les conditions d'accès à la banque commune d'épreuves de HEC, cette réforme avait suscité de virulentes oppositions parmi les ESC régionales. En l'absence de consensus, le ministère a préféré différer ce projet. Il a toutefois proposé la création d'un groupe de travail qui devra rendre son rapport en mars 1995 pour une éventuelle application en 1996.

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Après la rupture d'un oléoduc en Oural

Les autorités russes estiment la pollution « sérieuse » mais pas « catastrophique »

Les conséquences des fuites le long d'un oléoduc survenues dans la République des Komis, près de la ville d'Usinsk en Oural, sont *« sérieuses, mais loin d'être catastrophiques »*, a estimé, jeudi 27 octobre, le porte-parole du ministère russe de l'environnement et des ressources naturelles, Alexandre Chouvalov. Selon lui, la pollution n'atteint pas la mer de Barents. Les écologistes craignent que la marée noire ne se déverse dans l'océan Arctique par le fleuve Petchora, lors du dégel, au printemps (*le Monde* du 28 octobre). M. Chouvalov a admis que le taux de pétrole dans l'Oussa, un de ses affluents, était *« deux à trois fois plus élevé que la norme admise »*, mais a indiqué que des travaux de dépollution seraient entrepris avant la fonte des glaces.

Les estimations quant au volume réel de la marée noire varient toujours de 1 à 20 : 14 000 tonnes selon le gouvernement russe, 280 000 tonnes d'après les Américains. L'oléoduc aurait subi un millier de fuites cette année, perdant 8 % à 10 % du pétrole qu'il véhicule. 12 % à 14 % des canalisations devaient être changées chaque année, mais seules 2 % à 4 % l'ont été effectivement, a reconnu le ministre pour les situations d'urgence. Une assistance technique a été proposée aux Russes par la Commission européenne. – *(AFP, Itar-Tass.)*

SCIENCES

Le théorème de Fermat enfin démontré ?

D'ordinaire, les mathématiciens sont plutôt réservés. Pourtant, en juin 1993, lors d'un séminaire tenu à Cambridge (Grande-Bretagne) sur le thème « Fonction L et arithmétique », ils étaient sortis de leur habituelle prudence parce qu'un chercheur britannique, en poste à l'université américaine de Princeton, Andrew Wiles, était en train de faire *« un truc énorme »* : démontrer le théorème de Fermat. Un défi sur lequel des milliers de mathématiciens butaient depuis plus de trois cent cinquante ans (1).

Six mois plus tard, il fallut déchanter. Le *« tour de force »* ne résistait pas aux vérifications de détail faites par quelques experts. *« Manifestement,* disait alors de manière imagée un spécialiste, [Andrew Wiles] *a sauté une maille quand il a tricoté son rang. Mais c'est quand même un beau pull-over. »* Depuis, le mathématicien britannique et ses amis ont travaillé d'arrache-pied.

Selon le *New York Times* du 27 octobre, la solution serait en vue. A en croire Nicholas Kats, un mathématicien de Princeton qui, en 1993, contribua à démontrer la faiblesse d'une partie de la démonstration du chercheur britannique, Andrew Wiles aurait récemment triomphé des difficultés. Le travail qu'il aurait accompli avec l'aide de Richard Lawrence Taylor, de l'université britannique de Cambridge, aurait été jugé *« sans faille »* par quatre mathématiciens. Prudent, Andrew Wiles l'aurait cependant soumis à une vingtaine d'autres en les avertissant de l'arrivée par la poste de la nouvelle démonstration. Précaution élémentaire car Wiles et Taylor souhaitent publier leurs travaux dans *the Annals of Mathematics.*

J.-F. A.

(1) Selon Fermat, tout nombre entier non nul élevé à une puissance supérieure à 2 ne peut être la somme de deux autres nombres entiers élevés à la même puissance. La démonstration du théorème de Fermat n'est en fait qu'une retombée de la démonstration plus vaste de la conjecture de Taniyama-Shimura-Weil (*le Monde* du 25 juin 1993).

SPORTS

Grâce au passage de 24 à 32 participants

Cinq équipes africaines disputeront la Coupe du monde de football en 1998

Le comité exécutif de la Fédération internationale de football (FIFA) a décidé, jeudi 27 octobre à New-York, la répartition par continent des trente-deux équipes qui disputeront la phase finale de la Coupe du monde de 1998, en France. L'Europe comptera 15 représentants (en comptant la France, pays organisateur), l'Amérique du Sud 5 (dont le Brésil, tenant du titre), l'Afrique 5, la CONCACAF (Amérique centrale et du Nord) 3, l'Asie 3 ou 4, l'Océanie 0 (un barrage sera organisé entre la quatrième équipe asiatique et le vainqueur de la zone Océanie). Cette répartition représente une victoire pour l'Afrique qui a obtenu les deux places supplémentaires qu'elle revendiquait par rapport à la formule précédente à 24 équipes. L'Europe, elle, n'a eu que deux des trois places qu'elle réclamait.

Par ailleurs, le comité exécutif a décidé de faire appliquer la règle de la « mort subite » lors des prolongations (la première équipe qui marque a gagné) avant le recours aux tirs au but, dans les grandes compétitions internationales. Il a également décidé d'imposer, dès la prochaine saison, la victoire à 3 points dans toutes les compétitions nationales et internationales.

Dix millions de francs par an pour le sélectionneur italien. – Le salaire brut d'Arrigo Sacchi, sélectionneur de l'équipe de football italienne finaliste de la Coupe du monde 1994, s'élève à 11,6 milliards de lires (près de 40 millions de francs) sur quatre ans. L'information, dévoilée par la presse transalpine, a été confirmée par le président de la Fédération italienne de football, Antonio Matarrese. Le président du Comité olympique italien, Mario Pescante, a affirmé que *« le contrat de M. Sacchi était aligné sur les chiffres du marché »*. – *(AFP.)*

PREMIÈRE DIVISION : match nul entre Lyon et Bordeaux. – Lyon et Bordeaux ont fait match nul (1-1), jeudi 27 octobre au stade Gerland, en match avancé comptant pour la quinzième journée du championnat de France de première division. Les Bordelais ont ouvert le score par Valdeir (74e minute), les Lyonnais ont égalisé une minute plus tard grâce à Cédric Bardon.

BASKET-BALL : Limoges battu pour son entrée en championnat d'Europe des clubs. – Le CSP Limoges a été battu (76-69) par le Cibona Zagreb, lors du premier match des poules du championnat d'Europe des clubs, jeudi 26 octobre à Zagreb. – *(AFP.)*

CYCLISME : mort de Michela Fanini. – La cycliste italienne Michela Fanini s'est tuée mercredi 26 octobre dans un accident de voiture près de Lucques (Toscane). Elle était âgée de vingt et un ans. Vainqueur du Tour d'Italie féminin 1994, Michela Fanini avait ensuite remporté trois étapes du Tour de France féminin.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

RADIO TÉLÉVISION

COMMUNICATION

Après seize jours de conflit

La fin de la « belle grève » de Radio-France

Les journalistes de Radio-France ayant voté à 83 % l'arrêt de leur mouvement de grève dans l'après-midi du jeudi 27 octobre, les journaux d'information ont repris vendredi. Ce conflit de seize jours, dont la présidence de Radio-France et le ministère du budget, chargé de la communication, n'avaient pas prévu la durée, laisse plusieurs questions en suspens.

Seize jours de conflit, le plus long de l'histoire de la radio publique. Seize jours pendant lesquels *« la voix de la France »*, comme l'a rappelé François Mitterrand, reprenant, non sans ironie, l'expression de Georges Pompidou, s'était tue. Seize jours qui ont ébranlé la Maison ronde, et son président, Jean Maheu. Seize longues journées au cours desquelles la partie de ping-pong entre le président de Radio-France et son ministre de tutelle, Nicolas Sarkozy, puis le jeu triangulaire entre les journalistes, le médiateur et le ministre, ont pris l'allure d'un curieux feuilleton. D'obstination en défaussement, de paroles maladroites en tergiversations, il aura fallu, depuis le début de la grève, mercredi 12 octobre, plus de deux semaines pour régler un conflit que les journalistes des radios publiques, désireux d'aligner leurs salaires sur ceux de la télévision, auront mené au coude à coude. *« Une belle grève »*, disent-ils. Mais une longue grève.

Ni M. Maheu ni M. Sarkozy n'avaient mesuré la détermination des grévistes. Le premier, auquel les rédactions de Radio-France ont toujours reproché sa formation – l'ENA – et le manque d'attention qu'il leur témoigne, n'a organisé la première rencontre avec les syndicats et la Société des journalistes (SDJ) que le 19 octobre, soit cinq jours après le début de la grève, alors qu'un premier préavis avait été déposé le 29 septembre.

Le cabinet de M. Sarkozy, quant à lui, jugeait les revendications des journalistes de la radio publique peu légitimes. France-Inter n'a pas d'images. Ce n'est pas la télévision. En plus, c'est une station publique. Le cabinet voulait bien comparer les salaires de la Maison ronde à ceux de RTL ou d'Europe 1, mais pas à ceux de France 3. Et encore moins à ceux de France 2. Question de *« responsabilités »*, selon le ministre. Au cabinet, on songe alors à une remise à plat de l'avenant de 1983 à la convention nationale de travail des journalistes de l'audiovisuel, à la fin de la grève, qu'on espérait brève...

Bercy décide de lâcher du lest

Divers éléments obligent peu à peu les esprits à évoluer, à Bercy. D'abord, le silence de France-Info, station très prisée par le petit monde politico-médiatique, rend le conflit plus « visible » que lorsque France-Inter, qui continue à diffuser des programmes, tenait, seule, le haut du pavé. En outre, un auditeur de radio sur quatre écoute une station publique : le conflit révèle que le service public a de véritables *aficionados*. Et la pétition de soutien aux journalistes en grève, qui réunit cent soixante-dix personnalités de toutes origines et de tous bords politiques, sème encore un peu plus le trouble (*le Monde* du 25 octobre). Les convictions du médiateur nommé par M. Sarkozy, Guy Servat, bien accueilli par les syndicalistes, servent également les grévistes. Il entend et comprend leurs revendications. Après le second week-end de grève, lundi 24 octobre, Bercy décide donc de « lâcher » du lest. La grève est devenue trop voyante, on ne peut pas la laisser pourrir.

« Prime aux tricheurs »

Trois millions, 4,8 millions de francs... Vendredi 28 octobre, on est loin du *« dérisoire »* million de francs proposée par M. Maheu. Pour certains observateurs, à la différence de Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général de France 3 qui avait emporté un accord salarial quelques semaines auparavant, le PDG de Radio-France n'a pas su *« violer sa tutelle »*. Il est vrai que le directeur général de France 3 était soumis à une pression plus faible, en l'occurrence celle de la seule rédaction parisienne de France 3. Nommé sous l'actuelle législature, M. Gouyou-Beauchamps disposait, en outre, de soutiens et de sympathies sur lesquelles M. Maheu ne pouvait guère compter : au ministère, l'idée de déstabiliser le président de Radio-France n'était pas pour déplaire. Un responsable de la radio souligne, enfin, que l'accord négocié à France 3 a été signé dans le plus grand secret : *« Les règles de bienséance auraient voulu qu'on avertisse d'abord le collège des employeurs de l'audiovisuel public »*, un collège présidé par Jean Izard, numéro deux de Radio-France, et qui avait succédé dans ces fonctions à... M. Gouyou-Beauchamps.

Menée au nom des *« disparités salariales »*, la grève pose la question de la solidarité entre les sociétés de l'audiovisuel public. M. Servat, lui, a pris soin, à peine achevé son relevé de conclusions, de l'adresser aux responsables des autres entreprises de l'audiovisuel public. Au cours de ses réunions avec les syndicats, le médiateur ne s'était d'ailleurs pas privé de reconnaître que le gouvernement auquel appartient M. Sarkozy *« payait »* les erreurs de ses prédécesseurs : la privatisation de TF 1 en 1987 et, par ricochet, une série de *« primes aux tricheurs »*, c'est-à-dire les salaires et les cachets des stars négociés hors des grilles. Bref, sous-entend M. Servat, l'État, chargé de faire respecter la convention collective, n'aurait pas bien fait son travail.

La longueur du conflit a aussi mis au jour la vacance des pouvoirs. Vigilants, les journalistes ont réussi à empêcher que le conflit ne prenne un tour politique. Seules les questions des parlementaires, mercredi 26 octobre à l'Assemblée nationale, ont pu donner l'impression que la guerre allait s'inscrire dans la lutte entre les partisans de Jacques Chirac et ceux d'Édouard Balladur. Aujourd'hui encore, les journalistes de Radio-France, même s'ils parlent d'un président *« fantôme »* ou *« sous perfusion »*, sont soucieux de ne pas réclamer la tête de Jean Maheu, leur PDG. Ancien chargé de mission à l'Elysée, sous le général de Gaulle, puis nommé à la présidence du Centre Georges-Pompidou par François Mitterrand, en 1983, il est d'ailleurs assez neutre politiquement pour s'être fait élire à la tête de Radio-France, d'abord en février 1989 puis en décembre 1992, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui avait pourtant changé de composition.

Dispositions hypocrites

En se renvoyant les responsabilités du conflit, Bercy et la présidence de la radio publique ont également fait émerger deux ambiguïtés du système audiovisuel. Radio-France n'a pas pu bénéficier du soutien du ministère de la communication. Depuis la démission, en juillet, d'Alain Carignon, ministre de la communication, ce ministère est directement rattaché au ministère du budget. Le conflit devrait donc renforcer ceux qui jugent hypocrites les dispositions de la loi sur l'audiovisuel : un président de chaîne publique nommé par le président d'une instance « tampon » indépendante – le CSA – mais qui dépend financièrement du ministère du budget. Dimanche 16 octobre, à « 7 sur 7 », M. Sarkozy avait noté cette *« contradiction »* : *« Tout le monde me dit : il faut faire très attention à l'indépendance des sociétés de télévision publiques et des sociétés de radio publiques. Et au moindre problème, on voudrait que je remplace les dirigeants pour négocier moi-même. »*

Appartenait-il au CSA de s'immiscer dans le conflit ? Son président, Jacques Boutet, ainsi que Roland Faure, membre du CSA et ancien président de Radio-France, se sont contentés de recevoir, amicalement, une délégation de cinq journalistes qui se présentait spontanément. En privé, le président du CSA reconnaît qu'il ne serait pas choqué qu'on prive le conseil de la nomination du président de Radio-France. Il semble que M. Boutet fera tout pour éviter que Jean Maheu ne démissionne avant la fin de son mandat, en décembre 1995. Le président de l'instance de régulation, dont le mandat se termine en janvier prochain, se trouverait en effet alors dans la délicate situation de nommer un président de chaîne sous un gouvernement de droite, avec un conseil dont la majorité penche aujourd'hui à gauche...

ARIANE CHEMIN

Après la déprogrammation de « Tout le toutim »

Christophe Dechavanne assigne TF 1 en référé

Son audience étant passée, selon Médiamétrie, de 39,5 points de parts de marché, la première semaine d'octobre, à 38,5 la deuxième semaine et à 37,9 la troisième, TF 1 serait-elle prise de panique ? En décidant de déprogrammer l'émission de Christophe Dechavanne « Tout le toutim » du jeudi 27 octobre, la chaîne désavouait une de ses vedettes. L'animateur-producteur a réagi en assignant TF 1 en référé.

Christophe Dechavanne n'avait, dans la soirée du jeudi 27 octobre, plus rien à perdre. Alors qu'il devait passer la soirée sur le plateau de « Tout le toutim », qu'il anime depuis le 29 septembre à TF 1, il était au Palais de justice de Paris, où il assignait la chaîne en référé. L'animateur et sa société de production Coyote Conseil (CC) dont l'émission a été brutalement déprogrammée (*le Monde* du 26 octobre) accusent la télévision privée d'avoir rompu le contrat qui les liait. Celui-ci n'autorisait pas la chaîne à interrompre « Tout le toutim » en cas d'audience insuffisante, mais lui donnait trois semaines pour apporter des modifications.

Devant le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Pierre Marcus, Christophe Dechavanne et CC demandaient d'abord que soit établi et lu à la fin du journal de 20 heures de TF 1 un communiqué expliquant le désaccord au sujet de la suppression de l'émission. Les avocats sont difficilement parvenus à se mettre d'accord sur un texte qui fut lu à l'antenne de TF 1, comme prévu. *« Tous les grands pilotes automobiles, y compris les grands champions du monde, ont fait dans leur vie des tas de sortie de route,* nous a confié Christophe Dechavanne, à la sortie du tribunal. *Moi, j'en ai fait une en sept ans, ce n'est pas pour ça que je ne sais pas conduire. »*

L'audience reprit à 21 heures, afin d'examiner la demande de dommages et intérêts – 1,5 million de francs pour les quelque soixante-dix salariés de Coyote Conseil qui, selon l'animateur, se *« retrouvent sur le carreau »* et 1 million de francs pour son préjudice personnel. Durant plus d'une heure, M. Marcus a tenté en vain d'obtenir un accord. *« Nous avons proposé à M. Dechavanne de suspendre l'émission le temps qu'il faut, huit, dix, quinze jours, pour lui permettre d'apporter des améliorations nécessaires à l'émission,* a plaidé Me Bousquet. *« Mensonge ! »*, répliqua l'animateur qui affirme avoir reçu, lundi 24 octobre, une lettre recommandée lui annonçant l'arrêt pur et simple de « Tout le toutim ». *« Je ne peux pas reprendre cette émission : vous l'avez jetée à la poubelle. Quoi qu'il arrive, je ne serai pas de retour à l'antenne avant début 1995, sachant que trois mois et demi de travail acharné ont été nécessaires à la préparation de « Tout le toutim ». Le tribunal se prononcera jeudi 3 novembre.*

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Pour 1,4 milliard de dollars

Le premier groupe mondial de presse informatique, Ziff Communications, vend ses activités d'édition

Le groupe américain Ziff Communications, numéro un mondial de la presse informatique, se divise pour mieux se vendre. La famille Ziff a annoncé, mercredi 27 octobre, qu'elle avait cédé pour 1,4 milliard de dollars (7 milliards de francs) son secteur édition, Ziff Davis Publishing – dont le fleuron, *PC Magazine*, est tiré à 1 million d'exemplaires aux États-Unis –, à la firme d'investissement Forstmann Little and Co. Cette cession est la première phase du démantèlement de Ziff Communications (4 300 salariés, 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires pour une diffusion de l'ordre de 3,5 millions d'exemplaires et une part de marché publicitaire de 40 %). Les autres filiales du groupe – banques de données, services par modem, organisation de Salons et de conférences, etc. – sont toujours en vente.

La valeur de l'ensemble du groupe est estimée entre 2 et 3 milliards de dollars. Sa vente devrait se situer dans l'hypothèse haute, les filiales de services par modem (Interchange Network Co.) et de banques de données et d'informations sur CD-ROM (Information Access Co.) ayant, selon les analystes, une valeur potentielle plus importante et devant attirer les sociétés soucieuses de se placer sur le marché de l'information électronique.

En juin, la famille Ziff avait annoncé ne vouloir garder que sa société d'investissements, Ziff Brothers Investments (*le Monde* du 13 juin). Fortsmann a créé la surprise en acquérant ses activités édition, présentes dans 28 pays – en France avec *PC Expert* et *PC Direct*, en Allemagne, en Grande-Bretagne et récemment au Mexique, etc. –, et en l'emportant sur des groupes de communication de taille internationale comme Reed-Elsevier, Bertelsmann, Time Warner, McGraw Hill, Knight-Ridder, etc.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous écrivions dans notre édition du jeudi 27 octobre, sous le titre « La CLT pourrait renforcer son contrôle sur Astra », la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) n'est pas actionnaire de la Société européenne des satellites (SES). Ses principaux actionnaires sont Deutsche Bundespost Telekom (16,7 %), la Banque et caisse d'épargne de l'État (BCEE) et la Société nationale de crédit et d'investissement (SNCI), ces deux dernières détenant chacune 10 % du capital et un tiers des votes au conseil d'administration de la SES.

Nouvel espace ouvert au public au-dessus des voies de la gare Montparnasse

Le jardin Atlantique est moins vert et plus cher

Jean Tibéri (RPR), premier adjoint au maire de Paris, a récemment inauguré, en présence de plusieurs élus de la capitale, l'espace public aménagé au-dessus des voies SNCF de la gare Montparnasse (quinzième arrondissement) et baptisé jardin Atlantique. Par son histoire, son site, ses difficultés techniques et son coût, cette réalisation restera exceptionnelle.

Depuis le début du mois d'octobre, les voyageurs transitant par la gare Montparnasse disposent de la salle d'attente la plus surprenante du monde. En empruntant un escalier grimpant à partir des quais, ils accèdent à un jardin public installé sur le toit de la station. Là-haut, à 14 mètres au-dessus des voies, ils peuvent s'étendre sur une pelouse, flâner sous les arbres, s'asseoir dans des salons de verdure ou assister à une partie de tennis. Le tout sans perdre de vue le mouvement des rames du TGV.

Le jardin Atlantique – c'est le nom qu'on lui a donné – est un nouveau site parisien encore mal connu. Mais par sa singularité, il enrichit encore la collection des curiosités de la capitale.

Son histoire d'abord est celle d'une promesse politique qui a mis trente ans à se concrétiser. Lors de la démolition de la vieille gare, chère aux Bretons, et de la construction de l'ensemble Maine-Montparnasse – au cours des années 60 –, on avait assuré aux locataires donnant sur les voies et aux habitants du quartier que les installations ferroviaires seraient couvertes par une dalle-jardin.

Ils ont attendu trois décennies qu'une seconde opération d'urbanisme lancée par la ville – la ZAC Pasteur-Montparnasse – vienne, par ses ventes de bureaux, financer l'ouvrage. Non sans querelles juridiques et techniques, une société d'économie mixte, la SEMIREP (pour 80 %) et la SNCF (pour 20 %) y ont englouti, de 1987 à 1990, 600 millions de francs.

La dalle de 5,7 hectares régnant au-dessus des rails doit en effet supporter un parking de 700 voitures, les installations de la gare Pasteur, les immeubles de bureaux encadrant le pont des Cinq-Martyrs, deux musées, des locaux municipaux et le jardin. Celui-ci n'est en somme que la cerise couronnant enfin un gigantesque gâteau de béton.

Sa laborieuse genèse et son rôle de compensation verte à un urbanisme démesuré place le jardin dans une situation sans pareille. Le voilà blotti au fond d'un puits dont les parois s'élèvent sur trois côtés, à 50 mètres d'altitude. Le soleil y sera parcimonieux, mais les tourbillons de vent généreux.

Endroit paisible et secret

En outre, des milliers d'employés et de résidents l'observent du haut de leurs baies vitrées. L'espace se trouve isolé de la circulation intense du quartier. Il est même invisible et l'on n'y accède qu'en se glissant sous des immeubles par une demi-douzaine de passages encore non signalés. En dépit de sa localisation au centre d'un carrefour urbain et ferroviaire, il promet d'être l'un des squares les plus secrets et les plus paisibles de la capitale.

Le jardin Atlantique représente aussi un exploit technique et paysager. Lorsqu'on leur a livré la portion de dalle qui leur revenait, (3,4 hectares, soit 60 % de l'ouvrage total), les jardiniers municipaux se sont trouvés devant un sol artificiel criblé de servitudes. D'abord plus de cent trente orifices devant assurer l'éclairement, l'aération, le désenfumage et l'accessibilité des installations sous-jacentes : parkings et voies ferrées. Au total, 2 400 mètres carrés d'ouïes par lesquelles montent rumeurs et vapeurs mais au travers desquelles aucun objet ne doit tomber.

Puis, compte tenu de la résistance de la charpente en béton précontraint et des plafonds imaginés par les ingénieurs, on s'aperçut que l'épaisseur de terre dont on pouvait les recouvrir – avec précaution et quasiment à la petite cuiller – variait de 1,80 mètre à 20 centimètres seulement. Aux paysagistes, on imposait donc et pour toujours l'emplacement respectif des arbres, des buissons et des pelouses. Enfin, il leur fallait caser cinq tennis revêtus de béton poreux et des voies pour les pompiers. Encore près de 8 000 mètres carrés soustraits à la verdure.

Michel Pena et François Brun, les deux hommes de l'art choisis par le jury, ont réussi le tour de force de composer un jardin de belle apparence. Un décor spectaculaire constitué de 470 arbres (au lieu des 700 promis initialement), de 50 000 plantes vivaces et de 20 000 graminées, de pavillons bizarres, de fontaines et d'une pelouse qui ondule sur un demi-hectare. Tout cela cache habilement les misères imposées par la technique.

Pour un jardin public, le moment de vérité est celui où les usagers arrivent. Ils s'apercevront alors que l'Atlantique est le moins vert des squares parisiens : près de la moitié de sa surface est couverte de béton ou au mieux de lattes de bois. Le vélo, le patin à roulettes, le skateboard, les jeux de balle, auxquels s'adonnent les enfants, sont interdits. L'usage des pelouses n'est toléré que si l'on ne s'y agite pas trop. Déjà les parties les plus fragiles du jardin ne sont accessibles l'hiver que de 9 heures à 17 h 30. On envisage de fermer le reste chaque soir, malgré les lampadaires originaux dont on l'a parsemé.

Un objet de contemplation

Objet de pure contemplation, sauf pour les tout-petits et quelques amateurs de tennis, le jardin Atlantique est aussi le plus coûteux qui ait jamais été ouvert à Paris. Facture totale : 113,4 millions de francs (la terre et les végétaux ne représentent que 8 % de cette somme), soit 3 315 francs le mètre carré. Ce chiffre est à comparer avec les 1 300 francs le mètre carré que coûte un square en pleine terre, aux 2 300 francs le mètre carré d'un jardin sur dalle ordinaire et même aux 2 600 francs le mètre carré du très sophistiqué jardin Citroën.

Son entretien et sa surveillance mobiliseront sept employés et 2,5 millions de francs par an. Ces tarifs n'ont rien d'extravagant si l'on considère un espace vert comme un équipement public aussi indispensable qu'une bibliothèque ou qu'une crèche. Encore faut-il qu'il réponde aux véritables besoins du quartier et qu'il soit utilisable par le plus grand nombre. En ce sens, et sauf améliorations, le jardin Atlantique ne peut pas être le prototype des jardins du futur mais restera une brillante utopie.

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

ALARME

Une erreur de manipulation à l'origine du déclenchement inopiné des sirènes à Paris

Le déclenchement inopiné des sirènes d'alarme de Paris, jeudi 27 octobre peu avant 9 heures, a étonné nombre d'habitants de la capitale. Rapidement, le standard de la préfecture de police a été submergé d'appels.

Habituellement, c'est le premier mercredi de chaque mois que les quatre cents sirènes, réparties dans la capitale et ses trois départements limitrophes (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne) et qui relèvent de la zone de défense de la préfecture de police, font entendre leurs sons inquiétants.

Une rénovation du système de déclenchement, installé au sous-sol de ce service dans l'île de la Cité, est actuellement en cours et des essais sont vraisemblablement à l'origine d'une erreur de manipulation. La société qui procède à cette nouvelle installation précise cependant que *« les manipulations consistant à tester les circuits, n'auraient pas dû entraîner leur mise en fonctionnement »*.

AMÉNAGEMENT

Premier achat de bureaux dans le secteur Seine rive gauche

La SEMAPA, société d'aménagement de la ZAC Seine rive gauche, a réalisé sa première vente de bureaux. Jusqu'ici, autour de la Bibliothèque de France, ne s'élevaient que des immeubles sociaux financés par la puissance publique : 350 logements en cours de construction et 350 autres dont le chantier doit démarrer en janvier 1995.

Mais l'équilibre financier de l'opération repose sur la vente de 900 000 mètres carrés de bureaux. Jusqu'à présent, tous les clients s'étaient dérobés.

Une compagnie d'assurances liée au monde agricole, vient d'acheter 15 000 mètres carrés de droits à construire à proximité de la Bibliothèque de France. Mais pour installer ces trois immeubles de neuf étages qu'elle veut construire, il faudra commencer la couverture des voies ferrées d'Austerlitz : démarrage du chantier à l'automne 1995. Mise en difficulté depuis son lancement par des procès puis par la mévente des bureaux, la SEMAPA reçoit son premier ballon d'oxygène.

TRANSPORTS

L'agression d'un chauffeur de bus provoque un arrêt de travail à la RATP

Des conducteurs de bus de la RATP, des dépôts du nord et du nord-est de la capitale, ainsi que de ceux du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis, ont observé, vendredi 28 octobre au matin, des arrêts de travail par solidarité avec leur collègue de la ligne 154, agressé jeudi à Saint-Gratien (Val-d'Oise) par trois individus qui l'ont piqué avec une seringue.

La direction de la RATP a déclaré qu'elle pouvait *« comprendre cette attitude, dans une circonstance exceptionnelle »*, sans toutefois l'approuver *« car elle pénalise les voyageurs sans pour autant apporter de solutions »*.

Dans un encart paru vendredi dans divers journaux, la RATP *« invite tous ses voyageurs à manifester leur sympathie et leur solidarité à l'égard des conducteurs d'autobus »*. *« Les mesures prises pour améliorer la sécurité (...) ne mettront malheureusement jamais l'entreprise totalement à l'abri d'actes irresponsables »* conclut la direction.

URBANISME

Mobilier d'information : contestation d'un marché public

L'installation, la location et l'entretien du nouveau « mobilier d'information historique » qui doit prendre place dans les rues de la capitale ont été confiés à la société Direct Info Municipale (DIM). Il s'agit d'abord de planter sur les trottoirs, ou de fixer sur les facades, 672 plaques en forme d'écusson relatant des événements ayant eu lieu à cet endroit.

DIM a aussi obtenu l'installation de 160 nouveaux « Mobiliers urbains pour l'information » (MUPI) portant sur une face un plan historique du quartier et, sur l'autre, des informations pratiques. Sur les deux côtés figurera également de la publicité.

L'ensemble du marché a été conclu pour douze ans et coûtera chaque année au budget municipal 5,5 millions de francs. Pierre Castagnou, vice-président du groupe socialiste, conseiller de Paris et du quatorzième arrondissement, déplore, dans un communiqué, que ce marché ait été passé sans appel d'offres, de gré à gré, alors que la Cour des comptes critique, dans son rapport annuel, la pratique de certaines collectivités en matière de passation de marchés publics.

M. Castagnou trouve ce marché d'autant plus choquant que DIM *« est une filiale à 99 % de la société Decaux, dont on connaît la part qu'elle a prise dans le marché parisien du mobilier urbain »*.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

BÉBÉ PART EN VADROUILLE. Film américain de Patrick Read Johnson, v.o. : Forum Orient Express, 1e (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MURIEL. Film australien de P. J. Hogan, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

PULP FICTION. (*) Film américain de Quentin Tarantino, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

THAT'S ENTERTAINMENT III. Film américain de Bud Friedgen et Michael J. Sheridan, v.o. : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

THE MASK. Film américain de Charles Russell, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

Payée par les professionnels de la santé

Une taxe spéciale d'enlèvement pourrait contribuer à financer l'élimination des déchets médicaux

Si les déchets médicaux sont peu volumineux, leur production est très diffuse et souvent génératrice de dangers par la présence d'objets blessants ou contaminants. Actuellement, ils sont éliminés avec les ordures ménagères. L'Observatoire régional des déchets propose d'autres solutions, qui impliquent une collaboration financière entre les collectivités locales et les professionnels de la santé.

Près de quarante mille médecins, chirurgiens dentistes et infirmières, neuf cents laboratoires d'analyses, quatre cents centres médicaux et plus de deux mille lits d'hospitalisation à domicile génèrent, en Ile-de-France, mille tonnes par an de déchets médicaux. Alors que les déchets hospitaliers (30 000 à 40 000 tonnes par an) font l'objet d'un traitement spécifique, dans les hopitaux eux-mêmes ou par incinération dans le centre de traitement spécialisé de Créteil (un second est en construction à Pontoise), les déchets médicaux sont mélangés aux ordures ménagères.

Pourtant, la présence d'objets blessants (seringues, instruments coupants), contaminants (compresses, poches à liquide) ou présentant des risques toxicologiques, transforme les poubelles des professionnels de la santé en véritables *« déchets à risques »*. L'Observatoire régional des déchets d'Ile-de-France a rendu public, mardi 18 octobre, l'esquisse d'une solution rationnelle de collecte et d'élimination. Le principal obstacle réside en effet dans les conditions et le coût de la collecte, très variables selon la densité de l'urbanisation et la répartition des professionnels de santé.

Collecte à domicile

Il ressort de cette étude que, dans la capitale, l'apport des déchets dans un local spécifique par les professionnels eux-mêmes est la solution la moins onéreuse. En grande banlieue, le meilleur rapport qualité-prix revient au système de collecte à domicile. En proche banlieue, une solution combinant les deux systèmes serait la plus appropriée : collecte à domicile pour les médecins et les dentistes, apport volontaire pour les infirmiers et infirmières, qui sont les plus gros producteurs. L'étude préconise une grande souplesse, suggérant par exemple que les entreprises de collecte individuelle de proche banlieue pourraient desservir les médecins et les dentistes parisiens qui le souhaiteraient. A l'inverse, les locaux spécialisés de la proche banlieue pourraient recevoir les déchets des infirmières préférant cette solution.

Le schéma esquissé par l'Observatoire prévoit l'ouverture de deux locaux par arrondissement à Paris (trois par arrondissement en proche banlieue). Dans ces conditions, le coût global annuel de la collecte atteindrait 35 millions de francs. Le poste le plus important, incompressible, est celui de la collecte à domicile (40 % du total).

Collaborer avec les pouvoirs publics

L'investissement initial pour les soixante-quatre centres de collecte se monterait à 10 millions de francs (introduits dans les coûts globaux sous forme d'amortissement annuel). Les rédacteurs du rapport incitent à un partenariat entre les autorités locales et régionales, d'une part, et les professionnels de la santé, d'autre part, pour étudier et harmoniser les lieux d'implantation et la fréquence des collectes.

« Ces déchets posent un problème de santé publique qui relève essentiellement des professionnels mais qui ne peut laisser indifférents les pouvoirs publics », a insisté Didier Julia (RPR), vice-président du conseil régional, lors de la présentation de l'étude. *« A défaut d'une organisation collective, la généralisation des contrats de collecte à domicile se traduirait par un surcoût annuel de 10 millions de francs dans le meilleur des cas »*, conclut le rapport, dont les propositions « optimisées » se traduiraient déjà par une contribution financière de 1 200 à plus de 2 000 francs par an à la charge des professions libérales.

Cette *« taxe d'enlèvement des ordures médicales »* ne pèserait évidemment pas du même poids dans la gestion d'un gros cabinet médical ou dans celle d'une infirmière travaillant seule et le plus souvent au domicile des malades. Les professionnels suggèrent donc une expérimentation concrète, éventuellement financée par la région, et une rencontre avec la direction des services fiscaux sur les modalités de calcul de la future taxe.

PASCALE SAUVAGE

CINÉMA

Un entretien avec le PDG de Gaumont

Nicolas Seydoux : « Je ne crois pas aux films "européens" »

A la veille de célébrer le centenaire de sa société en même temps que celui du cinéma, le patron de Gaumont s'explique sur les principaux dossiers auxquels est confrontée la première « major » française.

« Quelle leçon tirez-vous du triomphe « historique » des « Visiteurs » ?

– Le succès des *Visiteurs* prouve que le film français, dans des conditions optimales à tous les échelons (conception, production, réalisation, distribution et exploitation) possède un potentiel public supérieur à tout film étranger. On a pu également vérifier combien le succès repose sur le bouche-à-oreille. Avec Jean-Marie Poiré, Christian Clavier et Jean Réno, nous avions les éléments d'un succès probable, certainement pas une martingale assurée. C'est la manière dont ceux qui ont vu le film en parlent aux autres qui le transforme en triomphe.

– Par comparaison, cette expérience vous aide-t-elle à comprendre pourquoi tant de films n'ont pas de succès ?

– Les erreurs graves se commettent toujours en amont, au stade de la conception : mauvais sujet, ou mauvais traitement du sujet. Certains films ont peu de chances de convaincre le public, souvent parce qu'ils sont nés dans des conditions trop confortables, qui font qu'on ne supporte pas les conséquences de l'échec (et qu'il n'y a pas grand chose à gagner au succès). Parce qu'ils sont financés par d'autres : les chaînes de télévision. Il y a des gens très habiles dans le montage financier, mais l'envie du film est souvent inversement proportionnelle à l'habileté de ce montage.

» Ce n'est pas la qualité qui distingue les films des œuvres de télévision. Arrêtons de penser que les programmes ne sont pas bons, puisqu'ils plaisent aux Français. La spécificité du cinéma, c'est la salle. Le défi que nous, gens de cinéma, devons relever, consiste à faire sortir nos concitoyens de chez eux, alors qu'ils ont à domicile des programmes qui leur plaisent.

– Où en êtes-vous du programme de rénovation des salles ?

– Après avoir lancé la rénovation dès 1986 avec les Gaumontrama, puis le Gaumont Grand Ecran en 1992, nous avons plusieurs projets de mégacomplexes en cours. Un en centre-ville à Nantes, un à Biarritz, un autre sur un champ de betteraves à la sortie de l'Eurotunnel. Et nous venons de signer le permis de construire pour Valenciennes.

» Ces installations suscitent deux inquiétudes. La première concerne la concurrence qu'elles représentent pour les autres salles : les exemples dont on dispose prouvent que la remontée globale de la fréquentation grâce au mégacomplexe profite, après un certain temps, aux autres salles de la ville, dès lors qu'elles se donnent une image singulière par rapport aux installations géantes. Leur voisinage incite d'ailleurs les salles traditionnelles à s'améliorer. La seconde inquiétude tient aux films qui bénéficient des mégacomplexes. Cela dépend de l'implantation. En centre-ville, il est possible, et souhaitable, de conserver une grande diversité. C'est évidemment moins vrai en cas d'installation dans un champ de topinambours.

– Une grosse société comme Gaumont est-elle adaptée pour défendre tous les types de films ?

– Nous faisons des grands films populaires comme *les Visiteurs*, *Léon* et, en ce moment, *les Anges gardiens*, le nouveau film de Jean-Marie Poiré avec Gérard Depardieu et Christian Clavier. Mais aussi des premiers films à petit budget, qui sont produits et sortis avec autant de soin. Gaumont a produit deux premiers films l'an dernier, nous pourrions en faire plus si les dossiers que nous présentons étaient aussi soutenus que d'autres. Le système français de soutien au cinéma comporte un vice grave, il aide les sociétés, certaines sociétés, au lieu d'aider les œuvres. En revanche, la France est à mes yeux le pays où la diffusion des



films se passe le mieux possible. On parle de quelques incidents par an, mais pour l'essentiel le système fonctionne bien. Je ne connais pas d'exemple de film possédant un potentiel public et qui n'aurait pas eu accès à ses spectateurs.

> *« Le rire est ce qu'il y a de moins international »*

– On assiste en ce moment à une remise en cause par certains producteurs des prérogatives de l'auteur telles qu'elles existent au moins en France.

– Les textes régissant les droits de l'auteur et du producteur sont complètement différents en France et aux Etats-Unis. Là-bas, où la décision finale revient au producteur, il est très fréquent que ça se passe mal, ici ça se passe plutôt bien, je suis favorable à la réglementation française sur ce point. Ensuite tout est affaire de conviction, de dialogue entre le réalisateur et le producteur.

– Le triomphe des « Visiteurs » a en fait un film test pour l'exportation. Vous avez consenti un gros effort pour son doublage aux Etats-Unis, mais il n'est toujours pas sorti.

– Parce que c'est un énorme travail, encore inachevé. Mel Brooks, qui supervise le doublage, est confronté à des problèmes complexes, plus complexes que prévu. La carrière du film dans d'autres pays nous a confirmé que la comédie, plus encore que tout autre genre, fait appel à l'inconscient collectif national. Le rire est ce qu'il y a de moins international. Et *les Visiteurs*, il ne faut pas s'y tromper, est très riche culturellement. Cette richesse culturelle, française, a été parfaitement perçue par le public espagnol. Pourquoi ? Grâce à Don Quichotte et Sancho Pança. A cause du jeu avec le Moyen Age, mais surtout de la relation entre seigneur à valet, qui n'est pas du tout celle de maître à esclave, et qui n'existe pas dans toutes les cultures. En tout cas, elle n'existe pas dans la culture américaine.

» Il est très important de conserver l'identité des films. L'audiovisuel a un rôle à jouer dans l'Europe de demain, mais je ne crois pas aux films « européens », je crois aux films italiens, français, allemands ou britaniques. Les coproductions donnent l'assurance que le film sera bien diffusé dans chaque pays partenaire, mais ne doivent pas interférer avec le contenu.

– Disney, dont Gaumont distribue les films en France, vient de signer un accord aux termes duquel sa filiale Miramax, distributeur des « Visiteurs » aux Etats-Unis, doit sortir plus de films français en Amérique, et produire des films en France. Quels sont vos liens avec ces initiatives de vos partenaires ?

– Aucun, c'est entièrement de leur responsabilité. Je me réjouis de la volonté de distribuer plus de films français en Amérique, je suis beaucoup plus réservé sur les investissements de Hollywood dans la production française. Si les réalisateurs français les plus publics sont produits par les Américains, les Français n'ont plus qu'à mettre définitivement la clé sous le paillasson.

> *« On trouve des talents mais pas d'industrie »*

– La réglementation française accorde une place privilégiée à la langue de tournage pour définir la nationalité des films. Ce qui a empêché « Léon », filmé en anglais, d'accéder à certains mécanismes réservés aux films français.

– Quand on fait un film français « en anglais », je trouve dommage qu'il figure dans les statistiques du cinéma français sans bénéficier des avantages de la nationalité. Il ne faudrait pas que nos rares cinéastes capables de faire des films à très large audience internationale soient découragés de travailler en France. Il n'est pas bon pour le cinéma français que Jean-Jacques Annaud travaille désormais aux Etats-Unis. Ce qui ne signifie pas que tous les films doivent être tournés en anglais, mais que, si le sujet l'exige, cela ne doit pénaliser ni le réalisateur ni le producteur.

– Globalement, cette réglementation a permis le maintien du cinéma français. On en cherche toujours l'équivalent dans les autres pays d'Europe.

– C'est le problème principal. On trouve des talents dans de nombreux autres pays, mais pas d'industrie, et pas de désir collectif qui permette l'existence d'un cinéma national. Il y a une quinzaine d'années, Gaumont a essayé de faire du cinéma en Italie avec des Italiens, malheureusement, ça n'intéressait plus ni les professionnels, ni les pouvoirs publics ni les spectateurs italiens. Les films que nous avons faits avec Fellini, Scola, Antonioni ont trouvé leur public en France, mais pas en Italie. Je suis pourtant optimiste, je ne crois pas que les Allemands, par exemple, se contenteront indéfiniment d'images venues des Etats-Unis sur leurs grands écrans.

– On a le sentiment qu'après la « mobilisation générale » des professionnels et des pouvoirs publics français au moment des négociations du GATT, la pression est retombée, alors que tout le monde reconnaît que seul un sursis a été obtenu.

– C'est vrai, notamment à cause des prochaines échéances électorales. Mais au-delà on ressent une certaine atonie, surtout dans le domaine du cinéma. Alors qu'il reste le phare de l'audiovisuel, parce qu'il conserve une plus grande capacité à innover et à déranger. Les programmes qu'achètent les chaînes correspondent à ce que les Américains désignent d'un mot atroce, le LOP, pour *least objection program*, ceux qui ne risquent de choquer personne. Nous avons pourtant besoin d'une réflexion de fond sur l'œuvre audiovisuelle et cinématographique. Beaucoup de films sont en réalité des téléfilms, qui n'ont rien à faire dans les salles de cinéma.

– L'audiovisuel ne se limite plus à la télévision hertzienne. Dans quelle mesure Gaumont envisage d'être présent dans les multiples formes de circulation de l'image et du son qu'on englobe sous le terme d'« autoroutes de la communication » ?

– Nous avons participé à l'édition d'un CDI sur *le Jour le plus long*, et nous travaillons avec une société spécialisée sur un jeu vidéo inspiré des *Visiteurs*. Mais nous n'allons pas lancer nous-mêmes des logiciels de jeux, la vocation de Gaumont n'est pas là, nous n'employons pas non plus de techniciens de l'image virtuelle. Je reste très circonspect, tant que les matériels ne sont pas au point et qu'on ne connaît pas leur configuration définitive.

» En revanche, il est certain que le multimédia va modifier la situation du cinéma, à mon sens de manière positive. Le jour où il y aura soixante programmes disponibles en même temps à domicile, la singularité, la visibilité des films en salle ressortira mieux. Simultanément, la demande d'images de fiction, et notamment de films, va augmenter de manière considérable pour alimenter tous ces nouveaux canaux, il faut s'en féliciter. Même si la majorité de ces films vient des Etats-Unis, il y aura aussi de la place pour les productions européennes. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

Clés/*Gaumont*

■ **La première société de cinéma.** – Fondée en 1895, l'année même de la naissance du cinéma, la firme à la marguerite célébrera donc elle aussi son centenaire l'an prochain, avec une importante manifestation à la Cinémathèque française. « Première société française de cinéma » du point de vue de la chronologie, la major l'est aussi par son poids : plus importante société de production nationale, elle s'est assurée une place confortable de leader dans la distribution depuis qu'elle distribue les films Disney grâce à leur filiale commune Gaumont Buena Vista International, et possède un circuit de deux cent huit salles, avec notamment un poids très important à Paris. Gaumont a connu un succès exceptionnel en 1993 grâce surtout aux « Visiteurs », qui a battu tous les records de fréquentation des vingt-cinq dernières années avec plus de quatorze millions de spectateurs, succès conforté par des ventes vidéo triomphales.

■ ***Un épisode glorieux et traumatisant.*** – L'arrivée de Nicolas Seydoux à la tête de Gaumont, en 1974, a marqué le début d'une décennie agitée. Alors que la société s'était repliée durant la période précédente sur la distribution et l'exploitation, seule la filiale dirigée par Alain Poiré poursuivant (avec succès) l'activité production, l'arrivée de Daniel Toscan du Plantier déclenchait une vague d'opérations ambitieuses (production de grands films culturels signés de célébrités, tentatives d'implantation à l'étranger...) qui a redonné de son éclat à l'enseigne à la marguerite, mais a aussi entraîné de douloureux revers financiers.

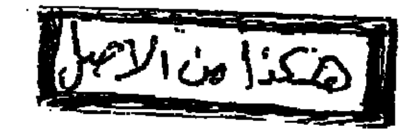
■ ***La religion du grand écran.*** – En position dominante dans le cinéma au sens strict, Gaumont a privilégié le film au détriment des autres développements audiovisuels. Dotée depuis 1991 seulement d'un département télévision (« Méli-mélo », « la Guerre des polices », la série d'animation « Highlander », « la Rivière Espérance » qui sera le feuilleton de l'été prochain sur France 2), la société manifeste une certaine réserve à l'égard des nouveaux modes de circulation des images.

EN BREF

« LES ROSEAUX SAUVAGES », d'André Téchiné, candidat de la France aux Oscars. – Version long métrage de cinéma de la contribution d'André Téchiné à la série de téléfilms « Tous les garçons et les filles », difusée sur ARTE, *les Roseaux sauvages* ont été choisi, le 26 octobre pour représenter la France aux Oscars 1995 dans la catégorie des films en langue étrangère. La commission chargée de cette sélection était présidée par Isabelle Huppert. Alors qu'on attendait plutôt la sélection de *la Reine Margot* ou du *Colonel Chabert*, la commission a choisi de miser sur une production plus modeste et dépourvue de vedette.

DROUOT : des enchères mitigées. – Six cents personnes étaient réunies, jeudi 27 octobre au soir, à l'hôtel Drouot pour une vente organisée par Mᵉ Marc-Arthur Kohn, qui s'annonçait exceptionnelle et dont les résultats ont été contrastés. Une œuvre de Pablo Picasso, datant de la période bleue, *les Blondes Chevelures* ou *la Ronde des fillettes*, est partie à 20,7 millions de francs, alors qu'on en attendait 28 millions de francs. Et une huile de Claude Monet, *le Bassin aux nymphéas*, n'a pas été vendue malgré une enchère à 21,9 millions de francs faute d'avoir atteint le prix de réserve. La moitié des lots n'ont pas trouvé preneurs.

LES TROIS GRÂCES restent en Grande-Bretagne. – La statue *les Trois Grâces* de Canova, estimée 7,6 millions de livres (65 millions de francs), restera en Grande-Bretagne, après une bataille de plusieurs mois entre les autorités britanniques et le musée J. Paul Getty de Malibu (Californie) qui souhaitait l'acquérir. Le musée avait porté plainte contre la décision du ministre du Patrimoine, Stephen Dorrell, de refuser d'accorder une licence d'exportation. En septembre, une cour de Leeds avait jugé licite le délai supplémentaire accordé par le gouvernement britannique à ceux qui voulaient que la statue reste en Grande-Bretagne, pour collecter les fonds nécessaires. Le 27 octobre, la Haute cour de Leeds a rejeté l'appel du musée. *(AFP).*



CINÉMA

LA BIENNALE DU FILM SUR L'ART, au Centre Georges-Pompidou

Le geste et la parole

Plus de trois cents films et vidéos consacrés aux arts plastiques étaient réunis au Centre Pompidou, du 19 au 24 octobre, pour la IVᵉ biennale dédiée à un genre foisonnant et éclectique.

Entre le *Van Gogh* de Resnais (banc-titre, voix off) et celui de Pialat (acteurs, pas de tableaux), les voies qui s'offrent aux réalisateurs de « films sur l'art » sont moins variées qu'il n'y paraît. Pour les artistes vivants, en plus de leurs œuvres, on peut du moins montrer leurs gestes, écouter leur parole. Et dans ce cas, le mieux est de rester simple, le plus simple possible.

Dans la simplicité, on imagine mal qu'on puisse aller plus loin que Michèle Porte *(la Maison de Jean-Pierre Raynaud)* enregistrant les propos de l'artiste sur sa maison, fameuse par ses faïences blanches qui la recouvraient entièrement, dedans comme dehors. Raynaud évoque les différentes étapes de ce recouvrement, face à la caméra, sans bouger, comme dans l'ombre. Il retrace les sentiments qu'il y a éprouvés, à y vivre et à y travailler. Il explique en quoi elle est un acte et une œuvre d'art. Récit au passé, sobrement illustré. Et puis, tout à coup, récit au présent. Raynaud a décidé de détruire cette maison. La caméra est à l'intérieur, derrière une fenêtre au vitrage opaque, quand la pelleteuse approche et porte de son bec gigantesque les premiers coups. Stupeur. Mur après mur, on suit l'anéantissement de l'édifice. La lumière inonde les gravats par des brèches de plus en plus grandes. A la fin, l'artiste ramasse les carrelages en miettes, il les entasse dans mille containers et part les exposer à Bordeaux. Rien ne se perd, rien ne se crée...

Simple aussi, et fort efficace, le dispositif de *Nadar, photographe*, produit à l'occasion d'une exposition au Musée d'Orsay. Stan Neumann, auteur de quelques-uns des plus remarquables films sur l'art de ces dernières années *(Louvre, le temps d'un musée ; Paris, roman d'une ville)*, montre comment travaillait Nadar et présente ses plus beaux portraits. Cette succession d'œuvres et de gestes (reconstitués) est éclairée par des propos de l'artiste lus par Nini Crépon, et un bon commentaire ne dérivant jamais de son propos, ne se perdant pas en afféteries stylistiques. Tout s'enchaîne avec fluidité, grâce au va-et-vient des cadres et des chassis de l'agrandisseur, avec ses chuintements et ses bruits secs. Nadar au plus près.

Seurat, au plus loin : *l'Empire des lumières*, du Canadien François Aubry, est un montage tarabiscoté de scènes reconstituées – Seurat peignant à Asnières, toussant devant son chevalet, crachant ses poumons dans une exposition ; Monet, Renoir et Pissaro chantant dans un café *« la peinture à l'huile, c'est plus difficile... »* ; Einstein enfant apparaissant au peintre pour lui parler des quantas – et d'effets spéciaux tantôt numériques, tantôt pyrotechniques. Bref, le comble du techno-kitsch rétro. A fuir.

On peut aussi faire compliqué et réussir son coup, comme le prouve Alain Fleischer. Son *Louvre imaginaire* enfile les métaphores comme autant de perles de culture. Le Louvre est une gare : on voit passer les tableaux comme de la fenêtre d'un train. Les sculptures sont des planètes tournant autour d'un astre nommé « Vénus de Milo » : les têtes antiques dansent dans la nuit autour du point fixe du visage de la sublime manchote.

La voix des artistes

Il y a des oiseaux dans la grande galerie, des trapézistes et du trampolino, un enfant... autant d'occasions créées par Fleischer pour trouver des distances nouvelles avec les œuvres et les chefs-d'œuvre, et en raviver l'intérêt par des points de vue curieux, qui traquent les complicités liées entre toutes ces célébrités, à force de voisinage. Sur la bande-son aussi s'organisent les jeux, entre un carnet d'Yves Bonnefoy et la voix du réalisateur faisant ses propres commentaires.

Dans le même ordre d'idées, César Vayssié, appelé à rendre compte avec *Conscience* d'une exposition mettant en présence des tableaux de On Kawara (qui ne peint que des dates) et des sculptures de Giacometti, s'en tire fort bien en superposant à des parcours de caméra subtils un texte de Proust (à la première personne) et son propre commentaire (à la troisième personne, sur le film en train de se faire).

Mais c'est surtout la voix des artistes qu'on retient. Celle d'Alfred Manessier, un peu ennuyeuse, enregistrée par Gérard Raynal sur fond de ciel de Somme ; celle du photographe Harry Callahan, filmé de façon émouvante par Judith Wechsler dans un parc en Amérique ; celle, précise, de Jean-Pierre Pincemin, écoutée par William Mimouni ; celle de Panamarenko, à la fois embrumée et décidée, captée par Jean Antoine ; celle, éraillée et généreuse, de Miguel Barcelo, serrée de près par Michel Le Bayon. Celles aussi de l'Allemande Rebecca Horn et du Canadien Tony Brown, tous les deux objets de l'attention de Heinz Peter Schwerfel. Ce réalisateur prolifique trouve à chaque fois des postures nouvelles de regard et d'écoute, où les références à la musique, à la littérature, au cinéma cherchent à questionner les œuvres de l'intérieur plutôt que de les illustrer du dehors, comme il est d'usage.

En plus des films en compétition, les organisatrices, Gisèle Breteau Skira et Sylvie Tremblay, avaient réuni un programme sur le thème du « Cri ». De Rodin à Munch, de *Potemkine* à *Guernica*, du Caravage (sa *Tête de Méduse*) à Francis Bacon (son *Pape Innocent X*), la figure abonde et varie peu dans l'histoire de l'art, comme le montre le catalogue. Plus particuliers, *le Cri* de Wolf Vostell, concert de gémissements, et celui de Bill Viola *(The Space Between the Teeth)*, hurlement en faveur de l'âme couplé avec un violent zoom arrière, tracent en nous ce genre de lésions profondes qui font crier au génie.

JEAN-PAUL FARGIER

MUSIQUES

CHARLES AZNAVOUR, au Palais des congrès

Eloge de la simplicité

Aznavour au Palais des congrès : ce n'est pas une redite, c'est un plaisir renouvelé. Le dernier des grands chanteurs français – à l'échelle mondiale, s'entend – vient de passer le cap des soixante-dix ans. Il n'en avait pas vingt lorsqu'il écrivait un hymne à la jeunesse perdue : *« Lorsque l'on tient entre ses mains cette richesse/Avoir vingt ans/ Des lendemains/Pleins de promesses. »* Depuis, le temps, si obsédant chez Aznavour, a passé en laissant ses marques, mais n'a rien changé. Tandis que Trenet a pratiqué l'art de la rupture, Aznavour a laissé couler les jours, les sentiments, et affiné ses épures. Solide et élégant. Pour s'amuser un peu, il a d'ailleurs écrit une chanson *« à la manière de Charles Trenet »*. Et puisque *« un Charles ne chasse pas l'autre »*, il a demandé au vieux farceur d'en composer la musique. Le sautillant résultat s'appelle *Trenetement*. Mais volutes et circonvolutions n'appartiennent décidément pas à la sphère mentale de Charles Aznavour.

Star de l'intime, il ne se départit jamais du sens de l'économie. Droit dans un costume anthracite, il dévale un grand escalier noir, pour rejoindre au plus vite le devant de la scène, laissant en arrière ses seize musiciens (dirigés par un chef, l'arrangeur Hervé Roy). Un micro argenté, de la couleur de ses cheveux, une chaise de bar : c'est le seul décor du petit théâtre d'Aznavour. Tout y est stylisé, les distances sont abolies. La vérité du personnage, son professionnalisme exacerbé lui interdisent de mimer outrageusement le travesti qui *« habite seul avec maman »*, ou de grimacer la douleur du désamour. D'un regard baissé, d'un sourcil froncé, l'acteur traduit à la salle les fièvres amoureuses, les baisers brûlants. La main roulée sur l'épaule, Aznavour valse seul *les Plaisirs démodés* ; pochard le temps de *Tu te laisses aller*, élégamment affalé sur sa chaise, le voici pointant du doigt l'inélégance d'un bigoudi, soulignant d'une main jetée l'insupportable négligé d'une femme mariée.

La tradition du caf' conc'

Aucune lumière abusive ni gesticulation, Aznavour est un *crooner* qui a appris son métier dans la tradition du caf' conc' parisien : la scène serait minuscule que le jeu serait le même. Les musiciens le servent. Lui indiquent comment chanter en transfigurant l'éternel *J'me voyais déjà*. La version 1994, mélange de musique de chambre et de bastringue swinguant, est d'ailleurs une leçon d'interprétation.

Le spectateur doit cependant subir quelques pensums. Il lui faut d'abord entendre les nouvelles chansons – même moule, même thématique – livrées en tunnel en début de récital. Pour juger de leur valeur, il faudra voir ce qu'il en restera la prochaine fois. Le chanteur est lui-même un sélectionneur sévère – du cru 1992, il a gardé une jolie farce, une histoire de garce, *Vous et Tu*. Il y a ensuite l'obligation faite à l'artiste de lancer ses chansons les plus fameuses, qu'il en ait envie ou non, de *la Bohème* à *Que c'est triste Venise*. On se prend à souhaiter une surprise finale. Par exemple, une chanson écrite pour d'autres et chantée par lui. Pourquoi pas *Retiens la nuit* (pour le film *les Parisiennes* en 1962, sur une musique de Georges Garvarentz), ou bien *Je hais les dimanches* (1952, musique de Florence Véran, immortalisée par Juliette Gréco) ?

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *Charles Aznavour, un homme et ses chansons*, un volume qui contient l'intégrale des chansons d'Aznavour établie par Pierre Zarka, à laquelle il manque malheureusement une discographie. Edition n° 1, 613 pages, 130 F.

▶ Palais des congrès, à 20 h 30, matinées les dimanches à 16 heures, relâche le lundi. Jusqu'au 26 novembre. Tél. : 40-68-00-05. De 190 F à 480 F. Album : « Toi et Moi », 1 CD Musarm MU 700 021.

RANDY NEWMAN, à l'Espace Cardin

Tout seul, au sommet

Qui à Paris se souvient de Randy Newman ? Pas grand-monde, apparemment, puisque les sept cents places du théâtre de l'Espace Cardin, près des Champs-Elysées, n'étaient pas toutes occupées pour le premier concert parisien du chanteur américain depuis six ans, jeudi 27 octobre. On ne l'entend pas à la radio, si ce n'est grâce à la catastrophique reprise de *You Can Leave Your Hat on* par Joe Cocker. Comme par ailleurs le rythme de travail de Randy Newman est pour le moins détendu (son dernier album, *Land of Dreams*, date de 1988), sa présence dans le paysage du rock s'est peu à peu estompée, jusqu'à disparaître complètement de la conscience de la plupart de ses contemporains.

Juste à temps, en un soir, Randy Newman a rappelé quelle erreur ce serait de l'oublier. Ce concert était le frère jumeau de ceux qu'il a toujours donnés : seul au piano, égrenant ses plus grands succès, avec quelques détours vers les recoins plus obscurs de son répertoire. Deux détails révèlent le passage des ans : une poignée de chansons de *Land of Dreams*, une tignasse bouclée presque blanche qui, associée aux grosses lunettes habituelles, le fait ressembler à un ministre de l'éducation nationale.

Mais jamais ministre ne s'est permis de tels discours. Les chansons de Randy Newman sont faites pour être écoutées et entendues. La qualité de son écriture, et la singularité de sa diction et de son chant (nasalité et clarté, incertitude dans le timbre et expressivité) font de Randy Newman un maître de la langue anglaise, l'un de ces artistes qui justifient l'effort de l'apprentissage. Alors que ses limites vocales pourraient le paralyser, il a toujours développé un registre d'émotions à la fois étendu et bizarrement découpé.

Dissection impitoyable de l'homme

Marie est une chanson pure d'amour pur, dite avec une simplicité qui neutralise tous les soupçons. Sans que le registre musical change beaucoup (même délicatesse de l'accompagnement de piano, même retenue mélodique qui s'arrête juste avant l'effet dramatique). *In Germany before the War* est une plongée en apnée dans l'enfer intérieur d'un tueur d'enfant. Randy Newman est assoiffé de compréhension. Il veut tout imaginer : ce qui se passe dans la tête d'un Sudiste à qui les Nordistes enseignent l'antiracisme, la fureur qui habite un membre des gangs de Los Angeles, l'ébahissement d'un GI qui débarque dans un pays du tiers-monde où il n'est pas acclamé. Cette galerie des monstres ordinaires est le don le plus généreux que Randy Newman ait fait au rock.

Cette dissection impitoyable de ses semblables est justifiée et accompagnée par une entreprise autobiographique tout aussi rigoureuse. *Land of Dreams*, dernier album en date, mène encore plus avant cette exploration, remontant jusqu'à la petite enfance louisianaise du chanteur, au temps de la seconde guerre mondiale, quand il valait mieux pour une famille juive *« faire comme les gentils »*.

En vingt-cinq ans de carrière discographique, Randy Newman, qui a aujourd'hui cinquante ans, a très peu changé, très peu vieilli. C'est à peine si certains des titres d'actualité qu'il chante encore *(Rednecks, Christmas in Capetown)* ont jauni, à la manière des journaux. L'essentiel reste : l'acuité du regard, l'emploi toujours opportun d'un vocabulaire musical (le shuffle de la Nouvelle-Orléans, les progressions harmoniques du gospel, un peu de musique classique du vingtième siècle). On voudrait maintenant que Randy Newman redescende parmi les vivants du milieu des années 90, le temps de les observer et d'en faire douze chansons.

THOMAS SOTINEL

Christian Cambier, président de l'Association pour l'action Eurotunnel rassemblant plus de 1 200 personnes, a adressé, mardi 25 octobre, une lettre au premier ministre, dans laquelle il dénonce *« le scandale qui est en train de prendre corps »* dans ce dossier, *« qui laisserait loin derrière la comparaison avec Panama par son ampleur, son symbole et ses répercussions politiques et financières »*. Il propose une *« nationalisation »* de la société Eurotunnel.

■ PLAINTE. Mercredi 26 octobre, M. Cambier a déposé une plainte contre X... avec constitution de partie civile au tribunal de grande instance de Paris pour délit d'initié et manipulation de cours.

■ ENQUÊTE. La Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé, jeudi 27 octobre, d'ouvrir une deuxième enquête sur l'information financière d'Eurotunnel. La première investigation, toujours en cours, remonte à juin et concerne la chute du titre avant l'augmentation de capital.

Afin d'éviter « la débâcle »

Des actionnaires minoritaires d'Eurotunnel demandent la « nationalisation » de la société franco-britannique

Depuis longtemps la colère des actionnaires d'Eurotunnel couvait, *mais elle s'est intensifiée* ces derniers mois au fil du plongeon effectué par l'action en Bourse. La dégradation constatée depuis le début du mois d'octobre en raison *de diverses informations ou* rumeurs alarmistes a été décisive pour Christian Cambier, président de la société de portefeuille Prigest, mais aussi fondateur de l'Association pour l'action Eurotunnel. Fort de 1 200 adhérents sur les 600 000 détenteurs individuels d'actions de cette société, cette organisation représente 1 % à 2 % *du capital* d'Eurotunnel. S'étant forgé, en quelques années, une réputation de spécialiste de la valeur, ce défenseur de l'actionnaire a décidé de porter le débat *sur la place publique « pour sauver le tunnel tant qu'il est encore temps »*. Afin de provoquer un choc, ce libéral bon teint demande une *« nationalisation »* de la firme *franco-britannique* sur la base d'un cours de 42 francs l'action. Ce titre, émis à 35 francs en 1987, qui a atteint un plus haut de 125 francs, ne vaut plus à ce jour que 19 francs.

Cette proposition est formulée dans une lettre de deux pages adressée à Edouard Balladur. Auparavant, le document dresse un constat accablant de la situation d'Eurotunnel, une société pour laquelle *« l'épargne privée et institutionnelle a été mise à contribution à hauteur de 26 milliards de francs en trois étapes (1987, 1990 et 1994) »*. A chaque fois, les documents fournis ont fait reposer leurs estimations sur des prévisions qui se sont révélées *« constamment erronées et tronquées, même celles de juin 1994, apparues irréalistes dès juillet 1994 »*. Outre les contraintes et les surcoûts que ne cesse d'imposer la commission intergouvernementale de sécurité, Christian Cambier *dénonce également* la fragilité de la société Eurotunnel. En raison de sa culture d'entreprise bicéphale, cette firme *« n'a pas su faire face aux pressions des constructeurs, à la défaillance des fournisseurs, aux intérêts des banquiers et aux campagnes de désinformation de certains lobbies internationaux qui, tous, profitent de la situation délétère qui se dégrade à vue d'œil »*.

« Une demande sans doute excessive »

Des manipulations boursières et des délits d'initiés sont ainsi dénoncés par l'association et M. Cambier va jusqu'à envisager *« d'explorer la mise en cause des administrateurs qui ont approuvé le prospectus de l'augmentation de capital de juin 1994, comme les précédents de 1987 et de 1990 »*.

Dans tout ce dossier, *« les actionnaires privés et institutionnels ont été abusés : il convient de ne pas attendre la débâcle pour prendre des mesures conservatoires vis-à-vis de la société Eurotunnel, réduite à pratiquer la fuite en avant, à utiliser des expédients financiers coûteux et à travestir la réalité »*. D'où cette proposition de *« nationalisation »*.

« Une demande sans doute excessive », reconnaît de lui-même Christian Cambier en commentant sa lettre. Cette proposition ne serait d'ailleurs pas la seule piste à explorer pour éviter un scandale *« qui aurait des répercussions dévastatrices sur l'épargne publique »*. Son but est que les actionnaires actuels ne soient *« pas rincés et liquidés »*, comme le *« prévoient ou le souhaitent de nombreux experts du dossier »* et ne disparaissent pas lors d'une réorganisation de la société. Celle-ci passerait par le rachat de leurs titres à un très faible prix. *« Cela s'est toujours passé comme ça, que ce soit à Panama ou au canal de Suez. Les actionnaires venus en premier perdent tout. La société est reprise, fait entrer de nouveaux partenaires, des dettes sont effacées ou transformées en capital, et les actionnaires du deuxième tour de table héritent des bénéfices. »*

Si, à Matignon, aucun commentaire n'est fait sur cette lettre, chez Eurotunnel la réaction est vive tout en se voulant nuancée. Se refusant à polémiquer, la société rejette d'emblée toute nationalisation et se déclare surtout *« choquée »* par la mise en cause de ses administrateurs. D'autre part, sans se prononcer sur la plainte déposée en justice, elle considère comme parfaitement légitimes les efforts de l'Association pour l'action Eurotunnel pour tenter de comprendre les fluctuations des cours. D'autant que cette préoccupation est aussi partagée par Eurotunnel. Mais déjà certains se demandent si ce cri d'alarme pour la défense de l'actionnaire ne risque pas de provoquer, au moins dans l'immédiat, un effet inverse, en amplifiant la chute du cours.

DOMINIQUE GALLOIS

La COB ouvre une nouvelle enquête

Faut-il y voir une coïncidence ? Ayant, elle aussi, reçu une copie de la lettre de l'Association pour l'action Eurotunnel, la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé, jeudi 27 octobre, d'ouvrir une deuxième enquête sur l'information financière d'Eurotunnel. La première investigation, toujours en cours, remonte à juin et concerne la chute du titre avant l'augmentation de capital.

La COB estime qu'un article paru le 13 octobre dans le quotidien britannique *The Guardian*, citant le directeur financier d'Eurotunnel, *« a eu une incidence immédiate sur le cours du titre Eurotunnel, qui a connu une chute brutale au cours des journées des 13 et 14 octobre »*. L'avis financier de la société indiquant *« le montant du manque à gagner imputable au retard de l'ouverture du trafic commercial sous la Manche n'a été publié que le 17 octobre »*, poursuit le communiqué.

L'enquête portera également sur *« la validité des éléments prévisionnels »* contenus dans le prospectus préliminaire à l'augmentation de capital d'Eurotunnel visé le 26 mai 1994 et sur les raisons qui ont conduit la société à différer la publication des informations sur l'incidence financière des retards constatés depuis lors.

Au-delà du mode de diffusion des propos du directeur financier d'Eurotunnel, la COB s'interroge sur le délai mis par Eurotunnel dans l'information transmise au marché sur l'impact financier pour la société des retards successifs.

La COB, dans une lettre, attire l'attention du président d'Eurotunnel sur *« les obligations qui incombent à (sa) société en matière d'information financière »*.

D. G.

Une plainte contre X...

« D'ores et déjà, je porte plainte contre X... avec constitution de partie civile pour manipulation de cours et délit d'initiés. » Dans sa lettre au premier ministre, Christian Cambier évoque d'une phrase son action en justice qui a été engagée dès le 26 octobre auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris.

Celle-ci met en cause certains membres du syndicat bancaire d'Eurotunnel. Le mécanisme exposé dans la plainte est simple. Il repose sur une vente de titres à un cours élevé, rachetés ensuite à un cours plus bas, proche du prix de l'augmentation de capital dont le niveau, selon le plaignant, aurait été approximativement connu à l'avance par certains. L'opération a ainsi l'avantage d'être sans risque et de permettre d'importants bénéfices. Le rappel des faits est le suivant. Aux premiers jours de janvier, ce syndicat bancaire, qui regroupe 220 établissements, arrête le principe d'une augmentation de capital. Celle-ci est prévue pour la fin du mois de mai. Certaines banques disposeront de ce laps de temps pour vendre massivement des actions Eurotunnel afin d'en faire baisser le cours.

Pour ne pas se faire identifier, ces banques, toujours selon M. Cambier, emprunteront des titres auprès d'autres établissements, pour les vendre sur le marché, ce qui est parfaitement légal. Elles restitueront ensuite aux prêteurs leurs actions à l'aide de titres émis lors de l'augmentation de capital à un cours moindre. Bilan de l'opération, des gains appréciables puisque, entre janvier – date de la décision de l'augmentation de capital – et juin – date de la clôture de cette opération –, le cours d'Eurotunnel a chuté de 60 %. Concrètement, les titres empruntés et revendus alors que les cours étaient d'environ 50 francs ont été restitués postérieurement à l'augmentation de capital à 22,50 francs. L'un de ces établissements aurait, selon les griefs soulevés dans la plainte, dégagé un profit de 300 millions de francs avec 12 millions de titres empruntés...

De plus, ajoute M. Cambier, les banques en cause ont pu ainsi se délester des titres qui n'avaient pas été souscrits à l'augmentation de capital par le public, appelé familièrement *« la colle »*, et qui leur restaient sur les bras.

Ces faits, qui relèvent du délit d'initiés et de la manipulation de cours, selon le plaignant, ne sont pas nouveaux. Au printemps, M. Cambier avait déjà alerté la COB à ce sujet (*le Monde* du 31 mai). Depuis, fidèle à sa mission, le gendarme de la Bourse mène l'enquête...

D. G.

ÉTRANGER

Contestant l'insuffisance de l'aide de l'Espagne au tiers-monde

Des milliers de manifestants campent dans le centre de Madrid

Exigeant que l'Etat espagnol double son aide aux pays en développement, pour la porter à 0,7 % du PIB, des grévistes de la faim sont venus s'ajouter aux manifestants qui, depuis un mois et demi, ont planté leurs tentes au cœur de la capitale. Les étudiants, qui ont pris le relais, prévoient une grève générale pour le 17 novembre.

MADRID

de notre correspondant

Au début, le 17 septembre, il n'y avait que trois tentes. Aujourd'hui, il y en a plusieurs centaines, de toutes les couleurs, de toutes les formes, étroitement serrées sur les rares espaces de terrain laissés par le ciment et le macadam. Coincé entre le paseo de la Castellana – la principale artère de Madrid – et sa contre-allée sur plus de 1 kilomètre, ce camp de la solidarité fait face, d'un côté, au ministère de l'économie et des finances et, de l'autre, au ministère de la défense. Le terre-plein de la place Cuzco est lui aussi hérissé de tentes multicolores occupées par ces *« Commanches »* modernes, comme les a appelés l'écrivain Rosa Montero. Leur nombre ne cesse de grossir, au milieu des banderoles et des calicots à l'intention des passants et des automobilistes. *« Le camping de la honte »*, selon l'expression d'un protestataire, expose sur toutes ses faces les raisons de son installation pacifique dans le tohu-bohu de la circulation : *« 0,7 % »*.

Un « mur de la solidarité »

Un petit *« 0,7 % du PIB »*, indexé sur le produit intérieur brut, c'est ce que réclament ces contestataires en faveur de l'aide au tiers-monde, qui conjuguent le verbe donner à tous les modes afin que les laissés-pour-compte des pays en voie de développement puissent survivre. Ces artisans de la générosité ont construit juste en face de l'entrée principale du ministère de l'économie et des finances un mur de brique peint en blanc, recouvert de dessins, baptisé *« mur de la solidarité »*. *« Détruisons par la solidarité le mur Nord-Sud qui divise le monde par la moitié »*, ont inscrit ces maçons de l'altruisme à proximité du quartier général de la plate-forme pour le 0,7 %, qui dispose désormais d'une radio libre, Onda 0,7, pour expliquer le bien-fondé de cette action revendicative.

Afin d'appuyer cette quête pour *« un monde meilleur »*, deux hommes, Pablo Osés et Juan Luis Herrero, ont entrepris depuis le 17 octobre une grève de la faim. Ils ont pris le relais du mouvement de jeûne tournant qui s'est déroulé depuis le 17 septembre dans toute l'Espagne et s'est achevé la veille du jour où ils ont cessé de s'alimenter. Leur mouvement n'est en fait que la continuation d'une action entreprise en décembre 1993, au cours de laquelle neuf initiateurs de la campagne avaient effectué pendant vingt-trois jours une première grève de la faim. Parmi eux figuraient déjà Pablo Osés, soixante et un ans, ingénieur pacifiste devenu travailleur social, et Juan Luis Herrero, cinquante-neuf ans, traducteur et ancien missionnaire. Ces *« deux consciences »* espéraient que le gouvernement ferait droit à leurs revendications humanitaires et consacrerait 0,5 % du PIB prévu par le budget 1995 au *développement du tiers-monde*. Ce ne sera finalement que 0,28 %, a décrété le gouvernement.

Cet échec et l'occasion fournie par l'assemblée annuelle du *FMI* (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale au début du mois d'octobre à Madrid ont incité la plate-forme à reprendre le combat du *« 0,7 % de la dignité »* (*le Monde* du 5 octobre), et les grévistes de la faim sont disposés à continuer *« jusqu'à ce qu'un accord concret soit couché sur le papier »*. Le 24 octobre, une rencontre a eu lieu avec des dirigeants socialistes, et notamment Joaquin Almunia, président du groupe parlementaire. Ce dernier a proposé de déposer un amendement au projet de budget afin d'atteindre dans un premier temps 0,35 %, puis 0,5 % dans une deuxième étape, par le biais de crédits supplémentaires. Mais ce chiffre paraît *« difficile »* à atteindre, selon le gouvernement.

Beaucoup d'échos au sein de la jeunesse

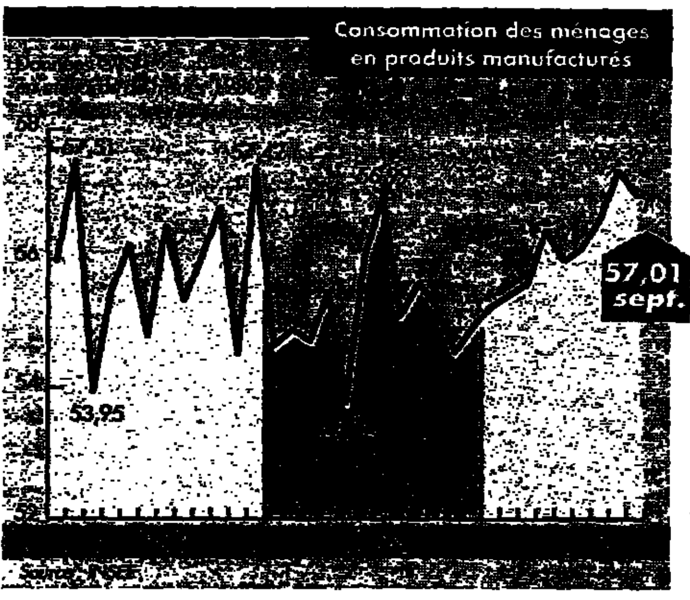
Le premier ministre, Felipe Gonzalez, n'a pas caché que, tout en éprouvant de la sympathie pour le mouvement, il était *« impossible »* au pays de faire plus pour le moment et que, pour atteindre les 0,7 %, il faudrait attendre l'an 2000. Ce pourcentage de 0,7 % représente 420 milliards de pesetas (17,6 milliards de francs) soit, comme l'a calculé le quotidien *El Pais*, le salaire annuel de 40 000 ministres ou le coût de 70 F-18, les chasseurs américains.

Les *« 0,7 % »*, comme on les appelle désormais, n'en démordent pas. Leur protestation tranquille recueille beaucoup d'échos au sein de la jeunesse. Des lycéens, des écoliers viennent chaque jour rendre visite à ceux qui refusent les qualificatifs de *« rêveurs »*, d'*« utopistes »*, revendiquant seulement, selon leurs dires, *« la plus élémentaire des justices »*. Le mouvement se développe sur les campus, et une coordination des étudiants pour le 0,7 % vient de se créer. Les premières tentes sont apparues sur le gazon de l'université autonome de Madrid et une grève générale est programmée pour le 16 novembre.

MICHEL BOLE-RICHARD

CONJONCTURE

La consommation des ménages a fléchi au mois de septembre



La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 0,7 % en septembre par rapport à août, a annoncé l'INSEE jeudi 27 octobre. L'importance de ce recul, alors que la reprise de l'économie est avérée, doit être relativisée. Elle intervient, en effet, après un mois d'août particulièrement satisfaisant, avec une croissance de la consommation des ménages en produits manufacturés de 1,3 % en données corrigées des variations saisonnières. De juillet à septembre, la hausse donc atteint 1,4 %, soit le même niveau qu'au cours du premier trimestre de l'année. Le recul enregistré en septembre est à mettre principalement sur le compte de l'automobile, dont les immatriculations ont baissé de 0,6 %, et du textile.

SOCIAL

Le gouvernement exclut un retour à l'équilibre avant 1997

Les syndicats et l'opposition s'inquiètent du déficit des comptes de la Sécurité sociale

Le rapport que le gouvernement présentera à l'occasion du débat parlementaire du 14 novembre *« montrera à quelles conditions on pourrait espérer un retour à l'équilibre en 1997 »*, a déclaré, jeudi 27 octobre, Simone Veil, ministre des affaires sociales, à l'occasion de la réunion de la Commission des comptes de la Sécurité sociale. *« Ce n'est que lorsque la maîtrise des dépenses sera définitivement consolidée qu'il pourrait être envisagé de solder le poids du passé »*, a-t-elle assuré, ajoutant que le déficit de 50 milliards de francs prévu pour 1995 *« reste encore trop élevé »*.

Dans les rangs syndicaux, la CGT a estimé que *« le déficit est aggravé par les exonérations massives de cotisations accordées au patronat »*, alors que la CFDT a relevé que *« le calendrier politique amènera sans doute à différer la prise de décisions structurelles pourtant indispensables »*. FO s'en est pris aux *« dettes de l'Etat »* et a assuré que *« les menaces qui pèsent sur la Sécurité sociale sont on ne peut plus sérieuses et fondées »*.

De son côté, la CFE-CGC *« n'acceptera aucun nouveau prélèvement, de quelque nature qu'il soit, sur le personnel d'encadrement »* et la CFTC se dit persuadée que *« l'on n'évitera pas de profondes réformes structurelles »*.

Les critiques de M. Emmanuelli

Lors d'une conférence de presse, Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, s'en est pris au gouvernement en déclarant que le bilan des comptes sociaux est *« sans aucun rapport avec ce qu'avaient fait les gouvernements précédents »*. Selon lui, le déficit prévu est *« sans aucun rapport avec la réalité »*. Le PS tiendra début février une convention nationale sur la protection sociale. Enfin, pour Jackie Hoffmann, membre du bureau national du Parti communiste, les prévisions concernant la *« Sécu »* constituent *« la plus implacable des critiques contre la politique gouvernementale »*.

ENTREPRISES

Après l'échec de sa candidature à l'attribution du troisième réseau de radiotéléphone

Alcatel-Alsthom négocie son entrée dans le capital de la SFR

Alcatel a confirmé, jeudi 27 octobre, avoir engagé des discussions pour acquérir une participation minoritaire dans Cofira, le holding de contrôle de la SFR, dont le capital est en pleine reconfiguration. Une réaction prévisible après l'échec de la candidature du groupe pour l'attribution du troisième réseau de radiotéléphone (*le Monde* du 6 octobre).

Pierre Suard n'a jamais été bon perdant. Sorti par la porte après l'échec de sa candidature pour le troisième réseau de radiotéléphone – après hésitations, les pouvoirs publics désignaient, le 5 octobre, Bouygues comme nouvel opérateur de téléphone mobile –, le groupe Alcatel revient à la charge en empruntant l'unique fenêtre laissée ouverte. Celle de la SFR, la Société française de radiotéléphone.

Alcatel envisage en effet d'acquérir une participation minoritaire dans Cofira, le holding de contrôle de la SFR, filiale de la Générale des eaux et concurrente de France Télécom sur le GSM. Ainsi, le groupe de Pierre Suard a désormais des ambitions et dans le téléphone et dans le câble – il est devenu le premier cablo-opérateur en Suisse après le rachat, début 1994, du groupe Cortaillod. Les perspectives de déréglementation des télécommunications – la levée du monopole sur les services téléphoniques planifiée pour 1998 et anticipée, l'inévitable suppression de celui sur les infrastructures – et les projets d'autoroutes de l'information ont amené Pierre Suard, au départ plus sceptique, à élargir son horizon.

Un rapprochement avec la Générale des eaux, par ailleurs groupe ami – la Générale des eaux possède 2 % d'Alcatel, et Alcatel a une participation de 3 % dans la Générale, Pierre Suard, aux cotés d'Ambroise Roux, siège au conseil d'administration de la rue d'Anjou et Guy Dejonany à celui de la rue de La Boétie –, permet de satisfaire ses nouvelles aspirations. A ce titre, la coopération dans le radiotéléphone, si elle se concrétise, ne sera vraisemblablement qu'une étape dans une stratégie à beaucoup plus long terme.

Dans l'immédiat, le groupe Alcatel pose aux pouvoirs publics une véritable question de confiance. Et les met au défi. Gérard Longuet avait justifié le rejet de la candidature Alcatel au troisième réseau par l'impossibilité de cumuler les fonctions de fabricant de matériel de télécommunications avec celle d'opérateur. Premier fournisseur de France Télécom, Alcatel ne peut en devenir le principal concurrent, expliquait le ministère de l'industrie. Cet argument fourni *a posteriori* est un vrai choix de politique industrielle. Vaut-il désormais doctrine officielle ? Les pouvoirs publics n'ont jamais vraiment apporté de réponse. L'attitude d'Alcatel va les y obliger.

Le groupe de Pierre Suard souligne que l'opération avec la Cofira ne vise qu'à prendre une participation minoritaire – 10 % à 20 % – qui sera portée par la Générale occidentale. *« Cela n'a rien à voir avec le troisième réseau, où nous étions leader. »* Mais, parallèlement, Alcatel-Alsthom n'a pas renoncé à attaquer devant un tribunal administratif le choix du troisième opérateur, au motif que le principe du non-cumul des tâches de fabricant et d'opérateur n'a pas été posé comme préalable dans l'appel d'offres, ce qui est un autre moyen de contraindre les pouvoirs publics à adopter une position claire sur cette question. Ou une menace de désordres suffisamment lourde pour amener le ministère de l'industrie à fermer les yeux sur l'opération SFR. Pierre Suard a réinversé le rapport de forces. Pour les pouvoirs publics, c'est un vrai défi.

C. M.

Jean-Marie Messier devrait rejoindre la Compagnie

Guy Dejouany prépare sa succession à la Générale des eaux

Objet depuis des années de *toutes les spéculations*, la succession de Guy Dejouany à la tête de la très puissante Compagnie générale des eaux est à l'ordre du jour. Jean-Marie Messier, associé-gérant chez Lazard Frères, devrait rejoindre le groupe dans quelques semaines pour se préparer à lui succéder.

« C'est plus que probable, mais pas complètement fait », dit-on sous le sceau de la confidence, rue d'Anjou, au siège de la Compagnie générale des eaux. Guy Dejouany, 73 ans, PDG tout-puissant depuis dix-huit ans de la cinquième entreprise française, mais dont le mandat arrive à terme en juin 1996, songe à sa succession. Et prépare, dans cette hypothèse, l'arrivée, à ses côtés, de Jean-Marie Messier, 38 ans, dans des délais *« assez rapides »*. Peut-être, au 1er janvier. *« Les deux hommes en discutent depuis un an »*, ajoute un membre de la direction générale. Un accord de principe est conclu. Les associés-gérants de Lazard Frères ont été informés des discussions. des contacts ont été noués avec les administrateurs de la Générale des eaux.

Les modalités ne sont pas encore arrêtées et devraient encore, dans tous les cas de figure, être *approuvées par la majorité du* conseil d'administration. Hier, sérieusement envisagée, la transformation de la Compagnie en société anonyme à conseil de surveillance et directoire, Guy Dejouany prenant un peu de recul en s'adjugeant la présidence du premier et en confiant à Jean-Marie Messier celle du second, semble aujourd'hui écartée. Serait plutôt envisagée, l'arrivée de M. Messier à la direction générale, quitte à ce qu'il devienne également administrateur de la société. *« Ce qui compte, ce n'est pas le titre, mais le contenu de la fonction »*, remarque un proche de Guy Dejouany.

Inspecteur des finances, polytechnicien, conseiller d'Edouard Balladur de 1986 à 1988, dont il a, dit-on, toujours l'oreille, benjamin des associés-gérants de la banque Lazard Frères, Jean-Marie Messier est devenu ces dernières années, l'un des conseillers les plus écoutés de la Rue d'Anjou. Il fut l'un des artisans du pacte d'actionnaires entre la Générale des eaux et Havas, qui entraîna la démission spectaculaire d'André Rousselet de Canal Plus. Il fut l'un des négociateurs clés du dossier de la FNAC, convoitée par François Pinault, et dont la Générale des eaux ne souhaitait pas se désengager. Autant de raisons de se rendre au siège de la Compagnie, autant d'occasions de se *faire apprécier et de nouer de* réelles relations de confiance. La succession de Guy Dejouany fait l'objet de spéculations depuis des années. N'a-t-on pas parlé de Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain avec lequel M. Messier entretient d'excellentes relations depuis la privatisation du groupe en 1986 ? N'a-t-on pas aussi avancé les noms de Jacques-Henri David puis, plus récemment, de Paul-Louis Girardot, tous deux directeurs généraux ? Ou, encore, de Jean-Marc Oury, hier tout-puissant directeur à la *Générale*, aujourd'hui PDG sur la sellette de la filiale immobilière – la CIP – en difficulté ? Mais il semble que, cette fois, la succession soit bien ouverte.

« Guy Dejouany est fatigué», confiait récemment l'un de ses amis. La multiplication des « affaires », l'obligation faite au PDG d'aller témoigner devant un juge de la Réunion, l'ont, sans doute, affecté. Et ont, peut-être, alarmé certains actionnaires ou administrateurs inquiets de la dégringolade du titre en Bourse et de la dégradation profonde de l'image dans l'opinion publique d'un groupe pesant 154 milliards de francs. Une situation difficile, dont Jean-Marie Messier est conscient, mais contrebalancée à ses yeux, par le fantastique potentiel de l'entreprise.

PIERRE-ANGEL GAY

Alors qu'un nouveau système informatique va être mis en place

L'Etat prend le contrôle du PMU et accorde une aide de 450 millions de francs aux sociétés de courses

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a présenté le 27 octobre le protocole signé avec les dirigeants des sociétés de trot et de galop. Ce volet financier comportant un secours de 150 millions de francs par an, sur trois ans, s'accompagne d'une emprise accrue de l'Etat, qui deviendra majoritaire au sein du conseil d'administrateurs.

Jusqu'à la dernière minute, l'incertitude a plané sur cet accord. En effet, le ministre s'est heurté à une certaine résistance des instances en place ; et particulièrement des tenants de l'*« indépendance »* sur un point jugé par eux essentiel : le refus d'une fusion des sociétés de trot et de galop dans une entité commune. L'une et l'autre sont d'architecture et de spécificité différentes. Le trot repose sur un artisanat rural, presque exclusivement hexagonal, composé d'exploitants agricoles qui sont tout en même temps éleveurs, entraîneurs ou encore jockeys de leurs propres chevaux.

Les pur-sang sont moins prolifiques et ont une activité internationale dans laquelle prédominent les lois du marché, l'exportation et l'importation. Les principales écuries gagnantes en France sont saoudiennes, libanaises, grecques ou américaines. Elles fournissent les compétitions en partants, mais ne laissent que des miettes aux *« propriétaires tricolores »*, qui perdent près de 50 % de leurs investissements. Les ambitions réformatrices ont donc été revues à la baisse. On se contentera d'une *« organisation transversale »*, à l'intérieur de laquelle seront mises en commun des missions ponctuelles (calendrier, promotion, publicité, affaires internationales, etc.).

Les associations à but non lucratif (type loi de 1901) continueront à voler de leurs propres ailes. Elles n'auront même pas l'obligation de vendre rapidement leurs luxueux immeubles rues de Penthièvre, La-Boétie, et du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris. Mais il fallait bien trouver *« de l'argent »* pour alimenter les caisses des uns et des autres, qui afficheront un déficit total de plus de 400 millions fin 1994. Pour le combler, des promesses élevées avaient été faites, de l'ordre de 1 milliard de francs en espèces.

Les comptables de Bercy n'ont pas cédé, malgré une menace de grève des petits propriétaires se déclarant *« à l'agonie »*. Ce sera en fin de compte 150 millions par an, sur trois ans, jusqu'en 1997 qui s'ajouteront à plus de 1 milliard sur cinq ans accordés précédemment, le 10 décembre 1992, par MM. Malvy et Soisson, respectivement alors ministres du budget et de l'agriculture du gouvernement Bérégovoy. Parallèlement, les allocations devront être maintenues au niveau de 1994, et les rémunérations bloquées.

Les parieurs paieront

Troisième point de discussion, mais également pomme de discorde, le devenir du PMU. Il va passer sous le contrôle de l'Etat, qui deviendra majoritaire dans un *« conseil d'administrateurs »*. Ce qui a fait s'écrier avec effroi un honorable dirigeant coopté et dit bénévole : *« La droite nous nationalise. Même les socialistes n'avaient pas osé aller jusque-là. »* Plus posément et ponctuellement, des juristes, tel Me Gassenbach, porte-parole du syndicat des propriétaires de trot, émettent des réserves : ils estiment que la modification des statuts pourrait être plus complexe que prévu, voire donner lieu à des recours.

Elle implique, selon eux, une dérive des missions des sociétés de courses. Jusqu'à maintenant, le président du GIE PMU était élu par un aréopage de ces mêmes sociétés. Il devait recevoir, ensuite et seulement, l'agrément des autorités de tutelle : les ministres du budget et de l'agriculture. Jean Puech, qui coiffe ce dernier ministère, a d'ailleurs été très absent dans tout ce débat. Il n'assistait pas, hier, à la cérémonie de signature, non plus que ses collaborateurs. Quoi qu'il en soit, les pouvoirs publics ont voulu, par cette modification, *« séparer les métiers et les rôles, d'organisateurs des compétitions, d'une part, des paris, d'autre part »*.

Une perspective et des principes qui ne sont pas pour déplaire à l'actuel président, Jean Farge. L'ancien président de la COB a toujours considéré qu'il devait être avant tout un collecteur de fonds transparent et un serviteur de l'Etat. Hélas! pour lui, il ne gérera pas longtemps probablement le nouveau régime. Beaucoup estiment qu'il a « fait son temps ». Dans un dossier traité de façon très politique se profile la volonté ministérielle de nommer à la tête d'une entreprise au chiffre d'affaires impressionnant de 36 milliards de francs par an, objet de convoitise, un communicant, un ami du pouvoir.

Philippe Pontet, ex-La Hénin, paraissait cet été tenir la corde (*le Monde* du 6 septembre), mais il pourrait être battu à l'arrivée, sur le poteau, par Pierre Charon. Précédemment collaborateur de Jacques Chirac, celui-ci est maintenant très proche de M. Sarkozy, qui l'a fait nommer, il y a un an, président du GIE Galop. Cet impulsif et dynamique quadragénaire a appris à connaître le microcosme. Mais, pour ce poste bien rémunéré (plus de 1,5 million de francs par an), il y a bien d'autres postulants. Matignon arbitrera.

GUY DE LA BROSSE

Nouvelle action en justice de TAT EA

Bruxelles somme la France d'ouvrir sans délai les lignes Orly-Toulouse et Orly-Marseille à la concurrence

La France doit appliquer immédiatement la décision de la Cour européenne de justice d'ouvrir Orly-Marseille et Orly-Toulouse à la concurrence, a estimé, jeudi 27 octobre, la Commission de Bruxelles. A la suite de l'arrêt de la Cour de Luxembourg, le ministre des transports, Bernard Bosson, avait annoncé son intention de procéder à un appel à candidatures différant au 1er janvier l'ouverture des lignes (*le Monde* du 28 octobre).

Bruxelles ne conteste pas le droit de la France de mettre en œuvre cette procédure, mais ne la tient pas quitte dédouane pas pour autant d'ouvrir immédiatement à tous les transporteurs l'accès des lignes en question, même si leur nombre doit être limité ultérieurement. Si tel n'était pas le cas, les compagnies pourraient saisir la justice française, a précisé la Commission. Air Liberté et AOM, qui avaient respectivement l'intention d'ouvrir Orly-Toulouse et Orly-Marseille dès le 28 octobre, ont accepté de reporter ces liaisons début janvier, mais TAT European Airlines, filiale de British Airways, engagera *« une nouvelle action contre le gouvernement français »*. Dans un entretien à La *Tribune Desfossés* du vendredi 28 octobre, M. Bosson a annoncé son intention d'ouvrir Orly aux compagnies européennes à compter du 1er avril 1995, un an plus tôt que ce qu'il souhaitait initialement, ainsi que la mise en place, *« dans les meilleurs délais »*, d'une nouvelle structure *« indépendante d'Air France »* pour l'attribution des créneaux horaires. La Lufthansa, KLM aux Pays-Bas, Lauda Air en Autriche, ont déjà fait connaître leur intention de desservir rapidement l'aéroport d'Orly.

A l'initiative du PDG de la firme et de Quadral

Deux projets rivaux pour la privatisation de Bull

Une course de vitesse est engagée en préparation de la privatisation de Bull. Elle vise à dessiner le tour de table futur du groupe informatique français et à déterminer qui en aura le pouvoir de direction effectif. Pour le moment, la partie se joue dans l'ombre. Les contacts se nouent, les alliés potentiels se sondent et se soupèsent. Deux projets rivaux se mettent en place.

Le premier projet, appelé de ses vœux par Jean-Marie Descarpentries, à la tête de Bull depuis octobre 1993, est connu dans ses grandes lignes. Six mois à peine après son entrée en fonctions, le PDG de Bull, devançant les pouvoirs publics, distribuait un tour de table imaginaire : 20 % pour les salariés, France Télécom maintenant sa part actuelle à 17 %, un investisseur institutionnel, deux ou trois grands industriels du secteur à hauteur de 10 % à 15 % parmi lesquels NEC, déjà actionnaire de Bull à hauteur de 4,4 %.

Car, NEC, quel que soit le schéma envisagé, fait figure de partenaire incontournable. Le *constructeur nippon* fournit au groupe français ses grands ordinateurs (*mainframes*) basés sur systèmes propriétaires. Et tout relâchement de ses liens avec le groupe français inquiéterait au plus haut point les possesseurs de systèmes GCOS. NEC est à ce point incontournable qu'en mars le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, en voyage à Tokyo, lançait une invitation sans retenue. *« Il n'y a pas de limite à la participation de NEC dans Bull »*, déclarait-il aux dirigeants nippons.

NEC n'a pas manifesté d'intérêt pour un plan de reprise global. Au grand soulagement du management actuel de Bull et des pouvoirs publics qui auraient dû gérer une cession politiquement sensible. Il y a quatre ans, la reprise du constructeur britannique ICL par Fujitsu avait provoqué une très impressionnante levée de boucliers en France. Et les milieux gouvernementaux et industriels de l'Hexagone avaient très sévèrement dénoncé l'acte de trahison auquel se livrait le gouvernement britannique en autorisant une telle opération.

NEC sera dans le capital de Bull, une fois le constructeur privatisé. A quelle hauteur ? Nul ne le sait encore. Prudents, les dirigeants nippons étudient à la loupe depuis plusieurs mois les courbes de ventes et de résultats du constructeur informatique français. Et attendent qu'on leur présente une vraie stratégie industrielle à moyen terme. *« C'est là la principale faiblesse du management actuel. Jean-Marie Descarpentries est un gestionnaire. Il serre les boulons. Mais il n'a rien d'un stratège »*, estime un proche de Bull, grand connaisseur du secteur.

D'autant que certaines déclarations intempestives du bouillant PDG du groupe étonnent. Et elles ont tout lieu de désarçonner les éventuels partenaires étrangers. A un récent colloque, le patron de Bull s'enflamme et promet un rendement de... 27 % aux futurs investisseurs ! *« Bull sera à l'équilibre à la fin de l'année »*, martèle-t-il encore en commentant les résultats du premier semestre. Les milieux industriels en doutent. *« C'est une déclaration à la Tapie. »* La tutelle grince discrètement des dents. *« Il est incontrôlable, imprévisible. »* Mais l'Etat, aujourd'hui actionnaire à 70 % du groupe informatique, n'a pas bronché officiellement.

Actionnaire de référence

De fait, au fil des mois, un contre-projet a commencé à se mettre en place. Yazid Sabeg, un ancien du groupe Bolloré, à l'origine spécialiste des produits pétroliers, qui, avec son holding Quadral était parti, il y a deux ans, à l'assaut de la Compagnie de signaux et d'équipements électroniques – la vénérable CSEE – et l'a redressée, concocte, lui aussi, un plan de reprise globale. Quadral a commencé à montrer un intérêt visible pour Bull il y a une quinzaine de mois. Nourrissant de bonnes relations avec Bernard Pache, le prédécesseur de Jean-Marie Descarpentries à la tête de Bull, Yazid Sabeg lui avait proposé de monter une société commune dans l'intégration de systèmes. Bernard Pache débarqué, le projet a avorté. Dès le début de cette année, la privatisation de Bull se profilant, Quadral, loin de renoncer, s'est remis en piste avec de plus grandes ambitions.

Yazid Sabeg a beaucoup consulté. *« Il est venu me voir il y a quelque temps*, raconte un ancien dirigeant de Bull. *Je lui ai expliqué que Bull était un tout, qu'il était très difficilement découpable, l'activité systèmes étant entièrement dépendante des structures commerciales, et que ce groupe pouvait encore être sauvé, pour très peu de temps encore. »* Depuis la mi-septembre, un bon connaisseur du dossier Bull a fait son entrée à la Compagnie des signaux. Philippe Girardot, ancien directeur de cabinet adjoint de Roger Fauroux au ministère de l'industrie, et membre éphémère du cabinet de M[me] Cresson à Matignon, a quitté la Caisse des dépôts pour prendre officiellement la responsabilité de l'activité routes de la CSEE. Plus officieusement, il peaufine le dossier de candidature de Quadral à la privatisation de Bull. Quadral aspire à devenir actionnaire de référence du constructeur informatique national. *« Le calcul est simple. On peut estimer que Bull sera valorisé entre 2,5 milliards et 3 milliards de francs. Il suffit donc de mettre 1 milliard sur la table »*, explique un familier du dossier. L'investissement est lourd pour Quadral, dont les fonds propres s'élèvent à 1,2 milliard. *« Sabeg estime qu'il peut compter sur des partenaires de tout premier plan. »* Pour le moment, le mystère reste entier sur l'identité de ces partenaires.

L'intrusion de ce contre-projet dans un jeu qu'on croyait plus fermé a déchaîné la rumeur. Ou plutôt le tir à vue. D'autant que la solution Sabeg est perçue comme hostile par l'actuel management de Bull. *« Descarpentries ne peut survivre à la privatisation que s'il se concocte un actionnariat suffisamment éclaté et sur mesure. L'hypothèse Sabeg ne l'arrange pas »*, analyse un industriel. Car le projet se présente bien comme un plan de reprise globale par un consortium dont Quadral prendrait la tête. *« Il ne s'agit évidemment pas de démanteler Bull »*, assure-t-on, très agacé, à la CSEE. Une contre-offre Quadral est d'autant plus embarrassante pour M. Descarpentries que son propre montage présente des signes de faiblesse. *« C'est un cocktail d'actionnaires. Il faut être sur que les investisseurs potentiels n'ont pas d'intérêts divergents entre eux. »*

Début septembre, Bull signait un accord de coopération technologique avec l'américain Motorola. Le très prestigieux fabricant de puces est fortement pressenti pour entrer dans le capital du groupe français. *« Le problème c'est que Motorola n'a jamais pris de participation minoritaire. Et si d'aventure il le faisait, cela poserait de vrais problèmes de coopération avec IBM »*, indique un expert. Depuis 1991, Bull et IBM, actionnaire lui aussi de Bull, coopèrent sur les machines Unix. *« Motorola, qui a mis au point avec IBM la puce Power PC a décidé de fabriquer ses propres machines. Or Bull se fournit en produits Unix tournant sur microprocessur Power PC auprès d'IBM. Il est à peu près certain que dans les négociations, Motorola exige de devenir le seul fournisseur de Bull en ce domaine. C'est ingérable. »*

M. Descarpentries entend pourtant bien construire une offre réunissant au minimum NEC, Motorola, France Télécom à son capital et prendre de vitesse Quadral. La question de la privatisation de Bull est loin d'être réglée.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

LAURÉAT

MARC VIÉNOT, président de la Société générale, « manager de l'année 1994 », du *Nouvel économiste* – Marc Viénot, président de la Société générale, a été désigné *« manager de l'année »* pour 1994 par l'hebdomadaire *le Nouvel économiste*. Il a été choisi parmi dix présélectionnés qui, outre lui, étaient Pierre Bonelli (Sema Group), Guy Dejouany (Générale des eaux), Pierre Faure (Sagem), François Grappotte (Legrand), Lindsay Owen-Jones (L'Oréal), Michel Pébereau (BNP), Edouard de Royère (L'Air liquide), Louis Schweitzer (Renault) et Pierre Suard (Alcatel-Alsthom). Pour 1993, c'est Noël Goutard, président de Valéo, qui avait été désigné *« manager de l'année »*.

SOCIAL

COGNAC MARTELL : grève historique. – Pour la première fois dans l'histoire des cognacs Martell, la plus vieille maison de négoce de Cognac (Charente-Maritime), les salariés se sont mis en grève jeudi 27 octobre. Les grévistes ont notamment stoppé la ligne de mise en bouteilles. Ils réclament une augmentation salariale de 500 francs net par mois et se plaignent de la dégradation de leurs conditions de travail, notamment depuis la mise en application de la semaine de quatre jours. Martell emploie actuellement 560 salariés, 300 de moins qu'il y a six ans lorsque la société a été rachetée par le groupe canadien Seagram.

RÉSULTATS

AXA : hausse de 26 % au premier semestre. – Dopé par les résultats de sa filiale américaine Equitable et épargné par la crise de l'immobilier, AXA est le seul des quatre grands assureurs français à afficher un résultat en hausse au premier semestre. Sur les six premiers mois de l'année, le bénéfice de la compagnie a progressé de 26 % à 1,046 milliard de francs. Sur l'ensemble de l'année, Claude Bébéar, son président, a indiqué, jeudi 27 octobre, qu'il prévoyait une amélioration du résultat par rapport à celui de l'an dernier (2,038 milliards).

DANONE : progression de 6,5 % du chiffre d'affaires sur 9 mois. – Le chiffre d'affaires du groupe Danone sur les neuf premiers mois de 1994 a progressé de 6,5 %, à 56,1 milliards de francs, contre 52,7 sur la même période de 1993, notamment grâce aux activités internationales, a indiqué le groupe, lundi 24 octobre, dans un communiqué. Confirmant la tendance du premier semestre, le secteur des produits frais a progressé de 2,8 %. Le chiffre d'affaires a aussi nettement progressé dans les eaux minérales, avec une hausse de 26 %. La branche emballage a vu ses vente baisser de 4,5 %.

CONTRAT

SOFLUMAR commande deux nouveaux navires. – La société française Van Ommeren Tankers Soflumar, filiale du groupe Van Ommeren basé à Rotterdam, vient de commander deux navires spécialisés dans le transport de produits pétroliers transformés, dans un chantier de Corée du Sud. Ces bateaux de 45 000 tonnes chacun navigueront sous le pavillon français des Kerguelen. La commande s'ajoute à la précédente de trois navires identiques passée au même chantier, qui doivent être livrés en janvier, février et mai 1995, a précisé, jeudi 27 octobre, le président de la société, Francis Vallat, dont la flotte est actuellement de onze navires.

CESSION

LAFARGE vend ses opérations de béton au Texas. – Le groupe cimentier Lafarge Corp. a annoncé la vente de ses vingt-neuf usines de préparation de béton au Texas à Trinity Industries, pour un montant qui n'a pas été communiqué. Cette vente est *« cohérente avec notre stratégie de quitter les marchés qui ne correspondent pas à nos objectifs à long terme »*, a déclaré Ted Balfe, directeur général de Lafarge Construction.

PARIS, 28 octobre ▲ Poursuite de la hausse

Après son rebond de la veille, la Bourse de Paris continuait sur sa tendance haussière vendredi *28 octobre*. En progression de 0,38 % dès les premiers échanges, *l'indice* CAC 40 gagnait, une heure plus tard, 0,46 %. Aux alentours de *12 h 30*, les valeurs françaises s'inscrivaient en progression de 0,51 % à 1 867,53 points *dans* un marché peu actif à la veille d'un long week-end (la Bourse sera fermée lundi 31 octobre et mardi 1[er] novembre).

Dans l'immédiat, cette progression était toujours jugée comme technique après les importants dégagements enregistrés la semaine dernière ainsi qu'au cours des séances de lundi et de mardi. Aucun mouvement de fond n'est perceptible, d'autant plus que les gestionnaires prennent peu de positions à quelques heures de la publication du PIB américain pour le troisième trimestre. Selon les opérateurs, cette statistique, si elle se révèle plus *élevée que prévu*, pourrait avoir une influence directe sur l'évolution des *taux longs américains*.

Du coté des valeurs, parmi les *hausses, on notait* toujours Accor (+ 2,4 %), Olipar (+ 4,4 %) et la *Générale des Eaux* (+ 3,2 %). Le titre Eurotunnel gagnait 0,53 %. La COB a *décidé jeudi soir d'ouvrir une enquête* sur l'information financière d'Eurotunnel, *la seconde depuis juin dernier*, après un article paru dans la presse britannique *(lire page 18)*.

NEW-YORK, 27 octobre ▲ Progression

Wall Street a repris son souffle jeudi 28 octobre après plusieurs séances de baisse, profitant d'une stabilisation des taux d'intérêt à long terme à la veille de la publication de la première estimation du produit intérieur brut (PIB) pour le troisième trimestre. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 26,92 points à 3 875,15, soit une avance de 0,7 %. Quelque 327 millions de titres ont été échangés.

Le marché obligataire s'est stabilisé *grâce à des opérations de mise à jour* avant le PIB, ont noté des analystes. *Ces derniers tablent généralement sur* une croissance comprise entre 2,7 % et 3 %, a *indiqué Steve Jones*, courtier de la Nationsbank. Ce dernier a *observé* qu'un chiffre inférieur aux prévisions pourrait faire tomber le taux sur les bons à trente ans à 7,85 % dès vendredi contre 8,04 % jeudi en clôture.

Au contraire, un nombre supérieur pourrait le faire remonter jusqu'à 8,25 % et conduire la Réserve fédérale à resserrer sa politique monétaire afin de contrôler tout dérapage inflationniste.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Alcoa	85	86
Allied Signal Inc.	34 1/2	34 3/8
American Express	29 5/8	30 5/8
ATT	53 3/4	53 1/8
Bethlehem Steel	18 3/8	18 3/8
Boeing	43 1/4	43 5/8
Caterpillar Inc.	57 1/8	57 5/8
Chevron	43 3/4	44 3/4
Coca-Cola	50	50 5/8
Disney Corp.	39 7/8	39 1/4
Du Pont de Nemours	58 1/2	59 3/8
Eastman Kodak	47 1/2	48 7/8
Exxon	61 1/4	62
General Electric	47 3/4	48 1/8
General Motors	40 3/4	40 1/8
Goodyear Tire	34 1/4	33 7/8
IBM	74 1/4	74 1/8
International Paper	74 3/8	75 3/8
Morgan (J.P.)	60 5/8	60 7/8
McDonnell Douglas	124	125 3/8
Merck and Co.	34 3/8	35 1/2
Minnesota Mining	53 7/8	53 7/8
Philip Morris	63 7/8	64 3/8
Procter & Gamble	62 1/4	62 3/4
Sears Roeb. and Co.	46 1/8	46 7/8
Texaco	63 3/8	64 3/8
Union Carbide	34 1/8	34
United Tech.	60 3/8	60 3/4
Westinghouse El.	13 7/8	13 5/8
Woolworth	15 1/4	15 1/4

LONDRES, 27 octobre ▲ Reprise

La Bourse de Londres *s'est* nettement reprise *jeudi 27 octobre*, stimulée par la forte progression du marché à terme allemand (Bund) et par les remarques encourageantes du chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke sur les taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a gagné 29,7 points, soit 1 %, à 3 029,6 points. Avec 505,5 millions d'actions échangées contre 514 millions la veille, l'activité est cependant *restée faible, dans l'attente des* chiffres américains du PIB vendredi.

Le Footsie a doublé ses gains en fin de séance en ligne avec le marché à terme, qui réagissait à la forte hausse du contrat Bund de Francfort, a expliqué un opérateur, mettant aussi *l'accent sur l'influence positive de* Wall Street. Le marché a également salué l'assurance donné par M. Clarke que les taux d'intérêt devraient rester faibles si la politique actuelle était maintenue.

VALEURS	Cours du 26 oct.	Cours du 27 oct.
Allied Lyons	5,76	5,88
BP	4,14	4,16
BTR	3	3,05
Cadbury	4,24	4,29
Glaxo	5,86	5,90
GUS	5,55	5,48
ICI	[illegible]	[illegible]
Reuters	4,48	4,49
RTZ	8,80	8,58
Shell	[illegible]	[illegible]
Unilever	11,20	11,20

TOKYO, 28 octobre ▲ Nouvelle et timide avance

La Bourse de Tokyo a légèrement *progressé vendredi 28 octobre*, l'indice Nikkei gagnant 8,8 points à 19 805,16 points en clôture. Le volume des échanges s'est élevé à quelque 250 millions d'actions, contre 209,3 millions la veille. Les investisseurs institutionnels sont restés à l'écart du marché en raison du manque d'éléments nouveaux dans l'évolution de la parité yen-dollar et dans l'attente de la publication, vendredi, des statistiques américaines sur le PIB.

Japan Tobacco (JT), qui était cotée jeudi pour la première fois et avait clôturé *en baisse de 23,5 % par rapport à* son prix d'offre initial, a continué à perdre du terrain.

VALEURS	Cours du 27 oct.	Cours du 28 oct.
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 770	1 790
Fuji Bank	2 150	2 120
Honda Motors	1 690	1 680
Matsushita Electric	1 600	1 590
Mitsubishi Heavy	773	775
Sony Corp.	5 830	5 850
Toyota Motors	2 080	2 080

CHANGES

Dollar : 5,1257 ▲

Le dollar se redressait vendredi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,1355 francs avant de se replier légèrement à 5,1257 à la mi-journée contre 5,1200 francs jeudi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark était pratiquement inchangé à 3,4231 francs contre 3,4229 francs jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	27 oct.	28 oct.
Dollar (en DM)	1,4904	1,5000

TOKYO	27 oct.	28 oct.
Dollar (en yens)	96,88	97,13

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (28 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %

New-York (27 oct.) .... 4 13/16 %

BOURSES

PARIS

	26 oct.	27 oct.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 831,54	1 858,11
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 268,37	1 281,76
Indice SBF 250	1 231,77	1 243,52

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	26 oct.	27 oct.
Industrielles	3 848,23	3 875,15

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	26 oct.	27 oct.
100 valeurs	2 999,90	3 029,60
30 valeurs	2 298,50	2 318,90

FRANCFORT

	26 oct.	27 oct.
Dax	2 020,50	2 013,20

TOKYO

	27 oct.	28 oct.
Nikkei Dow Jones	19 796,36	19 805,16
Indice général	1 568,44	1 567,32

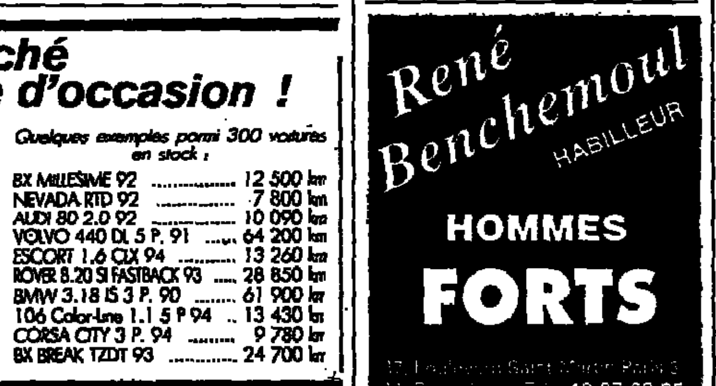
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

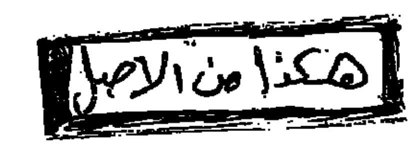
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1350	5,1380	5,1343	5,1383
Yen (100)	5,2886	5,2945	5,3320	5,3394
Ecu	6,5332	6,5397	6,5267	6,5356
Deutschemark	3,4226	3,4258	3,4261	3,4306
Franc suisse	4,0893	4,0950	4,1043	4,1129
Lire italienne (1000)	3,3515	3,3546	3,3254	3,3300
Livre sterling	8,3931	8,4007	8,3856	8,3959
Peseta (100)	4,1152	4,1194	4,0909	4,0963

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 15/16	5 1/16	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/2	8 3/4	9	9 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 7/8	6	6 7/16	6 9/16
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 28 OCTOBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,67 % (1870,65)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
5	EDF-GDF 3%	6180	6180	—
10	B.N.P. (T.P)	1031	1033	+0,19
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	996	1001	+0,50
10	Renault (T.P.)	1728	1731	+0,29
10	Rhone Poulenc(T.P)	2060	2075	+0,73
10	Saint Gobain(T.P.)	1163	—	—
10	Thomson S.A (T.P)	1084	1070	–1,29
25	Accor 1	579	593	+2,42
10	Air Liquide 1	701	699	–0,29
10	Alcatel Alsthom 1	464,80	464,10	–0,15
10	Alcatel Cable 1	582	594	+2,06
50	Alspi 1	338	338	—
10	AGF-Ass.Gen.France	271	269	–0,65
5	Axa 1	236,10	234	–0,89
1	Bail Invest. 1	860	870	+1,16
25	Bancaire (Cie) 1	494,80	495,40	+0,16
25	Bque Colbert C2#	101,70	101,50	–0,20
50	Bazar Hot. Ville 2	570	—	—
1	Berger (M) 2	1150	1150	—
25	Bertrand Faure 2	515	511	–0,78
25	BIC 1	621	628	+1,13
25	BIS 1	320	308	–3,75
10	B.N.P. 1	345,60	349,20	+1,06
25	Bollore Techno.1	444,50	447,90	+0,76
1	Bongrain 1	2750	2735	–0,55
1	Bon Marche (Au) 1	867	870	+0,35
25	Bouygues 1	513	512	–0,19
5	Canal + 1	824	821	–0,36
10	Cap Gemini Sogeti1	182,10	185	+1,59
50	Carnaudmetalbox 1	182	183	+0,55
5	Carrefour 1	2209	2213	+0,18
50	Casino Guichard 1	161,90	162	+0,06
50	Casino Guich.ADP 1	120,80	121,10	+0,25
10	Castorama Dl (Li)1	752	743	–1,20
10	Caumartin Part(M)2	421	421	—
10	C.C.F. 1	213,90	213,80	–0,05
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	59,90	60	+0,17
10	Cegid (Ly) 1	448	449	+0,22
50	Centrest SDR (Ny)2	2,05	—	—
50	CEP Communication1	590	—	—
5	Cerus Europ.Reun 1	102,60	102	–0,58
10	Cetelem 1	995	986	–0,90
25	CGIP 1	1153	1170	+1,47
25	Chargeurs 1	1270	1286	+1,26
5	Christian Dior 1	380	382,10	+0,55
25	Ciments Fr.Priv.B1	257	260	+1,17
10	Clarins 1	485	490	+1,03
50	Club Mediterranee1	437,80	438,50	+0,16
25	Coles 1	1000	1000	—
25	CGP (Papiers)(Ly)2	716	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1330	1360	+2,26
25	CPR Paris Reesc. 1	318	312	–1,89
10	Cred.Fon.France 1	772	761	–1,42
10	Credit Local Fce 1	394	388	–1,52
25	Credit Lyonn.CIP 1	450	456,70	+1,49
10	Credit National 1	388	382	–1,55
25	CSEE 1	500	496	–0,80
1	Damart 1	5760	5650	–1,91
10	Danone (ex BSN) 1	704	701	–0,43

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	Dassault-Aviation1	416,10	420	+0,94
10	Dassault Electro 1	384	375,50	–2,21
1	De Dietrich 1	2550	2580	+1,18
10	Degremont 1	426	429	+0,70
50	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	61,50	60	–2,44
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	52	53	+1,92
50	DMC (Dollfus Mi)1	320	320	—
25	Docks France 1	708	705	–0,42
25	Dynaction 1	186	180,60	–3,25
10	Eaux (Cie Des) 1	445,90	460	+3,18
25	E.B.F 1	927	936	+0,97
25	Ecco 1	663	664	+0,15
10	Eiffage 1	899	885	–1,56
10	Elf Aquitaine 1	371	373	+0,54
50	Eridania Beghin 1	693	695	+0,29
25	Essilor Intl 1	765	755	–1,31
25	Essilor Intl ADP 1	516	517	+0,20
50	Esso 1	724	721	–0,41
5	Eurafrance 1	1800	1790	–0,56
100	Euro Disney 1	6,75	6,80	+0,74
10	Euro RSCG W.W 1	565	569	+0,71
1	Europe 1- 1	1651	1645	–0,36
50	Eurotunnel 1	19	19	—
10	Filipacchi Medias1	965	969	+0,41
100	Finextel 1	102,90	101	–1,85
50	Fives-Lille 1	491,10	498	+1,41
1	Fromageries Bel 1	5840	5840	—
1	Galeries Lafayet.1	2284	2290	+0,26
10	GAN 1	288,90	285	–1,35
50	Gascogne (B) 1	490	508	+3,67
1	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1800	1819	+1,06
50	Geophysique 1	364	358	–1,65
10	G.F.C. 1	372	380	+2,15
10	Groupe Andre S.A.1	550	565	+2,73
10	Groupe De La Cite1	781	802	+2,69
50	GTM-Entrepose 1	395	400	+1,27
5	Guilbert 1	409	402	–1,71
5	Guyenne Gascogne 1	1383	1371	–0,87
25	Havas 1	418,30	422,60	+1,03
50	I.D.I.A 1	160	151,50	–5,31
25	Imetal 1	536	550	+2,61
10	Immobl.France 2	430	430	—
100	Immob.Phenix 1	39,40	39,10	–0,76
25	Ingenico 1	93,10	93,50	+0,43
25	Interbail 1	340	350	+2,94
10	Intertechnique 1	560	550	–1,79
10	Jean Lefebvre 1	394,50	394	–0,13
25	Klepierre 1	521	535	+2,69
25	Labinal 1	700	710	+1,43
10	Lafarge Coppee 1	401	402,70	+0,42
25	Lagardere (MMB) 1	119,70	119	–0,58
25	Lapeyre C1	283,50	283	–0,18
25	Lebon 2	289	270	–6,57
5	Legrand 1	6710	6800	+1,34
5	Legrand ADP 1	4580	4600	+0,44
50	Legris Indust. 1	367	367	—
25	Locindus 1	785	816	+3,95

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	LVMH Moet Vuitton1	813	810	–0,37
5	Lyonnaise Eaux 1	453,70	461	+1,61
50	Marine Wendel 1	378	378	—
50	Matra-Hachette 1	102,70	101,60	–1,07
100	Metaleurop 1	76,50	75,85	–0,85
1	Metrologie Inter.1	10,70	10,50	–1,87
50	Michelin 1	212,70	211,20	–0,71
100	Moulinex 1	117,40	118	+0,51
25	Navigation Mixte 1	908	918	+1,10
100	Nord-Est 1	115	116,80	+1,65
25	Nordon (Ny) 2	415	—	—
10	NRJ # 1	573	574	+0,17
100	Olipar 1	12,50	13,25	+6
10	Oreal 1	1064	1087	+2,16
5	Paribas 1	337,90	344,20	+1,86
50	Pechiney CIP 1	393,50	391	–0,64
100	Pechiney Intl 1	155	157,90	+1,87
5	Pernod-Ricard 1	288	289	+0,35
25	Peugeot 1	761	759	–0,26
5	Pinault-Prin.Red.1	921	929	+0,87
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	626	639	+2,08
25	Poliet	393,90	389	–1,24
25	Primagaz 1	890	882	–0,90
10	Promodes 1	1018	1007	–1,08
10	Publicis 1	399	403	+1
25	Radiotechnique 1	500	512	+2,40
25	Remy Cointreau 1	205,50	206,50	+0,49
25	Rexel 1	710	706	–0,56
10	Rhone Poulenc A 1	124,70	125,10	+0,32
100	Rochette (La) 1	54,25	54,20	–0,09
25	Roussel Uclaf 1	552	575	+4,17
1	Rue Imperiale(Ly)1	3570	3570	—
50	Sade (Ny) 1	166	166,50	+0,30
1	Sagem 1	2590	2575	–0,58
10	Saint-Gobain 1	653	649	–0,61
25	Saint-Louis 1	1419	1415	–0,28
10	Salomon (Ly) 1	2030	2000	–1,48
25	Salvepar (Ny) 2	419	418,10	–0,21
5	Sanofi 1	248	249	+0,40
1	Sat 2	1940	1963	+1,19
25	Saupiquet (Ns) 1	1155	—	—
25	Schneider 1	380	375,70	–1,13
25	SCOA act.regroup.	98	97,40	–0,61
10	SCOR S.A 1	112	110	–1,79
10	S.E.B.1	560	570	+1,79
5	Sefimeg 1	362,80	361,20	–0,44
100	Selectibanque 1	151,20	153	+1,19
1	SFIM 2	880	868	–1,36
100	SGE 1	208	208	—
5	Sidel 1	976	981	+0,51
25	Simco 1	406	406	—
10	S.I.T.A 1	675	668	–1,04
10	Skis Rossignol 1	2834	2825	–0,44
25	Sligos 1	378	385	+1,85
10	Societe Gale A 1	572	573	+0,17
50	Sodecco (B) 2	50	49	–2
50	Sodero (Ns) 2	33,30	34,90	+4,80

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
10	Sodexho 1	865	858	–0,81
25	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
1	Sommer-Allibert 1	1900	1905	+0,26
25	Sophia 1	380	388	+2,11
10	Sovac 1	425	420	–1,18
25	Spie Batignolles 1	249,50	255	+2,20
10	Strafor Facom 1	637	638	+0,16
25	Suez 1	240,30	238,10	–0,92
25	Synthelabo 1	282,20	283	+0,28
1	Technip S.A.	257	265,50	+3,31
100	Thomson-CSF 1	138,50	136,30	–1,59
25	Total 1	323	327,50	+1,39
10	UAP 1	130,70	132,50	+1,38
10	UFB Locabail 1	359	355,50	–0,97
25	UGC DA (M) 1	166	167	+0,60
10	UIC 1	292	285	–2,40
25	UIF 1	412	408,20	–0,92
10	UIS 2	226	222	–1,77
25	Unibail 1	440	443	+0,68
10	Valeo 1	277,50	278	+0,18
100	Vallourec 1	274,80	279	+1,53
25	Via Banque 1	365	365	—
10	Worms & Cie 1	236,90	232,40	–1,90
10	Z Gr.Zannier (Ly) 1	194	183,10	–5,62
1	Zodiac 1	2275	2260	–0,66
25	Elf Gabon 1	1030	1030	—
50	ABN AMRO Holding 1	177,90	178,50	+0,34
100	American Barrick 1	127,50	124,50	–2,35
50	American Express 1	151,20	156	+3,17
50	Anglo American 1	301,50	301,10	–0,13
50	Amgold 1	684	683	–0,17
100	A.T.T. 1	276,90	276	–0,33
50	Banco Santander 1	204,10	205	+0,44
25	B.A.S.F. 1	1052	1070	+1,71
25	Bayer 1	1168	1180	+1,03
100	Blenheim Group 1	21,30	21,35	+0,23
100	Buffelsfontein 1	64,50	63,50	–1,55
50	Chase Manhattan 1	181,80	—	—
10	Daimler Benz 1	2570	2590	+0,78
100	De Beers 1	127,10	126	–0,87
10	Deutsche Bank 1	2431	2446	+0,62
10	Dresdner Bank 1	1331	1350	+1,43
100	Driefontein 1	84,95	84,10	–1
50	Du Pont Nemours 1	294,10	—	—
50	Eastman Kodak 1	245,60	249,30	+1,51
500	East Rand 1	7,70	7,50	–2,60
100	Echo Bay Mines 1	85	84,75	–0,29
100	Electrolux 1	278	279,50	+0,54
100	Ericsson 1	317	315	–0,63
100	Exxon Corp. 1	315	—	—
100	Ford Motor 1	154	150,90	–2,01
100	Freegold 1	90,15	89,90	–0,28
500	Gencor Limited 1	19,20	18,85	–1,82
50	General Electric 1	246	245,60	–0,16
50	General Motors 1	209	208	–0,48
50	Generale Belgique1	353	332,10	–5,92
100	Grd Metropolitan 1	33,80	33,80	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + –
100	Guinness Plc 1	37,70	38,95	+3,32
500	Hanson Plc 1	19	19	—
100	Harmony Gold 1	53,50	52,70	–1,50
50	Hewlett-Packard 1	482	485	+0,62
500	Hitachi 1	52,15	51,85	–0,58
25	Hoechst 1	1093	1100	+0,64
25	I.B.M 1	381,30	381	–0,08
100	I.C.I 1	66	66	—
50	I.T.T. 1	436,30	437,10	+0,18
100	Ito Yokado 1	273	275	+0,73
500	Matsushita 1	82,80	83,55	+0,91
100	Mc Donald's 1	144,70	143,90	–0,55
25	Merck and Co 1	183	181	–1,09
50	Minnesota Mining 1	275	272,10	–1,05
100	Mitsubishi Corp. 1	67,10	—	—
100	Mobil Corporat. 1	429	—	—
25	Morgan J.P. 1	309	306	–0,97
5	Nestle SA Nom.1	4661	4665	+0,09
100	Nippon MeatPacker1	72,65	—	—
100	Norsk Hydro 1	205,50	200,60	–2,38
25	Petrofina 1	1563	1568	+0,32
50	Philip Morris 1	326	328,70	+0,83
100	Philips N.V 1	159	162	+1,89
100	Placer Dome Inc 1	115,90	114,30	–1,38
25	Procter Gamble 1	316	320	+1,27
50	Quilmes 1	265	—	—
100	Randfontein 1	56,35	55,50	–1,51
50	Rhone Poul.Rorer 1	186	188	+1,08
25	Royal Dutch 1	576	583	+1,22
100	R T Z 1	72,30	72,10	–0,28
100	Saatchi & Saatchi1	13	12,95	–0,38
10	Sega Enterprises 1	258	266	+3,10
100	Saint-Helena 1	58,40	58,60	+0,34
100	Schlumberger 1	295	287	–2,71
500	Shell Transport 1	58,30	59,80	+2,57
10	Siemens 1	2089	2089	—
100	Sony Corporation 1	306,50	306,50	—
100	Sumitomo Bank 1	99	93,55	–5,51
100	T.D.K 1	248,90	248	+0,45
100	Telefonica 1	68	68,05	+0,07
500	Toshiba 1	40,10	40,30	+0,50
50	Unilever 1	602	605	+0,50
50	Unit.Technologie 1	304,40	314,10	+3,19
50	Vaal Reefs 1	545	545	—
10	Volkswagen A.G 1	1800	—	—
50	Volvo (act.B) 1	103	101,70	–1,26
100	Western Deep 1	292,50	280,10	–4,24
50	Xerox Corp. 1	557	—	—
100	Yamanouchi 1	99,45	99,50	+0,05
500	Zambia Copper 1	4,21	4,21	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	102,90	8,827
CEPME 8,5% 88 CB	102,50	2,771
CEPME 9% 89 CA#	104,28	1,726
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,132
CFD (CCCE)9,7%90CB	108,42	7,042
CFD ex(CCCE)9,6%92CB	99,97	6,126
CFF 10% 88-98 CA#	107,85	0,184
CFF 9% 88-97 CA#	103,75	8,618
CFF 10,25% 90 CA#	109,16	6,375
CLF 8,9% 88 CA#	103,61	3,731
CLF 9%88-93/98 CA#	103,76	6,533
CNA 9% 4/92 CB	102	4,364
CRH 8,6% 92-93 CB	100,30	2,851
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,22	5,519
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,05	6,008
EDF 8,6% 92 CA#	100,82	4,759
Em.Etat10,25%86 CA	104,45	6,485
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,08	1,719
Finansder 9%91CB#	101	3,285
Financ.8,6%92 #CB	101	6,456
Floral9,75% 90 CA#	107	2,564
OAT 8,70%5/95 CA#	101,65	3,718
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,87	7,276
OAT 8,50% 6/97CA #	103,11	2,911
OAT 9,90%12/97 CA#	108,79	8,652
OAT 88-98 TME CA	101,10	4,858
OAT 9/1998 TRA	—	0,519
OAT 9,50%88-98 CA#	105,85	3,253
OAT TMB 87/99 CA	99,35	4,421
OAT 8,125% 99 CA#	101,47	3,473
OAT 8,50%90/00 CA#	102,44	4,984
OAT 9/00 TRA CA	103,65	0,931
OAT 10% 5/00 CA#	108,97	4,219
OAT 01 TME CA	101,10	4,858
OAT 8,5%11/02 CA #	101,43	7,848
OAT 8,50% 19 CA #	97,92	0,870
OAT 8,50%02-23 CA#	97,62	4,332
PTT 11,2% 85 CB#	105,46	9,307
SNCF 8,8% 87-94CA	102,85	6,461
Lyon.Eaux 6,5%90CV	841	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	450	460
Bains C.Monaco 2	671	664
B.N.P.Intercont.2	285	279,90
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,20	18,20
Cambodge	935	—
Carbone Lorraine 2	845	837
Casa Poclain	25,80	—
CBC 1	254	254
Centenaire Blanzy	381,20	384
Coragen Holding	27,50	—
Champex (Ny)	22	21,50
CIC Un.Euro.CIP 1	329,50	330
C.I.T.R.A.M. (B)	3380	—
Cpt Lyon Alem.2	345	350
Concorde-Ass Risq2	800	815
Gpe Valfond ex.CMP	20,05	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Credit Gen.Ind	53	—
Darblay	440	—
Didot Bottin	620	620
Eaux Bassin Vichy	2391	—
Ecia 1	740	722
Est.Mag. Paris	3732	—
Eridania Beghin CI	650	—
Fidei(exlasolice)2	145	135
Fimiens	337	—
F.I.P.P.	209	—
FNAC 2	3065	3065
Fonciere (Cie)	485	494
Fonciere Euris	294	294
Foncina	459	—
France I.A.R.D	457	—
France S.A 1	819	812
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 1	301	304,90
Genefim	238,90	238
Gevelot	600	—
G.T.I (Transport)2	386	385
Immobail 2	333	338
Immobanque 2	730	730
Im.Marseillaise 2	5800	6060
Invest.(Ste Cie.)	1530	1520
Lille Bonnieres	1248	—
Locafinanciere	423,10	423,20
Louvre 1	192	196
Locin	92,25	—
Machines Bull 2	22,10	—
Monoprix.Uniprix	178	175,10
Metal Deploye	371	—
Mors 2 #	19,50	19
Navigation (Nle)	105	—
Oreal (CI)	589	—
Origny-Desvroise	1251	1251
Monoprix a echang.	1499	1502
Paluel-Marmont	342	345
Pap.Clairefont(Ny)	838	—
Parfinance 2	187	183
Paris Orleans	247	247
Piper Heidsieck	758	—
Porcher	269,90	271
Promodes (CI)	635	—
Rochefortaise Com.	193	—
Rosario 2	216	—
Rougier #	822	829
S.A.F.I.C Alcan	323	325
Saga	505	505
Salins du Midi 2	448,10	451,10
Savoisienne M.	158	—
Sile 2	680	689
S.I.P.H.	185,10	185
Sofal	348	—
Soffo	202,20	—
Softam	83	83,20
Sofragi	3587	—
Soudure Autogene	920	948
Sovabail	408	—
Taittinger 1	2520	2528
Tour Eiffel	290,70	292
Elyo(ex.Ufiner) 2	301	300,50
Vicat 2	540	—
Virax	128	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	795	—	Noranda Mines	96	100,70
Akzo Nobel Nv	581	—	Pfizer Inc.	363	386
Alcan Aluminium	133,60	—	Ricoh Cy	45,20	—
Arbed	618	614	Robeco	340	337,10
Asturienne Mines	140,10	—	Rodamco N.V.	158,80	—
Banco Pop. Espanol	654	626	Rolinco	348,10	348,20
Banque Reg.Inter.	39080	39050	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp.	246	—	Sema Group Plc	38,45	—
C.I.R SPA	8,60	—	SKF Aktiebolaget	95	92,50
Commerzbank AG	1052	—	Tenneco Inc.	220,20	220
Dow Chemical Co.1	380	371	Toray Ind.	39	37,70
Fiat Ord.	19,55	19,05	West Rand Cons.	8,50	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	640	640		—	—
Gevaert	1538	1479		—	—
Glaxo Holdings Plc	49,35	49,30		—	—
Goodyear T.& R.Cy	179,10	179		—	—
Honeywell Inc.	180	—		—	—
Johannesburg Cons.	139,50	—		—	—
Kubota Corp.	37	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	178	—	Olivetti Priv.	7,90	—
Bque Hydro Energie	342,10	—	Partic.Perrier *	200	—
Bque Hypoth.Europ.	60	—	Rorento	240,30	—
Benedictine* nom.	4500	—	Safaa	215	—
Blanzy-Ouest*	999	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
Brasseries Maroc	350	—	St Gobain Emball.*	1780	—
Calciphos*	98	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Canadian Pacifique ■	71,80	—	SEPR *	1020	—
CGH Cogeshor ech.*	7	—	SPR "B" nom.	282	—
Coparex Inter.*	552	—	Waterman *	1879	—
Cr.Universel (Cie)	546	—		—	—
Cycnos	8,30	—		—	—
CEAC.*	77	—		—	—
Fiat Fca nom.	142	—		—	—
Table France*	283,50	—		—	—
Lecteurs Monde *	196	—		—	—
Off.Com.Pharm. *	872	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	62,90	61,90
Boiron (Ly) 1 #	439	440	Immob.Hotel. 2 #	209,90	209,90
Boisset (Ly)M	275	275	Int. Computer #	139,50	138,50
C.A. Paris IDF 1	889	890	IPBM 2	70	68,25
Calberson	346	—	M6-Metropole TV 2	315,10	315,30
Cardif SA 1	740	732	N.S.C Schlum.2 Ny	1050	1013
CEGEP #	188	188	Rallye(Cathiard)Ly	193	192
CFPI	237	235	Sarbo CB	519	519
C.N.I.M 1	869	870	Sylea 2	444,50	439,90
Codetour	183	190	Sofco (Ly)	166	170
Creeks	130	130	Sopra 2	308	300
Dauphin OTA	330	330	TF1-1	525	529
Devanlay 2	1000	976	Thermador Hold(Ly)	407	405
Labor.Dolisos	175	—	Unilog 2	283,20	283,20
Editions Belfond	90	90	Union Assur.Fdal	540	537
Europ Propulsion 2	300	318	Viel et Cie #	190	189
Finabail 2	133	137	Vilmorin et Cie/2	378	381,50
Francor 2	152	155		—	—
GLM S.A.	420	415		—	—
Gravograph	193	190		—	—
I.C.C. 2	180	180		—	—

Sicav (sélection) 27 octobre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34053,20	34053,20
Actimonétaire D	32464,63	32464,63
Améri-gan	7754,56	7456,31
Amplia	108537,53	108537,53 ◇
Amplitude Monde D	739,49	717,95
Antigone Trésorerie	783802	783802
Arbitr. Court Terme	8674,93	8674,93
Associa Première	34298,79	34298,79
Associc	1135,71	1135,71
Atout Amérique	98,04	95,65
Atout Asie	107,84	105,21
Atout Futur C	529,21	516,30
Atout Futur D	521,20	508,49
Aurecic	1683,15	1634,13
Avenir Alizes	1911,10	1873,63
Axa Capital	199,51	193,70
Axa Court Terme	9815,17	9815,17
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1002,46	973,26
Axa Ep.Fr.Ex.Ageparg.	858,34	833,34
Axa Europe	124,58	120,95
Axa Investiments	116,51	113,12
Axa NPI	155,19	150,67
Axa Ob.Fr.Extrane.	148,88	144,54
Axa.Ob.In.Ex Ma.U.Se	133,43	129,54
Axa Prem.Ex.Agepre	115,41	112,05
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	151,17	146,77
Axa Valeurs PER	152,50	148,06
Cadence 1	1028,98	1018,79
Cadence 2	1033,43	1023,20
Cadence 3	1025,54	1015,39
Capimonétaire	7430,04	7422,62
Capiobli	7275,22	7203,19
Capitacic	1512,62	1490,27
Cicamonde	1154,65	1121,02
Conxis	1539,23	1518,53
Comptavalor	4204,69	4198,39
Crédit Mutuel Capital	1438,93	1418,72
Créd.Mut.Ep.Cour.T	779,50	779,50
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	96,10	93,53
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	93,73	91,22
Créd.Mut.Ep.J	20704,71	20704,71
Créd.Mut.Ep.long.T	218,35	212,51
Créd.Mut.Ep.Monde	1196,35	1164,33
Créd.Mut.Ep.Quatre	1053,46	1035
Dieze	1572,67	1543,35
Drouot France	979,21	950,69
Drouot Sécurité	211,31	205,16
Ecocic	1183,12	1148,66
Ecopar	125,25	121,60
Ecur. Actions futur	188,99	183,49
Ecur. Capicourt	198,14	197,65
Ecur. Capitalisation	194,07	192,15
Ecur. Distrimonétaire	—	— ◆
Ecur. Expansion	291464,18	290243,21
Ecur. Géovaleurs	2603	2585,44
Ecur. Investissement	157,81	153,21
Ecur. Monapremière	10068,85	10068,85
Ecur. Monétaire	23406,43	23406,43
Ecur. Trésorerie	2889,91	2889,91
Ecur. Trimestriel	1942,42	1923,19
Elanciel D	118,23	114,79
Elicash	842759,53	842759,53 ◇
Emergence Poste D	100,87	97,93
Energie	359,69	343,38
Eparcic	4343,87	4343,87
Eparcourt-Sicav	201,02	200,52
Epargne-Unie	1445,38	1419,13
Eofi Cash capi.	9389,68	9389,68 ◆
Eurco Solidarité	1169,36	1157,78
Eurocic Leaders	1225,63	1190,90

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurodyn	1404,56	1370,38
Euro Gan	7755,21	7456,93
Fonsicav	17435,93	17401,13
France-gan	13214,28	12708,04
France Garantie	256,70	258,19
France Obligations	451,17	446,70
Francic	487,22	473,03
Francic Pierre	112,71	109,43
Francic-Régions	1418,17	1376,86
GAN Rendement	4990,18	4916,43
Gestilion	17593,74	17593,74
Horizon	1475,91	1432,92
HLM Monétaire	16761,73	16761,73
Indicia	1092,03	1085,29 ◆
Indosuez Fce.Court.T	1785,84	1776,16
Intensys D	108,84	106,37
Interepar	182529,19	99542,90
Interobli	5454,18	5409,18
Intersélection Fce	533,88	523,39
Japacic	180,45	175,19
Jeunepargne	323,43	318,65
Latitude C	2676,96	2672,95
Lion Association	11294,82	11294,82
Lion Institution	34874,61	34887,39
Lionplus	1149,55	1127,81
Lion Trésor	2112,11	2091,20
Livret Bourse Inv.	590,17	572,98
Livret Portefeuille	769,51	747,10
Méditerranée	215,24	208,97
Mensuel CIC	10151,47	10050,96
Moneden	82053,75	82053,75
Mone.J	10731,91	10731,91 ◇
Monévalor	49275,71	49275,71
Mutualité dépôts	16120,77	16096,58
Natio Court Terme	37915	37801
Natio Court Terme2	342958	342958
Natio Epargne	21943,13	20834,78
Natio Ep. Capital	12848,23	12721,02
Natio Ep. Croissance	1932	1894,12
Natio Ep. Obligations	201,55	197,60
Natio Epargne Retraite	128,19	123,63
Natio Epargne Trésor	9198,42	9180,86
Natio Epargne Valeur	478,93	461,70
Natio France Index	1009,79	989,99
Natio Immobilier	1229,61	1205,59
Natio Inter	1637,36	1605,25
Natio Monétaire	9936,70	9936,70
Natio Opportunités	145,79	142,84
Natio Patrimoine	1438,89	1410,68
Natio Perspectives	1178,03	1154,93
Natio Placements	70622,48	70622,48
Natio Revenus	1018,68	1008,59
Natio Sécurité	12119,57	12119,57
Natio Valeurs	905,53	887,77
Nippon-Gan	7268,27	6988,72
Nord Sud Développ.	1848,03	1844,34
Oblicic-Mondial	2987,44	2943,29
Oblicic-Régions	1063,89	1048,16
Oblifutur	3216,04	3158,07
Oblig. ttes caté.	202,26	199,27
Oblilion	1575,74	1560,14
Oblisécurité Sicav	15534,56	15534,56
Oblitys D	506,24	498,76
Oraction	1570,05	1531,76
Pervalor	609,99	598,03
Plénitude D	148,71	144,38
Poste Croissance C	3221,09	3217,87
Poste Gestion C	39604,69	39604,69
Première Oblig. C	11585,76	11585,76
Première Oblig. D	10783,88	10778,49

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	97,05	98,09
Priv'Associations	35066,57	35066,57 ◆
Proficic	902,84	885,01
Rentacic	163,17	160,76
Revenus Trimestr.	5202,17	5150,66
Revenu-Vert	1110,79	1090,08
St Honoré Vie & Santé	1144,29	1092,40
St Honoré Bons du Tr.	13374,28	13307,72
St Honoré Invest.	941,90	899,19
St Honoré Pacifique	830,74	800,71
St Honoré Real.	17903,10	17831,77
Sécuricic	2060,28	2060,28
Sécuri-Gan	13085,22	12828,65
Sécuritaux	1654,72	1654,72
Sensivalor	31268,74	31268,74
SEVEA	105,56	102,99 ◆
SFI-CNP Assur	719,95	698,86
S.G. France opport. C	1439,59	1411,36
S.G. France opport. D	1426,47	1398,50
S.G. Monde opport. C	998,87	979,28
S.G. Monde opport. D	998,87	979,28
Sicav Associations	2188,93	2188,93
Sicav 5.000	475,52	462,79
S.I. Est	1320,39	1281,93
Silvafrance	754,88	734,68
Silvam	429,36	417,87
Silvarenta	209,85	205,74 ◆
Silvinter	512,87	499,14
Sogenfrance C	1325,78	1299,78
Sogenfrance D	1260,60	1235,86
Sogépargne	292,27	289,38
Sogevar	1104,25	1082,60
Soginter	1560,56	1538,78
Soleil Investissements	661,59	636,06
Solstice D	2259,40	2253,77
State Street Act. Eur	11920,47	11629,73
State Street Act. Frce	11184,38	10811,59
St. Str. Act.Japon	1501,84	1465,21
State Street Emer. Mts	1862,01	1817,75
St.Street OAT Plus	12009,07	11890,17
Stratégie Actions	962,38	925,37
Stratégie Rendement	1567,15	1537,19
Synthesis	12620,47	12373,01
Techno-Gan	6358,56	6112,46
Thésora D	771,85	764,31
Trésor Plus	1513,05	1498,07
Trésor Trimestriel	1007,48	997,50
Trésoricic	157074,48	157074,48
Trilion	9065,61	9000,80
Uni-Associations	124,30	124,30 ◇
Uni-Foncier	1243,60	1213,35
Unifrance	600,56	585,91
Uni-Garantie C	1384,79	1358,97
Uni-Garantie D	1290,43	1266,37
Uni Régions	1513,89	1476,97
Univar	277,80	277,80 ◇
Univers Actions	1562,23	1524,13
Univers Obligations	1884,91	1849,76
Valorg	2373,05	2370,68
Valrea	31840,60	31824,69
Winterthur St-Honoré	247,87	236,44
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,1065	5,1225	4,85	5,45
Ecu	6,5185	6,5260	—	—
Allemagne (100 dm)	342,4200	342,4200	330	354
Belgique (100 F)	16,6335	16,6380	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	305,5100	305,5300	293	315
Italie (1000 lires)	3,3435	3,3510	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,6800	87,7100	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2420	8,2770	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3615	8,3745	7,85	8,70
Grèce (100 drachmes)	2,2240	2,2225	2	2,55
Suisse (100 f)	411,3200	409,8000	398	422
Suède (100 krs)	72,5000	72,5300	66	76
Norvège (100 k)	78,7100	78,7700	73	82
Autriche (100 sch)	48,6470	48,6510	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1045	4,1110	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3500	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,7758	3,7983	3,50	4,10
Japon (100 yens)	5,2715	5,2810	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/10
Or fin (kilo en barre)	63600	64000
Or fin (en lingot)	64150	64300
Napoléon (20f)	371	371
Pièce Fr (10 f)	330	—
Pièce Suisse (20 f)	373	372
Pièce Latine (20 f)	373	372
Souverain	469	465
Pièce 20 dollars	2540	2580
Pièce 10 dollars	1300	1300
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2395	2395
Pièce 10 florins	390	387

Matif (Marché à terme international de France)

26 octobre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 160 901

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	108,68	108,14	109,50
Précédent	108,92	108,14	109,72

CAC 40 A TERME
Volume : 45 196

Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1833	1838,50	1845
Précédent	1824	1831,50	1840

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Anniversaires de naissance

– *Joyeux premier anniversaire*

Hadrien,

blond, rond, bleu, rieur et râleur.

De la part de tous ceux qui t'aiment.

Nancy, le 30 octobre 1994.

Décès

– Odile et Jean Garnier,
Roseline et Christian de Chenerilles,
Monique et Charles Bur,
Claude et Béatrice Allemand,
Bernard et Suzanne Allemand,
ses enfants,
Ses quatorze petits-enfants,
Ses dix-huit arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis ALLEMAND,
née Germaine Paul,

survenu le 26 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 29 octobre, à 15 heures, à Correns *(Var), dans* l'*intimité* de la famille.

– M. et Mme Jacques Bianquis,
M. et Mme Laurent Bianquis,
M. et Mme Edouard Demazure,
ses *enfants,*
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses sœurs et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pierre BIANQUIS,
née Simone Seydoux,

survenu à *Paris, le 26 octobre 1994,* dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 31 octobre, à 11 h 30, au château de Banville, et sera suivie de l'inhumation.

14480 Banville par Creully.
83, boulevard de Courcelles,
75008 Paris.

– Sa famille et ses amis
ont le regret d'annoncer le décès de

Edouard BOLLÉ.

Ses projets sont dans les étoiles.

Petites Faugères,
07290 Satillieu.

– Aix-en-Provence.
Saint-Martin-le-Beau (Indre-et-Loire).
Paris.

M. et Mme Louis Bonnot,
M. Jean-Claude Maurel et Mme,
née Françoise Bonnot,
et leurs fils, François et Vincent,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Marie-Madeleine BONNOT,

survenu à Aix, le 25 octobre 1994, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques ont été célébrées dans la stricte intimité familiale.

10, rue Villemus,
13100 Aix-en-Provence.

– *L'Institut national de la recherche* agronomique,
Le Groupement d'étude et de contrôle des variétés et semences (GEVES),
Et la société Agri-Obtention,

Ses collègues et amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude BOUSSET,
officier du Mérite national,
sous-directeur de l'INRA,
président du GEVES,
président-directeur général
d'Agri-Obtention,

survenu à Paris, le 7 octobre 1994.

Une cérémonie religieuse sera célébrée à sa mémoire, le lundi 7 novembre, à 11 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

– M. et Mme Jean-Claude Le Bail
et leurs enfants,
Mme Jenny Craberou,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne CABOUAT,

survenu le 26 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 29 octobre, à 11 h 30, au cimetière de Plozevet (Finistère).

– *SETB-Castel. Lyon. Paris.*

La direction
Et le personnel
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Ingrid CAILLET,
directrice du département foulards,

survenu le 25 octobre 1994.

– L'Association d'amitié franco-*vietnamienne*
a la tristesse de faire part du décès du

docteur Henri CARPENTIER.

Membre de la direction de l'AAFV depuis plusieurs décennies, il a impulsé l'action médicale de l'Association, réalisant une œuvre considérable de coopération, notamment avec le laboratoire BCG de l'Institut Pasteur d'Ho-Chi-Minh-Ville. Au Vietnam, respecté *et aimé, il est un des représentants* les plus authentiques de l'amitié franco-vietnamienne.

Ses amis se réunissent à l'entrée principale du *cimetière parisien de Pantin,* le vendredi 28 octobre à 16 heures.

M. Jean GAULIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

est décédé pieusement, le mardi 25 octobre 1994, à l'hôpital de Blois.

Les obsèques et inhumation auront lieu à Paris, dans l'intimité.

M. et Mme Arnold Ogus,
145, avenue de Versailles,
75016 Paris.
M. et Mme Claude Gaulier,
210, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– *Mme Fanny Grass,*

Jocelyne Daguin,
Gérard Grass,
ses enfants,

Ariane Daguin,
Arnaud Daguin,
Anne Van-Beeck,
ses petits-enfants,

Simon Grass,
Nathan Grass,
ont la douleur de faire part du décès de

René GRASS,

survenu le 26 octobre 1994.

Le Californie,
27, *avenue du Roi-Albert,*
06400 Cannes.

– Annie Jullien,
son épouse,
a la tristesse de faire part du décès brutal de

Sylvain JULLIEN,

survenu le 21 octobre 1994, *à l'âge de* cinquante-deux ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 2 novembre.

On se réunira au monument crématoire du Père-Lachaise, à 14 heures, entrée Gambetta, Paris-20e.

– *Mme Hélène Keniger,*
Paul et Linda Keniger,
Roland et Sharon Keniger,
Israel et Yael Kainy,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri (Chaïm) KENIGER,

survenu à Paris, le 26 octobre 1994, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il a consacré ses dernières années à la poésie et à la culture yiddish.

Nous rappelons le souvenir de sa famille exterminée par la barbarie nazie, sa mère, son frère, *sa sœur,* ses oncles, ses tantes et ses cousins.

La cérémonie aura lieu le lundi 31 octobre, au cimetière de Bagneux, entrée principale, à *13 h 45.*

19, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

– Mme Henri Lamy,
son épouse,
M. et Mme Yvon Lamy,
M. et Mme Bernard Bosc,
M. et Mme Gérard Maffre,
leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Tous ses amis et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri LAMY,

survenu le 22 octobre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 24 octobre, à 15 heures, en l'église de Septfonds (Tarn-et-Garonne).

– *M. Maurice Matet,*
son époux,
Claire et Philippe Lacoue-Labarthe,
Catherine et Pierre Le Roux,
Pierre Matet,
ses enfants,
ses petits-enfants, son arrière-petit-fils,
Et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Paule MATET,
née Chaillet,
ancien professeur au lycée Marie-Curie,
à Sceaux,
visiteuse à *la prison de Fresnes,*

et vous rappellent le souvenir de son fils,

François,

décédé le 22 mai 1981.

Une absoute sera donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Sceaux, le samedi 29 octobre, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Etienne de Saint-Geoirs (Isère), *le même jour,* à 17 heures.

M. Maurice Matet,
1, rue des Filmins,
92330 Sceaux.

– Jacques et Michelle Métivier,
Pascale et Vincent,
Daniel et Annie Métivier,
Lise et Claire,
François et Christine Métivier,
Denis et Benoît,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Romorantin, le 25 octobre 1994, à l'âge de soixante-quatorze ans, de

Marcel MÉTIVIER,
instituteur honoraire.

Chemin de la Renaudière,
41110 Mareuil.
13, rue de l'Etoile,
41120 Chailles.
12, rue de la Glacière,
75013 Paris.

– Les familles Ribaute et Jousset,
en France,
Strieder,
à Boston (Etats-Unis),
font part du décès du

docteur *STRIEDER,*
née Denise Jousset,

survenu le 17 octobre 1994 à Boston, à l'âge de soixante-cinq ans.

Remerciements

Pierre TOURAILLE

nous a quittés le 2 septembre 1994.

Un rassemblement à sa mémoire, suivi d'une courte célébration, aura lieu le 28 octobre, à 19 heures, en la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e.

Mme Touraille et ses enfants adressent leurs très sincères remerciements à *tous ceux qui leur ont déjà manifesté* tant de chaleur et de sympathie.

Messes anniversaires

– Il y a un an, *le 29 octobre 1993,*

Yann LEGAL

nous a quittés.

L'affection de ses parents et de ses *amis est toujours vivante.*

Une messe sera dite à sa mémoire, le samedi 29 octobre 1994, à Notre-Dame de Paris, à 12 heures.

Soutenances de thèses

– Michèle Gibault a soutenu, le 14 octobre 1994, une thèse de doctorat d'Etat sur : « Consciences révoltées et pratiques de résistance des soldats *américains pendant la guerre du Viet*nam. Histoire du mouvement GI », à l'université Paris-VIII-Saint-Denis. La mention très honorable lui a été décernée à l'unanimité, avec les félicitations *du jury.*

– *Thierry Wanegffelen, agrégé d'his*toire, soutiendra sa thèse de doctorat à l'université Paris-I : « Des chrétiens entre Rome et Genève. Une histoire du choix religieux en France, 1520-1610 », *en Sorbonne, amphithéâtre Turgot,* samedi 12 novembre 1994, à 14 heures.

Avis de recherche

– Je cherche les descendants du

général français LA FAYETTE.

Je voudrais entrer en contact avec toutes les personnes intéressées.

Antoni Kuśtowski Lafaj,
skr. poczt. 39,
19-500 Goldap,
Polska.

Communications diverses

– Les membres de la Société des amis du Louvre sont invités à visiter gratuitement, sur présentation de leur *carte, le jeudi 3 novembre 1994, entre* 10 heures et 17 h 40, l'exposition « Les Anglais à Paris au dix-neuvième siècle », au Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e.

La journée gratuite, prévue le *10* novembre, au Musée *Marmottan,* est en *revanche* annulée.

AGENDA

1er novembre : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement mardi 1er novembre.

Bureaux de poste : ils seront fermés mardi 1er novembre, sauf ceux assurant habituellement la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y aura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : elles seront fermées lundi 31 octobre et mardi 1er novembre.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront fermés à l'exception de La Samaritaine, du BHV et de Marks & Spencer Rivoli.

Assurance-maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront fermés du *lundi 31 octobre,* à 15 heures, au mercredi 2 *novembre,* à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la caisse d'allocations *familiales de Paris seront fermés* au public du lundi 31 octobre, à 12 heures, au mercredi 2 novembre à 8 h 30.

Assurance-vieillesse : *les points* d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du lundi 31 octobre, à 14 h 30, au mercredi 2 novembre, à 8 h 30.

Archives nationales : le CARAN et le Musée de l'histoire de France seront fermés mardi 1er novembre.

Bibliothèque nationale *: les* salles de lecture seront fermées *lundi 31 octobre et mardi* 1er novembre. Seuls le cabinet des *médailles et* les expositions en cours seront ouverts.

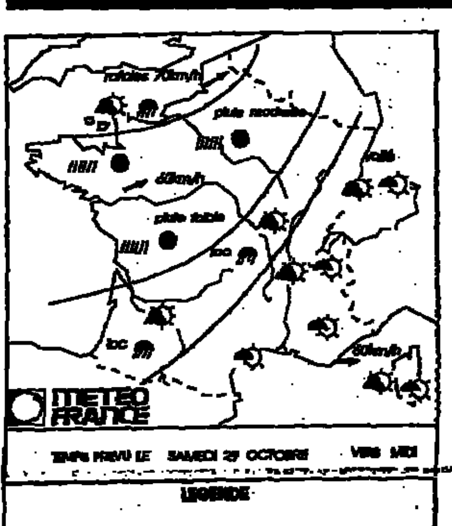
Hôtel *national* des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides seront fermés mardi 1er novembre.

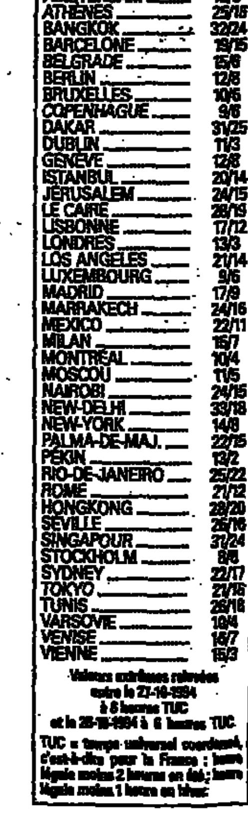
Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de Sable) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront fermés mardi 1er novembre ; le château de Langeais (Indre-et-Loire) sera ouvert.

Musées : à Paris, seront ouverts le Musée d'Orsay et le Musée Rodin ; en région parisienne, seul sera ouvert le Musée des Granges de Port-Royal ; en province seront ouverts le Musée du château de Pau, le Musée Magnin (Dijon), le Musée de la maison Bonaparte (Ajaccio) et le Musée africain de l'île d'Aix. *Tous les autres musées* seront fermés mardi 1er novembre.

Le Centre-Georges *Pompidou* sera fermé mardi 1er novembre. La *Cité des sciences sera ouverte* exceptionnellement lundi 31 octobre ainsi que mardi 1er novembre. Le Palais de la découverte sera ouvert mardi 1er novembre.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	21/11
BIARRITZ	13/10
BORDEAUX	15/9
BOURGES	13/8
BREST	13/6
CAEN	10/6
CHERBOURG	13/5
CLERMONT-FER.	13/8
DIJON	14/8
GRENOBLE	15/8
LILLE	10/4
LIMOGES	12/8
LYON, BRON	15/9
MARSEILLE	17/13
NANCY	13/8
NANTES	13/3
NICE	20/12
PARIS	13/8
PAU	14/8
PERPIGNAN	18/13
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	12/3
ST-ETIENNE	15/8
STRASBOURG	13/8
TOULOUSE	15/10
TOURS	13/7

ÉTRANGER	
ALGER	24/17
AMSTERDAM	10/6
ATHÈNES	25/15
BANGKOK	32/24
BARCELONE	19/15
BELGRADE	15/8
BERLIN	12/8
BRUXELLES	10/6
COPENHAGUE	9/6
DAKAR	31/25
DUBLIN	11/3
GENÈVE	12/8
ISTANBUL	20/14
JÉRUSALEM	24/15
LE CAIRE	28/19
LISBONNE	17/12
LONDRES	13/3
LOS ANGELES	21/14
LUXEMBOURG	9/6
MADRID	17/9
MARRAKECH	24/16
MEXICO	22/11
MILAN	15/7
MONTRÉAL	10/4
MOSCOU	11/5
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	33/18
NEW-YORK	14/8
PALMA-DE-MAJ.	22/15
PÉKIN	13/2
RIO-DE-JANEIRO	25/22
ROME	21/12
HONGKONG	28/20
SÉVILLE	25/16
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	8/6
SYDNEY	22/17
TOKYO	21/15
TUNIS	26/16
VARSOVIE	10/4
VENISE	18/7
VIENNE	15/3

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-10-1994 à 6 heures TUC et le 28-10-1994 à 6 heures TUC.

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Samedi : pluvieux, sauf sur le Sud-Est. – Le matin, on retrouve un ciel très nuageux sur toute la moitié ouest du pays et de la pluie des Pays de Loire à la Bretagne, à la Normandie et au nord et ensuite de l'Ile-de-France aux Charentes. Plus à l'est, le soleil brillera après la dissipation de la grisaille matinale. Enfin le ciel de la Corse restera encombré par des nuages qui *donneront des averses.*

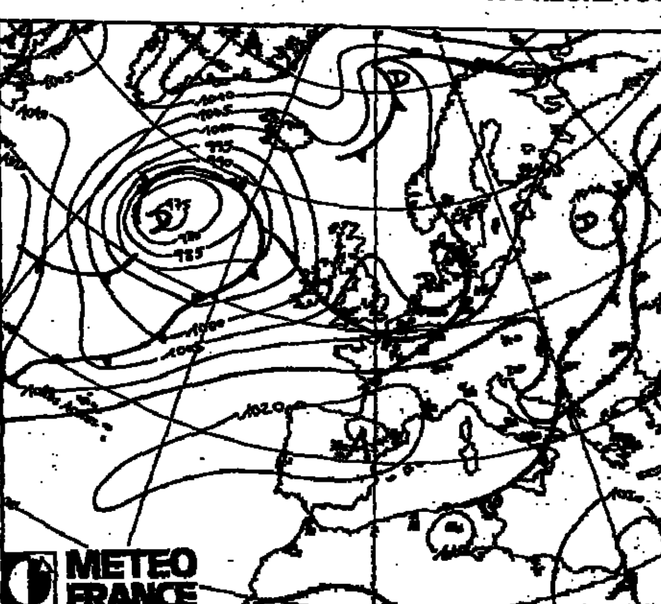
L'après-midi, le ciel sera couvert au nord d'une ligne Bordeaux-Mâcon, avec des pluies éparses au sud de la Loire, et un peu plus marquées au nord. Sur le Sud-Ouest, le temps sera très nuageux et il le *deviendra du Massif Central aux Alpes. En Corse,* l'instabilité s'estompera et le soleil fera un retour timide. Enfin sur le pourtour *méditerranéen,* les éclaircies seront belles.

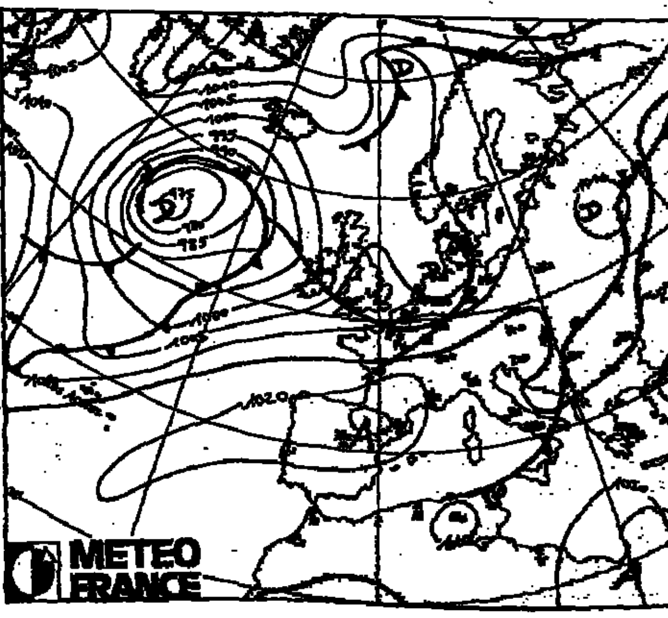
Le vent de sud-ouest soufflera assez fort sur le nord de la France, avec des rafales jusqu'à 60 km/h dans l'intérieur et 80 km/h près des côtes. Le long *des côtes varoises, le vent d'ouest atteindra 60 km/h* en pointes.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 4 et 8 degrés, sauf près de la Méditerranée et en Bretagne où elles s'échelonneront entre 8 et 11 degrés. *L'après-midi,* le mercure indiquera de 10 à 14 degrés au nord et de 13 à 16 degrés au sud, et enfin de 16 à 20 degrés près de la Méditerranée et en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC





هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 28 OCTOBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée vacances.** Salut les Musclés ; Ricky ou la belle vie ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.25 **Série : Hélène et les garçons.**
19.00 **Série : Beverly Hills.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.20).
20.00 **Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (dernier épisode).
22.30 **Magazine : Télé-vision.** Présenté par Béatrice Schönberg. Savoir durer à la télé. Invités : Jean-Pierre Pernaut, Vincent Perrot, Thierry Roland, Eve Ruggieri, Jean-Pierre Foucault, Cendrine Dominguez, Jean-Pierre Coffe...
23.55 **Série : Agence tous risques.** La Théorie de la révolution.
0.45 **Magazine : Formule foot.** 15e journée du championnat de France de D1.

FRANCE 2

13.50 **Série : Un cas pour deux.**
14.55 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Ménie Grégoire : la dame de cœur de la radio.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.15 **Série : Le Prince de Bel-Air.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.12 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.35).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Sylvie Joly, Renaud Handsen.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Maigret.** Cécile est morte, de Denys de La Patellière d'après Georges Simenon.
22.40 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Jésus, cet illustre inconnu. Invités : Jacques Duquesne (*Jésus*) ; Jacques Attali (*Il viendra*) ; Jacques Potin (*Jésus, l'histoire vraie*).
23.45 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Sting.
1.20 **Journal, Météo et Journal des courses.**

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.** Invitée : Chantal Goya.
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le Lotus bleu ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : la bouche, les dents.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Comédie des apparences*, de Jean-Denis Bredin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Présenté par Georges Pernoud. Bruits de fond, de Thibault Roman, Daniel Brosset et René Heuzet.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Marie-Paule Belle. Afrique du Sud : la magie de l'argile, de Catherine Monfajon et Frédéric Tonolli ; République dominicaine : le monument mal-aimé, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; Danemark : retour à l'âge de fer, de Corine Glowacki et Philippe Bigot.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 **Magazine : Passions de jeunesse.** Présenté par Christine Ockrent. Invité : Eddy Mitchell.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Le Bledla, d'Olivier Legan avec Anne Roumanoff, Olivier Loustau, Alix Mathurin.
0.25 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 **Cinéma : L'Arme fatale 3.** □ Film américain de Richard Donner (1992).
15.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
16.00 **Cinéma : La Nuit américaine.** ■■■ Film français de François Truffaut (1973).
18.00 **Canaille peluche.** Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Randy Newman.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Des enfants dans les arbres.** De Pierre Boutron.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Magazine : Jour de foot.**
23.05 **Cinéma : *La mort vous va si bien.*** □ Film américain de Robert Zemeckis (1992).
0.45 **Cinéma : Les Blancs ne savent pas sauter.** ■ Film américain de Ron Shelton (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 22 octobre 1944 (rediff.).
17.55 **Macadam.** Haute pression sur Hambourg, de Cristoph Dreher (rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.** Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 **Documentaire : Légendaires Européens.** 3. Le pacte, d'Antoine Gallien et Patrick Pesnot.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ▶ **Téléfilm : US go Home.** De Claire Denis.
21.45 ▶ **Magazine : Premières vues.** Filmer demain. Une liberté, de Julie Bertuccelli ; Une maison avec un toit, de Jean-Pierre Lenoir ; Saudin, de Jelena Boskovic ; le Millionnaire, de Gilles Marchand ; En attendant la santé, de Bernd Sahling.
22.40 **Cinéma : La Veillée.** ■ Film espagnol de Jose-Maria Martin Sarmiento (1983) (v.o.).
0.35 **Documentaire : Le Philosophe Karl Raimund Popper.** 3. Laissez mourir les théories, pas les hommes, d'Uwe Zimmermann (45 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : Mon grand-père est génial.** De Karen Arthur.
15.00 **Magazine : Allô Cauet.**
16.00 **Magazine : Hit Machine.**
16.55 ▶ **M 6 Kid.** Conan l'aventurier ; Draculito.
18.00 **Série : Highlander.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Magazine : Vu par Laurent Boyer.** L'actualité du spectacle.
20.05 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Visions de meurtre.** De Michael Rhodes.
22.25 **Série : Mission impossible.**
23.20 **Magazine : Sexy Zap.**
23.50 **Six minutes première heure.**
0.00 **Série : L'Exilé.**
0.50 **Magazine : Culture rock** (et à 6.05).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la raison.** Aram Khatchaturian, le méconnu. 5. L'intimiste ou le moderniste.
20.30 **Le Banquet.** Conversations philosophiques. Avec Robert Misrahi, Robert Maggiori et Jean Salem.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Sonny + 2. Avec Georges Pacynski et Paul Benkimoun.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Combat-rock. 4. Latitudes-rock.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Américains du soir (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (émis de Leipzig) : Concerto pour piano et orchestre nº 1 en mi mineur op. 11, de Chopin ; Stabat Mater, de Cherubini, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la MDR, dir. Mark Gorenstein.
22.35 **Soliste.** Idil Biret, piano.
23.00 **Ainsi la nuit.** Quatuor pour piano et trio à cordes nº 1 en ut mineur op. 15, de Fauré; Sérénade pour flûte, harpe et cordes op. 30, de Roussel.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière.

Les interventions à la radio

Europe 1, 18 h 20 : Jacques Chaban-Delmas (« Découvertes »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Arrière-goût

PARODIANT une publicité pour une compagnie d'assurances, les Guignols de Canal+ racontaient à leur manière la traversée du demi-siècle par François Mitterrand. Après Vichy, François Mitterrand, vieillissant d'image en image, cheminait donc à travers la guerre d'Algérie – du côté de l'Algérie française –, traversait Mai 68, avant que de remonter vers le Panthéon à la tête du peuple de gauche et de terminer son parcours, solitaire, devant les bouquinistes des quais de la Seine, dans un muet dialogue en noir et blanc avec Pétain, fantôme surgi de son passé. Le sketch s'achevait par cette phrase impitoyable : « François Mitterrand : c'est parce qu'ils connaissent son passé que les Français regrettent de lui avoir confié leur avenir ».

Cruel, donc, pour le parcours du chef de l'Etat, ce sketch laissait aussi un curieux arrière-goût d'indulgence. Etait-ce la musique ? La démarche paisible du piéton Mitterrand traversant le demi-siècle ? Sans que les auteurs l'aient sans doute voulu, l'irrésistible tendresse qui émane de la publicité pour la CNP – une des plus réussies de ces derniers mois – avait survécu à sa mise en parodie. La publicité de la Caisse nationale de prévoyance peint cette compagnie d'assurance comme une puissance tutélaire protectrice, quasi-immortelle, veillant d'un même regard bienveillant sur les générations successives de ses assurés, leurs grandes joies et leurs petites bêtises. Sur un même trottoir, de décennie en décennie, les générations se passent le relais, de grand-père à petit-fils, sans que puisse advenir aucun autre drame que de tremper dans une flaque d'eau ses chaussures d'enfant.

Toujours inscrite en filigrane dans la parodie elle-même, cette réduction de la vie à une succession de tendres saynètes agrémentait le parcours présidentiel de touches indulgentes. Oui, il avait été pétainiste, et favorable à l'Algérie française : mais finalement ce n'étaient là que de toutes petites bêtises, sa manière à lui de tremper ses croquenots dans les troubles flaques de la politique et de l'Histoire, d'enfantines peccadilles sur lesquelles les Guignols, nouvelle puissance tutélaire remplaçant la CNP, ne parvenaient pas à porter un regard totalement sévère. D'ailleurs, à la fin du compte, le vieil homme n'était-il pas puni par le surgissement crépusculaire des fantômes de sa jeunesse ?

Dans ce sketch, sans doute un des plus profonds, des plus ambivalents, des plus riches des Guignols depuis longtemps, tendresse et rejet se disputaient donc, s'entremêlaient, sans que l'on pût les distinguer ni les séparer. On croyait deviner, en un mot, que la lapidaire cruauté du coup d'archet final était fille d'un grand amour trahi. Et, si affûtée que fût la lame, cette cruauté-là ne parvenait pas tout à fait à tuer cet amour-là.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 29 OCTOBRE

TF 1

5.55 **Série : Côté cœur.**
6.25 **Club mini Zig-Zag.** Pif et Hercule ; Jil et Julie ; Costa ; Clyde.
7.20 **Club mini.** Adorable Creamy ; Candy ; Bof ; Le Jardin des chansons.
8.25 **Télé-shopping.**
8.55 **Club Dorothée.** Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; Goldorak ; Biker Mice ; News ; Tests vidéo ; Jeux.
10.43 **Météo** (et à 12.18).
10.45 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.15 **Magazine : Reportages.** A l'occasion de son septième anniversaire, le magazine rediffuse des extraits des meilleurs reportages consacrés au thème Enfants en détresse.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Cannon.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Divertissement : Super mecs.** Emission présentée par Patrick Sébastien. Invités : Jean-Marie Bigard, Richard Virenque, Michel Galabru. Jury : Michèle Laroque, Macha Béranger, Julie Arnold, Brigitte Lahaie. Variétés : Alain Chamfort, Desireless, Florent Pagny.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Niger : à la recherche des dinosaures ; Le sel de Kusamba ; Voyage entre feu et magie ; Mémoire d'une vie.
23.40 **Météo.**
23.45 **Variétés : La Mega Music Dance.** Emission présentée par Linda Evangelista et Sam Z. Avec Donna Summer, East 17, Cyndi Lauper, Jimmy Cliff, Naomi Campbell, Youssou N'Dour, Tonton David, Boyz II Men, Two Unlimited, Inner Circle, Aswad, Indra, Prince Ital Joe, Reel to Reel, Misty Oldland, Eternal, Dr Alban, les Rita Mitsouko, Erasure, FFF, Stiltskin, Toni Di Bart, Credit to the Nation, Neneh Cherry.
3.00 **TF 1 nuit** (et à 4.00, 4.30).
3.10 **Documentaire : Atlantides.**
4.10 **Série : Mésaventures.**
4.40 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoires naturelles.** Les Enfants du Bon Dieu et les Canards sauvages.

FRANCE 2

6.00 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.** Philippines : l'archipel de Palawan (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.** Caroline et ses amis ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Les Aventures de Saturnin.
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.** Scoubidou ; Bêtes comme chiens ; Capitaine Caverne ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.50 **Sam'di mat'.** Les Tortues Ninja ; La Famille Addams ; Heckle et Jeckle.
10.10 **Dessin animé : Warner Studio.** Tiny Toons.
10.55 *Expression directe.* FNSEA.
11.05 **La Revue de presse de Michèle Cotta.**
11.55 **Jeu : Pyramide.**
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 **Magazine : Savoir plus santé.** Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Sauver les yeux. Invités : le professeur Joseph Colin, ophtalmologiste au CHU de Brest, le docteur Yves Bokobza, ophtalmologiste, chirurgien à l'hôpital Ambroise-Paré.

14.25 **Magazine : Samedi, aventure et sport.** Waka Tanka, le magazine hors pistes : la mer morte ; A 15.20, Tiercé, en direct d'Enghien ; A 15.35, Automobile : les 24 Heures de Bourgogne, à Chailley ; A 15.50, Patinage artistique : North America Challenge à Cleveland.
18.05 **Série : Cobra.**
18.50 **INC.**
18.55 **Magazine : Chéri(e), j'ai un truc à te dire.** Thème : l'homme, la femme, les enfants. Invité : Jean Roucas.
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : Surprise sur prise.** Présenté par Georges Beller. Les piégés : Bernard Tapie, Alain Prost, Christian Vadim, Gérard Majax, Jean-Luc Bideau, Stéphane Haccoun, Victoria Abril, Cendrine Dominguez.
22.35 **Magazine : Les Enfants de la télé.** Présenté par Arthur. Invités : Pierre Tchernia, Antoine de Caunes, Jacky Beroyer, Michèle Bernier.
23.50 **Journal et Météo.**
0.00 **Magazine : La 25e Heure.** Présenté par Jacques Perrin. La nuit de la bande-annonce. *Près de cent bandes-annonces, de 1919 à 1994 !*
3.10 **Dessin animé** (et à 4.45).
3.15 **Magazine : Taratata** (rediff.).
4.55 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.** L'Ours, le tigre et les autres ; Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : l'Ile noire (2e épisode).
8.30 **Magazine : Terres francophones.** Acadie, le réveil d'un peuple.
9.00 **Magazine olympique.**
9.30 **Magazine : Rencontres à XV.**
10.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Magazine : Top défense.** Des hélicoptères de la 4e division aéromobile en exercice en Corse ; Formation des pompiers de l'air à Cazeaux (Gironde) ; Protection de sites paléontologiques par la Gendarmerie nationale ; Documents d'archives : la vie quotidienne du soldat en 1944.
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45).
14.00 **Série : New-York District.**
17.45 **Magazine : Montagne.** La Houille blanche, d'Alain Massonneau. *Vestiges d'une grande époque industrielle dans les Alpes : les papeteries de Lancey et la vallée de la Romanche.*
18.20 **Expression directe.** RPR.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Jean Jaurès, la parole et l'acte*, de Madeleine Rebérioux.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Fa si la chanter.**
20.35 **Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : Le Cri coupé.** De Miguel Courtois, avec Julien Guiomar, Alain Beigel. *En 1969, collaboration entre la police et la presse pour découvrir un meurtrier.*
22.30 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Entretien avec Louis Pauwels (*les Orphelins*). Débat autour de la religion, de l'Eglise et du pape. Invités : Philippe Levillain (*Dictionnaire historique de la papauté*) ; Alain Vircondelet (*Jean-Paul II*) ; Jacques Gaillot (*les Cris du chœur*).
23.30 **Météo et Journal.**
23.55 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. Portrait d'Itzhak Perlman, violoniste.
0.55 **Musique : Cadran lunaire.** *Etude pour guitare*, de Villa-Lobos, par Turibio Santos, guitare (15 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 7.28, 12.29, 0.24).
7.00 **CBS Evening News.** Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.30 **Documentaire : Cent ans de cinéma américain.** 2. Les stars.
8.25 **Documentaire : Les Allumés...** Les Sculpteurs de montagnes, de Jacques Bal.
8.45 **Surprises** (et à 10.25, 15.45, 22.50).
9.05 **Cinéma : Beethoven.** □ Film américain de Brian Levant (1992). Avec Charles Grodin, Bonnie Hunt, Dean Jones.
10.35 **Le Journal du cinéma.**
10.40 **Cinéma : Des souris et des hommes.** ■ Film américain de Gary Sinise (1992). Avec John Malkovich, Gary Sinise, Ray Walton. *Nouvelle adaptation d'un roman de Steinbeck.*

En clair jusqu'à 14.00

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. Bergerac sur scène.
13.30 ▶ **Magazine : L'Œil du cyclone.** Irma.
14.00 **Sport.** Basket en direct de Montpellier. 8e journée du championnat de France : Montpellier-Gravelines.
16.10 **Documentaire : L'Aigle et le Serpent.** De Sean Morris.
16.35 **Les Superstars du catch.**

En clair jusqu'à 20.30

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field. Invité : Alain Madelin, ministre des entreprises.

20.00 **Série : Absolument fabuleux.**
20.30 ▶ **Téléfilm : Eclats de famille.** De Didier Grousset, avec Emmanuelle Riva, Yves Robert.
22.00 **Documentaire : Bruce Lee.**
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Le Souffle du démon.** □ Film britannique de Richard Stanley (1992). Avec Robert Burke, Chelsea Field, Zakes Mokae.
0.25 **Cinéma : Body.** □ Film américain d'Uli Edel (1992). Avec Madonna, Willem Dafoe, Joe Mantegna (v.o.).
2.00 **Cinéma : Mazeppa.** ■ Film français de Bartabas (1992). Avec Miguel Bose, Bartabas, Brigitte Marty.
3.50 **Le Journal du cinéma.**
3.55 **Cinéma : Le Val Abraham.** ■■ Film franco-helvético-portugais de Manoel de Oliveira (1992). Avec Leonor Silveira, Luis Miguel Cintra, Luis Lima Barreto (v.o., 181 min). *Une relecture modernisée de Madame Bovary.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Les Maîtres espions.** 4. Le transfuge (rediff.).
17.55 **Magazine : Mégamix.** Les racines juju (Nigeria) ; Rave, état des lieux ; Cassandra Wilson ; Les multipistes numériques ; Rakhmadjon Kourbanov (Ouzbékistan) ; Hana Chan, la geisha (Japon) ; Mirta Silva (Porto-Rico) ; Sinclair (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace** (v.o.).
19.25 **Le Dessous des cartes.** Emission de Jean-Christophe Victor. Cuba, l'embargo américain a-t-il encore un sens ?
19.35 **Histoire parallèle.** Actualités allemandes et françaises de la semaine du 29 octobre 1944, commentées par Marc Ferro et Pierre Ayçoberry.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Phoolan Devi.** Bandit, femme et rebelle, de Mirjam Quinte et Pepe Danquart. *Pour les pauvres elle est une déesse, et pour les femmes indiennes un espoir. Portrait d'une révoltée.*
22.00 **Entretien avec Phoolan Devi.**
22.05 **Téléfilm : La Dénonciatrice.** De Thomas Mitscherlich, avec Katharina Thalbach, Dieter Schaad.
23.35 **Magazine : Snark.** Heaven, de Robert Rose et Kris Kros ; J'ai la tête qui tourne, de Jacques Louis Nyst ; Les Quatre Saisons, de Maarten Koopman ; Pôles, d'Olivier Boulanger ; Sanctus (extrait), de Barbara Hammer.
0.05 **Magazine : Intérieur nuit.** Mano Solo ; Bruxelles-Temporalia ; Karo (30 min).

M 6

8.00 **M 6 Kid.** Info Kid ; Kifitout : les livres ; Kidimot ; Peter Pan ; Christophe Colomb ; Hurricanes ; Cadillacs et dinosaures.
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Magazine : Hit Machine.** Présenté par Yves Noël et Ophélie Winter.
11.55 **Série : Loin de ce monde.**
12.25 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.** Invité : Scott Bakula.
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.05 **Série : Tonnerre mécanique.**
15.10 **Série : Allô Cauet.**
16.10 **Série : Le Joker.**
17.20 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.15 **Série : Le Saint.**
19.15 **Magazine : Turbo.** Spécial Audi.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Magazine : Stars et couronnes.**
20.45 **Téléfilm : Vengeance de femmes.** D'Ian Barry.
0.25 **Six minutes première heure.**
0.35 **Série : L'Exilé.**
1.30 **Musique : Boulevard des clips** (et à 6.50).
2.30 **Rediffusions.** E = M 6 ; Fax'O ; Culture pub ; Jazz 6 ; L'Ouest américain ; Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : *Le Temps de la danse.*** Théâtre de la Bastille ; Ile-de-France Opéra Ballet ; Rennes.
20.30 **Photo-portrait.** Pierre Nivollet, peintre.
20.45 **Fiction.** La Vipère et le Scorpion, de Bernard Da Costa
22.35 **Musique : L'Air du temps.** Le wagnérisme est-il une religion ?
0.05 **Clair de nuit.** Rencontre avec Mathieu Terre.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (donné le 28 octobre à l'Opéra de Nice) : I Due Foscari, tragédie lyrique en trois actes, de Verdi, par le Chœur de l'Opéra et l'Orchestre philharmonique de Nice, dir. John Mauceri ; sol. : Nelly Miricioiu, John Chekk, Paolo Coni, Craig Sirianni.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Sinfonia da camera, de Kokkonen ; Aroura, de Xenakis ; Natura renovatur, de Scelsi ; Pelimannimuotokuvia, Portraits de joueurs de violon de la campagne, de Nordgren, par l'Orchestre de chambre d'Ostrobothnie, dir. Juha Kangas.

Le Monde

TRAVERSES PIERRE GEORGES

L'Anti-France

PIERRE Juillet a du talent et de la constance. Père Joseph en rupture d'influence, il est sorti de sa retraite, consacrée à l'élevage des moutons et à la pêche à la mouche, pour, à la «une» du *Monde* jeudi, assassiner d'une pensée à deux coups la majorité et le *« parti allemand »*.

Laissons la majorité en *« l'état ridicule »* où Pierre Juillet la juge dans *« son combat de cervidés dont les bois emmêlés deviennent inséparables »*. Le constat est féroce et fait avec cette cruauté autorisée aux gens qui parlent du haut de leur solitude.

Plus significative, la référence au *« parti allemand »*, *expression fort usitée ou fort suggérée* ces temps-ci. *« Qui dénonce le parti allemand en train de nous submerger de sa propagande, comme le fit le parti espagnol sous Louis XIII, le parti anglais entre les deux guerres et le parti américain sous la IVe République ? Personne »*, écrit Pierre Juillet.

Le propos prend une singulière résonance pour qui veut bien se souvenir du 6 décembre 1978 et de l'appel de Cochin lancé par Jacques Chirac pour dénoncer les desseins *« du parti de l'étranger »*. A l'époque, la rédaction de l'appel avait été largement attribuée par les exégètes à Pierre Juillet, son conseiller, avec Marie-France Garaud. Beaucoup y avaient reconnu ou cru reconnaître la patte et la plume acérée du conseiller de Chirac.

A commencer, rapporte un confrère, Jean-Pierre Chevènement, qui se plaisait à souligner qu'il *« y avait du Juillet là-dedans »*. Avant de citer de mémoire les passages forts d'un texte qui manifestement l'avait marqué. Les années ont passé. L'objectif, à l'époque Valéry Giscard d'Estaing et quelques autres, a changé. Le *« parti de l'étranger »* est devenu *« le parti allemand »*. Mais le ressort est resté le même qui consiste à marquer du sceau de l'infamie et de la haute trahison politique les *hommes qui sur certains sujets*, notamment européens, pensent et agissent autrement. Ils sont aussitôt l'anti-France, passés avec armes, idées et bagages à *l'adversaire ancestral. Ils sont*, ce n'est pas dit, mais largement suggéré, les agents d'influence d'une domination allemande sur l'Europe, presque déjà les collabos au sein d'une France politiquement et économiquement capitularde.

Est-ce exagéré de noter cela ? Ce n'est pas si sûr. Car ce que dit Pierre Juillet de manière générale, d'autres l'ont dit de façon particulière, plus ciblée, ces dernières semaines. Quand Jean-Pierre Chevènement détecte en M. Delors *« le candidat de la démocratie chrétienne allemande »*, quand Philippe de Villiers suppose que le même homme *« excellent démissionnaire, exécrable gestionnaire » (...) ira apporter sa démission à M. Kohl s'il est élu »*, que font-ils, sinon un procès en trahison ?

La nécessité pour ces hommes de faire passer leurs convictions justifie-t-elle vraiment ce recours à des propos de remonte-en-ligne, à ces proclamations de tréteaux sur l'Anti-France ?

Cette chronique s'interrompt momentanément. Elle reprendra lundi 7 novembre (le Monde *daté mardi 8 novembre).*

L'ESSENTIEL

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 28 octobre 1994 a été tiré à 483 003 exemplaires

Invoquant un « trouble grave et durable à l'ordre public»

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon rejette la demande de mise en liberté d'Alain Carignon

LYON

de notre bureau régional

Alain Carignon reste en prison. Dans un arrêt rendu publiquement, vendredi 28 octobre, – mais hors la présence de l'intéressé selon le souhait de ses avocats –, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, présidée par Henri Blondet, a rejeté la demande de mise en liberté, examinée le 25 octobre en audience publique (*le Monde* du 27 octobre), de l'ancien ministre de la communication du gouvernement Balladur détenu depuis le 12 octobre à la prison Saint-Joseph de Lyon. Cette décision était assez largement prévisible dans la mesure où, au terme d'un réquisitoire détaillant un dossier *« accablant »*, le substitut général Didier Boccon-Gibod avait réclamé le maintien en détention du maire de Grenoble qui, selon lui, se trouvait au centre d'une *« opération de corruption de grande ampleur »*.

Selon les attendus, *« il résulte de l'information* [judiciaire] *des indices graves, précis et concordants qu'en sa qualité de maire de Grenoble »*, Alain Carignon a pu *« solliciter ou obtenir sans droit, directement ou indirectement, des dons ou avantages des sociétés des groupes Merlin et Lyonnaise des eaux en vue d'accorder* [à ces sociétés] *la concession du service de l'eau et de l'assainissemnt de la ville de Grenoble»*.

L'arrêt reprend le détail des avantages supposés : 5,37 millions de francs pour la société Dauphiné News, dont M. Carignon exerçait la *« direction de fait »*, éditrice de publications qui assuraient le *« soutien de la liste qu'il a conduit avec succès »* aux élections municipales de 1989 ; une somme de 845. OOO francs offerte à ces mêmes journaux par la société SDEI ; des versements d'honoraires fictifs pour *« un montant de 15,905 millions de francs à la société WHIP dirigée par l'ami et collaborateur de M. Carignon, Jean-Louis Dutaret »*. Les attendus font également mention de *« soixante-neuf transports d'Alain Carignon ou de ses proches* [financés par Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEI et de la COGESE sur la compagnie SINAIR] *pour un montant de 3,898 millions de francs »*.

« Avantages » et concession de l'eau

Surtout, la chambre d'accusation, appuyant les déductions du juge d'instruction Philippe Courroye, observe que le maire de Grenoble *« disposait de ces avantages »* lorsqu'en juillet 1989, *« il a décidé et convaincu le conseil municipal d'adopter le principe de la concession de l'eau et de l'assainissement aux deux sociétés »* dont la générosité aurait continué à s'exercer *« au mépris de leurs intérêts sociaux»*.

Pour dire que M. Carignon doit rester en prison, les magistrats du second degré ont également mis en avant certaines destructions de preuves supposées et les pressions qui semblent avoir été exercées sur plusieurs témoins, nommément désignés. En conclusion, la cour constate *« un trouble grave et durable à l'ordre public »* notamment dans la mesure où un service aussi *« essentiel à la vie de la collectivité»* que l'eau était en cause.

Dans un communiqué diffusé par Me Jacques Boedels, les avocats de la défense ont fait connaître leur intention *« d'inscrire immédiatement un pourvoi en cassation »*. Mais, dans ses attendus, la chambre d'accusation s'est d'ores et déjà efforcée de prévenir certains recours en prenant en compte la loi d'amnistie de 1990 – qui exclut de son champ la *« corruption »* –, ainsi que certaines dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme invoquées par la défense, notamment les *« délais raisonnables»*.

ROBERT BELLERET

A la suite de l'ouverture d'une information judiciaire

L'ancienne directrice du CNAC de Grenoble a été mise en examen

Adelina von Fürstenberg, ancienne directrice du Centre national d'art contemporain (CNAC) de Grenoble a été mise en examen, jeudi 27 octobre, pour « abus de confiance, faux et usage de faux et emploi de travailleurs clandestins ». Le 10 octobre, elle avait démissionné de son poste à la suite de l'ouverture d'une information judiciaire la concernant.

GRENOBLE

de notre correspondant

Depuis quatre mois, la division financière du service régional de police judiciaire (SRPJ) s'intéressait de très près aux activités du Centre national d'art contemporain de Grenoble, appelé également Le Magasin, ouvert en 1986 (*le Monde* du 11 août et daté 16-17 octobre). Une lettre adressée le 29 juin aux représentants de la région Rhône-Alpes qui siègent au conseil d'administration du CNAC par Yves Gondran, directeur délégué à la culture, attirait l'attention sur la gestion *« douteuse »* de cette institution. D'autre part, cette vitrine de l'art contemporain, qui est aussi un lieu de création pour des artistes français et étrangers invités, et une école pour la formation de médiateurs en art contemporain, enregistrait une perte de 2 165 906 francs pour les exercices budgétaires 1992 et 1993 (1).

Les premiers éléments de l'enquête préliminaire menée par l'antenne grenoblois du SRPJ de Lyon ont fait apparaître, dès le mois d'août, *« un certain nombre d'opérations financières discutables »*, liées directement à l'action d'Adelina von Fürstenberg, alors directrice du CNAC. Cette dernière, chargée notamment par la ville de Grenoble et le département de l'Isère de promouvoir dans les milieux de l'art français et étrangers le dynamisme de la cité et du département, a fait preuve, toujours selon le SRPJ, d'un *« goût parfois immodéré pour la représentation »*. A propos de sa mise en examen pour abus de confiance et faux et usage de faux, le parquet de Grenoble souligne que les faits qui lui sont reprochés concernent *« des dépenses excessives à titre personnel sur le compte du Centre national d'art contemporain, dépenses qui sont sans rapport avec la mission et les moyens de l'institution »*. On reproche d'autre part à Mme von Fürstenberg d'avoir fait preuve d'une *« grande libéralité » à l'égard d'un certain nombre d'artistes, notamment étrangers, et d'avoir organisé dans des conditions jugées « discutables »* l'exposition Alighiero Boetti, au mois de novembre 1993, pour honorer cet artiste italien alors gravement malade, et depuis lors décédé.

CLAUDE FRANCILLON

(1) Le budget annuel du CNAC a dépassé les 10 millions de francs.

BARBOTAN-LES-THERMES : renvoi en correctionnelle. – Dans l'affaire de l'incendie de l'établissement de Barbotan-les-Thermes (Gers) qui avait provoqué, le 28 juin 1991, la mort de vingt et une personnes, examinée, jeudi 27 octobre, par la chambre d'accusation de Toulouse, le procureur de la République a requis quinze renvois devant le tribunal correctionnel, ainsi qu'un non-lieu concernant un gérant d'entreprise. Parmi les seize personnes mises en examen figurent notamment deux anciens préfets du Gers, le maire de Cazaubon-Barbotan, différents responsables administratifs et techniques de la Chaîne thermale du soleil et des entreprises concernées par la construction des thermes. Le délibéré sera rendu le 17 janvier 1995. – *(Corresp.)*

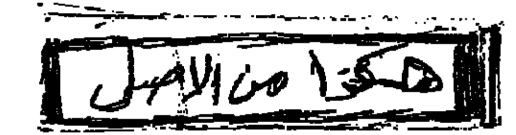
POLICE : cinq policiers mis en examen à Toulouse pour détournement de fonds publics. – Un commissaire principal, deux inspecteurs et deux policiers en tenue ainsi que deux fonctionnaires détachés du ministère de l'intérieur ont été mis en examen pour détournement de fonds publics et abus de confiance, mercredi 26 octobre à Toulouse (Haute-Garonne), par le juge d'instruction Joaquim Fernandez.

Récompensé pour « la Comédie de Terracina »

Frédéric Vitoux Grand Prix du roman de l'Académie française

Les académiciens français ont décerné, jeudi 27 octobre, au troisième tour de scrutin, leur Grand Prix du roman à Frédéric Vitoux pour « la Comédie de Terracina » (Seuil), par onze voix contre dix à Louis Pauwels pour « les Orphelins » (de Fallois) et cinq à Philippe Labro pour « Un début à Paris » (Gallimard).

Agé de cinquante ans, Frédéric Vitoux, critique littéraire au *Nouvel Observateur*, spécialiste de Céline et ancien libraire dans l'île Saint-Louis – où il habite –, est l'auteur d'essais, de nouvelles et d'une dizaine de romans. Comme pour ses deux précédents, *Sérénissime* (1990) et *Charles et Camille* (1992), il a puisé la matière de *la Comédie de Terracina* dans son amour de l'Italie, de Stendhal et de l'opéra. Le roman se situe en 1816 à Terracina, petite ville frontière du royaume de Naples, où se croisent celui qui n'est encore qu'Henri Beyle et le bondissant Rossini, qu'accompagne la belle Gabriella. Comme l'écrivait Jean-Noël Pancrazi (« le Monde des livres » du 9 septembre), *« le véritable sujet du livre, ce qui lui imprime son rythme de fièvre légère, d'insouciance victorieuse, c'est le désir de bonheur »*.



Le Monde

temps libre

VOYAGE

A la poursuite de l'été indien

Chaque année, pendant une ou deux semaines situées entre la fin de septembre *et le milieu d'octobre*, l'est de l'Amérique du Nord se couvre du rouge et de l'orange de ses érables. Cela commence très tôt au Canada, quelques jours plus tard aux Etats-Unis. Voyage en Nouvelle-Angleterre, à travers des Etats *qui furent à l'origine de la nation américaine* et dont les très beaux villages gardent la marque de leurs fondateurs, puritains, pèlerins et quakers.

Rendez-vous avait été pris un *an auparavant* avec *l'été* indien. Mais à huit jours de la fin du mois de septembre 1993, l'est du Canada était encore vert de ses forêts. Toute la partie du pays qui va de l'*Ontario au Québec pour mourir* sur la rivière Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent, tous ces territoires immenses demeuraient silencieux. Le grand concert de l'automne ouvert chaque année par des couleurs éclatantes n'était pas encore commencé. Seuls quelques musiciens immobiles, arrivés en avance, trouaient les bois et les bosquets de leurs habits rouges, visibles de l'avion qui piquait sur Mirabel, au nord de Montréal. On répétait encore.

Il avait fallu parcourir de longs chemins, atteindre les Laurentides, *Saint-Donat* et *le* mont *Tremblant*, pour découvrir de premières neiges flamboyantes, couvrant de rouge, d'orange et de cuivre les érables canadiens. Répétitions discrètes avant *la grande représentation*. Spectacle entrevu ici et là, qui n'était vraiment apparu, uniforme et magnifique que vers la fin de la première semaine d'octobre. Il était bien tard et il fallait *partir. On avait décidé de revenir.*


A. DU JARRIER

Des voûtes orangées. Accueillantes et chaudes...

L'été qui suivit ne fut pas ordinaire : anormalement pluvieux en juin, juillet, août. Et l'automne arriva plus tôt qu'à l'accoutumée, en Amérique du Nord comme en Europe. Au début de la deuxième semaine d'octobre, la grande fête tant attendue était déjà terminée au Canada. *Les* spectateurs venus d'Europe arrivèrent juste trop tard. Flottait encore dans l'air le grand calme qui suit le bruit de journées et de nuits sans repos, parvenait très assourdi l'écho des concerts grandioses et colorés qui s'y étaient donnés. Coups de cymbales enfuis pour une année encore. Isolés au milieu de forêts déja grises, quelques attardés prolongeaient l'automne. Mais ceux-là étaient déshabillés et fatigués : *tous les rouges* des érables avaient disparu, et les autres n'avaient plus ni splendeur ni réel éclat. Ne restaient que les couleurs un peu ternes de feuilles déjà froissées.

Toute la route qui va de Montréal à Ottawa était déserte et la rivière Outaouais dans la belle région de Montebello roussissait sans son éclat habituel, sous un ciel parfaitement bleu. Au bord des lacs de la réserve Papineau survolés par le V presque parfait des grandes bernaches gagnant le sud, les érables, passagers ordinaires d'une campagne recueillie dans l'attente de l'hiver, découvraient leur bois – parfois puissant, parfois fragile – en même temps que leurs blessures et leurs maladies. Comme à l'habitude, les grands chênes indifférents étaient encore verts. Quelques houx égayaient de leurs petits fruits rouges un paysage un peu triste, parsemé d'incertains « érables à *Giguère » aux feuilles de sureau.*

De notre envoyé spécial
Alain Vernholes

Lire la suite page IV et V

HISTOIRE

Saint-Ex et le frère bédouin

La Fondation Orient-Occident, récemment créée par Yasmina Filali, fille du premier ministre chérifien, ainsi que l'armée de l'air marocaine, viennent pendant plusieurs jours dans le sud du Maroc, région qui joua un rôle déterminant pour la carrière de Saint-Exupéry, de rendre un hommage spectaculaire à l'écrivain-aviateur disparu en Méditerranée il y a un demi-siècle.

Tous les tons, tous les angles, tous les registres ont été convoqués cette année pour célébrer *ad nauseam*, l'auteur du *Petit Prince* (« le Monde des livres » du 3 juin). L'idée marocaine, patronnée par Hassan II lui-même, d'invoquer le seul signe non encore sollicité – les rapports d'Antoine de Saint-Exupéry avec le monde arabo-berbère – avait parue quelque peu incongrue. Cet univers-là était-il autre chose qu'un *piment* de *couleur locale* dans l'œuvre littéraire du pilote ?

Yasmina Filali et ses « complices », pour nous persuader du contraire, nous ont renvoyés au texte et nous avons dû nous incliner : l'islam, la berbéritude, l'arabité, dans leurs versions sahariennes, ont plus profondémment touché Saint-Exupéry qu'un lectorat pressé ne le ressent généralement. Et il n'y a pas que des formules bien enlevées, comme celle de *Terre des hommes* sur le désert arabisé : *« Un Coran, qui n'est qu'une règle de jeu, change le sable en Empire »*. Le même volume – à travers l'histoire d'un Marocain noir réduit en esclavage par des coreligionnaires blancs puis racheté et libéré par Saint-Ex – contient une dizaine de pages sans moralisme ni larmoyance, uniques en leur genre par leur densité, sur la servitude en ce siècle dans des contrées alors d'obédience française ou espagnole ; quelques pages plus prodigues d'informations et d'enseignements que telle ou telle somme sur ce sujet.

BRUNO HADJ

Dans le désert, le buste de l'écrivain par Jean Letourneur.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page VIII

VACANCES

Du « tourisme social » au « tourisme vert », la Fédération nationale des gîtes de France (FNGF) a su vivre avec son temps. Elle affiche pour ce quarantième anniversaire, quivient d'être célébré, une belle santé : ses quelque cinquante *mille lieux d'hébergement reçoivent deux millions de* clients par an qui y passent au total près de trente millions de *journées de vacances.*

Permettre aux agriculteurs d'accéder à un complément de *revenus en louant* leurs *bâtiments* vacants, et offrir aux citadins des vacances peu coûteuses : tels étaient les principes qui devaient favoriser *« le développement du tourisme social »* selon Emile Aubert, fondateur de la FNGF (et président jusqu'à son décès en 1969). Alors que la France se relevait de la guerre, on cherchait déjà à revaloriser le patrimoine rural et à freiner la désertification des campagnes. *« Cet utile rapprochement du travailleur des villes avec le travailleur des champs »*, entamé en 1951 dans le département des Basses-Alpes – où Emile Aubert est sénateur – se poursuit rapidement dans toute la France, grâce aux subventions du ministère de l'agriculture.

Les Français sur les chemins du tourisme vert

En 1955, le premier guide recense cent quarante-six gîtes. On en compte plus de cinq mille dix ans plus tard. Aujourd'hui, avec les seize mille chambres d'hôte qui s'ajoutent aux quarante mille gîtes, la FNGF peut se targuer d'être le premier réseau européen d'hébergement de vacances à la campagne.



Aux bons gîtes


D.R.

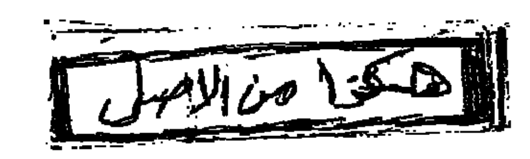
Pourquoi ce succès ? Pascal Boulet-Gercourt, directeur général de la FNGF, avance plusieurs raisons : *« Les citadins sont beaucoup plus coupés de la campagne qu'ils ne l'étaient il y a trente ou quarante ans. On avait alors presque tous de la famille à la campagne. Il y a aujourd'hui une volonté de retrouver ce lien à la terre qui s'est un peu perdu... La multiplication des petites vacances,* poursuit-il, *explique aussi pourquoi les gens ne se cantonnent plus au littoral comme c'était le cas lorsqu'on avait seulement trois semaines de vacances en été. »* Autre atout, selon lui : l'accueil plus personnel qu'à l'hôtel et des antennes de commercialisation dans chaque département ainsi qu'à l'étranger (Londres, Francfort, Amsterdam et Copenhague).

Conscient de l'apport à l'économie des régions (2,5 milliards de francs par an, dont 835 millions en devises), les conseils généraux ont encouragé le développement du parc en allégeant le coût de création d'un gîte (environ 250 000 francs) de près de 30 %. Ce don est octroyé contre un engagement du propriétaire (agriculteur ou non) à louer son gîte pendant dix ans. *« Les départements ont tout intérêt à faciliter l'ouverture des gîtes. En Lozère par exemple, c'est le tourisme rural qui a largement contribué au maintien de l'activité des maçons, artisans et commerçants »*, indique M. Boulet-Gercourt.

A l'intérêt pour le tourisme vert, déjà sensible dans les années 70, succède l'engouement pour l'écologie des années 90, en particulier chez les jeunes. Pour y répondre, la FNGF, le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Fédération des parcs naturels régionaux viennent de créer les « gîtes Panda », spécialement dédiés à la découverte d'une nature remarquable par ses richesses. Ce label n'est accordé par le WWF France que si le propriétaire s'engage à préserver la faune et la flore des environs avec l'aide des scientifiques des parcs naturels.

« Nous essayons de proposer des activités de plus en plus diverses, explique le responsable de la FNGF. *D'où la création de gîtes thématiques – chalets-loisirs, gîtes de neige, de pêche et, derniers nés, les gîtes d'équitation – ainsi que la mise en place de stages d'initiation par les propriétaires eux-mêmes (gavage d'oies, poterie, etc.) »* Le développement de la réservation et du paiement direct par Minitel, déjà en vigueur dans quarante départements, devrait également contribuer à attirer des clients. *« De très nombreuses délégations, en particulier du Japon et d'Europe de l'Est, viennent étudier notre expérience. Notre force est d'être à la fois une organisation nationale, décentralisée, et d'avoir un label qui garantit la même qualité dans toute la France »*, peut conclure M. Boulet-Gercourt. Tandis que de nombreuses délégations, du Japon ou d'Europe de l'Est viennent étudier l'expérience française.

Sylvie Lepage

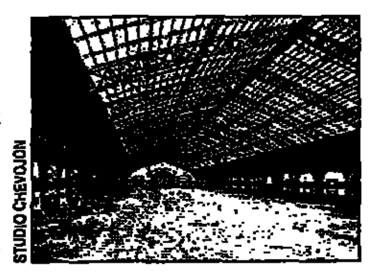


Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Sacré-Cœur et galerie des Machines

En présentant deux cents photographies inédites, issues de cent vingt années de travaux du studio Chevojon, la maison de La Villette dévoile un patrimoine iconographique ignoré, qui fait revivre certains « grands chantiers » d'autrefois : la basilique du Sacré-Cœur en travaux, la gare d'Orsay et la tour Eiffel ont été placées face à l'objectif de cette dynastie familiale de photographes : Albert, qui reprend en 1890 la direction du studio où il est entré en 1865, ses fils Louis et Jacques, à partir de 1925, puis Bernard et Gérard depuis 1970. L'architecture a été une des spécialités de l'entreprise, et c'est ainsi que l'on doit aux Chevojon de remarquables clichés de la galerie des Machines, construite sur le Champ-de-Mars pour l'exposition de 1889 et démolie en 1910 *(notre illustration)*. Du 29 octobre au 29 janvier, tous les jours


STUDIO CHEVOJON

sauf lundi de 13 heures à 18 heures. Maison de La Villette, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Métro Porte-de-la-Villette. Renseignements : 40-03-75-10. Entrée libre.

Mach 2 et retour

Tout le monde n'a pas les moyens de débourser 36 340 F pour un aller-retour Paris-New-York en Concorde. Beaucoup, en revanche, aimeraient voler à bord du fin oiseau blanc. Souhait qu'une association de passionnés, le fan-club du Concorde, s'attache à mettre à la portée du plus grand nombre. Le dimanche 20 novembre, le Concorde s'envolera de Roissy pour un vol de deux heures au-dessus de *l'Atlantique avec passage à Mach* 2 (deux fois la vitesse du son) et repas servi à bord. La journée commencera à 9 heures par une rétrospective de l'histoire du bel avion et s'achèvera à 17 heures après photographie d'usage, remise de cadeaux et concert tzigane. Une prestation originale, dont le tarif a été quand même fixé à 4 600 F. Réservations au 69-01-85-58 et au 60-75-70-22. *Il reste quelques places.*

La ronde des fruits

Des variétés anciennes ou ignorées de fruits et légumes, des plants d'arbres fruitiers introuvables ailleurs, des épices rares, des graines peu courantes, mais aussi des livres épuisés et des plats originaux : tout ce qui a trait aux variétés précieuses car à demi disparues sera offert au regard et disponible pour acquisition à la fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui de *Saint-Jean-de-Beauregard*, dans l'Essonne. L'automne s'est fait le complice du parc, du potager, du pigeonnier, des écuries et des cours pavées où l'on a balayé les feuilles mortes. Les 5 et 6 novembre, de 10 heures à 18 heures, dans le domaine du château, à 28 km au sud de Paris (entrée, 45 F). Accès au départ de Paris : N 118 à Pont-de-Sèvres ou A 6 *puis* A 10 à Porte d'Orléans. Dans les deux cas, sortie « les Ulis », D 35 en direction de Chartres puis fléchage. Renseignements au 60-12-00-01 sur le programme des conférences-projections et des démonstrations de greffe et de taille.

Promenade commentée aux Tuileries

Dans le cadre du « Temps des livres », manifestation organisée par le ministère de la culture, l'établissement public du Grand Louvre propose plusieurs animations dans le jardin des Tuileries. Ainsi le week-end des 29 et 30 octobre sera-t-il l'occasion d'une présentation d'ouvrages consacrés à l'environnement, de la tenue d'ateliers de jardinage et de sorties *commentées* destinées à découvrir le local Concorde, le préau, et la serre des Tuileries. Une conférence-promenade aura également lieu à partir de 16 heures (rendez-vous grille Concorde), le dimanche 30 octobre, en compagnie d'Anne-Marie Minvielle, chargée des réalisations culturelles, qui racontera « les Tuileries, hier et aujourd'hui ».

ÉTRANGER

Joseph Roth célébré à Vienne

A l'occasion du centenaire de la naissance *de Joseph Roth, le Musée juif* de Vienne consacre ses salles à l'écrivain, mort à Paris en 1939. Y sont détaillés l'enfance en Galicie de l'auteur de *la Marche de Radetsky*, sa carrière de journaliste en Allemagne et à Vienne, puis son exil, à partir de 1933, en France. Le musée présente également (jusqu'au 20 novembre) une exposition du reporter-photographe américain *Edward Serotta intitulée : « Survivre à* Sarajevo – Comment la communauté juive est venue en aide à sa ville ». Palais Eskeles, Dorotheergasse 11 à Vienne. Tél. : (43-1)-535-04-31.

Maurice de gammes en greens

Dans l'océan Indien, l'île Maurice se met à l'heure *des golfeurs* et *des mélomanes* : avec, du 18 au 25 novembre, le troisième Trophée Beachcomber (deux tours en stableford), à l'Hôtel Paradis (4 étoiles luxe), le seul, sur l'île, à disposer d'un dix-huit trous de compétition. Sur place, un « pro » chevronné, *Jean Garaialde, encadrera les participants*. Une semaine pour 12 800 F par personne en chambre double et demi-pension, avec l'avion de Paris, les *green fees* et l'accès aux activités sportives locales. En exclusivité dans les quatre cents agences du réseau Sélectour (liste au (1) 45-26-95-15). Les mélomanes, quant à eux, sont invités à assister, du 16 au 21 décembre, au *deuxième Festival de musique classique* « sous les tropiques ». Dans l'un des plus beaux hôtels de l'île, le Saint-Géran, et en compagnie d'Eve Ruggieri et de Pierre Petit, directeur de l'Ecole normale supérieure de musique. Seront présents : Alexandre Lagoya, Gabriel Tacchino, Patrice Fontanarosa, Mikaël Rudy, etc. Au programme de plusieurs voyagistes dont Atheneum, *Voyage à la une, La Fugue*, M. V. M. et le Quotidien Voyages. Renseignements au (1) 42-61-22-66.

Aïda en son temple


D.R.

Ecrasée de soleil, gorgée de cette lumière crue qui électrise les trois couleurs majeures, le bleu du Nil, l'ocre du désert et le vert des berges, Louxor engourdie attend le retour de jours *meilleurs*. Les bateaux-hôtels accouplés par dizaines le long des berges du fleuve témoignent, dans un état de quasi-abandon, de la désaffection des touristes, comme les hôtels à moitié vides. Louxor patiente et vaque à ses occupations. Elle fait son marché sur la grand'rue, où les marchands ambulants vendent épices, légumes, fruits et poissons du Nil encore frétillants. Et elle *accueille le voyageur avec des mots* aimables en pariant sur le succès de l'événement annoncé : il y a tout juste cent vingt-cinq ans, le khédive Ismaïl, vice-roi d'Egypte, commandait à Giuseppe Verdi un opéra spectaculaire pour fêter l'ouverture du canal de Suez et l'inauguration de l'Opéra du Caire. Ainsi naquit *Aïda*.

Restait à le présenter dans les lieux *mêmes où le compositeur italien avait* imaginé l'action de ce drame lyrique, un temple égyptien. En 1987, grâce à une production privée, *Aïda* fut donnée pour la première fois dans le temple de Louxor. Cette année, à l'initiative de l'Etat égyptien, l'opéra sera donné, du 26 novembre au 1er décembre 1994, dans la vallée des Morts, devant l'impressionnant temple de Deir-el-*Bahari, temple-sanctuaire de la reine* Hatchepsout, dont les terrasses successives et galeries à colonnades sont intégrées à la muraille rocheuse. La nouvelle production mise en scène par Vittorio Rossi, sous la direction musicale d'Enrico de Mori, interprétée conjointement par les orchestres symphoniques du Caire et de Vérone, annonce de grandes voix : Wilhelmina Fernandez dans le rôle d'Aïda, Giuseppe Giacomini en Radames et Alain Fondary en Amonastro. Des forfaits incluant billets d'avion, chambres d'hôtels ou cabines de bateaux permettent d'assister à la représentation. Ainsi Rev'Vacances (tél. : (1) 46-49-41-04, Minitel code 3615 Rev' Vacances) propose des formules « tout compris » pour trois jours, de 3 990 F à 7 200 F. Moyennant *supplément*, on peut réserver une chambre au Winter Palace (dans l'aile ancienne juste rénovée). On peut encore jumeler opéra et croisière sur le Nil, de 5 500 F à 12 500 F pour six, huit, neuf ou douze jours.

Fl. E.

Faucons d'Irlande

Michael Delvin officie à Ballymote, dans le comté de Sligo, au nord-ouest de l'Irlande. Propriétaire-instructeur du centre de Quarryfield House, il accueille des stagiaires à qui il enseigne, en cinq jours, les bases de l'art de la fauconnerie. On apprend ainsi à manier et à faire voler les rapaces avant de pouvoir, à l'occasion d'une journée de chasse, mettre en pratique les connaissances acquises. On peut aussi assister simplement à une chasse avec faucons ou suivre une initiation abrégée. Les stagiaires sont hébergés sur place ou dans les *bed and breakfast* locaux. Renseignements auprès de l'Office du tourisme irlandais (33, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 47-42-03-36) qui diffuse *notamment* une brochure *l'Irlande hors saison* pour qui souhaite découvrir ce pays d'octobre à mars.

Atlas grands et petits

Utiles aux voyageurs *mais aussi* à ceux qui aiment prendre, au jour le jour, le pouls de la planète, pratiques, didactiques ou ludiques, les Atlas. Parmi de nombreux ouvrages, ce *Petit atlas des pays du monde* (Editions Solar) qui, en 416 pages, 400 cartes et 500 graphiques, permet, pour 150 F, de glisser la planète dans sa poche. Véritable « fiche d'identité» du monde actuel, il fournit une présentation claire et concise de chaque pays à partir des données statistiques les plus récentes. *De son côté*, l'édition 1994 de *l'Atlas du monde* (Sélection du Reader's Digest) invite les Français à en finir une fois pour toutes avec leur talon d'Achille, la géographie, en se plongeant, pour 399 F, dans ce qui se veut un ouvrage de référence accessible à tous : 140 pages de cartes grand format (donc faciles à lire) en couleurs et récemment remises à jour, trente nouvelles *doubles pages thématiques illustrées* (montagnes, fleuves, volcans, déserts, activités économiques, villes, transports, etc.), 42 000 noms de lieux répertoriés dans un index où villes et fleuves figurent en français et dans la langue du pays ainsi qu'un index spécial pour la France et les pays francophones. A commander à son libraire. Disponible également à la librairie de Sélection du Reader's Digest, 212, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Londres-Express

Les réservations sont ouvertes pour la *liaison Paris-Londres en Eurostar :* 300 kilomètres à l'heure en France, 160 dans le tunnel, 140 en Angleterre en attendant que ce pays se dote des rails appropriés d'ici à 2002, l'Eurostar, le TGV spécialement construit pour filer à travers le tunnel sous la Manche, ne perd pas une minute. Foin des railleurs qui voient la bouteille à moitié vide : pour l'un de ses premiers *trajets – on allait dire « vols » inauguraux* tant le confort et le service à bord s'apparentent à ceux de l'avion – aller-retour au départ de Paris, le voyage s'est effectué à l'heure, à pleine capacité et sans à-coup. On peut donc prévoir que les passagers de cette liaison rapide, qui met le cœur de Londres à trois heures du cœur de Paris (à trois heures un quart de Bruxelles) et vice-versa, seront nombreux. D'autant que le prix, pour ceux qui profiteront des conditions spéciales offertes à tous, sera à peine supérieur au tarif le plus bas, celui de l'autocar. Quant aux claustrophobes impénitents, qu'ils se rassurent : les conditions de sécurité maximale sont réunies.

Il faut savoir, en effet, que les « tubes » ferroviaires enfouis à 50 mètres sous le fond de la mer sont au nombre de trois : un pour chaque sens et, entre les deux, un tunnel de service. Chaque tube est entouré de voussoirs en béton armé, indépendants et accolés qui, s'appuyant l'un contre l'autre, retiennent la poussée centrifuge à l'instar d'une clé de voûte. Le dispositif comprend également des portes coupe-feu entre chaque voiture, des stations de pompage reliées à des canalisations et, tous les 350 mètres, des rameaux de communication fermés par des portes de 750 tonnes pouvant relier chaque tunnel au tube central. Pour effacer l'impression d'enfermement, les parois sont invisibles, les vitres légèrement teintées des wagons faisant office de *miroir pendant les vingt minutes de la* traversée.

Que l'on considère la durée du trajet ou son prix, la comparaison joue en faveur de l'Eurostar. Le car reste le moins cher (540 F A/R) mais aussi le plus long (huit heures). L'avion abaisse ses tarifs (vol Nouvelles Frontières à partir de 650 F) mais ne peut rivaliser en durée, le temps nécessaire pour *aller* du centre-ville à l'aéroport rallongeant d'autant le voyage aérien. L'Eurostar est donc très compétitif. Par le bas grâce à son tarif Joker à 790 F pour un Paris ou Bruxelles-Londres aller-retour ; par le haut avec, en première, un repas servi à la place inclus dans le prix du billet (1 620 F A/R). La réservation, obligatoire, est dès maintenant ouverte dans les grandes gares *françaises* et, début novembre, sur Minitel 3615 SNCF (renseignements au 45-82-50-50). L'Eurostar entrera en service le 14 novembre avec, dans un premier temps, deux aller-retour par jour, du lundi au vendredi et, le dimanche, un aller simple au départ de Paris, Londres et Bruxelles. A noter l'attention portée aux voyageurs en fauteuil roulant qui bénéficient d'*emplacements réservés en première* classe, à un prix inférieur à celui de la seconde (960 F au lieu de 1 290 F A/R) et de chaises roulantes plus étroites leur permettant de circuler dans le train. Quant aux deux voitures-bar, elles serviront notamment, l'après-midi, le thé anglais de rigueur, avec scones et crème fraîche de Cornouailles...

D. T.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Service incompris

A notre époque, sorti d'une poignée de privilégiés, le seul moyen de se faire servir à table, c'est en public. Au vu et au su des voisins. Le serviteur est devenu serveur, la servante serveuse, et le maître d'hôtel n'officie plus au salon, mais en salle. De restaurant. A en croire une chronique du *Sunday Times* signée d'un vieil aristocrate anglais, c'est à notre comportement à leur égard que se mesure la bonne éducation. Ou la mauvaise. De loin la plus répandue, faute de repères et de traditions.

Exemple : vous passez le week-end à la campagne. Des *copains vous tombent dessus à l'improviste. Plutôt que de faire à* bouffer pour six, vous décidez de dîner dehors. Pas question de se taper encore une fois le routier du coin. Non, là, on fait la fête, OK ? Vous réservez à l'enseigne d'une maison bougies-bouquets, assez éloignée, bien achalandée, tenue serrée – ce n'est pas parce qu'il y a du travail qu'on peut en donner – par un couple. Lui est en cuisine. Elle en salle. Leur fille, leur fils souvent, diplômés en socio-psycho-chômage à la clé, donnent un coup de main en traînant les pieds. Ou encore un stagiaire à peine sorti de l'école hôtelière.

Vous arrivez affamés, après vous être appuyé cinquante bornes à vélo suivies d'un déjeuner ultraléger, histoire de ne pas se couper l'appétit, ce serait du gâchis. Et vous attendez interminablement 1) qu'on vous apporte la liste des vins : Pas d'apéritif ? Une bouteille de crozes-hermitage ? Je vais voir... 2) qu'on vous serve les hors-d'œuvre : Monsieur a commandé une daube, c'est long à préparer ! 3) qu'on accepte de prendre vos sous : l'addition ? Une *minute... Comptez quarante.*

Vous réagissez comment, vous ? Moi, je me rebiffe, une vraie harpie : Alors, ce menu c'est pour aujourd'hui ou pour demain ? Et cette demie Perrier, vous allez la puiser à la source ? Quant à l'addition, si elle ne répond pas à mon claquement de doigt, je me lève aussi sec et je m'en vais. Elle a vite fait de me rattraper, croyez-moi.

J'ai un ami, lui, c'est le contraire : il s'adoucit, une vraie compresse. Le garçon, il l'appellerait monsieur pour ne pas lui mettre le nez dans sa triste condition si toutefois il se permettait de l'appeler. Il éponge sans piper mot le pinard qu'un serveur maladroit lui a versé dans le cou puis remet sa serviette rougie, trempée sur ses genoux. Le malheureux est visiblement débordé, il ne va pas ajouter à son désarroi en lui demandant d'aller lui en chercher une propre. Sa viande est immangeable. Il l'avale sans en laisser un seul morceau dans son assiette. Ça risquerait de l'humilier, le chef !

Enfin quand je dis : j'ai un ami, c'est faux. J'avais. On était en train de dîner, la serveuse s'est approchée pour nous demander si ça allait. J'ai répondu avec une lâche agressivité : Non pas du tout ! C'est lent, c'est nul, c'est... Il m'a interrompue, plein de gentillesse condescendante : Tu ne te sens pas bien, ma pauvre chérie ? Tu veux que je te conduise aux urgences, service psychiatrie ? On ne s'est jamais revus.

VENTES

La dynastie des Talbot

Oubliées pendant plus d'un *siècle*, les poteries en grès de La Borne font aujourd'hui les délices des amateurs d'art populaire. Leur découvreur, François Guillaume, potier lui-même, chercha dans les années 30 à renouveler cet artisanat. Ainsi réunit-il des pièces témoin, dont il voulait garder la trace et s'inspirer sans les copier. Proposée à la vente le 12 novembre, cette collection est surtout consacrée aux créations de la famille Talbot, célèbre dynastie de potiers qui remonte au XVIIIe siècle.

Faits d'une pâte fine, dure et sonore, les grès diffèrent *des céramiques traditionnelles* par leur composition, dans laquelle entre du sable *ou du silex et leur cuisson* qui réclame une température plus élevée. On obtient un matériau vitrifié, qui peut se passer de couverte émaillée. A La Borne, village du Berry, l'habitude de fabriquer des objets usuels en grès existe bien avant l'émergence des Talbot, mais ils sont les premiers à donner une dimension artistique à cette production utilitaire.

Pichets, gourdes, bouteilles et pots de toutes sortes sont modelés par les membres de cette famille avec beaucoup d'originalité et une grande puissance d'expression. Avec *une prédilection pour les* formes anthropomorphiques, toutes leurs œuvres se dis*tinguent par leur élégance et* leur perfection technique, et, malgré leur parenté, Jacques-Sébastien (1769-1842), *Marie* (1802-1860 ?) ou Jean (1809-1873) ont chacun leur tour de *main*. Presque toutes émaillées, les pièces de prestige voient leur couleur varier du gris au brun et du jaune à l'acajou, généralement nappé de façon uniforme. A quelques exceptions près : un épi de faîtage de Jacques-Sébastien, en forme d'oiseau magistralement tourné, est coloré de gris ou de brun selon le relief pour faire ressortir la ligne. Signé d'une inscription et daté 1810, cet objet ornemental est estimé entre 20 000 et 25 000 francs. A l'inverse, une fontaine faite par Marie n'utilise pas l'artifice de l'émaillage, joue sur deux tons de terre, crème et brun. En forme de femme en costume Restauration, avec ceinture *et jupe plissée*, cette pièce d'une grande finesse se vendra sans doute entre *30 000 et 35 000 francs.*

Composé de plus de deux cents lots, cet ensemble met en scène la *société du XIXe* siècle, avec des personnages typiques ou curieux : une bouteille représentant un curé à tête grotesque, en émail jaune (estimé entre 7 000 et 10 000 francs), un pichet émaillé gris figurant un militaire avec épaulettes et tricorne à visière (estimé aux alentours de 7 000 francs) ou un pot à tabac en forme de tête de Turc, barbu et coiffé d'un turban (estimation entre 2 500 et 3 000 francs).

Catherine Bedel

▶ Saint-Amand-Montrond, samedi 12 novembre. Exposition sur place du 7 au 11 novembre, de 14 heures à 19 heures, et de 9 heures à 12 heures le matin de la vente. ▶ Hôtel des ventes du Boischaut, Me Maudieu, 57, avenue du Général-de-Gaulle, 18 200 Saint-Amand-Montrond. Tél. : 48-96-41-73.

هكذا من الأصل

EN VILLE/DUNHUANG

Grand-Rue Est-Ouest

Loin de Pékin, aux portes du désert, la rue principale de Dunhuang, étape obligée pour les voyageurs attirés par les fameuses grottes bouddhistes de Mogao, vit au rythme du renouveau des affaires. Jusque tard dans la nuit.



A quelques minutes du centre-ville, la dune géante domine Dunhuang.

Elle fend la ville du levant au couchant. A vrai dire, elle part de loin, de très loin, comme cette « route de la soie » qui fit naguère la célébrité de cette petite bourgade. La rue surgit du désert pour replonger dans le Gobi blanc, noir, géant. Un désert plat le plus souvent, sauf quand une dune immense vient coiffer le paysage. Celle de Dunhuang donne à la ville toute sa superbe.

Cela commence à l'est par un portique en lisière d'oasis. Les peupliers marquent l'espace et la limite des champs de céréales ou d'oléagineux. Maisons de brique crue si semblables aux *pueblos* d'Amérique du Sud avec leurs trois murs en forme de U et leur patio. Une vigne y pousse parfois ; un bassin d'eau rafraîchit l'espace. Des femmes accroupies, un châle rouge fluo sur la tête, souvent voilées, sarclent entre les jeunes pousses. De grandes briqueteries annoncent la vraie ville. Finie pour un temps la pierraille. Au sud, adossée à la dune, s'étend l'oasis proprement dite. Au nord, la Grand-Rue Est-Ouest, qui, ces temps-ci, explose en chantiers de construction.

Très vite, viennent à vous des bâtiments dressés à la va-vite dans les années 70-80. Puis deux virages après une ligne droite de plusieurs dizaines de kilomètres, où se croisent mollement des camions croulant sous des grappes d'hommes, des tracteurs, des vélos-pousse, bicyclettes, motos... Première rue latérale vers le sud en direction des tumuli, des marabouts qui bordent Dunhuang au pied de la dune, omniprésente.

Au second tournant, *Dong si Da Jie* (la Grand-Rue Est-Ouest) s'urbanise avec des « galeries d'art et d'antiquités » aux prix exorbitants – tissus, tapis, porcelaines bleu et blanc, pierres du désert, objets de pacotille, bijoux, bouddhas, éléphants de bois saisis en pleine copulation – attendent le touriste. Mais celui-ci se fait rare. Ceci explique peut-être cela. Ou bien l'apparente rapacité des commerçants du cru aurait pour cause cette inflation galopante qui touche les zones les plus reculées de Chine – Dunhuang est à plus de 2 500 kilomètres de Pékin –, et très certainement cette volonté du profit à tout prix qui caractérise toutes les couches de la société.

Le « centre-ville » est à deux pas. On y édifie à tour de bras de grandes bâtisses aux formes modernes et alambiquées, destinées elles aussi au négoce. Le grand. On l'aura compris, la Grand-Rue est vouée aux commerces en tous genres. Avec ses bistros, son marché, ses grands magasins d'Etat bien approvisionnés, quelques hôtels rustiques – le grand confort, c'est pour bientôt –, et un carrefour où trône la statue en béton d'une « *apsara* » jouant du pipa. La citation est évidente : la belle dont la tenue moulante vole au vent, est tournée vers les fameuses grottes bouddhistes de Mogao qui font vivre Dunhuang *(lire notre encadré)*.

De jour, la Grand-Rue semble ne receler aucun charme. A peine y perçoit-on une atmosphère de Far West. Simplement, les minibus proposant aux touristes hans (l'ethnie majoritaire) ou ouïghours la visite des grottes ont remplacé les chariots et les diligences. Quant aux destriers, ils ont deux roues et des pédales pour étriers. A l'heure de la sieste, le soleil écrase les volumes et rend les rares passants plus indolents.

Plus tard, vers 19 heures, le grand show se met en place. les marchandes de quatre-saisons s'installent d'abord, si la police ne vient pas les déloger. Elles portent des châles vert turquoise, ce même vert qui illumine les grottes de Mogao. Les étals de brocanteurs se rangent en bon ordre près d'un complexe en béton mi-hôtel mi-magasins, au cœur duquel se tient le plus grand marché couvert de la ville. Les joueurs de billard commencent leur partie à l'ombre du grand auvent. Les karaokés en plein air accrochent leurs premiers chalands. Des jeunes femmes trop fardées, au visage lunaire et aux lèvres pourpres, invitent les clients à déguster boissons et glaces.

Cet ensemble, auquel on accède en passant sous une porte cochère géante entre deux rangées de petites échoppes, est en fait la réplique vivante et moderne des caravansérails ces fameux khans qui parsemaient autrefois la route de la soie. Toutes les fonctions s'y retrouvent : le commerce, le gîte, le couvert, le plaisir. Peu importe que le béton ait remplacé l'habitat traditionnel : ce lieu *a priori* artificiel perpétue la mémoire et la vie de ces caravansérails, dont le seul nom évoque l'Orient. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes que de percevoir Dunhuang ou les autres oasis de la route de la soie comme la quintessence de l'Orient, quand vos pas vous portent vers l'ouest de la Chine. Ce cheminement par le Gobi jusqu'au désert du Taklamakan, où se couche en Chine le soleil, mène tout droit au cœur d'un haut Moyen-Orient à 10 000 lis (1) de cet Extrême qui a nom « pays du Milieu »... Ici, à 20 heures, alors que la nuit tombe sur la capitale, le soleil couchant illumine toujours la Grand-Rue.

Est-ce l'effet de la chaleur, de l'alcool que l'on peut voir en abondance dans toutes les épiceries ? Une rixe éclate au carrefour des grands magasins. Des jeunes sous influence se frappent à coups de tabouret. Le visage de l'un d'entre eux, apparemment en minorité, saigne. L'un de ses adversaires s'empare d'une bouteille de bière, hagard. L'assistance suit la scène avec un intérêt non dissimulé, sans prendre parti. Hommes et femmes se sont levés ; ils commentent, ne s'écartent guère malgré la violence des coups et les risques encourus. Il n'y a pas plus badaud que le Chinois. Un accident ? Une dispute ? Les voilà aussitôt rassemblés par dizaines pour assister au spectacle de la rue.

La police brille par son absence.

Des quolibets, des insultes s'échangent avant un retour au calme aussi rapide que l'attaque. Tout à l'heure, les protagonistes se passeront une poigné de yuans. Le vendeur de glace pilée, venu prêtre main-forte à son collègue, fait à nouveau tourner la roue de son pressoir. Une bagarre, quelle bagarre ?

Chacun vient déguster la glace au thé de fruit couleur de mangue. Un vieux hui, barbiche grise et bonnet blanc, lunettes avec verres fumés et montures dorées à l'ancienne, trempe ses lèvres en connaisseur. La Chine est imberbe sauf à son occident, où barbes, moustaches, colliers, poil long sont le plus souvent le signe de l'appartenance à une minorité d'origine musulmane, les huis, dont beaucoup sont très proches de l'assimilation, du moins en apparence car nombre de coutumes se voient préservées. Ils portent une petite calotte claire ou une casquette grise, la visière glissée sur le cou à l'heure de la prière.

Ainsi verra-t-on plus tard, dans la nuit noire, des petites taches blanches par dizaines, rassemblées pour voir tel film étranger où la retransmission en direct d'un match de tennis. Au crépuscule, a commencé un véritable *paseo* de piétons et de vélos noirs à l'ancienne mêlés aux modèles dernier cri et rutilants. Les chevauchent des ravissantes en robe rose ou blanche, des jeunes gens au corps lisse ou des vieux en costume mao comme on n'en fait plus.

Du plaisir d'être là, à l'approche de l'obscurité, à regarder la foule grandissante qui va arpenter d'est en ouest, une partie de la nuit, cette rue surgie du désert pour y retourner.

Tout le long, l'arcature haute des portes cochères crève l'alignement des façades de béton et livre enfin les places au cœur des îlots d'habitation. Ainsi renaît, sur l'ancienne route caravanière, l'esprit des khans. Au centre, la fontaine rafraîchit les auvents de toile blanche des petites échoppes. Tout est à vendre, tout s'achète : mercerie, outillages et boissons dès l'entrée ; puis les vêtements et les étoffes, les cotonnades, les soieries, les tapis, tous les tapis. Puis le marché aux fruits et aux légumes, et aux animaux. Puis les sacs et les bocaux d'épices. Toutes les épices, toutes les odeurs, toutes les couleurs. Puis les cantines avec leurs barbecues, chiche-kebab, les paniers dans la vapeur, les cheminées de plein air. Des hommes en sueur, torse nu, pétrissent les grands corps blancs des pâtes. D'autres étirent d'infinis spaghettis entre leurs doigts déliés ; des filles roulent sous les paumes de leurs mains des petits cannellonis.

Au-delà des tables où se succèdent rapidement les consommateurs toujours pressés d'en découdre avec la nourriture, au-delà des banquettes étroites où ils viendront s'allonger pour un repos tout aussi bref, flotte dans la lumière le vert exact de dizaines de billards.

L'échoppe du photographe brille de tous ses feux. Dans l'arrière-salle, d'énormes « projos » éclairent un décor de Dunhuang-Mille et Une Nuits. Ah ! le kitsch chinois. Entre les grottes fluorescentes et leurs dix-mille bouddhas, les caravanes de chameaux montant sur la Grande Dune, le vrai désert où des fils de paysans reconvertis en taxis se perdent parfois. Tintin n'est jamais loin.

Nuit noire. L'heure où tout chavire. Les chanteurs de karaoké blottis contre les murs de béton miaulent leurs mélodies lancinantes. Les cassettes des boutiques déversent force paso-doble. Chaque mini-manège possède sa propre ritournelle à la voix enfantine. Un petit éléphant vert, tout droit sorti des fresques voisines, fait le plein de bambins. Un court instant, toute la cité semble communier dans l'artère principale hier encore rue-village, demain rue principale d'une ville hérissée d'hôtels climatisés et de restaurants couverts d'ors et de miroirs. Demain, la ronde des avions gros porteurs venant de la capitale et d'ailleurs commencera. Pour le meilleur et pour le pire. Les grottes supporteront-elles cet afflux massif de gaz carbonique ? Déjà, les jours de grande affluence, une dizaine d'entre elles seulement sont ouvertes au public par peur des déprédations. Dix sur près de cinq cents recensées par Paul Pelliot au début du siècle.

A 23 heures, à Dunhuang, Grand-Rue Est-Ouest, on peut toujours siroter une bière bien fraîche, déguster une pastèque, se faire friser les cheveux ou pousser sa chanson. *« O temps, suspends ton vol »*, semblent souhaiter tous ces enfants, ces jeunes gens minces et gourmands de tout, ces vieillards tout sourire. Bientôt, ce petite peuple mi-campagnard mi-citadin retrouvera ses pénates, rêvera aux lumières de la ville et aux mille et un petits profits à venir. Grâce en soit rendue à Bouddha qui inspira ces grottes sublimes.

De notre envoyé spécial
Victor Chanceaux

(1) Un li = 576 mètres.

ART RUPESTRE

Le trésor de Mogao

Situées à 25 kilomètres de Dunhuang, les grottes de Mogao, l'un des hauts lieux de la Chine bouddhiste, se trouvent, comme la ville, à la confluence de deux parcours de la Route de la soie. On compte près de cinq cents grottes riches de peintures et de sculptures d'une beauté exceptionnelle : c'est dans l'une d'elles que furent découverts au début du siècle un ensemble de manuscrits dont une bonne part furent achetés par Paul Pelliot.

Les grottes sont accessibles en bus collectif pour 10 RMB (1) (mais gare au retour), ou en taxi (prix variable entre 60 et 100 RMB aller-retour). Billet d'entrée : 80 RMB, visite avec guide parlant français ou anglais comprise. Se munir d'une lampe de poche (location sur place). Compter une matinée pour visiter une trentaine de grottes. La seule jeune femme francophone – Mme Du – vous fera partager sa passion pour cet ensemble unique au monde. Chacune de ces grottes mérite une visite. Soit pour la qualité des peintures murales où figurent souvent des scènes d'une étonnante vérité, des paysages d'une grande beauté, sans compter les innombrables représentations du Bouddha, de certaines autres déités telles ces « apsaras » volantes ou des donateurs ; soit pour l'architecture de ces lieux ; soit pour certaines sculptures. La fraîcheur est en outre la bienvenue.

Les grottes de Binglinsi, encore appelées des Dix Mille Bouddhas, à 10 kilomètres l'ouest de Dunhuang. Peu visitées, plus rustiques que celles de Mogao, plus petites, elles sont peut-être plus émouvantes. D'autant que le guide, lui-même moine taoïste, a le don de faire découvrir certains détails et donne au visiteur le sentiment de remonter les siècles. Entrée : 30 RMB. Compter 100 RMB pour le taxi qui vous fera en outre visiter la passe de Yang-Guan, où défilaient jadis les caravanes et site d'une ville aujourd'hui disparue. L'oasis attenante a beaucoup de charme : séchoirs à raisins, architecture des maisons, abondance de l'eau.

Le fort de la passe de Yumen (Yumen-Guan). En taxi et si possible en 4x4. Prix : 500 RMB. A 90 kilomètres environ de Dunhuang. Compter six heures aller-retour. Excellente introduction au Gobi. le fort lui-même, seul vestige d'une hypothétique Grande Muraille, dresse ses hauts murs au-dessus du désert. Lieu de pèlerinage pour Taïwanais à la recherche de l'esprit des lieux et des ancêtres.

La Dune : à un quart d'heure en vélo de Dunhuang. Accès tout d'abord au lac de la Lune bleue (18 RMB). Location de chameaux pour faire le tour du lac (30 RMB). En supplément (50 RMB), promenade d'environ une heure sur la dune géante. Très belle vue sur ce méritable « massif », les tumuli, les marabouts le long de l'oasis en contrebas.

V. Ch.

(1) Pour *renminbi*, monnaie du peuple = 1 yuan = 0,60 franc.

► **A lire :** ***les Chemins du désert***, **de Yasushi Inoué, Stock, 1985.**

A la poursuite de l'été indien

Suite de la page I

Au nord d'Ottawa, seul l'immense parc de la Gatineau, aux allures de jardin anglais avec ses courbes bien dessinées, avait gardé ses couleurs. Comme les vilains sumacs, aux plumes d'oiseau rapace qui couvrent de leurs teintes éclatantes les fossés et les bords de route. Mais ceux-là feraient mieux de se taire.

La plupart des musiciens avaient donc foi avec leurs cuivres, leurs cordes, leurs instruments à vent et à percussion. Acteurs inconstants et pourtant fidèles de ces fêtes magnifiques mais trop brèves, les érables composent à eux seuls l'essentiel de l'orchestre. Sans eux, rien ne serait tout à fait beau, rien ne pourrait être parfait. Arrivent d'abord, souvent dès la troisième semaine de septembre, les érables rouges, dont la lumière intense et les branches dressées vers le ciel composent d'immenses bouquets de cerises claires. Ceux-là, dont le bourgeon extrême est sang, vivent en des lieux très humides, au bord des ruisseaux, des rivières, des marécages, mais se laissent souvent convaincre par les hommes de pousser en terrains moins extrêmes, sur la place d'un village, au centre de pelouses entretenues ou tout près de maisons blanches aux planches clouées à l'horizontale. Placés là, traversés de soleil, les grands érables soufflent au travers de fenêtres grillagées et ouvertes, de douces lumières roses dans des pièces aux cretonnes fleuries.

Au travers de fenêtres ouvertes...

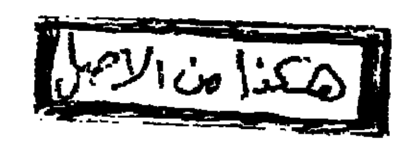
Les érables orange, *qui* savent laisser couler leur sucre et dont le bourgeon terminal est noir, sont des cousins proches mais peu assoiffés d'eau. Leurs couleurs sont moins humaines, moins composées, plus religieuses, parce que leurs lumières sont des faisceaux intenses qu'on dirait venus du ciel. Ils sont issus de la même famille, appartiennent au même genre, et leur arrivée est plus tardive. Retenus en vert quelques journées supplémentaires, ils ne sont vraiment présents qu'une huitaine de jours après leurs cousins des marécages.

Le ciel, qui modifie si complètement les grands érables, pourrait [illegible] accorder leur temps et leurs activités intérieures : échanges compliqués de lumières et de sucres constamment transformés, aspiration d'eau et évaporation. Mais seules quelques années parfaites les réunissent vraiment. Les rouges arrivent donc premiers, frappent leurs cuivres, embouchent leurs [illegible] trompettes, puis commencent à repartir alors que les érables aux feuilles orangées arrivent tout juste, demeurant jusqu'à la mi-octobre. Les spectateurs venus de loin pourraient leur en vouloir d'être ainsi désaccordés. Ils s'en abstiennent par ferveur, par reconnaissance aussi, pour les réussites grandioses des [illegible] années passées et celles promises des années à venir.

Un cousin discret, qu'on dirait venu d'Asie à cause de son tronc strié de bandes blanches et vertes, réunit parfois la famille, dissimule ses désordres, atténue ses individualismes : c'est l'érable de Pennsylvanie, aux feuilles à trois lobes, [illegible]

PHOTOGRAPHIES A. DU JARRIER

Les rouges arrivent premiers, frappent leurs cuivres...





grandes comme des mains, bien colorées de jaune, de rose, parfois de rouge, jouant des trois couleurs à la fois. Un personnage de taille moins imposante que celles de ses illustres parents, recherchant l'ombre légère, mais faisant le lien des habitudes et des couleurs. Rassurant en quelque sorte, et probablement indispensable.

Acteur secondaire mais bien présent, la grande famille des bouleaux prête tous ses jaunes, parfois très purs, souvent tachés : le bouleau blanc, le bouleau des Alleghanys aux odeurs de thé, souvent installé dans les érablières, le merisier rouge, authentique bouleau malgré son nom. Figurent aussi les hêtres américains, aux feuilles plus grandes et moins épaisses que celles de leurs cousins d'Europe, mais justement teintées de cuivre et de roux, les tilleuls, les hamamélis, les discrets amélanchiers, les petits sorbiers. Et puis, sans cesse agités et bavards, attendrissants par le mal qu'ils se donnent pour tout égayer, les trembles à petites et grandes feuilles, tapissant d'un jaune parfois très lumineux des régions tout entières.

Voilà donc l'orchestre tel qu'il est parfois rassemblé, auquel ne participent que rarement les grands chênes rouges, tardifs et fugaces, sombres de leurs rouges profonds ; pas plus que les immenses érables argentés, les « plaines blanches » du Canada, parfois colorés comme des pastels délicats mais irréguliers et imprévisibles. Un orchestre auquel manquent toujours les magnifiques tupelos, presque introuvables dans la forêt de transition qui les abrite mal, poussant plus au sud, aux Etats-Unis, dans la forêt mixte.

Introuvable au nord en cette deuxième semaine d'octobre, l'orchestre s'était peut-être déplacé avant de se séparer. En Estrie, la belle région située au sud de Montréal, adossée au Vermont américain, l'automne s'était attardé, mais sans réelle conviction. Cowansville, Knowlton, Sutton avaient vu passer le gros de la troupe huit jours auparavant, au soleil mais aussi sous la pluie. Il fallait donc aller au sud, beaucoup plus au sud, sous un ciel totalement bleu, réchauffé le jour par un soleil d'été, traverser le Vermont, chercher un moment à l'est dans le New-Hampshire, rattraper peu à peu des musiciens attardés, fatigués par des nuits claires et déjà pleines de gel : des chênes et des trembles, dans les *white mountains*, entre Lincoln et Conway, puis beaucoup de sorbiers de montagne en remontant vers Jackson et Gorham, le long du terrible mont Washington, au sommet duquel soufflent les vents les plus violents du monde.

Mais point de fêtes ici, pas plus que dans la partie nord du Vermont. Simplement des collines roussies à perte de vue, sur des milliers d'hectares devenus presque blancs de leurs bois dénudés, ces mêmes collines souvent haut placées qui les autres années couvraient l'horizon de tapisseries éclatantes, dissimulant dans l'épaisseur de leurs rouges et de leurs ors des vallées entières avec leurs villages. Les sorbiers souvent si beaux en Europe, qui vivent ici en altitude et bravent les grands hivers, avaient perdu leurs feuilles. Ce qui en restait ne cachait plus des troncs trop minces et malmenés par les froids passés. De temps à autre, solitaires et indifférents, d'immenses chênes couvraient de leur feuillage – presque rose à Jackson – l'entrée d'un village. Seuls demeuraient égaux à eux-mêmes, conformes à leur réputation de beauté tranquille, les grands pins Weymouth, aux troncs énormes, porteurs de branches horizontales, régulièrement distribuées.

Retour vers l'ouest et nouvelle descente à travers le Vermont. Ce fut à partir de Brattleboro, à la limite du Massachusetts, sur la route qui par Wilmington mène au vieux Bennington, qu'enfin la troupe fut vraiment rattrapée. Elle était incomplète, car tous n'avaient pas suivi, mais magnifique, composée de ses meilleurs éléments. Réapparaissaient dans leurs splendeurs les érables rouges si tôt enfuis du nord, les érables à sucre aux feuillages enflammés. Tous formaient à l'entrée des villes et des villages d'épaisses voûtes orangées, si accueillantes et chaudes qu'on y croyait voir des foules rassemblées et heureuses. Quel bruit et quel silence.

La grande fête était bien là, se développait dans le Massachusetts, à Williamstown, Pittsfield, Lenox. Mais c'est entre Holyoke et Amherst, au nord de Springfield, sur quelques dizaines de kilomètres, qu'une certaine forme de perfection se réalisait à nouveau : vieux villages, jolies maisons aux barrières blanches, grands arbres protecteurs. Cela durait jusqu'à Deerfield, puis s'achevait rapidement, un éclat particulier des couleurs disparaissant, dans les rouges d'abord, puis plus lentement dans les autres tons.

Que fallait-il faire ? Revenir en arrière et s'attarder pour prolonger ces instants de beauté ? Mais octobre s'avançait. L'orchestre allait descendre plus au sud, puis se séparer et disparaître pendant douze mois. Mieux valait continuer et revenir le chercher l'année prochaine, la veille de la première journée d'octobre. Pour le retrouver dès le lendemain, cela est certain.

De notre envoyé spécial
Alain Vernholes

ROUTES D'AUTOMNE

Du Québec à la Nouvelle-Angleterre

Malgré les couleurs de l'automne qui transforment l'est de l'Amérique du Nord en une gigantesque tapisserie bayadère, la Nouvelle-Angleterre ne ressemble pas au Québec : ni dans ses villes et villages, ni dans ses paysages, ni même dans le tracé des routes qui les sillonnent. Il y a dans le Vermont, le New-Hampshire, le Maine, le Massachusetts et dans tous les autres Etats de la Nouvelle-Angleterre une mise en ordre du paysage, un adoucissement de la nature, une sorte de confort physique, qu'on ne retrouve pas vraiment au nord, de l'autre côté de la frontière.

Le Québec est plus sauvage, plus brut dans la disposition des agglomérations, dans la construction des maisons, dans les couleurs, dans le tracé des routes qui ne s'embarrasse pas toujours de courbes harmonieuses ou savamment calculées. Seule l'Estrie (Eastern Townships), au sud-est de Montréal, ressemble à s'y méprendre au Vermont voisin. Ce que l'histoire explique, puisque c'est notamment dans cette région que les « loyalistes » émigrèrent après que les colons américains eurent proclamé leur indépendance en 1776 puis battu les Anglais en 1781.

Une bonne façon de visiter la Nouvelle-Angleterre et de découvrir sa différence est d'arriver d'Europe par Mirabel, l'aéroport situé au nord de Montréal. Une grande boucle qui pourra couvrir 2 000 à 3 000 kilomètres permettra de traverser (en une semaine) une partie de ce qui fut le berceau de la nation américaine, depuis l'arrivée des premiers pèlerins près du cap Cod en 1620 jusqu'à la guerre de 1812, second affrontement entre Anglais et Américains qui se déroula notamment sur les bords du grand lac Champlain.

Il est facile de gagner la frontière américaine à partir de l'aéroport de Mirabel, malgré la traversée de Montréal qui se fait par des voies rapides. L'avion de Paris arrivant généralement l'après-midi vers 16 heures (heure locale), on aura intérêt pour passer la première nuit, à gagner tout de suite. Knowlton, Georgeville sont de ravissantes petites villes, situées au bord de grands lacs. On les gagne en à peine plus d'une heure à partir de Montréal.

A partir de l'Estrie, on traversera la frontière juste après Highwater côté canadien. On pourra se diriger vers Lowell et Irasburg dans le Vermont par la 101 Sud puis la 58 Est. Cette partie de la route est très belle, traversant des paysages de collines boisées, parsemées de belles fermes accompagnées de leurs granges de couleur rouge ou brique. On s'arrêtera notamment à Craftburry-Common, un petit village tout blanc avec son terrain de sport au centre, sa poste, son école, sa librairie. Mais tous les autres villages alentour valent d'être visités : Walden, Cabot, Groton, Peacham, créé en 1776.

A partir de Groton, on pourra obliquer vers l'est et prendre la 112 Est vers Lincoln. On entre là dans le New-Hampshire et ses White Mountains – un des chaînons importants des Appalaches qui s'allongent du Maine jusqu'en Georgie sur des milliers de kilomètres. On gagne Conway, une toute petite ville garnie de jolis motels et de commerces de gros. La route est magnifique qui s'enfonce dans les montagnes les plus élevées de la Nouvelle-Angleterre. On gagnera, par la 302 Nord, North-Conway, qui est une élégante station de sports d'hiver, puis Glen, Jackson (villages-musées aux environs) et finalement Gorham après avoir approché le terrible mont Washington qui, avec ses 1 900 mètres, est l'un des endroits du monde où le vent souffle le plus fort. On peut gagner le sommet et découvrir par temps clair d'immenses panoramas.

La région est traversée de magnifiques vallées glaciaires, les *notches*, la plus belle peut-être étant la Pinkham Notch entre le mont Washington et la Wildcat Mountain, sur la 16 Nord passé Jackson. Mais toutes les autres *notches* valent d'être parcourues : la Crawford Notch notamment, qu'on trouvera sur la route 302 après Bartlett, retour de Gorham. La même route conduit à Fabyan et passe à Bretton-Woods où furent signés en 1944 les célèbres accords monétaires internationaux. La 3 Sud qui ramène à Lincoln traverse une autre vallée glaciaire, la Franconia Notch, classée parc d'Etat. Nombreuses splendeurs naturelles à visiter, notamment The Flume, un torrent encaissé, et The Bassin, une énorme marmite de 6 mètres de diamètre. Après ces paysages de montagnes et la boucle à l'est qu'ils imposent, recentrage par la 112 Ouest puis cap au sud vers la jolie et sympathique ville universitaire de Hanover.

On amorcera alors une nouvelle boucle, mais celle-là, vers l'ouest, pour visiter Woodstock sur la 4 Ouest, une ville de détente et de congrès, que le ciel et l'histoire ont manifestement favorisée, puisque tout y est beau, propre et gai depuis les boutiques et les galeries de peinture jusqu'aux voitures de police. On pourra ensuite découvrir dans les Green Mountains – un autre chaînon des Appalaches dirigé nord-sud et produisant le marbre du Vermont – la Green Mountain National Forest. Les paysages y sont, là encore, très beaux : gagner Rochester par la 100 Nord, puis traverser Ripton. Les merveilleux musées de Shelburne sont là tout près, mais tellement riches qu'il faut plus de deux jours pour les bien découvrir. On gagnera alors Brandon puis Manchester par la 7 Sud. Boucle dans la boucle, en direction est pour visiter les beaux villages de Jamaica et Newfane.

On gagne ensuite Brattleboro par la 30 Est avant de reprendre la direction ouest, passer dans Wilmington et gagner Benington pour visiter « old Benington » et son célèbre clocher-lanterne dont l'armature de bois vermoulue était en train d'être refaite. Benington joua un rôle important pendant la guerre d'indépendance : bataille y fut livrée et c'est de ses murs que partirent diverses opérations contre les Anglais, notamment l'expédition du fort Ticonderoga sur le lac Champlain tout proche.

Le voyage se poursuit en direction de Williamstown, située dans le Massachusetts, qui est l'une des plus jolies petites villes de Nouvelle-Angleterre. Williamstown, fondée vers 1750, aligne ses vieilles et magnifiques maisons tout au long de larges avenues, plantées d'arbres. C'est une ville étudiante, riche en musées et en collections (peintures).

Après avoir quitté la très belle Williamstown, on se dirige plein sud vers Pittsfield par la 7 Sud pour visiter le Hancock Shaker Village, une communauté Shaker fondée à la fin du XVIIIe siècle, abandonnée il y a vingt-cinq ans et maintenant transformée en musée. Lenox à quelques kilomètres de là est une jolie ville. Un peu plus au sud, on s'arrête à Stockbridge qui semble sortie d'une opérette, tant tout y est net et propre, à commencer par le célèbre et vieil hôtel The Red Lion, presque toujours plein.

La grande boucle ouest se termine via la 90 Est à Springfield. On peut de là faire un crochet en direction de Boston pour visiter Old-Sturdbridge, un village de la fin du XVIIIe, qui fut méthodiquement reconstitué par des historiens et dans lequel vivent de leur travail un petit groupe d'hommes et de femmes cultivant la terre, élevant des bêtes, fabriquant presque toutes les choses de la vie courante : chaussures, tissus, tonneaux, meubles...

Le retour vers Montréal à partir de Springfield se fera d'abord par la 116 Nord, qui à partir de Holyoke jusqu'au vieux Deerfield en passant par Amherst est l'une des plus jolies routes du voyage. On pourra flâner un peu dans cette belle région, parsemée de petits villages et de coquettes maisons avant de retrouver l'autoroute 91 Nord en direction de la frontière canadienne.

Al. V.

PRIX ET SERVICE

• La découverte de l'été indien et des couleurs automnales dans l'est du Canada et aux Etats-Unis ne s'improvise pas en quelques jours. Mieux vaut y réfléchir longtemps à l'avance et bien préparer son voyage, ne serait-ce que parce que le choix des dates est toujours un peu délicat et risqué. Les deux phénomènes – vive coloration des érables et retour de l'été pendant une dizaine de jours – ne correspondent pas toujours. Généralement ce que les Américains du Nord appellent « les couleurs » arrivent à partir de la fin de septembre pour s'éteindre progressivement à la mi-octobre. Ces deux semaines sont parfois pluvieuses. L'été indien qui voit la température vivement remonter et donne l'impression d'un deuxième été se produit plus tard, dans la deuxième quinzaine d'octobre, alors que la plupart des arbres ont perdu leurs feuilles.

• Une fois accepté le risque de pluies qui ne sont souvent qu'intermittentes se pose le problème des prix et des itinéraires. Nous présentons ci-contre un assez long voyage à travers la Nouvelle-Angleterre qui a le mérite de faire découvrir beaucoup de petites villes et villages parmi les plus beaux de cette partie des Etats-Unis. Mais il existe bien d'autres itinéraires. Aux amoureux des arbres, signalons l'*Arnold arboretum* situé dans la banlieue de Boston, l'un des plus célèbres dans le monde.

• Les prix sont abordables : on trouve des vols charters (ou des prix à dates bloquées sur les vols réguliers) Paris-Montréal-Paris pour 2 200 F ou 2 300 F. La location d'une voiture (réservée à partir de la France) pendant une semaine revient à 1 650 F pour un kilométrage illimité, 1 200 F pour un kilométrage limité à 200 kilomètres par jour. Bien s'assurer. Se souvenir que, charter ou pas, les voyages long-courriers réservent parfois de mauvaises surprises : un avion d'Air Canada est ainsi resté à la mi-octobre immobilisé pendant presque cinq heures au sol, à Montréal, pour un ennui mécanique, avec tous ses passagers à l'intérieur que l'on n'a pas fait redescendre au sol... Ce genre d'incident est tout de même rare et le plus souvent les choses se passent normalement.

• Quant à l'hôtellerie, les belles auberges blanches de style colonial étant assez chères (compter entre 700 F et 1 500 F pour deux personnes en demi-pension), on aura intérêt à pratiquer le *bed and breakfast*, infiniment moins coûteux malgré la diversité des tarifs qui avoisinnent le plus souvent 200 F à 300 F, au Canada, et 300 F à 600 F en Nouvelle-Angleterre, une région où les prix sont élevés.

Rabelais, naturellement

Depuis la naissance du livre, l'édition n'a jamais cessé de s'intéresser aux arts de la table. Et parfois avec bonheur.

Le lourd et lent charroi de l'Histoire qu'accompagne inexorablement la cuisine – telle la cavalerie des gendarmes à la mort du Prince – n'interrompt point les repas de cour, la musique, la splendeur concertante de la chapelle royale. Car Rabelais est un personnage officiel, familier du roi, protégé par Jean du Bellay. Jan des Entomeures – mirmidon inspiré, sinon marmiton – s'agite aux fourneaux pour activer le petit monde des cuisines, car il s'agit de combattre les andouilles.

Dans *le Quart Livre*, de Rabelais, on ne vit jamais dans la littérature occidentale tant de mots rassemblés pour dire le monde de la cuisine. Comme si Rabelais, a-t-on pu dire, voulait manger le monde. *« Frère Jan de ce pas es tentes des cuisines et dict en toute gaité et courtoisie aux cuisiniers : ventre sur ventre ne tient-on autre compte des vaillants cuisiniers ? Je seray votre capitaine. Nabuzardau vous sera comme mot de guet. »* *Le Quart Livre* est de 1548. Et le livre n'a pas de fin. Après la rencontre avec les *« Gastrolatres et leur dieu ventripotent »*, le festin continue.

Poitiers célèbre Rabelais autour de la date de 1494. Expositions, conférences, et un livre intitulé *Cuisine rabelaisienne* (1), recettes et citations des œuvres réunies, dont on peut apprécier l'élégance. Rabelais ne donne aucune recette de cuisine ; celles qui sont ici proposées sont mises à jour. Mais on reste perplexe devant les auteurs cités : Taillevent (1370), *le Ménagier de Paris* (1393), Platine (1474 et 1505 pour l'édition en « françoys »). C'est la sauce acide et épicée du Moyen Age qui nous est récitée.

Or, Rabelais, contemporain de François Ier, a fait trois voyages en Italie. Le mariage d'Henri II avec Catherine de Médicis va changer la table française. Les plantes de l'Amérique poussent tout juste au jardin. Les recettes de cette époque, rappelle Jean-Louis Flandrin, sont connues au travers de recueils destinés aux apothicaires, tel le *Thrésor de santé* ou bien, quelques années plus tard, le *Livre fort excellent de cuysine* (Lyon, 1555).

On ne peut s'empêcher de se souvenir du dialogue de Montaigne avec le cuisinier du cardinal Caraffa : *« Il m'a fait un discours de cette science de gueule... tout cela enflé de riches et magnifiques paroles, celles même qu'on emploie à traiter du gouvernement d'un empire » (Essais)*. Alors, cuisine du temps de François Villon, ou cuisine du beau roy François ? On ne sait. Il nous reste le trésor des mots : le *Quart Livre* et la réédition du *Ménagier de Paris* (Lettres gothiques, Livre de poche. 1994).

Souci des mots aussi chez Jean-Luc Hennig, avec un livre remarquable : *le Dictionnaire littéraire et érotique des fruits et des légumes* (2). D'emblée, l'auteur frappe fort : *« Nous ne savons plus du tout ce qu'une tomate, une aubergine, ou une grappe de raisins pourraient avoir à nous dire. Ce n'est pas seulement la nature qui est muette, c'est notre langue. Plus on en sait, en somme, sur les végétaux, plus notre rêverie paraît amorphe et insignifiante. »* Alors, d'*« abricot »* à *« vigne »*, l'auteur va, comme un commentateur humaniste, nous réciter les traits, les légendes, les histoires de ces plantes, mêlant le savoir botanique à la citation littéraire, le tout judicieusement lié afin de retenir par une histoire l'attention du lecteur.

C'est charmant, pimenté, souvent « rabelaisien ». Comme chez l'auteur de *Pantagruel*, où l'écriture devient une farce savante, Jean-Luc Hennig produit des textes proches de la poésie, où se jouent les mots et les choses. C'est un poème bucolique, bien propre à ce temps, qui fait un succès aux peitures virgiliennes de Poussin. La « Devinière » de Rabelais, les vignes de Chinon, le blason des fruits et des fleurs de ce dictionnaire galant et orné, sont autant de « niches écologiques » où prospère notre nostalgie de l'Arcadie.

Nostalgie aussi, avec *le Roman du potager* (3), *que nous content* Colette Gouvion et Marielle Hucliez. *Le jardin clos, c'est celui* du *Roman de la rose*, celui de l'abbaye de Thélème, où se conjoignent harmonieusement vie galante, active et intellectuelle. Ce pourrait être le jardin de Villandry ou la ferme de Millaucay (Loir-et-Cher), où sont cultivés les « légumes oubliés ». *Le Roman du potager* est un livre soigné, et dont le souci de fabrication, propre aux éditions du Rouergue, rejoint bien son objet, soit un historique succinct du jardin occidental, et la passion dont les chefs comme Olivier Roellinger ou Marc Veyrat apportent à cette recherche du Graal qu'est devenue la découverte du légume, ou du fruit mangeable, varié, d'espèce ancienne, et non calibré.

Ce livre est une invite. Invite à connaître l'histoire, invite à bien manger, invite à entreprendre soi-même la confection d'un jardin, invite à voyager aussi. Tous les jardins visitables sont recensés, région par région : de Forcalquier à Pérouges, de Pertuis à Yvoire, de Versailles (le Potager du roi) au *Jardin des Plantes* à *Paris*. *Tant* d'efforts pour restituer les « jardins d'amour », *cette utopie* ramenée d'Orient par les chevaliers.

Les livres de chefs ne nous ont pas habitués à l'utopie. Aux secrets de cuisine adaptés pour l'usage domestique ont succédé ces derniers temps les « beaux livres » qui tentent de saisir une société, ses coutumes, autour d'un auteur ou d'un peintre gourmand. C'est la série des Proust, George Sand, Monnet, Toulouse-Lautrec. Le dernier en date, à paraître ces jours-ci chez Albin Michel est *la Provence gourmande de Jean Giono* (189 pages). Textes, recettes et photographies sont ici rassemblés par sa fille, Sylvie Giono.

Mais les livres de chefs aussi évoluent. Les strictes recettes et les secrets autrefois bien gardés sont livrés au lecteur, et l'on donne à voir aussi par de belles photographies ou des dessins, les plats, les produits, le terroir. *Le Livre*, d'Olivier Roellinger (4) raconte l'aventure singulière d'un enfant du pays de Cancale qui rêve toujours de la marine à voile, celui de Marc Veyrat (5) est l'histoire d'un « fou de saveurs » capable de nous faire partager sa folie pour le gringet, ce vin rare et précieux, dont il accompagne les « tartifles de saumon et de pomme de terre à l'acha confit ». Le livre du chef-pâtissier de Fauchon, Pierre Hermé (6), atteint même, par le luxe de la conception de Yan D. Pennor's, la fulgurance des photographies de Jean-Michel Bloch-Lainé et la juste précision des textes de Marianne Comolli, le territoire de l'édition d'art dont la *maison* Larousse n'est pas coutumière.

L'ironie convient au pays des « Gastrolatres » nous rappelle judicieusement Rabelais. La bouffonnerie ne messied pas au monde des cuisines, et l'esprit de sérieux laisse toujours place au sourire. Max Jacob s'enorgueillissait de connaître *« Cent façons d'accommoder le riz bouilli au naturel »*. Tel autre se proposait d'apprendre l'anglais au homard breton, avant de le traiter « à l'américaine ». L'entre-deux-guerres inventait « la bisque du nouveau pauvre », la « soupe au perroquet » pour temps de chaleur, et « l'œuf à la coque à l'eau de neige » pour puriste.

Connaît-on encore la verve rabelaisienne de Marcel E. Grancher, l'auteur du *Charcutier de Machonville*, prix Courteline 1938, grand prix littéraire de Lyon la même année, le livre aux cent dix éditions ? Le gastronome peut être aussi le bouffon de l'histoire car l'art a toujours été de faire un pied de nez à la mort. *« Rabelais, naturellement ! »*

Jean-Claude Ribaut

(1) *Cuisine rabelaisienne*, CRDP Poitou-Charentes. 181 p., 120 F. Renseignements sur les manifestations du demi-millénaire de Rabelais, tél. : 49-60-67-64

(2) *Dictionnaire, littéraire et érotique, des fruits et légumes*, de Jean Luc Hennig. Albin Michel, 1994, 514 p., 160 F.

(3) *Le Roman du potager*, de Colette Gouvion et Marielle Hucliez. Editions du Rouergue. 1994, 248 p., 250 F.

(4) *Le Livre*, d'Olivier Roellinger. Editions du Rouergue, 1994, 318 p., 450 F.

(5) *Fou de saveurs*, de Marc Veyrat. Hachette, 1994, 191 p., 258 F.

(6) *Secrets gourmands*, de Pierre Hermé. 1994, 240 p., 390 F.

Toques en Pointe

Hédiard

Parfum des îles, atmosphère de bazar – très bon genre – oriental, le nouvel agencement de la maison Hédiard créée en 1854 est particulièrement réussi. Alain Ducasse a supervisé les choix culinaires. J'ai goûté un *jabugo*, jambon d'Espagne – épatant – et une *« queue de bœuf braisée, désossée, jus-sauce et garnitures de la cuisson, cardons fondants à peine gratinés aux sucs de viande »*. Bien nommer les plats est le commencement de l'art. Celui du jeune cuisinier est digne de cet énoncé. Vrai pâté en croûte-salade d'automne (60 F). Les poissons sont à 100 F, les viandes à 110 F. Au total, l'addition reste autour de 200 F à 250 F. Service féminin et souriant. On peut déjeuner ou dîner au bar.

▶ Paris. 21, place de la Madeleine (75008). Tél. : 43-12-88-99. Fermé le dimanche.

La Petite Bretonnière

L'on connaît l'huître chaude et sa *duxelle de champignons, apprêt classique* s'il en est, mais les langoustines *à la crème de haricots blancs et* l'assiette de coquillages aux zestes d'*orange, que propose Alain Lamaison*, invitent à cette « modernité » des *goûts que sait si bien offrir ce jeune* chef. La surprise, c'est encore « *comme une tête de veau...* », qui renouvelle le genre avec ses légumes confits *ou bien les noix de saint-jacques* confortées par la saveur du jambon de Bayonne. Avec le rôti de biche sauce grand veneur qui appelle la profondeur d'un madiran, on fera honneur à cette table de haut goût, *dont les amateurs se donnent* l'adresse de bouche à oreille.

▶ Paris. 2, rue de Cadix (75015). Tél. : 48-28-34-39. Fermé dimanche et samedi midi.

L'Amanguier

Cinq restaurants sous la même enseigne, ayant la même carte (mis à part les plats du jour) et qui disposent chacun de leur équipe de cuisine et de leur autonomie d'achat, c'est le pari insolite de Patrick Derdérian, lancé il y a une quinzaine d'années. Aujourd'hui les cinq « Amanguier » assurent entre mille et mille deux cents repas par jour, sans service d'achat, sans cuisine centrale. Le principe est simple : une nourriture légère dans le décor plaisant d'un vrai restaurant dirigé par une femme. Alors, pourquoi bouder son plaisir ? Les petites ravioles aux herbes fraiches ou bien le flan de champignon à la tomate et au basilic, le poulet fermier à l'estragon et ses macaronis en cocotte et la tarte maison au chocolat amer, sont l'un des nombreux choix du menu à prix unique : 115 F. La performance va jusqu'à proposer l'excellent château-faugères, grand cru saint-émilion (1989), de Corinne et Peby Guiset à 130 F la bouteille.

▶ Paris. 51, rue du Théâtre (75015). Tél. : 45-77-04-01. 20, boulevard Montmartre (75009). Tél. : 47-70-91-35. 46, boulevard Montparnasse (75015). Tél. : 45-48-49-16. 43, avenue des Ternes (75017). Tél. : 43-80-19-28. Tous les jours. ▶ Neuilly. 12, avenue de Madrid (92200). Tél. : 47-45-79-73. Tous les jours.

Wally le Saharien

Wally le nomade avait disparu, rentré au pays, près de Djanet. Il est revenu, *s'est installé sobrement voilà quelques* mois ; il s'agrandit déjà, et ouvre une boutique de produits à emporter. Rien n'a changé dans l'immuable menu de caravanier du désert ; l'*harira*, un potage parfumé précède la *pastilla* enroulée et les sardines farcies. L'agneau au four et les *merguez* – délicieusement aromatisées – sont accompagnées de la semoule de blé dur – oui, c'est la graine, le couscous ! – mais sans la cohorte des légumes aqueux, du bouillon recuit et de l'harissa du diable. Quelques piments sont là pour réveiller votre palais et pour le décor. Les desserts sont plein de miel, de soleil. Wally est un sage ; sa cuisine paraît intemporelle, ses saveurs sont celles de la Méditerranée ; c'est notre patrimoine commun. Menu unique, parfait à 230 F avec le thé à la menthe. Vin d'Algérie à 95 F la bouteille.

▶ Paris. 36, rue Rodier (75009). Tél. : 42-85-51-90. Fermé le dimanche.

Aux îles Philippines

Nora Daza aussi est une récidiviste. Nous connûmes ses restaurants rue de Pontoise, déjà, puis rue Lagrange. La cuisine philippine, c'est la table de riz ouverte aux influences malaises, indiennes, chinoises et... espagnoles. Autour du riz blanc immaculé, votre table se garnira de *kuhol bicol*, escargots au lait de noix de coco ; d'un cassoulet de fruits de mer, saint-jacques, crevettes, moules et poisson ou bien d'un *pato binodo*, c'est le canard mariné aux herbes et cuit au four. Plusieurs plats acidulés sont autant de saveurs rares pour palais occidentaux. *Mais la maîtresse de maison connaît* son affaire : l'ensemble est aussi doux *et charmant que* l'accueil des jolies hôtesses. Menu 78 F et 120 F. A la carte 180 F environ.

▶ Paris. 9, rue de Pontoise (75005). Tél. : 43-29-39-00. Fermé le samedi midi et le dimanche.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

JEUX

PHILATÉLIE

L'école des timbres

La délégation de La Poste en Bourgogne-Rhône-Alpes est à l'origine d'une animation pédagogique intitulée « Le timbre, chemins de la découverte », destinée aux élèves des classes de CM2. Elle prendra fin en mai 1995.

Une équipe composée d'enseignants, de conseillers pédagogiques, de philatélistes et de postiers a choisi six thèmes inscrits au programme scolaire en géographie, arts plastiques, activités artistiques, français, instruction civique et histoire contemporaine. Pour chacune de ces disciplines, une animation pédagogique s'appuie sur le timbre et la philatélie.

Un ensemble – d'un prix de revient unitaire de 75 francs – est offert gracieusement aux professeurs qui en font la demande auprès de la direction de La Poste de leur département. Il comprend : un cahier de vingt-quatre pages en quadrichromie proposant une histoire du timbre et traitant des thèmes retenus, un jeu de questions-réponses, des planches d'information sur La Poste (les services publics sont au programme des classes de CM2) et le « mail art », un travail collectif à réaliser chaque mois, dont un jury récompensera la meilleure œuvre ; un timbre-puzzle sur Pierre de Coubertin ; une fiche de conseils philatéliques ; une série de diapositives présentant des collections thématiques de timbres sur le chien, le sport et le travail.

Ce matériel transforme le timbre en un véritable instrument de connaissance et en un matériau de sciences sociales et de mémoire en prise avec la vie. Cette opération menée par Marie-Claude Augay, chargée de la communication de La Poste à Lyon (1), s'est « nationalisée » devant le succès rencontré localement. Sur les vingt mille classes de CM2 que compte la France, près de huit mille se sont déjà manifestées.

Succédant à la brochure « Il était une fois La Poste » destinée aux classes de CM1 et de CM2, au concours Mini-Plume, aux 1 500 mallettes philatéliques pédagogiques diffusées annuellement par l'Association pour le développement de la philatélie (2), La Poste et l'école font décidément bon ménage...

Pierre Jullien

(1) La Poste, délégation Bourgogne-Rhône-Alpes, Direction commerciale, 69267 Lyon Cedex 02.

(2) Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, BP 156, 75755 Paris Cedex 15.

En filigrane

Les premiers timbres palestiniens. – La Palestine a émis ses premiers timbres en août



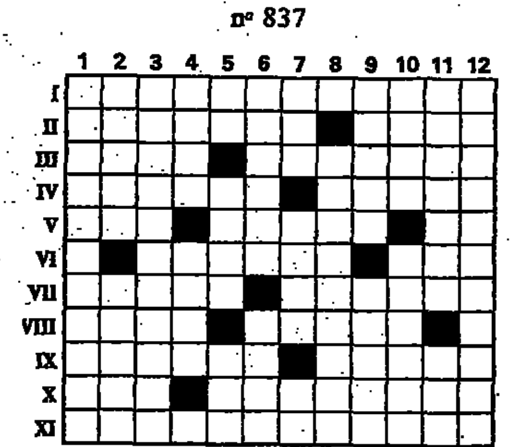
et septembre : cinq drapeaux, huit vues de Jérusalem et six timbres de service (distribution Champion, Paris-Montholon, BP 3, 75430 Paris Cedex 09).

Ventes. – Vente à prix nets Behr (Paris, tél. : 42-97-42-62). Dispersion d'une collection de l'émission de Bordeaux de 1870-1871.

Vente sur offres Renon (Paris, tél. : 42-25-58-20) clôturée le 10 novembre. Classiques de France, colonies et monde entier. Catalogue sur simple demande.

Mots croisés

nº 837



HORIZONTALEMENT

I. Et pourtant il est toujours fourré dans les manuels. – II. C'est parfois un infatigable épistolier. A sa place à l'orchestre. – III. Si je vous donne le mien, c'est par scepticisme. On veille sur l'Etat à sa place. – IV. Phénomène. Fit entendre la correction. – V. C'est tout un poème. L'étranger. Dans l'ère. – VI. Fis vivre dans les privations. Arma l'URSS. – VII. Planche. Fait la différence. – VIII. Fait partie du charisme. Pas bien méchant. – IX. Pour le bouquet ou l'herboriste. A le mérite de l'originalité. – X. Supprime. Vit au loin ou sonne ainsi aux oreilles. – XI. Caricaturent.

VERTICALEMENT

1. Non conformiste jusqu'à l'excès. – 2. Union. Pronom. – 3. Un bulletin redouté par les cancres. – 4. Vécut la Berezina. Va tenter le chaland. – 5. Article. On la dit comestible. Poème. – 6. Il se fait en saison. C'est pour l'Est qu'elle doit travailler. – 7. Participe. Reste dans la balance. Ancien sauveur. – 8. Identifiées ou non, elles volent. – 9. Fait son travail souterrain. Possessif. – 10. Algue. Hebdomadaire, bizarrement. – 11. Déballais. On vient de préparer le nouveau. – 12. Firent compliment.

SOLUTION DU Nº 836

Horizontalement

I. Cinémathèque. – II. Analysa. Banc. – III. Rébus. Part. – IV. Aga. Tracassa. – V. Cabrée. En. Ul. – VI. Tu. Ergs. Laça. – VII. Examinateurs. – VIII. Speech. Tes. – IX. Inclus. Amère. – X. Emois. Inouïe. – XI. Littératures.

Verticalement

1. Caractériel. – 2. Inégaux. Nmi. – 3. Nabab. Ascot. – 4. Elu. Remplit. – 5. Mystérieuse. – 6. As. Règnes. – 7. Tapa. Sac. Ia. – 8. Ace. Thant. – 9. Ebranle. Mou. – 10. Qats. Auteur. – 11. Un. Sucrerie. – 12. Echalassées.

François Dorlet

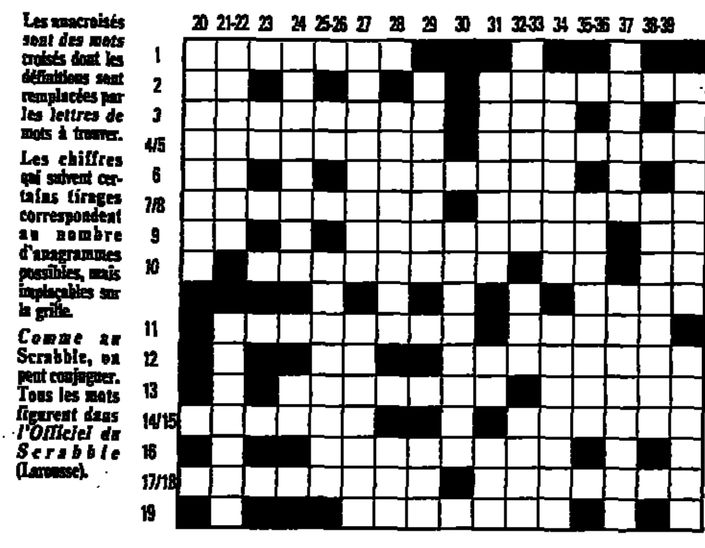
Anacroisés (R)

nº 838

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. ACRRUUX. – 2. DEEMNPR. – 3. AAEEILSV. – 4. EEFGINTU. – 5. AIIORSZ. – 6. AACLRSS (+ 1). – 7. AAGIILSU. – 8. AEIIKNR. – 9. AEEGILLN (+ 1). – 10. EERSSSST. – 11. AEGNRSUU. – 12. AABEMORZ. – 13. BIOORSS. – 14. DEIMSU. – 15. EIMNSV. – 16. ADILOOPR. – 17. ACEHLMNO. – 18. BEEILNN. 19. BEEEINR.

VERTICALEMENT

20. AACEHTUX. 21. EEIRTTV (+ 1). 22. CEEHPSS. – 23. AEILQRTU (+ 1). – 24. EEGOPRRU. – 25. EILNRSUU. – 26. EILORSS (+ 1). – 27. AEEEGILS. – 28. DEEESSS. – 29. EEGILMRU. – 30. AEILMSZ. – 31. AADEMRR. – 32. AEGIPSU. – 33. ADEILPR (+ 1). – 34. EKNNOORT. – 35. EILNOR. – 36. AEIMNRTV. – 37. ABDEEILN (+ 1). – 38. DEINNOSU (+ 1). – 39. EEISSU (+ 1).

SOLUTION DU Nº 837

1. ECOLIERE. – 2. PIFANT. – 3. RESONNE. – 4. PACIFIA. – 5. REMPART. – 6. PERAMELE, marsupial d'Australie. – 7. NAUCORE. – 8. NONIDIS (DINIONS). – 9. GUERILLA (AGUILLER). – 10. FENETREE. – 11. ADIANTE (ANATIDE). – 12. VIVRONT. – 13. SABEENS. – 14. HIEMALE. – 15. TRANSIR. – 16. RISETTES (SERTITES). – 17. PINENE (PENIEN). – 18. EPLOIE (POILEE). – 19. EUSSIONS. – 20. INDEFINI. – 21. SAUNES (NUASSE SENAUS). – 22. TALLERA (LATERAL). – 23. ODYSSEE. – 24. ERUPTIF. – 25. HOTTEUSE. – 26. CEREALES (LACEREES RECALEES). – 27. THALLIUM. – 28. LOSANGES. – 29. INCONNU. – 30. MOUTURES (MOURUTES). – 31. ENRENERA. – 32. MIXEES. – 33. REELIRE. – 34. MEDIEVAL. – 35. IBERIEN (BINERIE). – 36. PANSLAVE. – 37. INUITS (NUISIT). – 38. ADRESSES. – 39. IONIENS. – 40. CORANS (ARCONS CORNAS). – 41. TEILLE (TILLEE). – 42. AFFOLANT. – 43. CERNURE (ENCREUR). – 44. TAPETTE. – 45. VASISTAS.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)

nº 458

LES COUSINS GRECS

Pour Victor Hugo, le Y est un embranchement entre deux routes. Pour vous scrabbleur, cette lettre chère (et souvent coûteuse) vous met vous aussi devant un choix douloureux. Si vous en faites une consonne, vous tomberez sur des valeurs sûres : les verbes RAYER, LAYER, PAYER, avec leurs nombreux rajouts initiaux. Au cas – le plus fréquent – où il faut faire du Y une voyelle, nous vous proposons de faire vos recherches à voix haute : avec le tirage DELYCAT, par exemple, si vous prononcez « délycat », vous avez une bonne chance de trouver DACTYLE, pour peu que vous ayez mémorisé à l'avance un cousinage entre DÉLICAT et DACTYLE. Nous vous proposons donc une série de mots « avec I ». A vous de trouver les cousins « grecs » correspondants en transformant le I en Y (tous les cousins commencent par un A, un B, un C ou un D).

ACONIERS - AMICALE - ANALITÉS - ANEROÏDE - CIMAISE - CIPRIÈRE - COLITE - COLLIER - DÉLIAIS - DÉLICATE - DÉMINAIS - DÉMINAIT - DÎNÂTES - DOMINA - INABRITÉ - IOULÂTES - MICROBE - NÉGOCIER - RINCEAU - SALACITÉ - SLICER - SOMALIE - TITUBERA.

Même exercice, mais les mots « avec Y » à trouver sont plus rares. LATOMIES - RECOPIAS - TRICOTAS - PIOCHES - INCITES - INCITÉES - STOÏCIEN - BRIDÂMES - SÉDUIRA - IODISMES - PINÈDES - DÉSISTAI - ÉDITIONS.

Paradoxalement, certains mots « avec Y » (par exemple les mots en « CYCL- ») sont plus faciles à trouver que leur cousin « avec » I. Donc, exercice inverse. Exemple : BUTYLES. Solution : SUBTILE.

ACOLYTE - CLYSTÈRE - CYCLANE - CYCLÈNE - CYCLONE (à suivre).

Michel Charlemagne

Solutions : 1. CYANOSER - AMYLACÉ, E (AMIDON) - ANALYSTE - AÉRODYNE - CYMAISE - CYPRIÈRE - COTYLE - COLLYRE - DIALYSE - DACTYLÉE - DYNAMISE - DYNAMITE - DYNASTE - DYNAMO (cf. « monday ») - BARYTINE - AUTOLYSE (ou LOYAUTÉS) - CORYMBE - CRYOGÈNE - CYANURE - CATALYSE - CRÉSYL - AMYLOSE - BUTYRATE.

2. ATMOLYSE, séparation des constituants d'un mélange gazeux - CARYOPSE, fruit sec, ou COPAYERS - CRYOSTAT - CYPHOSE, déformation de la colonne vertébrale - CYSTINE, acide aminé - CYSTÉINE - CYTOSINE, base chimique, ou CITOYENS - DARBYSME, secte protestante - DARBYSTE - DASYURE, marsupial - DYSOSMIE, trouble de l'olfaction - DYSPNÉE (de la respiration) - DYSTASIE (de la station debout) - DYSTONIE (du tonus musculaire).

3. TEOCALI, pyramide précolombienne - TRISCÈLE ou TRISKÈLE, motif décoratif celtique - CALCINE - LICENCE - CONCILE.

Club de Chusclan (Gard), 29 août 1994.
Tournois le lundi à 14 heures.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	NEDAENX			
2	D+IMOFAR	ANNEXE	H 8	50
3	EDRNSAL	DEFORMAI	13 G	88
4	LN+FAQTO	DESANNEXERA	H 5	63
5	Q+IUELAC	LOFANT	O 8	44
6	ESDNELO	ALCAIQUE (a)	15 H	104
7	N+T?EBOR	DOLEES	G 6	24
8	ESVTHUT	OBSER(V)ENT	11 E	90
9	HT+VCOBE	VETUS	12 A	26
10	BO+LUSNR	CHEVET	B 10	40
11	YIRNI?M	BLONDEURS	6 C	66
12	IMR+AGUI	INL(A)Y (b)	D 4	46
13	WZAOLSE	MUGIRAI	N 2	74
14	WALS+ETP	OTEZ	15 A	69
15	P+EMEAHK	TALWEGS	4 I	36
16	EEHMP+TR	KA	M 7	45
17	HMPR+UIE	ETETE	C 11	27
18	MPRUI+JA	HUE	3 M	24
19	MPIA+GUE	JURY	8 A	60
20	PIE+IPSI	MAGNUM	L 8	29
21	EIPI	SIPOS	E 8	28
		PERI	14 F	21
				1054

(a) CLIQUERA, 14 B, 96 - CLANIQUE, 10 E, 85. (b) ou BO(I)SERENT, REBO(I)SENT, BO(S)SERENT, BO(U)SERENT. Pour moins cher : sur DE : DÉBOR(D)ENT... - sur LA : ELABOR(E)NT - sur EN : BORNE(R)ENT...
1. Denise Bonijol 894. 2. Josiane Chapuy 875. 3. Chantal Thiéry 813.

Echecs

nº 1610

LLOYDS BANK MASTERS OPEN, LONDRES 1994

Blancs : A. Morozevitch.
Noirs : M. Hebden.
Gambit du centre.

1. é4	é5		15. Ca4 ! (i)	Da5
2. d4	éxd4		16. Fxf6	Dxa4
3. Dxd4 (a)	Cç6		17. Cç3 ! (j)	Fxç3
4. Dé3	Cf6 (b)		18. Fxç3	Cé3 (k)
5. Cç3 (c)	Fb4		19. b3	Dxa2
6. Fd2	0-0		20. Td2	Da3+ (l)
7. 0-0-0	Té8		21. Fb2	Dé7
8. Dg3	d6 (d)		22. Fé2 (m)	dxé4 (n)
9. f3	Cé5 (é)		23. Fxé4	Dxé4
10. h4 !	ç6		24. Dg5 ! (o)	Cd5 (p)
11. h5 !	d5		25. Txd5 !	Dxd5
12. Cg-é2	Cç4 (f)		26. Df6 ! (q)	Rf8
13. h6 !	g6		27. Fç4	abandon (r)
14. Fg5 (g)	Dh6 (h)			

NOTES

a) On ne voit plus souvent, de nos jours, dans les tournois importants, ce gambit du centre dont J. Mieses s'était fait une spécialité, voilà plus de quatre-vingts ans. Naturellement, cette sortie de la D dès le début de la partie ne peut avantager les Blancs et n'est pas recommandable. Cependant les Noirs doivent jouer avec une grande précision et se méfier du passage de la D blanche en g3 via é3.

b) Contre Mieses en 1913 à Scheveningen, Alekhine répondit prudemment par 4..., Fé7. Après 5. Fd2, Cf6 ; 6. Cç3, 0-0 ; 7. 0-0-0, d5 ! ; 8. éxd5, Cxd5 ; 9. Dg3, Fh4 ! ; 10. Df3, Fé6 ; 11. Fé3, les Noirs sacrifièrent la D pour une T, un C et un pion par 11..., Cxç3 ; 12. Txd8, Cxa2+ ; 13. Rb1, Taxd8 et gagnèrent brillamment.

c) La variante 5. é5, Cg4 ; 6. Dé4, d5 ! ; 7. éxd6+, Fé6 ; 8. Fa6, Dxd6 ; 9. Fxb7, Db4+ ; 10. Dxb4, Cxb4 tourne, finalement, en faveur des Noirs.

d) Une vraie faute, déjà commise par Spielmann contre Mieses en 1914 ! L'avance passive du pion d permet aux Blancs d'obtenir sans contrepartie une pression sur le roque ennemi, la D étant particulièrement bien placée en g3. Les Noirs devaient s'emparer du pion é4. La prise 8..., Cxé4 est mal vue des théoriciens à cause de la suite 9. Cxé4, Txé4 ; 10. ç3, Ff8 (ou 10..., Fd6 ; 11. f4 !) ; 11. Fd3, Té8 ; 12. Cf3, qui donne aux Blancs, selon Keres, une compensation suffisante pour le pion perdu. Sur la réponse correcte 8..., Txé4 !, on aimerait bien connaître l'idée des Blancs (si 9. Cxé4, Cxé4 et les Noirs retrouvent la qualité avec un pion de plus).

é) Ou 9..., Fé6 ; 10. Ch3, Dé7 ; 11. Cf4, Ta-d8 ; 12. Rb1 avec avantage aux Blancs (Mieses-Spielmann, 1914).

f) Et non 12..., dxé4 ? ; 13. Fh6.

g) L'affaiblissement des cases noires du roque est désormais la principale source des difficultés des Noirs.

h) Lesquels ont probablement placé leurs espoirs dans ce déclouage et cette menace sur le pion b2.

i) Plus fort que 15. Fxf6, Fd6 ! ; 16. Cxd5 (si 16. Ca4 ?, Dé3+), çxd5 ; 17. Fd4.

j) Un coup très fin qui force les Noirs à échanger leur F-R, après quoi de grands dangers planent sur la diagonale a1-h8. En effet, si 17..., Da5 ; 18. Fxç4, dxç4 ; 19. Rb1 et les Blancs ont une position en or.

k) Et non 18..., Dxa2 à cause de 19. Fxç4, dxç4 ; 20. Dg5 menaçant 21. Df6.

l) Afin de revenir avec la D protéger la case f6 visée par les Blancs. Après 20..., Cxf1 ; 21. Dd6 ! !, Cxd2 ; 22. Df6, les Blancs gagnent.

m) Menaçant 23. Df2.

n) 22..., ç5 semble une meilleure défense, même si, après 23. éxd5, Cf5 (si 23..., Cxd5 ; 24. Txd5, Dxé2 ; 25. Dg5 !, Dé6 ; 26 ; Té5 ! avec gain) ; 24. Df4, les Blancs ont un net avantage.

o) Avec toujours la menace enfantine 25. Df6.

p) La défense est difficile. Si 24..., Df5 ; 25. Dxé3 ! ; si 24..., Té6 ; 25. Td8+, Té8 ; 26. Df6 ; si 24..., Dé6 ; 25. Td8, Fd7 ; 26. Txd7 !

q) Finalement, tout se passe comme prévu.

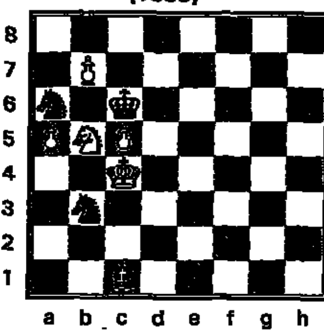
r) Si 27..., Df5 ; 28. Fa3+, ç5 ; 29. Fxç5+, Dxç5 ; 30. Dxf7 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1609
A. HERBERG (1939)

(Blancs : Rb2, Fh5, Pa3. Noirs : Ra4, Pa7 et f2.)

1. Fd1+ !, Ra5 ; 2. Fé2, Ra4 ; 3. Fa6 ! (et non 3. Ff1 ?, a5 !), Ra5 ; 4. Ff1 !, Ra4 ; 5. Fg2 (h3) ! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1610
P. PERKONOJA (1959)



Blancs (5) : Rç4, Cb5, Pa5, b7, ç5.
Noirs (4) : Rç6, Fç1, Ca6 et b3.
Les Blancs jouent et font nulle.

Claude Lemoine

Bridge

nº 1606

LE SIMULTANÉ DU PRÉSIDENT

Le plus grand tournoi créé par José Damiani, le nouveau président de la Fédération mondiale, est le Simultané mondial, une compétition jouée en même temps dans le monde entier. Ensuite un jury désigne la donne « la mieux jouée ». Voici l'oscar de 1993.

Nord : ♠ A V 7 4 – ♥ A 3 – ♦ A R D V 9 – ♣ 10 2
Ouest : ♠ 10 2 – ♥ R 9 4 2 – ♦ 10 7 6 2 – ♣ D 8 6
Est : ♠ R 9 8 5 – ♥ 8 7 5 – ♦ 8 4 – ♣ V 9 5 3
Sud : ♠ D 6 3 – ♥ D V 10 6 – ♦ 5 3 – ♣ A R 7 4

Ann. : N. don. N.S. vuln.

Ouest X...	Nord Rosenberg	Est Y...	Sud Zia
–	1 ♦	passe	1 ♥
passe	2 ♠	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	5 SA
passe	6 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé un petit Cœur, *comment Zia en Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse

Zia mit le 3 de Cœur du mort et prit le 7 d'Est avec le Valet, et il fonda son plan sur un coup technique appelé « coup de fourche de Morton » : après quelques Carreaux maîtres (trois ou quatre, mais pas cinq), le déclarant joue *un petit Pique du mort* afin de gagner si les Piques sont partagés 3-3 ou si le Roi est en Est, ce qui était le cas. Si Est (pour ne pas libérer trois Piques) ne met pas le Roi, le déclarant trouvera la neuvième levée en donnant à Ouest le Roi de Cœur...

Le nom de ce coup vient de ce que le *cardinal Morton, chancelier du roi* d'Angleterre Henri VII, obligeait tous les marchands à passer sous ses fourches Caudines pour donner de l'argent au roi. En effet, ceux qui dépensaient beaucoup avaient donc de... gros revenus, et ceux qui dépensaient peu avaient certainement des... économies. En fait, il s'agit d'une variante du coup de Milton Work, qui vous condamne automatiquement, que vous preniez ou que vous laissiez passer !

DÉFENSE ROYALE

On qualifie de belle défense un jeu de flanc où les adversaires du déclarant ont joué comme si toutes les cartes étaient transparentes.

La donne suivante, distribuée en février dernier à Cannes au Festival des jeux de l'esprit, est un exemple typique. En effet, à une table les défenseurs ne se *sont pas trompés, et à l'autre table le* déclarant a su tirer parti de l'occasion de gagner qui lui avait été offerte.

Nord : ♠ 10 – ♥ 4 – ♦ A R V 9 5 4 3 – ♣ A 10 7 3
Ouest : ♠ A 7 5 4 3 – ♥ R 9 6 5 3 – ♦ 8 – ♣ 9 5
Est : ♠ – – ♥ A V 10 7 2 – ♦ D 10 6 2 – ♣ V 8 4 2
Sud : ♠ R D V 9 8 6 2 – ♥ D 8 – ♦ 7 – ♣ R D 6

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest Meyer	Nord Kowalski	Est Quantin	Sud Romans
–	1 ♦	1 ♥	1 ♠
4 ♥	5 ♦	contre	5 ♠
contre	passe	passe	passe...

Comment Jean-Paul Meyer, en Ouest, a-t-il fait chuter CINQ PIQUES ?

A l'autre table où les enchères ont été identiques, *comment Jean-Louis Stoppa, en Sud, a-t-il gagné* ce même contrat de 5 Piques ?

Note sur les enchères

Ces annonces sont correctes, même si la surenchère vulnérable de « 1 Cœur » peut paraître courageuse avec une main particulièrement faible.

COURRIER DES LECTEURS

Le petit prometteur

« *J'ai entendu récemment cette discussion à laquelle je n'ai rien compris*, écrit Mme G... *Pouvez-vous m'éclairer ?*

X : J'attaque toujours en pair-impair.

Y : Pas moi, car j'utilise le petit prometteur.

Je ne sais pas si X et Y ont trouvé un terrain d'entente, mais de quoi parlaient-ils ? »

L'attaque en pair-impair, c'est-à-dire l'attaque de la troisième carte (en anglais *third best*) ou de la cinquième carte (*fifth best*), est surtout valable *dans la couleur du partenaire* ou dans sa propre couleur. Dans les autres cas, elle est souvent illisible pour le partenaire. En revanche, le « petit prometteur » évite *de se noyer car une petite carte promet* alors *un gros honneur dans la couleur* et invite à rejouer de cette couleur quand on prend la main.

Philippe Brugnon

HISTOIRE

Saint-Ex et le frère bédouin

Suite de la page I

Les recherches toutes récentes d'un Mohamed Ennaji (1) n'ont fait qu'apporter la nécessaire caution autochtone aux cruelles constatations sociologiques de l'aviateur, alors responsable civil de l'aéroplace de Cap-Juby, dans la zone méridionale de protectorat hispanique (à ne pas confondre avec l'ancien Rio-de-Oro, ou « Sahara espagnol », situé plus au sud et qui n'a été récupéré par le Maroc qu'en 1975 alors que le territoire « protégé » fut rendu par Madrid à Rabat peu après le recouvrement de son indépendance par le Royaume alaouite en 1956).

Cruel constat sur la société arabo-islamique mais sans vertueuses admonestations de la part de ce bon catholique descendant d'authentiques croisés ; constat sans paternalisme ni *« dénigrement »* surtout, relève un autre scrutateur marocain, Ahmed Laafifi. D'aucuns, du coup, en traiteraient presque Saint-Ex d'insensible... Et pourtant non, le *« petit fait »* constaté *de visu*, rapporté sobrement, suffit à susciter l'émotion : *« Un jour, on délivrera* [l'esclave]. *Quand il sera trop vieux (...). J'en ai vu ainsi à Juby, mourir nus. Les Maures coudoyaient leur longue agonie mais sans cruauté. Cela était dans l'ordre naturel. Trente années de travail puis ce droit au sommeil et à la terre. »*

Jolie prouesse de retenue pour son époque de *« mission civilisatrice »* de l'Europe, où le témoin privilégié que fut Saint-Ex aurait pu se donner bonne conscience à bon compte en pestant contre l'inertie coloniale à l'égard des vestiges de servitude : en Mauritanie, colonie française de 1902 à 1962, il faudra attendre... 1981 pour que l'esclavage soit, au moins théoriquement, aboli. Notre observateur a préféré faire œuvre de chroniqueur laconique qui n'inonde pas le lecteur de ses sentiments. Il a écouté le conseil d'André Gide : *« Ne jugez point ! »* Mieux encore, il n'a pas, contrairement à l'esprit de son temps, voulu condamner une religion, une culture, une façon de vivre toutes entières sur la preuve d'une seule pratique inhumaine.

On perçoit même parfois une pulsion de sympathie de Saint-Ex pour les *« dissidents »*, pas plus ralliés au Commandeur des croyants qu'à l'armée des Roumis. Et quand le maquisard finit par se soumettre, il lui décoche cette sorte de compliment : *« J'admire ce Maure qui ne défend plus sa liberté, car dans le désert on est toujours libre, qui ne défend pas de trésors visibles, car le désert est nu, mais qui défend un royaume secret. »*

Lorsque son avion aura dû faire un atterrissage de fortune en pleine zone aride égypto-libyque, au cours du raid manqué Paris-Saïgon en 1935 (2), le pilote malchanceux se retrouvera parmi des nomades guère différents de ceux du Sahara occidental. Et il dira littérairement, plus tard, à l'Arabe providentiel : *« Quant à toi qui nous sauves, bédouin de Libye (...) tu es l'Homme et tu m'apparais avec le visage de tous les hommes à la fois. Tu es le frère bien-aimé. Tu m'apparais baigné de noblesse et de bienveillance. »*

Face au chamelier islamisé d'Afrique septentrionale comme avec la *« mère de famille en cheveux »* accaparée par ses enfants, auprès de laquelle il choisit de s'asseoir dans un omnibus parisien et qu'il écoute religieusement parler à sa marmaille, Saint-Ex confie qu'il se sent mieux, qu'il apprend plus qu'en fréquentant son cercle social naturel : *« Les gens du monde ne m'ont jamais rien enseigné ! »*

Devant cent cinquante personnalités du Tout-Maroc, du Tout-Paris, du Tout-Monde, depuis le président du GATT, Peter Sutherland, jusqu'à la princesse Beatrice de Hohenlohe, depuis l'académicien Pierre-Jean Rémy jusqu'à l'acteur Jean-Claude Brialy, le professeur Michel Autrand – descendu de sa Sorbonne pour parler nuitamment de Saint-Exupéry, en plein Sud marocain, dans la cour d'un ksar à demi ruiné du Glaoui – a lancé la phrase impitoyable de l'auteur de *Pilote de guerre* sur les *« gens du monde »*.



PHOTOGRAPHIES DE BRUNO HADJ

Dunes de M'Hamid, près de Zagora, dans le sud marocain.

Aubade berbère aux aviateurs pour célébrer Saint-Exupéry, en plein Sahara, à la mi-octobre.

Plutôt que la délicate pastilla au lait servie lors du souper présidé, dans une autre forteresse d'argile de feu le pacha de Marrakech, par le prince héritier du Maroc – l'émir Mohamed Ben Hassan El Alaoui, longtemps « petit prince » en chéchia rouge et djellaba ivoire de maintes cérémonies internationales –, Saint-Ex sans doute aurait apprécié une simple poignée de dattes de l'oued Draa ; de ces éternellement dangereux confins maroco-algériens, par exemple de cette oasis perdue de M'Hamid, où le sultan-roi Mohamed V vint jadis proclamer *urbi et orbi* la marocanité du Sahara océanique et jusqu'où ont poussé les cinquante Land Rover de notre caravane commémorative, soit à environ 300 kilomètres au sud de Ouarzazate.

Ce Sahara, que Saint-Ex, de son appareil, aimait voir *« se déplier dune par dune sous la lune »*, les admirateurs marocains de l'écrivain l'ont animé là d'une fantasia aux flambeaux, ailleurs de l'illumination-surprise d'une falaise abricot surgissant de la nuit, couverte de chanteurs et danseuses berbérophones (3) rappelant les débuts de la première version de *Citadelle*, en 1936 : *« J'étais seigneur berbère. Je venais d'assister à la tonte des mille brebis de mon patrimoine. Elles ne portent point là-bas de clochettes (...). Elles imitent seulement le bruit d'une eau courante, et nous qu'assiège la soif, cette musique seule nous rassure. »*

A propos de la langue berbère – que le Maroc et l'Algérie sont obligés aujourd'hui de reconnaître peu ou prou –, l'Imprimerie nationale française serait bien inspirée de rééditer sa traduction du *Petit Prince* publiée en caractères tifinars, quasi confidentiellement, il y a un quart de siècle. Ce texte en berbère du Hoggar était la quatre-vingtième traduction du *Petit Prince*.

Au grand soleil, les aviateurs des Forces armées royales marocaines se sont chargés d'honorer Saint-Ex en jaillissant du ciel bleu layette à bord de quatre petits monoplaces Cap 231 (4), très saint-exupériens d'allure malgré leurs bruyantes couleurs vert islam et rouge coquelicot, avions attachés entre eux par des cordes, volant très rapprochés tout en se retournant, remontant, descendant en vrille, dessinant de gigantesques arabesques sur l'azur comme si de rien n'était. Notre pilote-romancier aurait-il apprécié de tels risques pour la beauté du risque et pour l'orgueil du maintien d'un record mondial de voltige de ces quatre aéronefs captifs ? On ne le saura évidemment pas, mais cette performance céleste, qui avait – sacrebleu ! – une autre branche que la gentillette déclamation de Jean-Claude Brialy perché sur une dune rousse, a eu aussi le mérite de rappeler ce que d'autres commémorateurs du même grand homme ont paru quelquefois sous-estimer, à savoir que sans l'aéronautique Saint-Exupéry ne serait jamais devenu Saint-Ex : *« Par l'avion on quitte les villes et leurs comptables et on retrouve une vérité paysanne. »*

Son amour du désert – *« J'ai beaucoup aimé le Sahara. J'ai passé des nuits en dissidence. Je me suis réveillé dans cette étendue blonde où le vent a marqué sa houle comme sur la mer »* – est d'autant plus intéressant qu'il va à l'immensité seule, pour elle-même et, éventuellement, pour ses effets roboratifs sur les âmes fortes. Une immensité faussement vide qui repoussa Anatole France ou Jean-Paul Sartre, inspira Balzac qui n'y vint jamais mais estima que le Sahara *« c'est Dieu sans les hommes »*, fouetta le mysticisme de Foucauld ou de Psichari, excita la libido de Gide ou d'Augieras, fit oublier à Isabelle Eberhardt qu'elle était une femme ou accrût la langueur de Loti. Rien de ces sophistications chez Saint-Ex, ou alors très secondairement. Il préféra apprendre en premier, des tribus sahariennes ou des officiers des Affaires indigènes, que l'on survit seulement dix-neuf heures sans eau dans les ergs ou les hamadas : *« Après vingt heures (sans eau), les yeux se remplissent de lumière et la fin commence : la marche de la soif est foudroyante. »*

En dehors de ses innombrables heures de vol au-dessus de l'empire des sables arabo-berbère sorti comme par enchantement des versets de Mahomet, Saint-Ex a passé près de deux ans de sa vie à même le désert, essentiellement à Cap-Juby, là où le Sahara terrestre épouse le Sahara maritime : *« Goût du désert, goût de mer. »* C'est aussi en contrée musulmane mais fertile, à Rabat, qu'il a, lors de son service militaire, en 1921, obtenu son permis d'aviateur, jetant par ailleurs sur son environnement un œil d'artiste orientaliste dont il ne sera plus guère coutumier ensuite, négligeant au contraire le pittoresque et le voyant : *« Toutes les étoffes, dont les musulmans se drapent, s'agitaient et chacune criait violemment sa couleur. C'était barbare, c'était splendide ! »* (lettre à Marie de Saint-Exupéry, sa mère, 1922).

C'est encore au Maroc, dans la portugaise Mogador, l'Essaouira des Arabes, qu'il viendra en 1928 superviser le tournage par Paul, fils de Tristan Bernard, du film *Anne-marie*, adaptation de *Courrier Sud*, avec Annabella, alors âgée de vingt et un ans et type même de la beauté latine comme Saint-Exupéry en aima plus d'une.

Enfin, il reviendra au Maghreb en 1943, lui le non-pétainiste, le non-gaulliste (il préféra au maréchal et au chef de la France libre, tous les goûts sont dans la nature, le général Giraud), pour en repartir l'année suivante afin de voler vers la France en instance de libération, qu'il n'atteindra jamais, abattu sans doute par un tir allemand.

Saint-Exupéry, ce moderne qui s'adressait aux peuples du Sud sans s'embarrasser des filtres coloniaux, qui allait inventer le lyrisme technique et rendre littéraire la navigation aérienne ; cet archaïque qui haïssait les *« intelligences de comptables »* et prisait les vertus rurales et familiales ; ce béni d'Allah sur lequel venait tout naturellement se poser juste ce qu'il faut de panache, ne pouvait que plaire aux mahométans, cette curieuse variété humaine qui raffole des inventions du siècle tout en refusant de remplacer Dieu par une fusée ou par un lave-vaisselle, ces gens poétiques jusqu'à la provocation, puisqu'ils s'entêtent à conserver la foi du charbonnier à l'ère du fric-roi... En ce sens, le coup de chapeau marocain à l'auteur de *Vol de nuit* est bien celui de toute une civilisation à un homme d'ailleurs, qui avait posé sur elle un regard vraiment amical, c'est-à-dire sans complaisance ni préjugés.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) *Soldats, esclaves et concubines. L'esclavage au Maroc*. Eddif, Casablanca, 1994.

(2) Pour une vision extérieure de cette expédition ratée, voir « Saint-Exupéry perdu et retrouvé » in *Trente Ans au bord du Nil*, de Gabriel Dardaud, Lieu commun, 1987.

(3) Il s'agit d'une scénographie imaginée par la société franco-marocaine Espace Créa'Son.

(4) Ce sont des avions civils français de compétition coûtant 1 million de francs l'unité, conçus et fabriqués depuis 1967 par la compagnie Auguste Mudry à Bernay (Eure) et utilisés pour l'entraînement des pilotes de guerre. L'armée de l'air française possède soixante Cap 231.

▶ Sous le signe du « Temps des livres », le Musée de l'air et de l'espace, à l'aéroport du Bourget, organise samedi 29 octobre à 14 heures, une rencontre avec plusieurs spécialistes de Saint-Exupéry, notamment Michel Quesnel et Bernard Chabbert. Débats, projections de films. Tél. : 49-92-70-67.

▶ Le Palais de la jeunesse à Puteaux (Hauts-de-Seine), 4, rue Marcellin-Berthelot (tél. : 46-92-93-55), présente jusqu'au 15 novembre une exposition sur Saint-Exupéry avec visites commentées.

▶ *La République des Lettres* consacre sa livraison hors-série d'octobre-novembre aux régions atlantiques méridionales du Maroc, en particulier à Mogador. 28 p., grand format, ill. noir et blanc, 20 F. BP 66, 75421 Paris Cedex 09. Tél. : 42-80-67-58.

▶ La Fondation Orient-Occident, qui se propose de rapprocher l'Europe et l'Islam par la culture, a une antenne en France : 19, rue Marbeuf, 75008 Paris.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION